

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ETUDE**

Les dossiers de presse : étude de la collection de la  
Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

Isabelle Montserrat FARGUELL

sous la direction de Richard BOUCHÉ, ensib

1998

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8138931



**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ETUDE**

Les dossiers de presse : étude de la collection de la  
Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

Isabelle Montserrat FARGUELL

sous la direction de Richard BOUCHÉ, enssib

1998

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ETUDE**

Les dossiers de presse : étude de la collection de la  
Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

Isabelle Montserrat FARGUELL

sous la direction de Richard BOUCHÉ, ensib

Stage effectué du 8 septembre au 28 novembre sous la direction d'Odile FALIU,  
conservateur-archiviste de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

1998

## Remerciements

Je souhaite ici remercier :

M<sup>me</sup> Odile Faliu, conservateur archiviste, et tout le personnel de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, Bénédicte, Brigitte, Claudine, Roseline et Anne, pour leur accueil chaleureux au sein de leur équipe et leur aide précieuse pendant ces trois mois de stage,

M<sup>lle</sup> Noëlle Guibert, conservateur au Département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France et M<sup>lle</sup> Cécile Pocheau, conservateur au Département des Arts du spectacle,

M<sup>me</sup> Colette Schérer, directrice de la bibliothèque Gaston Baty, université de la Sorbonne nouvelle -Paris III, et M<sup>me</sup> Chauvineau,

M<sup>me</sup> Weber, conservateur responsable du département de la Documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon,

M. Alexis Rivier, conservateur nouvelles technologies, Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Suisse),

le personnel de la BIFI,

et M. Richard Bouché, mon directeur de mémoire, pour ses conseils.

## Les dossiers de presse : étude de la collection de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

### **Résumé**

Les recueils de coupures de presse constituent une source documentaire unique tant pour appréhender l'actualité que pour connaître des faits rarement abordés dans les publications imprimées. La nature très particulière de ce type de document engendre des problèmes divers - conservation, classement, accès à l'information - qui s'entremêlent. L'apparition de nouvelles technologies et notamment la numérisation permet d'apporter des réponses à certains d'entre eux sans pour autant les faire disparaître. Les dossiers de presse conservés à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française forment un exemple concret de l'éventail de difficultés propres à ces documents. Après analyse de la situation, nous proposons ici une solution accompagnée des outils nécessaires à sa mise en place.

### **Abstract**

The newspapers articles miscellany are an important information source also for current events understanding and for finding information about subjects that are not approached in books. This kind of document presents very specific aspects that breeds several problems like conservation, classification and information access ones. New technologies appearance, and most of all digitizing process, offer only solutions to some of these problems but don't make them disappear. The newspapers articles miscellany of the Comédie-Française' library-museum are a case inpoint to show this different kinds of difficulties. After an analysis of the situation, we propose here a solution with the tools wich are necessary to develop it.

### **Descripteurs**

Comédie-Française (Paris), bibliothèque, musée, indexation, thesaurus, numérisation  
Comédie-Française (Paris), library, museum, thesaurus, digitizing process

## Plan

Bibliographie sommaire	8
Introduction	11
<b><u>I. Les dossiers de presse sous forme papier : présentation générale des problèmes et des solutions traditionnelles</u></b>	13
1. Raisons de la constitution de dossiers de presse et spécificité de ce type de document	13
2. La collecte des coupures et la sélection des articles	16
3. Le traitement matériel des documents et leur conservation	20
4. Le traitement intellectuel : retrouver les coupures	24
A. Coïncidence entre classement physique et classement intellectuel	24
B. Problème d'accès à l'information : la liste d'autorité préalable	25
5. La communication	27
<b><u>II. L'informatique est-elle une solution ?</u></b>	29
1. Apports de l'informatique	29
2. Contraintes et nouveaux problèmes soulevés par la numérisation des dossiers de presse	35
<b><u>III. Etude du cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française</u></b>	38
<b><u>I. Analyse de l'existant et identification des problèmes</u></b>	38
A. Situation actuelle	38
1. Localisation	38
2. Classement	39
A. Dossiers personnels	39
B. Dossiers thématiques	40
C. Dossiers chronologiques	42
D. Dossiers du Secrétariat général	43
E. Dossiers par titre seul	43
F. Dossiers divers	43
3. Absence de cotation	44
4. Aspect matériel et conservation	45
A. Cas général	45
B. Les dossiers divers	46
C. Les coupures de presse hors dossiers de presse	47
5. Critères de sélection des articles	49
A. Typologie des articles	49
B. Critères de sélection	50
6. Le circuit de constitution des dossiers	53
B. Analyse des besoins	54
1. Public extérieur	54
A. Volume des consultations	54
B. Nombre des consultations	54
C. Mode de consultation et de reproduction	56
2. Public interne : le rôle de centre de documentation du théâtre	57
C. Axes de réflexion	58
1. Mauvais accès à l'information des dossiers thématiques et dossiers anciens	58
2. Manque d'homogénéité dans les dossiers par nom propre	59
3. Problème de place	59
<b><u>II. Hypothèses de solutions</u></b>	59
A. Première hypothèse : maintien du système papier	60
1. Contraintes	60
2. Avantages	60
3. Inconvénients	62
B. Deuxième hypothèse : adoption d'une base de données documentaires informatisée	62
1. Contraintes	62
2. Avantages	65
3. Inconvénients	65

C. Troisième hypothèse : adoption d'une base de données documentaires et numérisation des coupures	66
1. Contraintes	66
2. Avantages	67
3. Inconvénients	67
<b>III. Solution recommandée</b>	<b>68</b>
A. Présentation de la solution	68
1. Première phase : la réorganisation du système actuel	69
A. Maintien du support papier	69
B. Harmonisation des dossiers par noms propres	70
C. Adoption de vedettes matière élaborées suivant une liste d'autorité	71
D. Adoption d'une cotation des dossiers	71
E. Création d'un répertoire commun aux dossiers chronologiques, par titre seul et divers	72
F. Conséquence : la réorganisation de la chaîne de constitution	73
G. Relier les feuillets	73
H. Regrouper les dossiers du Secrétariat général	73
2. Deuxième phase : le passage à l'informatique	74
A. Le choix de la numérisation	74
B. Création d'une base de données documentaires	76
C. Conséquence : transformation de la chaîne de constitution des dossiers	79
3. Troisième phase : la conversion rétrospective des dossiers papier	79
A. Intégration des dossiers papier dans la base de données	79
B. Transfert sur un support de substitution des coupures	80
C. Stockage de sauvegarde des dossiers anciens	81
B. Estimation des moyens nécessaires	81
1. Première phase : réorganisation du système actuel	81
A. Insérer des listes de rôles dans les dossiers d'acteurs	81
B. Regrouper les dossiers	82
C. Retraiter les coupures des dossiers personnels et iconographiques	83
D. Harmonisation des dossiers par nom propre	83
E. Réorganisation des dossiers thématiques : redistribution des coupures selon les nouveaux dossiers et pose des nouvelles étiquettes	84
F. Pose des étiquettes de cote	84
2. Deuxième phase : le passage à l'informatique	85
A. Conception de la base de données	85
B. Gestion quotidienne des nouvelles coupures	85
3. Troisième phase : la conversion rétrospective	86
A. Création de fiches de recueils pour les dossiers par nom propre et titre antérieurs à D	86
B. Hypothèse 1 : création de fiches de dossiers pour les dossiers thématiques anciens	86
B. Hypothèse 2 : création de fiches de coupures pour les dossiers thématiques anciens	87
C. Microfilamge des dossiers anciens	87
D. Stockage des dossiers anciens (tous)	87
Conclusion	89

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

### 1. Ouvrages sur la Comédie-Française

Le Costume se met en scène. *Lettre d'information du Ministère de la Culture*, 29 octobre 1997, n°17, p.7-9

*La Comédie-Française. Les activités de la saison 1995-1996. Rapport d'activité* dactylographié, 1996.

BURGUIERE C. et FALIU O. *Rénovation de la Bibliothèque-Musée*. Rapport dactylographié, avril 1996.

DUX P. et CHEVALLEY S. *La Comédie-Française. Trois siècles de gloire*. Paris : Denoël, 1980. 243 p. ISBN 2-262-00235-5

GUIBERT N., ACQUART A. et VUITTON L. *Les trésors de la Comédie-Française : la Comédie-Française au-delà du rideau*. Paris : Editions Comédie-Française-LVMH-Louis Vuitton, 1994. 197 p. ISBN 2910-323-02-1

LYONNET H. *Dictionnaire des Comédiens Français (Ceux d'hier) : biographie, bibliographie, iconographie*. Genève, Paris : Jorel, s.d.

SAVONA F. *Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française : étude du fonds*. Rapport dactylographié. Octobre 1996.

SAVONA F. *Traitement documentaire d'un fonds théâtre multisupport : le cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française*, mémoire d'étude de DCB sous la direction de J.-M. Proust. Enssib, 1996. 80 p.

### 2. Les dossiers de presse

BRIOT L. La Bibliothèque du 7ème art ouverte au public. *Archimag*, février 1997, n°101, p.

DUCHARME C. Le réseau multimédia de la Bibliothèque municipale de Lyon. Bilan et stratégies. *B.B.F.*, 1995, t.40, n°2, p.44-50

GOURHAND A. et STRA C. Public Info Presse Service. La documentation de presse

automatisée à la Bibliothèque Publique d'Information. *B.B.F.*, 1997, t.42, n°3, p.16-20

WEBER Y. Numériser des dossiers de presse. In DUCHARME C. *Du CD-Rom à la numérisation. Développer les documents numériques en bibliothèques.* I.F.B., 1997, p.139-156

WEBER Y. Les collections régionales à la Bibliothèque municipale de Lyon. *B.B.F.*, 1997, t.42, n°2, p.54-59

### **3. Accès à l'information**

Bibliothèque nationale de France, Service de coordination bibliographique et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur. *Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié.* Montpellier : ABES, 1995

AITCHISON J. et GILCHRIST A. *Construire un thesaurus. Manuel pratique.* Traduction par D. HERVIEU, révision scientifique par J. MANIEZ. Paris : ADBS éditions, 1992. 217 p. ISBN 2-901046-43-6.

BLANC-MONTMAYEUR, M. et DANSET, F. *Le choix des vedettes matières à l'intention des bibliothèques.* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993. Collection bibliothèques. XXVI-189 p. ISBN 2-7654-0513-1

LAUREILHE, M.-T. *Le thesaurus. Son rôle, sa structure, son élaboration.* Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1981. 88 p.

MANIEZ, J. *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires.* Paris : Editions d'Organisation, 1987. 291 p. ISBN 2-7081-0833-6

VAN SLYPE, G. *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires.* Paris : Editions d'Organisation, 1987. 277 p. ISBN 2-7081-0760-7

### **4. Gestion électronique de documents et conservation**

BODIN, B. et ROUX-FOUILLET, J.-P. *La gestion électronique de documents.* Paris : Dunod, 1992. 190 p. ISBN 2-10-001150-2

DUCHARME C. *Du CD-Rom à la numérisation. Développer les documents numériques en bibliothèques*. I.F.B., 1997. 172 p. Collection la Boite à outils. ISBN 2-910966-04-6

DUCHARME C. Installer un système documentaire multimédia. In ROUHET M. *Les Nouvelles technologies dans les bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1996, p.123-139.

LECLERC F., DUHAMEL M. et VALETTE N. Etude sur la stabilité des photocopies. In *Les Documents graphiques et photographiques. Analyse et conservation. Travaux du Centre de Recherche sur la Conservation des Documents graphiques 1991-1993*. Paris : Archives nationales, 1993, p.223-246

ODDOS J.-P. *La Conservation : principes et réalités*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995. 405 p. Collection bibliothèques. ISBN 2-7654-0592-1

## 5. Normes

NF. Z 44-060. Octobre 1983. Documentation - *Catalogue d'auteurs et d'anonymes. Forme et structure des vedettes collectivités - auteurs*

NF. Z 44-061. Juin 1986. Documentation - *Catalogage. Forme et structure des vedettes noms de personne, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgés*.

NF. Z 47-070. Août 1986. Documentation - *Indexation analytique par matière*.

NF. Z 47-100. Décembre 1981. Documentation - *Règles d'établissement des thesaurus monolingues*.

NF. Z 47-102. Octobre 1993. Information et documentation - *Principes généraux pour l'indexation des documents*.

NF. Z 47-200. Mars 1985. Documentation - *Liste d'autorité de matières. Structure et règles d'emploi*.

## Introduction

La constitution de dossiers d'articles de presse est fréquente dans les centres de documentation mais aussi dans les bibliothèques, spécialisées surtout, en raison d'une demande croissante d'information précise de la part de leur public. Nous entendons par dossiers de presse des recueils de coupures provenant de la presse quotidienne, magazine ou professionnelle, de toutes langues et provenances, regroupées en raison de leur contenu informatif afin de répondre à une demande documentaire spécialisée et/ou d'actualité.

La collecte, le traitement matériel et le stockage de ces documents ainsi que l'accès aux informations qu'ils recèlent ne sont pas sans poser des difficultés de tous ordres : problème de sélection des articles selon des critères de pertinence intellectuelle ou de support, problèmes liés à la conservation de la presse, problème d'accès aux coupures qui abordent plusieurs thèmes ou personnes.

L'objet de ce mémoire sera <sup>est</sup> d'étudier, dans un premier temps, plus précisément les raisons qui amènent une bibliothèque à créer des dossiers de presse, le circuit de constitution de la collecte des coupures à leur stockage, leur traitement intellectuel (indexation et classement) et enfin la communication de recueils et les moyens de recherche d'information au sein de cet ensemble ainsi que les difficultés rencontrées à chaque étape et les solutions traditionnellement apportées. Dans un deuxième temps, nous verrons dans quelle mesure la numérisation couplée à la création d'une base de données où sont cataloguées les coupures permet de les résoudre et quelles nouvelles difficultés découlent de ce choix. Enfin nous nous pencherons plus précisément sur le cas des dossiers de presse de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, objet d'un stage de trois mois.

La troisième partie de ce mémoire a été rédigée dans le cadre de ce stage. Cet établissement possède une collection de recueils de presse ancienne (les coupures les plus vieilles datent de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) dont la plus grande part est encore alimentée régulièrement et qui illustre parfaitement les problèmes inhérents à ce type de document évoqués dans la première partie. La bibliothèque souhaitait une analyse approfondie de la

situation actuelle et la proposition de solutions pratiques faciles à mettre en place rapidement, notamment la rédaction d'outils destinés à faciliter le travail quotidien, ainsi qu'une réflexion sur un éventuel passage au support numérique. C'est pourquoi ce fonds servira de base à notre réflexion. Par ailleurs, d'autres exemples de bibliothèques ayant développé des dossiers de presse sous forme papier ou informatique illustreront ces propos : Bibliothèque nationale de France-Arts du spectacle (Paris) , Bibliothèque municipale de Lyon - La Part-Dieu, service de la Documentation régionale, Bibliothèque du Film (Paris), Bibliothèque Publique d'Information (Paris), Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

# **I. LES DOSSIERS DE PRESSE SOUS FORME PAPIER : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PROBLÈMES ET DES SOLUTIONS TRADITIONNELLES**

Dans un premier temps les dossiers de coupures de presse se constituèrent sous forme papier, comme à la Bibliothèque de la Comédie-Française, et bien souvent ils ont conservé cet aspect malgré les progrès de l'informatique documentaire et l'apparition de supports de substitution nouveaux. C'est pourquoi cet examen des dossiers de presse sera fait sous l'angle de recueils sous forme papier afin de présenter les avantages et inconvénients de ce système.

## **1. Raisons de la constitution de dossiers de presse et spécificité de ce type de document**

L'apparition de recueils d'articles dans un établissement documentaire correspond en général à une demande du public en information, soit d'actualité, comme à la B.P.I., soit spécialisée, comme à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française. Dans tous les cas elle est destinée à compléter les fonds imprimés de la bibliothèque.

Fournir des informations d'actualité, compléter les sources imprimées, cette double nécessité entraîne pour les dossiers des durées de vie variables. En effet, dans le premier cas, elles seront détruites au bout d'un laps de temps pré-établi, ou si elles ne sont plus consultées pendant une certaine durée, calculée en rapport avec la notion d'actualité. Public Info Presse Service à la Bibliothèque Publique d'Information est un service de documentation proposant un "fonds de dossiers de presse qui permet à chacun de retrouver des documents sur des sujets d'actualité culturelle et sociale qui n'ont pas encore fait l'objet de monographies"<sup>1</sup>. Le fonds est constitué de dossiers thématiques sur les grands sujets de l'actualité et de dossiers biographiques sur des personnalités du monde entier. Les premiers sont constamment dés herbés afin de correspondre à trois ans de vie. Ici l'élément moteur est la fraîcheur des informations qui justifie tant l'élimination

---

<sup>1</sup> Anne Gourhand et Claire Stra "Public Info Presse Service. La documentation de presse automatisée à la Bibliothèque Publique d'Information", B.B.F., t.42, n°3, 1997, p.16

des coupures périmées que le besoin d'une mise à la disposition du public rapide des nouvelles coupures, et donc l'adoption d'un système automatisé.

Dans le second cas, les coupures seront l'objet d'un archivage méthodique. Cette pratique demeure la plus fréquente dans les bibliothèques spécialisées, comme au département des Arts du spectacle de la B.n.F. ou à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, ou au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon. En effet, la constitution de ces dossiers non seulement représente un investissement important en temps et en énergie mais aussi sont les seules sources pour la connaissance de certains sujets tels la violence dans les banlieues de l'est lyonnais dans les années 1980 ou la réception de telle pièce par la critique. Dans ce cas, la nature de l'information est à l'origine de la naissance des dossiers et aussi de leur nécessaire conservation tandis que les sujets d'actualité passent et certains peuvent par la suite donner lieu à la publication de livres.

Cette dichotomie reflète donc deux attitudes différentes vis à vis de l'information : soit répondre à une demande immédiate avec un impératif de "fraîcheur", soit collecter pour l'avenir. Mode de pensée que l'on retrouve si l'on compare les établissements eux-mêmes : la B.P.I. bibliothèque publique désherbant régulièrement ses collections, le département des Arts du spectacle ou la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française dont l'une des missions est la conservation. Bref, les dossiers de presse dans les bibliothèques reflètent, pour ainsi dire, les missions de établissements.

Le Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon est un cas à part parmi ceux ici considérés. En effet, cette bibliothèque mène une politique de désherbage en ce qui concerne ses collections imprimées contemporaines. Cependant les dossiers sont conservés intégralement. Selon Mme Weber, conservateur du Service de documentation régionale, un dossier de presse connaît trois phases : d'abord, il est consulté en raison de son actualité, puis il connaît une période d'abandon due à ses informations périmées et enfin il est l'objet d'un regain d'intérêt car il est devenu une source pour l'histoire d'un sujet. Cette remarque illustre bien un aspect essentiel des recueils de coupures de presse : la transformation de la valeur des articles, qui passent de coupures de presse où l'on recherche une information à des sources pour l'histoire. Un lien étroit existe entre la valeur donnée à ces coupures dans la bibliothèque et ses besoins,

eux-même dictés par son public. De ce lien enfin découle leur élimination ou leur conservation.

Nous avons vu un des particularismes des articles de presse liés à la valeur accordée à l'information qu'il contient. Il présente aussi une grande échelle de niveau de précision, depuis l'entre-filet jusqu'à l'éditorial de plusieurs pages, qui pourtant peut ne couvrir qu'un seul et même sujet. Par exemple, à l'occasion de la création d'une nouvelle pièce, l'opinion des critiques peut prendre la forme d'un petit article de quelques lignes comportant essentiellement le résumé de l'intrigue et une phrase de critique comme une demi-page exclusivement réservée au commentaire du spectacle<sup>2</sup> .

Cette diversité peut amener le bibliothécaire chargé de la constitution de dossier de presse à réfléchir sur la valeur informative et historique de ces documents. La réponse ne sera pas la même suivant le point de vue adopté. En effet, prenons l'exemple des articles qui ne font que recopier mot pour mot les dépêches de l'Agence France Presse. Du point de vue de l'information *contenue* par l'article, il est inutile de conserver ces copies lorsque l'on dispose de l'original. Cependant pour une étude sur la diffusion de cette information et de sa réception il peut être intéressant de savoir que tel journal a reproduit la dépêche alors que tel autre restait muet et qu'un troisième développait le sujet d'une manière plus approfondie. Ici ce n'est plus l'article en lui-même qui est source mais ce qui l'entoure. Cet aspect de la nature de l'article de presse entraîne des attitudes différentes vis à vis des coupures et de leur conservation<sup>3</sup> .

La constitution de dossiers de presse peut par certains aspects rappeler les fichiers de dépouillements de périodiques, notamment parce qu'ils permettent tous deux d'accéder aux articles alors que les périodiques sont accessibles le plus souvent uniquement par leur titre et date de parution. Néanmoins, le dossier de presse comporte un élément supplémentaire par rapport à ce type de fichier : il comprend des coupures extraites de périodiques auxquels la bibliothèque n'est pas abonnée. De plus il correspond à la demande d'un public souhaitant disposer d'information, surtout pour l'actualité,

---

<sup>2</sup> Voir les exemples de la typologie des articles des dossiers de presse de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française en annexe

<sup>3</sup> Voir infra les solutions proposées à ce sujet à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française : garder les en-têtes de l'Argus et jeter les coupures

rapidement et aisément.

Jusqu'ici nous avons présenté les spécificités de l'article de presse, non de la coupure. Car les dossiers de presse ne sont pas des recueils de fiches bibliographiques renvoyant, tel un fichier, au document. Ils cumulent - sous leur forme papier traditionnelle - le mode d'accès au document mais aussi le document recherché. Or la coupure de presse est un document fragilisé car il a été retiré de son support d'origine, un périodique, et il n'est aucunement protégé. Support fragile, souvent de qualité médiocre, de petites dimensions, il requiert l'intervention humaine afin de le renforcer. Mais ici aussi tout dépend de son avenir, de son éventuelle conservation.

La spécificité des articles de presse engendre donc plusieurs questions et surtout plusieurs attitudes. Mais il faut aussi observer quel est le circuit de constitution des recueils de coupures de presse ou dossiers de presse.

## **2. La collecte des coupures et la sélection des articles**

Le circuit de constitution de dossiers de presse est composé de trois phases : la collecte des coupures et la sélection des articles conservés, leur traitement matériel et le traitement intellectuel c'est-à-dire la mise en place des éléments permettant de retrouver l'information par la suite.

La collecte des articles ne se déroule pas selon le même schéma dans tous les établissements. On observe deux cas de figure : soit les articles sont sélectionnés par une personne de la bibliothèque qui feuillette la presse, soit les coupures sont récupérées par divers moyens parmi lesquelles on établit un tri.

Dans le premier cas, la personne sait quels sont les domaines qui l'intéressent et donc choisit les articles en ayant à l'esprit les particularismes de son fonds et les besoins auxquels ils devront répondre. Les critères de sélection sont donc implicites. Ainsi au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon, deux assistantes repèrent tous les articles concernant la région Rhône-Alpes en feilletant les périodiques reçus par l'ensemble de la bibliothèque puis elles photocopient les articles afin de pouvoir renvoyer les journaux dans leur département d'origine. Les coupures sont alors placées dans une chemise où figurent le nom du périodique et la date. De même, au

département des Arts du spectacle, les périodiques conservés depuis 1980 sont actuellement feuilletés afin de sélectionner rétrospectivement les articles selon des critères strictes destinés à limiter le développement exponentiel des dossiers. En effet, ce fonds couvre la période 1890-1980 et à partir de cette date, les recueils ont cessé d'être alimentés mais les revues et journaux étaient conservés.

Dans le second cas, la collecte des articles est assurée par un service étranger à la bibliothèque ou au centre de documentation. Ignorant les centres d'intérêt de l'établissement, les coupures ne sont pas rassemblées selon des critères de contenu mais par exemple en raison de la présence d'un mot. Ainsi la Comédie-Française a un contrat avec l'Argus de la presse qui lui fournit les coupures où apparaissent les mots "Comédie-Française" dans l'ensemble de la presse, quelque soit leur contenu ou leur valeur informative, documents ensuite transmis à la Bibliothèque-Musée.

Les mailles du filet sont alors à la fois trop larges et trop étroites. En effet, des articles trop succincts ou éloignés des centres d'intérêt de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française sont sélectionnés alors que des articles plus généraux passent à travers. La collecte est ici complétée par les périodiques reçus par le Secrétariat général et l'Administrateur. En effet, chaque jour les grands quotidiens nationaux sont achetés en plusieurs exemplaires notamment pour ces deux services qui, après usage, les envoient à la bibliothèque. Le conservateur les feuillette alors afin de relever les articles non retenus par l'Argus. Cependant ce système se heurte à deux problèmes : l'état des exemplaires qui ont été consultés sans un souci de conservation, la non-continuité des collections car certains numéros disparaissent ou n'ont pas été achetés.

Confier la collecte des articles à une société spécialisée engendre donc des problèmes de bruit et de silence, car les articles sont retenus sur la présence d'un mot. Or ce système s'il est adapté à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française ne saurait être envisager par le Service de documentation régionale de la Part-Dieu ou par le département des Arts du spectacle. En effet, l'Argus permet de couvrir un vaste éventail de périodiques et de recueillir des articles pour un coût moindre que celui que représenterait l'achat des périodiques à fin de dépouillement. Il permet à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française de couvrir la totalité des articles touchant ce théâtre.

Bien entendu la Bibliothèque-Musée n'a pas pour seule mission de

rassembler des informations exclusivement sur la Comédie-Française et doit aussi être à même de répondre aux demandes, surtout internes, sur des sujets tant administratifs que liés au domaine du théâtre en général. Mais n'ayant pas vocation à l'exhaustivité dans ce domaine, le feuilletage de la presse quotidienne et de quelques magazines suffit. En revanche les domaines couverts par le Service de documentation régionale ne possèdent pas de dénominateur commun tels les termes "Comédie-Française" pour la Bibliothèque-Musée ; le recours à l'Argus est donc impossible. Il en est de même pour le Département des Arts du spectacle.

Cependant ce système entraîne non seulement du silence, comblé en partie comme nous venons de le voir, mais aussi beaucoup de bruit. En effet, tous les articles citant "Comédie-Française" ne sont pas à retenir. Il faut donc définir des critères de sélection. De plus, comme ce type de collections connaît un développement exponentiel, fixer des critères précis permet de freiner cette évolution sans pour autant nuire à la qualité documentaire des recueils.

L'opération de sélection peut être réalisée soit librement soit sous forme contrôlée par l'usage d'une liste de critères de sélection pré-établie. Dans le premier cas, la personne chargée des dossiers élimine les coupures inintéressantes comme elle l'aurait fait à la lecture directe du périodique, l'Argus de la presse lui ayant simplement pré-sélectionné les coupures susceptibles de l'intéresser. Ce travail doit être effectué par une personne connaissant parfaitement les ressources documentaires de la bibliothèque, ses forces et ses faiblesses, ainsi que les thèmes et les types d'articles que contiennent les dossiers existants afin d'assurer la continuité. Il en est ainsi à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française pour le dépouillement des périodiques transmis. Dans un deuxième cas, l'élimination est faite d'après des critères pré-établis et donc peut être réalisée par une autre personne ; il pourra, bien entendu, en cas de doutes avoir recours au responsable des dossiers.

L'établissement d'un document fixant ces critères de sélection présente de nombreux avantages. En effet, cela permet de déléguer cette fonction et ainsi de valoriser le travail de cette personne, d'éviter l'hypertrophie de certains dossiers sans contrepartie informative et d'homogénéiser le niveau des collections, surtout si un désherbage des

dossiers déjà existant est effectué selon ces mêmes critères.

Ce processus d'élimination n'est envisageable que dans un établissement orienté vers la demande du public et qui n'a pas une vocation d'exhaustivité ou de "mémoire". Dans ce cas, il s'appuierait sur des critères de forme exclusivement, et non de valeur du contenu.

Afin d'élaborer ce document, il faut dans un premier temps établir une typologie des articles collectés par la société engagée ; puis en fonction des besoins de la bibliothèque, de sa conception de la valeur des articles et des autres sources d'informations dont elle dispose, on fixe des niveaux de pertinence qui serviront à l'élimination des coupures.

On distingue trois critères de sélection : l'unicité, la pertinence de la coupure avec les objectifs attribués à ces dossiers, la valeur informative en rapport avec les autres ressources de la bibliothèque. L'unicité représente non seulement l'élimination de doublons mais aussi une réflexion sur les cas d'articles identiques parus dans des périodiques différents (cf. supra). Ainsi le Service de documentation régionale de la Part-Dieu a choisi de ne pas garder les articles parus dans *Lyon matin* et *Le Progrès* car ces deux journaux sont identiques : seuls les coupures de l'un sont conservées.

Une coupure sera pertinente si elle apporte des renseignements nouveaux que les sources documentaires de la bibliothèque ne peuvent fournir. Ainsi une annonce de spectacle ne donnant que des indications factuelles telles le titre, l'auteur, les horaires et les tarifs n'a aucun intérêt, si ce n'est de témoigner de la réception de la pièce dans les journaux. Mais dans ce cas faut-il conserver la coupure en elle-même ? La référence ne suffit-elle pas ? Enfin face aux coupures recueillies, une dernière question se pose : correspond-elle aux besoins exprimés de la bibliothèque en matière d'information ?

Le Service de documentation régionale Rhône-Alpes a adopté une position d'exhaustivité à l'exclusion des faits divers et des comptes rendus de compétitions sportives, attitude qui rejoint sa position en matière de conservation perpétuelle des dossiers, sans désherbage. Quant au Département des Arts du spectacle, où pendant longtemps tout était gardé, seuls sont conservés actuellement les critiques dramatiques, les articles importants sur une personnalité, dans le domaine du cinéma, uniquement ce qui a rapport à l'activité dramatique (car la Bibliothèque du Film - BIFI - assure la collecte

des autres) et dans le domaine de la télévision tout ce qui n'est pas lié à la vie artistique est exclu. La sélection s'effectue aussi au niveau du choix des périodiques dépouillés : ainsi seuls quelques titres de province sont examinés, la plupart ne reproduisant que les dépêches AFP pour les spectacles parisiens et les bibliothèques locales assurant la collecte des articles sur les spectacles locaux.

A l'heure actuelle il n'y a pas de véritables critères de sélection mis par écrit à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française. En effet le conservateur depuis deux ans élimine au juger les coupures reçues de l'Argus mais sans fixer clairement les règles à suivre. Auparavant tout était conservé et monté, sans aucune élimination, pas même les éventuels doublons et articles identiques parus dans divers périodiques. L'établissement d'un guide de sélection a été l'une des tâches à accomplir dans le cadre de ce stage.

### **3. Le traitement matériel des documents et leur conservation**

Une fois les coupures sélectionnées commence la deuxième phase du circuit de constitution des dossiers, le traitement matériel. En raison de la fragilité de ce type de document, il est indispensable de le transformer, c'est pourquoi rarement la coupure est gardée telle quelle. Elle est montée sur une feuille, un cartonnage, un cahier. Il arrive aussi qu'elle soit photocopiée puis montée (que deviennent alors les originaux ?). Les documents sont alors regroupés en dossiers qui adoptent des formes diverses : chemises cartonnées, dossiers de type Aclé, cahiers, classeurs, etc. Prenons un exemple de circuit "traditionnel", c'est à dire sans numérisation : le Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon avant janvier 1993, date du passage au support numérique.

Nous avons vu le début de la chaîne en vigueur à Lyon, la collecte des articles. Après sélection et photocopies, les chemises par titres de périodique étaient transmises aux agents du patrimoine qui les découpaient et les collaient sur des feuilles 21 x 29,7 où le titre du journal était déjà imprimé, la date étant rajouté à l'aide d'un tampon, pour plus de propreté. Les feuilles revenaient aux assistantes qui les indexaient en indiquant par une lettre dans le coin supérieur gauche le thème. Elles étaient alors placées dans des chemises suspendues dont l'accès était contrôlé et une fois par an les dossiers

étaient vidés pour être reliés et mis alors en libre accès. Aux Arts du spectacle, les coupures de la collection Rondel et supplément Rondel se présentent sous la forme de feuillets cousus ensembles et entoilés ; par la suite les dossiers Aclé furent adoptés.

Le traitement matériel des coupures génère deux types de questions : les temps de manipulation et les problèmes de conservation. Les temps de manipulation sont difficilement calculables, en raison de la diversité de format d'articles et des volumes manipulés, sans compter les contingences liées au personnel. Cependant ils sont assez élevés, surtout si les coupures sont préalablement photocopiées ou si la chaîne comprend plusieurs aller-retour entre différentes personnes. Continuons avec l'exemple lyonnais. Bien que les personnes chargées des dossiers y aient travaillé pendant leur permanence en service public, ce système a laissé un souvenir de lourdeur, surtout l'intercalation des coupures dans les dossiers suspendus.

A la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, à l'heure actuelle il existe un retard de plusieurs semaines au niveau du montage réalisé par la secrétaire lorsqu'elle a du temps libre et de plusieurs mois pour l'intercalation des feuillets dans les dossiers, surtout thématiques (l'une des jeunes femmes qui s'en chargent est en congé de maternité). D'après les estimations de la secrétaire, il lui faut en moyenne 5 minutes pour découper et coller chaque article - durée variable suivant la taille de l'article, s'il faut faire un montage par exemple -, sans compter le pré-classement qu'elle effectue par noms propres et titres de pièce.

Par définition, la conservation de ces coupures n'est pas une préoccupation des bibliothèques qui ont opté pour une élimination régulière des sujets n'appartenant plus à l'actualité. On connaît les inconvénients <sup>du</sup> de papier et des encres employées pour l'impression des périodiques et leur dégradation rapide : jaunissement du papier, encre qui décharge, papier qui devient cassant, etc. Or, les coupures de presse, comme nous l'avons vu, rajoutent à ce handicap leur fragilité intrinsèque. Si leur montage est leur seule voie de salut, encore faut-il que ce soit dans de bonnes conditions, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet non seulement les produits employés pendant longtemps ne sont pas neutres (il est vrai que ce type de préoccupations n'était pas encore à l'ordre du jour), mais les techniques de montage n'étaient pas les meilleures : articles repliés parfois pour

quelques centimètres, coupures collées ou scotchées recto-verso, par exemple. Il en résulte que les coupures acides déchargent sur les autres, voire sur leur support pourtant neutre au départ.

Cette description pourrait laisser présager des collections dans un état déplorable de conservation. Et pourtant tant les dossiers de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française que ceux du Département des Arts du spectacle ont préservé les coupures (les dossiers du Service de documentation régionale de Lyon datent de 1974 seulement). En effet en dehors du phénomène de jaunissement et la fragilisation des coupures au niveau d'une éventuelle pliure, il semblerait que ces dernières aient été bien protégées par les dossiers.

Peut-on envisager des supports de substitution afin d'éliminer pour les collections nouvelles ces problèmes ? On observe deux techniques : la photocopie et les microformes. Photocopier les coupures certes peut permet d'éviter le montage si tous les articles sont ramenés à une même dimension et sont identifiés manuellement par la suite sans générer de gain de temps. C'est le cas des revues de presse constituées par la bibliothèque de l'enssib. Sur un plan matériel, de nos jours tous les établissements sont munis d'une photocopieuse. Cependant si ainsi les problèmes de vieillissement des originaux sont évités, d'une part on ne connaît pas l'évolution à terme de ce support<sup>4</sup> et d'autre part sa reproduction par l'utilisateur est de moindre qualité. Cette méthode a priori est à réserver aux revues de presse produites en interne et non destinées à la conservation - ou comme solution de rechange -, voire aux dossiers qui seront désherbés (mais ici la qualité de reproduction est un inconvénient important), non aux dossiers de presse "patrimoniaux".

Le microfilmage de dossiers de presse demeure une opération lourde et parfois éprouvante pour le document lorsque le recueil est sous forme reliée (cahiers, brochages). Cette option présente bien évidemment l'avantage de résoudre la question de la place qu'occupent les dossiers tout en permettant aux lecteurs d'obtenir des reproductions des articles de qualité.

---

<sup>4</sup> Selon l'étude menée par le C.R.C.D.G. en 1993, les photocopies ne devraient pas être conservées sous pression car l'encre peut migrer et le texte disparaître sous l'effet du frottement. De plus pour une bonne stabilité les copies devraient être effectuées sur papier permanent même si les tests effectués ont montré une meilleure résistance à l'abrasion des copies sur papier ordinaire due à une plus grande pénétration de l'encre.

Cependant impliquant l'acquisition de lecteurs-reproducteurs, il peut être un inconvénient à la consultation des dossiers. En effet la lecture de l'intégralité d'un dossier volumineux sous forme de microformes entraîne une fatigue visuelle pour le lecteur ; il nuit au phénomène de feuilletage, mode de consultation essentiel de ce type de document. Le Département des Arts du spectacle de la B.n.F. avait microfilmé les recueils du fonds Rondel les plus détériorés. Cependant, pour ces raisons, il arrive que certains dossiers, pourtant microfilmés, soient encore communiqués.

Un autre inconvénient de ce système est l'inamovibilité des "coupures" une fois microfilmées ou microfichées. Dans l'hypothèse de l'adoption de ce système par une bibliothèque possédant déjà un fonds de dossiers de presse, le microfilmage rétrospectif pourra encore reproduire la répartition thématique - par sujet ou par personne - des coupures déjà classées mais toute intercalation sera impossible.

On obtient alors un système double : des dossiers "courants" sous une forme traditionnelle (support de renforcement papier, le filtre de la photocopie étant peu recommandé en vue d'un microfilmage ultérieur) et des microfilms couvrant les recueils morts ou les premiers volumes des dossiers les plus abondants. Cette solution ne résoudrait alors que partiellement le problème de place tout en engendrant une augmentation du coût financier et en temps passé (le microfilmage se rajoute à un traitement "classique").

De plus lorsque les dossiers sont fréquemment consultés, surtout s'ils sont en libre service, les articles souffrent de ces manipulations sans précaution. Parfois certains disparaissent comme ce fut le cas du recueil sur la violence dans les banlieues au Service de la documentation régionale de la B.M. de Lyon, perte irréversible. Dans ce cas précis, ces informations précieuses ont pu être sauvées par hasard car une association avait intégralement photocopié ce volume.

De par nature les recueils de coupures de presse ont un développement exponentiel double. En effet non seulement les sujets couverts se multiplient au fil des années pour couvrir de nouveaux sujets, entraînant l'apparition d'autres dossiers physiques, mais de plus ceux existants s'accroissent de nouvelles coupures. Donc non

seulement les collections augmentent, comme pour les livres, mais aussi les volumes. Leur stockage dévore souvent plus d'espace que prévus : les dossiers Rondel au Département des Arts du spectacle représentent près de 100 000 cotes (dont 70 000 Rondel), et non volumes, ceux de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, environ 1 500 volumes, 1 000 volumes au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon (en 1992), 1 400 dossiers thématiques et 15 000 biographiques à la B.P.I. Public Info Presse Service. Or l'adoption d'un support de substitution, comme nous l'avons vu, est impossible en raison de l'augmentation perpétuelle des volumes (le microfilmage n'est viable que lorsqu'un volume est clos).

#### **4. Le traitement intellectuel : retrouver les coupures**

Par traitement intellectuel nous entendons les moyens mis en oeuvre afin de permettre par la suite de retrouver les documents conservés. Deux aspects interfèrent : le classement matériel et l'indexation.

##### *A. Coïncidence entre classement physique et classement intellectuel*

Pour permettre au lecteur de retrouver le ou les livres qui l'intéresse à partir d'un sujet, deux options sont possibles : soit les ouvrages sont physiquement classés par thèmes et cette classification est le seul moyen d'accéder aux ouvrages par sujet, soit ils sont décrits par des notices qui sont classées dans des fichiers par thèmes en portant la mention de l'adresse du volume, sa cote. Autrement dit, pour accéder à l'information, on utilise soit des langages classificatoires - langages qui "permettent de représenter de façon synthétiques le sujet d'un document et de regrouper les ouvrages sur les rayons par affinités de contenu"<sup>5</sup> - soit des langages d'indexation - langages permettant d'attribuer à des documents sur un même sujet un même terme d'indexation afin de permettre de retrouver la référence aisément.

Ces deux systèmes sont parfaitement autonomes et chacun permet d'accéder aux ouvrages recherchés sans avoir besoin de l'autre, même si bien souvent dans les bibliothèques on trouve à la fois fichier matière et livres rangés selon une classification.

---

<sup>5</sup> Maniez (Jacques), *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*, Paris, éd. d'organisation, 1987, p.21

Or il ne saurait être de même pour des coupures de presse en raison de leur nature physique et de leur contenu. En effet, le mode de rangement - classification significative ou simple rangement - choisi pour des livres ne les met pas en danger. Par contre, la coupure ne peut "survivre" seule, il faut la monter dans un dossier-physique. A priori ceci n'empêcherait pas un classement par numéro d'inventaire par dossiers chronologiques, en développant à côté des fichiers similaires à ceux mis en place pour les livres.

Cependant pour des coupures de presse ce système devient vite ingérable en raison de la masse documentaire à traiter, bien plus importante que pour un fichier de dépouillement de périodiques (car il dépasse le cadre des collections de la bibliothèque). Souvent la bibliothèque donne naissance à des volumes reliés où les articles sont regroupés par thèmes, alliant ainsi classement des coupures et classification. Cependant ce procédé est nuisible à l'indexation. En effet, à moins de démultiplier les dossiers physiques, cette dernière reste pour des raisons matérielles évidentes très sommaire.

De plus ce système génère de nombreux problèmes d'accès à l'information : par exemple, que faire des coupures portant sur plusieurs sujets ? On peut adopter un système de renvois (mais ce système s'avère dur à gérer), dupliquer la coupure en la photocopiant, ce qui entraîne des manipulations supplémentaires et un développement exponentiel des dossiers physiques. Face à cette question, le Service de la documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon avait choisi de ne faire que deux copies d'articles au maximum et donc les bibliothécaires devaient, lors de l'indexation des coupures, estimer où leur "rentabilité" serait la plus élevée. De même, à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, les articles sont classés prioritairement au titre de la pièce. Or, en l'absence de tout renvoi, pour toute recherche exhaustive sur un acteur, notamment sur les interviews qu'il accorde à l'occasion d'un spectacle, il faut non seulement consulter son dossier personnel, mais aussi, à partir de sa fiche indiquant tous les rôles qu'il a tenu (fiche produite par le Secrétariat général), vérifier dans les dossiers des pièces. Or bien souvent cette démarche n'est pas réalisée.

#### *B. Problème d'accès à l'information : la liste d'autorité préalable*

Nous avons vu que les bibliothécaires le plus souvent constituent des volumes, tels des livres imprimés dont les pages seraient en constante augmentation, pour

rassembler les coupures autour d'un même thème, qui sert à la fois de titre et d'unique point d'accès. Or, pour les livres, la création des vedettes matières qui serviront à le retrouver par une recherche autre que par auteur est toujours régie par des règles strictes qui déterminent les termes à employer pour rassembler virtuellement sur une même étagère, matérialisée par l'ensemble des fiches de catalogage, les ouvrages sur ce thème. Afin de permettre un accès optimal à l'information, il est indispensable de fixer les termes servant à l'indexation et plus que tout d'expliquer les cas d'application de tel terme, car chaque indexeur risque si non d'être subjectif. Liste d'autorité de matières ou thesaurus, ce système est toujours préalable à la constitution de la collection et souvent commun à plusieurs établissements, comme la liste d'autorité RAMEAU.

Or il n'en est pas de même pour les recueils de presse. En effet, ces instruments, lorsqu'ils existent, ont été créés au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Il en découle parfois l'absence totale de post-coordination. Prenons deux exemples radicalement opposés. Le Service de documentation régionale de Lyon a établi progressivement la liste des thèmes de ses dossiers, en les hiérarchisant - trois niveaux voire quatre - et en intégrant tout nouveau sujet dans l'arborescence. Le premier degré étant géographique - Généralités, Rhône-Alpes, Ain, Ardèche, Drôme, etc. -, on retrouvait les mêmes subdivisions si nécessaire : ainsi Ain \*\* Ain : administration (1976-1986) et Isère \*\* Isère : administration (1974-1986). Les subdivisions chronologiques étaient indiquées d'une façon homogène. Sans être extrêmement pointue, elle permettait cependant une recherche plus ou moins approfondie.

Les recueils d'articles de presse de la collection Rondel conservés au Département des Arts du spectacle sont intégrés au catalogue de l'ensemble de la collection et donc suivent le même classement thématique : ils figurent dans le catalogue aux côtés des autres documents. Pour la période 1965-1980 (date d'arrêt de l'alimentation des dossiers), un fichier thématique constitue le seul accès. Ne suivant aucune règle, sa composition est la suivante, tiroir par tiroir : D.P. Généralités ; D.P. Théâtre ; D.P. Arts du spectacle ; D.P. Musique-Théâtre musical ; D.P. Musique hall - Variétés ; D.P. Cirque-Mime ; D.P. Marionnettes ; D.P. Fêtes-Jeux-Taoumachie ; D.P. Radio-Télévision-Vidéo ; D.P. Danse ; D.P. Personnalités ; D.P. Cinéma ; D.P. Films ; Festivals index. Au sein de chaque tiroir, les fiches sont ordonnées selon des thèmes plus fins ou par nom propre.

A l'inverse, les dossiers thématiques de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française ne présentent aucune homogénéité, ne serait-ce que dans la formulation des vedettes centrées sur la Comédie-Française. Tous les dossiers sont sur le même plan et seule la mémoire des bibliothécaires peut palier cet inconvénient, ce qui est bien aléatoire.

L'adoption d'une liste d'autorité semble indispensable aussi afin d'établir des liens hiérarchiques entre les descripteurs. Il vaut mieux que son élaboration soit préalable à la constitution des dossiers car, par exemple, dans le cas contraire, des articles sur un certain sujet sont d'abord classés dans un premier recueil jusqu'à la création d'un nouveau propre à ce sujet en développement. Or s'ils ne sont pas reclassés et restent dans leur dossier d'origine (si cette modification coïncide par exemple avec un changement de personnel), bientôt ils seront perdus (ex. articles sur les CD-Rom dans dossier Multimédias jusqu'à la création de dossier CD-Rom)

Enfin bien souvent les fonds de coupures rassemblées dans une bibliothèque spécialisée sont trop précis pour être indexés grâce aux listes d'autorité encyclopédiques comme RAMEAU ou la liste de M. Blanc-Montmayeur et F. Danset et implique la rédaction de liste propre, ou tout du moins l'adoption de listes spécialisées, quand elles existent. La norme NF Z 47-200 "Liste d'autorité de matières. Structure et règles d'emploi" permet de créer une liste ayant le même esprit que ces deux listes encyclopédiques.

## **5. La communication**

Les dossiers de presse sont une source documentaire qui semble appréciée des lecteurs si l'on en juge par le nombre de consultation (ainsi à la B.P.I., le bureau de Public Info reçoit plus d'un millier de demandes de documentation par mois<sup>6</sup>), en raison de la nature même des informations fournies - l'actualité, les domaines non traités par le livre - et des difficultés pour accéder à ces informations sans passer par eux - dépouillement de périodiques généralistes rare. On observe par exemple que les lecteurs de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française sont très satisfaits lorsqu'on leur propose une revue de presse sur un acteur, car ils y trouvent des informations qui ne

---

<sup>6</sup> Source : site Internet de la B.P.I. : [www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)

figurent dans aucun autre document.

On remarque aussi que dans un premier temps les usagers feuilletent le recueil pour établir une sélection des coupures qu'ils lisent par la suite et souvent photocopient partiellement. Ce mode de consultation est un autre obstacle comme nous l'avons vu au développement des transferts sur microforme, même s'il permet d'établir des copies sans nuire à long terme à la conservation de l'original (la photocopie est dommageable pour les coupures). Cependant il est essentiel d'offrir au lecteur la possibilité de reproduire ces articles, c'est une demande. Jusqu'à présent les bibliothèques ne se sont pas posé la question du droit d'auteur et de reproduction car l'usage de ces recueils et des copies effectuées par les lecteurs était toléré car il demeurait dans l'usage dit privé. Dans ce but, lors des impressions faites à partir des coupures numérisées conservées à la Bibliothèque du Film, un filigrane apparaît indiquant l'origine de la coupure ainsi que la mention "reproduction interdite".

Cependant l'introduction des nouveaux supports et de l'informatique ici aussi soulève ce problème surtout lorsque l'on envisage une mise sur réseau de ces informations : faut-il rétribuer les éditeurs de journaux, les journalistes et comment ? A l'heure actuelle, le Service de documentation régionale, dont la réinformatisation est en cours, préfère attendre que la loi soit précisée. En effet, dans le nouveau système des copies de certains articles sur disquette seront possibles mais des documents seront verrouillés. L'étape suivante est l'accès via Internet à la base d'articles numérisés mais à ce stade la situation bloque. Mme Weber a tenté d'obtenir des patrons de presse des autorisations mais ils ne peuvent les accorder sans renégocier leurs accords avec les auteurs.

## **II. L'INFORMATIQUE EST-ELLE UNE SOLUTION ?**

La constitution de recueils d'articles de presse présente donc une série de difficultés variées. Représentant un investissement important en temps, en raison des manipulations nombreuses qu'elle requiert, l'espace qu'ils occupent est en accroissement constant même si des critères de sélection sévères sont définis afin d'en limiter les effets sans nuire pour autant à leur valeur informative. Sous la forme de dossiers papier, leur consultation n'est possible que par un seul lecteur à la fois pour chaque volume bien que, en l'absence de tout transfert sur microformes, l'utilisateur ne soit pas contraint d'attendre qu'un poste de lecture soit libre pour accéder au document, car leur consultation ne nécessite alors aucune interface. Si cette solution est avantageuse sur ce point, elle présente l'inconvénient de ne pas apporter de solution aux problèmes de conservation et d'accès aux informations contenues, chaque article n'étant accessible que par un critère dans la plupart des cas, en étant classé dans un seul dossier physique.

Le passage à un système informatisé, c'est-à-dire l'adoption d'une chaîne de numérisation pour la constitution couplée à une base de données pour l'accès au document, est une solution adaptée car elle permet de résoudre certains de ces problèmes, sans les faire disparaître, bien qu'elle soulève aussi de nouvelles difficultés.

### **1. Apports de l'informatique**

Nous avons vu que la chaîne de constitution des dossiers de presse est longue en raison des multiples étapes depuis la sélection des articles jusqu'à la mise en consultation des documents. Dans quelle mesure la numérisation peut-elle l'améliorer ?

L'informatique n'élimine pas l'intervention humaine et ainsi la première étape de constitution des recueils, à savoir la sélection des articles, ne peut être déléguée à un ordinateur. En effet, l'œil critique humain reste indispensable, surtout lorsque les champs couverts par la documentation sont universalistes, comme au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon. Quand bien même un premier tri pourrait être effectué sur des critères simples - l'apparition d'un terme -, comme le font actuellement des sociétés du type de l'Argus de la presse, il est impossible de conserver

l'ensemble des coupures reçues<sup>7</sup> .

La numérisation réduit en revanche les manipulations liées au traitement matériel des coupures. En effet, l'article est scanné soit directement si le périodique dont il est extrait n'a pas à être conservé ou si l'article est fourni seul, soit à partir d'une photocopie, comme au Service de documentation régionale. Cependant on ne peut dire qu'il y ait un réel gain de temps. Si l'on compare les deux circuits en vigueur au Service de documentation régionale, on remarque que le temps de numérisation et de première identification du document (saisie de quelques zones de la fiche documentaire et création du lien avec le fichier image) est équivalent à celui de montage des photocopies auparavant soit environ cinq minutes par coupure. La nouvelle chaîne de constitution des dossiers est la suivante : sélection des articles par deux assistantes à partir de toute la presse reçue à la bibliothèque, photocopie et découpage des articles et renvoi des périodiques dans leur service d'origine, scannerisation des articles par des agents qui remplissent en même temps la fiche documentaire (les titres de périodiques et les noms d'auteurs sont vérifiés systématiquement à partir de listes d'autorité mises à jour automatiquement), retour des photocopies aux assistantes qui rajoutent les mots matière et complètent le thesaurus si nécessaire puis jettent les photocopies. Comme dès la fin de la numérisation les articles sont disponibles pour les lecteurs, afin de palier au retard pris dans l'indexation matière, les agents rajoutent dans la zone de titre quelques mots facilitant la recherche temporairement.

Ce choix permet aussi de gagner des mètres linéaires virtuellement occupés par les futurs volumes, de régler les questions liées à la dégradation du support papier ou à une consultation intensive ou en libre accès (vol et détérioration). Mais comme nous l'avons mentionné précédemment, la solution informatique ne fait pas disparaître ce problème mais en change les modalités. En effet il faut prévoir l'extension des collections en espace disque, l'évolution des supports de stockage et le transfert régulier des données, la sauvegarde des fichiers.

Mais l'avantage principale que présente la numérisation est sans aucun doute d'offrir un meilleur accès aux informations et par conséquent d'optimiser l'investissement en temps et en énergie que représente la constitution de ce type de recueils. En effet, on

---

<sup>7</sup> Voir troisième partie sur le cas particulier de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.

peut multiplier les points d'accès au document à travers la fiche documentaire liée au fichier image. Deux cas sont possibles : la fiche de recueil ou celle de coupure. Voyons les deux cas à partir d'exemples concrets. Lorsque pour chaque coupure numérisée une fiche documentaire est créée, et donc un lien unique entre les deux, on parlera de fiche de coupure. Lorsque la base recense des fiches de recueils - virtuels - auxquelles sont reliées l'ensemble des fichiers images des coupures concernées, on parlera de fiche de recueil. Chaque modèle correspond à des besoins différents. En effet le premier permet une interrogation sur les éléments identifiants l'article tels que le titre du périodique, de l'article, l'auteur ou la date de parution. La saisie de la fiche est plus longue mais un seul lien est créé entre deux fichiers informatiques. Cette solution a été adoptée au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon : l'interrogation peut donc porter sur les mots du titre, l'auteur de l'article, le titre du journal, la date et les mots sujet.<sup>8</sup>

Dans le deuxième cas la base reproduit la structure existant antérieurement - ce qui n'interdit pas une mise à plat à l'occasion de ce changement -, à la différence, essentielle, que chaque fichier image peut être relié à autant de recueils virtuels que l'article aborde. Ce système implique un fort travail de réflexion sur l'établissement des intitulés des recueils et surtout sur la zone mots matière de la fiche de recueils qui permet de relier des sujets complémentaires<sup>9</sup>. Parmi les sites visités, deux ont opté pour ce système, la Bibliothèque du Film (BIFI) et le Département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France.

Le catalogue informatisé de la BIFI permet une recherche selon quatre domaines : par films, par personnes, par thèmes (uniquement les ouvrages sont indexés par matière, pas les films) et par titres - toutes les zones titre. Cependant en ce qui concerne les 10 000 recueils de coupures de presse, soit près de 150 000 articles, le seul point d'accès est le titre du film qui sert d'intitulé au dossier : il n'y a pas d'indexation par nom d'acteur ou de réalisateur ni par thème et aucun lien avec des fiches concernant ces personnes. Prenons un exemple : si on lance une recherche par film avec le titre "Arsenic et vieilles dentelles", on obtient la liste de documents suivante : 1 ouvrage, 1 revue de

---

<sup>8</sup> Voir exemple d'écran des dossiers de presse numérisés de la Bibliothèque municipale de Lyon en annexe

<sup>9</sup> Voir à ce sujet les propositions faites à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

presse, 2 affiches, 2 lots de photos. La notice de la revue de presse est : "Revue de presse-film. - Arsenic and old laces. - 19 articles sur 18 pages, 1946 à 1988. Film : Arsenic and old laces (Arsenic et vieilles dentelles) / Franck Capra, 1943. Etats-Unis". Si l'on demande la visualisation, l'écran affiche sur la droite la liste des articles (titre du périodique et date) et sur la gauche l'image de l'article sélectionné que le lecteur peut ensuite travailler. En revanche si l'on entreprend une recherche par personnes au nom de Franck Capra, on obtient un résultat de 27 ouvrages mais aucune revue de presse. Il en est de même pour une recherche thématique sur les "films comiques-Etats-Unis". Pour l'instant seuls les dossiers de films ont été numérisés, la numérisation des dossiers de personnalités et thématiques est prévue pour l'année prochaine. Cependant ici le passage à un nouveau support n'a pas apporté une amélioration de l'accès aux informations contenues dans les articles puisque le titre du film demeure l'unique point d'accès aux documents, comme pour des dossiers papiers traditionnels.

Le système prévue au Département des Arts du spectacle devrait palier à cet inconvénient. En effet en raison de la masse à traiter, la notice de dossier et non d'article a été choisie. Cependant elle s'intègre dans une structure documentaire complexe organisée autour de la fiche de spectacle. Le catalogage dans Opaline des recueils de coupures de presse comprend trois niveaux de notices pour ceux sur les spectacles : la notice de spectacle, la notice bibliographique décrivant le recueil (format manuscrit) et la notice de données locales. L'interrogation sera possible par l'ensemble des zones des trois fiches. Compte tenu de l'étendu des sujets abordés dans la notice spectacle - titre, auteur, traducteur, metteur en scène, décors, costumes, musique, distribution, etc. -, il était inutile d'indexer les articles un par un<sup>10</sup>.

En matière de temps passé, les deux procédures sont équivalentes. Le choix de l'une ou l'autre est en réalité déterminée par la nature des interrogations et donc des sujets sélectionnés : dans des établissements dont les collections sont spécialisées comme le Département des Arts du spectacle ou la Bibliothèque du Film, où les recherches par noms propres représentent une part importante, le système des fiches de recueils est suffisant et permet d'envisager une numérisation rétrospective des dossiers anciens. Dans un établissement dont les sujets sont liés à l'actualité, la possibilité d'effectuer une

<sup>10</sup> Voir en annexe le schéma de la structure générale et les exemples des trois notices tirées d'Opaline.

*Pas de volume*

11

recherche par mot du titre de l'article, par auteur ou par périodique est plus intéressante. Cette distinction est donc aussi le résultat de la nature des dossiers, actualité ou source pour l'histoire.

L'accès à l'information implique l'établissement de règles strictes pour l'indexation des documents. En effet si les dossiers papiers toléraient une certaine absence d'homogénéité ou de hiérarchie parmi les intitulés des dossiers, clefs de recherche, l'adoption d'un système informatisé de recherche des références ne peut être efficace si derrière il n'y a pas un effort de normalisation, c'est à dire la mise en place de listes d'autorité de noms propres et de thesaurus de mots matières avec une procédure de contrôle automatique à la saisie et de mise à jour régulière.

Pourquoi préférer un thesaurus à une liste de mots-clés, de descripteurs libres ou une liste d'autorité pour l'indexation matière des coupures (ou des recueils) ? Définissons d'abord chacun de ces termes. On appelle liste de mots-clés une "collection non ordonnée (sinon dans l'ordre alphabétique) des mots significatifs, appelés aussi non vides, [...] extraits, de manière automatique, par l'ordinateur, du titre, du résumé et, de plus en plus du texte complet."<sup>11</sup> Une liste de descripteurs libres est "une collection non ordonnée (sinon dans l'ordre alphabétique) de concepts relevés de manière intellectuelle, dans les documents enregistrés dans un système documentaire donné ; ces concepts sont exprimés par des mots ou par des expressions extraits des documents, ou proposés par les documentalistes sans vérification de leur existence préalable dans une liste établie a priori"<sup>12</sup> . Ces deux systèmes en langage libre engendrent un encombrement des mémoires inutile et surtout, en l'absence de tout contrôle, un problème lors de l'interrogation dû aux synonymes et polysémies.

Liste d'autorité et thesaurus sont bien mieux adaptés à l'indexation informatique de ces documents, la première pour les noms propres, le second pour les sujets. On appelle liste d'autorité une "collection non ordonnée (sinon par ordre alphabétique) des concepts destinés à représenter de manière univoque le contenu des documents et des questions dans un système documentaire donné ; ces concepts sont

---

<sup>11</sup> Van Slype G. *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris : Éditions d'organisation, 1987, p.22

<sup>12</sup> *Ibid.* p.22

exprimés par des mots ou par des expressions extraits d'une liste finie, établie a priori ; seuls les termes figurants dans cette liste peuvent être utilisés pour indexer les documents et les questions"<sup>13</sup> . Donc pour chaque concept il existe un descripteur et un seul ce qui améliore la performance de la recherche ; c'est un langage contrôlé sans relation sémantique entre les termes, ce qui rend son utilisation plus coûteuse que celle d'un thesaurus. On emploie les listes d'autorité pour les noms propres, d'organismes et d'institutions, listes qui sont mise à jour automatiquement selon une procédure précise visant l'homogénéité, lors de la saisie des données si le terme proposé par l'indexeur n'y figure pas<sup>14</sup> .

En effet, ce dernier est "une liste structurée de concepts, destinés à représenter de manière univoque le contenu des documents et des questions dans un système documentaire déterminé, et à assister l'utilisateur dans l'indexation des documents et des questions"<sup>15</sup> . C'est donc une liste d'autorité structurée, comportant des relations de hiérarchie et d'association qui permettent une utilisation plus aisée pour l'interrogation, même si l'indexation est plus complexe qu'en langages libres.

Pour l'indexation d'articles de presse, on observe deux cas : soit l'établissement reprend RAMEAU, comme au Service de documentation régionale où seuls les descripteurs ont été conservés, sans la grammaire de construction des vedettes devenue inutile avec un système de recherche uniterme croisée, et complété au fur et à mesure que de nouveaux sujets apparaissent. Soit un thesaurus est créé de toute pièce pour l'indexation de ces documents, souvent lors du passage au numérique, comme ce fut le cas à la B.P.I. Public Info Presse.<sup>16</sup>

Riche de l'expérience de dossiers de presse sous forme papier, l'équipe de la B.P.I. au vue de la part croissante des termes proches du langage naturel et de la multiplication des termes de renvois dans les fichiers manuels rotatifs qui permettaient d'accéder à l'information, opta pour un modèle conceptuel de données basé sur la notion

---

<sup>13</sup> *Ibid.* p.23

<sup>14</sup> Voir plus haut l'exemple de Taurus au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon.

<sup>15</sup> *Ibid.* p.23

<sup>16</sup> GOURHAND A. et STRA C. Public Info Presse Service. La documentation de presse automatisée à la Bibliothèque Publique d'Information. *B.B.F.*, 1997, t.42, n°3, p.16-20

de descripteurs libres et donc l'élaboration d'un thesaurus auquel on ajouta une liste contrôlée de noms propres et d'organismes, une liste contrôlée de titres d'oeuvres et une liste de termes "éphémères" qui regroupent les expressions que les usagers peuvent employer sans que les indexeurs souhaitent les intégrer au thesaurus.

A partir du thesaurus de la BIPA (Banque d'information politique et d'actualité de la Documentation française), par équipes de deux à trois membres, celui de Public Info a été réalisé selon la méthode habituelle - collecte des termes d'après la documentation, épuration des synonymes et choix des descripteurs, ventilation et structuration des termes en définissant les liens de hiérarchie entre eux (termes génériques, spécifiques, associés, rejetés).

Une fois un document texte numérisé, la question d'un recours à la reconnaissance optique de caractères (O.C.R.) est fréquente. Cependant dans le cas de coupures de presse, cette hypothèse est rejetée pour une double raison. D'une part les techniques d'O.C.R. à l'heure actuelle ne sont pas suffisamment perfectionnées pour identifier tous les caractères d'une coupure en tenant compte des différences de corps de et de police. D'autre part, le maintien d'un fichier image, bien qu'il occupe une place plus importante en mémoire, permet de voir l'article en soi et non pas seulement son contenu : mise en page, photographies, etc. De plus une recherche en texte intégrale impliquerait un investissement financier trop important en comparaison avec l'amélioration de la performance des recherches par rapport à une indexation avec un thesaurus.

## **2. Contraintes et nouveaux problèmes soulevés par la numérisation des dossiers de presse**

Comme nous l'avons dit plus haut, la numérisation ne fait pas disparaître les difficultés inhérentes à la constitution de dossiers de presse (place, accès à l'information, conservation) mais propose des solutions plus performantes. néanmoins certains problèmes demeurent même s'ils ont changé de dimensions : stockage des fichiers images et documentaires, sauvegarde régulière des fichiers et transfert régulier sur de nouveaux supports en fonction de l'évolution technologique. Par ailleurs, disposer des articles sous une forme informatique est un catalyseur pour des questions telles que la reproduction et les droits d'auteurs ou l'exploitation financière de ces sources documentaires, questions

qui ne sont pas nouvelles ( les dossiers sont photocopiés depuis toujours) mais qui avec le passage au numérique connaissent un regain d'intérêt.

Contrairement à une base d'images fixes documentaires dont le nombre est fixé dès le départ, numériser des coupures de presse implique toujours un accroissement constant du volume de documents numériques. Afin d'éviter des problèmes de capacité de mémoire, qui ne sont que la forme informatique des rayonnages surchargés, il faut prévoir dès le départ le volume des accroissements et définir la politique en matière de conservation des données : désherbage régulier - et donc récupération d'espace - ou archivage. Pour cela il faut calculer le nombre d'articles traités annuellement afin de déterminer la capacité nécessaire en matière de mémoire. prenons l'exemple du Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon. Chaque jour sont traités en moyenne 60 articles soit environ 18 000 à l'année. Avec une résolution de 300 dpi et 256 niveaux de gris, on obtient, avant compression, des fichiers de 7,1 Mo par article de 20 x 25 cm, soit une augmentation annuelle de 127,8 Go.

Il faut aussi prévoir le volume du thesaurus (faut-il limiter le nombre de descripteurs ou non ?) et des clés d'accès. La Documentation régionale dispose d'un réseau NetWare de Novell, d'un serveur réseau de 64 Mo de mémoire, d'une armoire de disques durs de 10 Go et établit ses sauvegarde sur CD-R<sup>17</sup>.

L'adoption d'un support informatique exclusivement pour les dossiers de presse alors qu'ils représentent un investissement important et une source unique pour nombre de recherche implique une politique de sauvegarde régulière des fichiers, un exemplaire étant conservé à l'extérieur et surtout une veille technologique afin de se tenir au courant de l'évolution des nouveaux supports, de leurs durées de vie en vue d'un transfert des données d'ici quelques années. En effet si les dossiers de presse, comme tous les documents imprimés ne requéraient aucun équipement spécial, une fois numérisés, l'établissement doit prévoir le renouvellement des équipements et logiciels devenus obsolètes ainsi que la récupération des fichiers, dont le coût est à prendre en considération.

---

<sup>17</sup>WEBER Y; Numériser des dossiers de presse. In DUCHARME C. *Du CD-Rom à la numérisation. Développer les documents numériques en bibliothèque*. I.F.B., 1997, p.139-156

L'un des arguments en faveur de recueils de presse numérisés est de pouvoir permettre l'accès à un document à plusieurs lecteurs en même temps et depuis n'importe quel point du réseau. C'est le cas au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon ou à la BIFI. Cependant les deux établissements possèdent des sites Internet mais aucun des deux n'a donné accès à ce fonds à travers le réseau. En effet tant que les dossiers conservaient une forme papier, leur reproduction sous la forme de photocopie par la bibliothèque pour constituer les recueils restaient dans le domaine de la copie à usage privée. En les versant sur un réseau externe à la bibliothèque, on risque tirages et déchargements incontrôlés.

Ceci soulève aussi une autre question en rapport avec un débat qui anime actuellement la profession : faut-il réserver l'accès à ces sources d'information produites par un établissement à ses usagers et faire payer les autres ? On rejoint ici la question du prêt payant dans les bibliothèques publiques et des services réservés aux étudiants inscrits dans l'université dont dépend la bibliothèque. En effet si le monde des bibliothèques évoluait dans les prochaines années vers une politique d'autofinancement, ce type de ressource documentaire dont la production requiert un investissement lourd correspondant à une demande du public serait probablement l'un des premiers à connaître ce genre de modification.

En effet on peut envisager un paiement pour chaque article déchargé ou imprimé, voir un service à distance sur catalogue. Ainsi actuellement le catalogue de la BIFI sur Internet comporte les notices des revues de presse mais l'accès aux documents numérisés est bloqué. On pourrait envisager de rajouter une option de commande des articles à distance avec paiement et envoi des copies soit sous forme de fichier soit de tirage. Dans le premier cas, le fichier serait envoyé par courrier électronique et protégé par une "coque" qui empêcherait l'utilisateur final de faire un nombre supérieur de tirage par rapport au nombre acheté (procédé mis au point par le laboratoire de recherche de la société Xerox à Grenoble<sup>18</sup>). A l'heure actuelle ce ne sont que des perspectives car des questions telles le versement des droits d'auteur ou la gratuité des services offerts par une bibliothèque publique ne sont pas encore réglées.

---

<sup>18</sup> Présentation du Centre européen de recherche Xerox de Grenoble par Laurent Julliard, chef de projet. Séminaire organisé à l'enssib, vendredi 5 décembre 1997.

### **III. ETUDE DU CAS DE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE LA COMÉDIE-FRANCAISE**

L'objectif de cette étude est de faire un bilan de la situation actuelle des dossiers de presse à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, non seulement l'état des collections mais aussi le circuit des coupures depuis leur sélection jusqu'à la consultation, l'analyse des besoins de la bibliothèque et du théâtre. Il découle de cet examen une série de problèmes pour lesquels la deuxième partie de cette étude propose plusieurs hypothèses accompagnées des instruments nécessaires à leur réalisation éventuelle. Enfin dans un troisième temps, une solution, qui semble la plus adaptée, est proposée.

#### **I. Analyse de l'existant et identification des problèmes**

##### **A. Situation actuelle**

Il existe six groupes de dossiers selon leur origine ou leur thème : dossiers personnels (auteur et titre, acteur, metteur en scène, administrateur, etc.), dossiers thématiques, dossiers chronologiques, dossiers fournis par le Secrétariat général, dossiers titre isolés et dossiers divers.

Six aspects sont abordés ici : la localisation des différents dossiers dans la Bibliothèque-Musée, leur classement, l'absence de cotation, leur aspect matériel et leur conservation, les critères de sélection des coupures et le circuit de constitution des dossiers.

##### **1. Localisation**

L'élément le plus frappant dans la localisation des dossiers de presse est leur dispersion due à un problème de place, constant au sein de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française. Les dossiers répartis comme suit :

dossiers personnels	rch, travée de droite et tête de travée centrale et de gauche
dossiers matière	entresol, à gauche ; rch travée centrale ; quelques dossiers dispersés parmi les autres
dossiers chronologiques	rch, 2 derniers rayonnages de la travée centrale
dossiers du Secrétariat gal	dispersés parmi les dossiers personnels, les dossiers matière et rch 1ère rangée d'une travée
dossiers par titre seul	rch, avant-dernière rangée de travée centrale
dossiers divers	id. et dernière rangée de travée centrale (en partie) <sup>19</sup>

Cependant cette dispersion physique des dossiers qui favorise des erreurs de rangement des dossiers (ex. dossiers acteurs rangés parmi les dossiers auteurs alors qu'ils sont séparés) n'est pas un obstacle insurmontable. Il suffirait de reclasser les dossiers en fusionnant l'ensemble des dossiers personnels (fin de la séparation physique de dossiers auteurs/acteurs/administrateurs observée). Il est préférable de ranger les volumes par format, comme cela est partiellement le cas actuellement, en considérant aussi les supports : les folio (grand Aclé et cahiers grand format séparés), les 8° (petits Aclé et certains dossiers divers), les 4° (dossiers A4 du Secrétariat et certains dossiers divers).

## 2. Classement

### *A. Dossiers personnels*

Les dossiers personnels sont classés par ordre alphabétique de nom propre, en observant une séparation physique entre les auteurs (les dossiers comprennent les coupures sur l'auteur et celles au sujet des pièces entrées au répertoire classées par titre), les administrateurs et le reste du personnel, essentiellement les acteurs. La définition de cette dernière catégorie reste très floue et semble rassembler tout ce qui ne correspond pas aux deux autres groupes.

Néanmoins on constate des dysfonctionnements dans le classement de ces dossiers qui, s'ils n'entravent pas totalement leur utilisation, démontrent un manque de rigueur dans leur indexation, probablement en raison d'une absence de directives précises sur ce point et d'un développement laissé aux soins des personnes chargées des dossiers

---

<sup>19</sup> Voir annexe 14

se succédant.

Les principaux défauts sont les suivant :

- manque d'homogénéité dans la rédaction des intitulés de dossiers. Ils suivent plusieurs schémas : tantôt le prénom précède le nom, tantôt c'est l'inverse ; l'indication du prénom n'est pas systématique ; parfois les dates de la période couverte, et non celles de la personne, sont rajoutées lorsque les coupures sont regroupées dans plusieurs reliures Aclé ; le numéro d'ordre parmi les volumes dédiés à une même personne n'est pas systématique

- erreurs d'orthographe

- erreurs dans le classement alphabétique, notamment pour les noms à particule (De Rojas, Fernando) ou pour les pseudonymes (Stendhal) ou noms composés et absence de renvois

Cependant il est relativement aisé d'améliorer cette situation. En effet, la structure intellectuelle des dossiers n'est pas remise en cause : compte tenu des demandes faites par les lecteurs à la bibliothèque, l'adoption du classement alphabétique par nom propre et par titre au sein d'un auteur semble le plus approprié et le plus pratique. Certes, cela oblige un lecteur souhaitant consulter les critiques sur telle pièce jouée par l'acteur qui l'intéresse ou montée par tel metteur en scène à demander les dossiers concernant cette oeuvre. Néanmoins, le personnel de la bibliothèque connaissant ce fonds ainsi que les meilleurs moyens pour l'exploiter est à même de répondre tant aux demandes à distance qu'à celles des lecteurs sur place.

### *B. Dossiers thématiques*

Au sein des dossiers thématiques les articles sont classés par ordre chronologique. L'existence de ces dossiers est justifié par le besoin de conserver des documents sur la vie, au sens large, de la Comédie-Française et du théâtre en général. Un classement thématique s'impose pour ce type d'information qui ne gravite pas autour d'une personne en particulier.

Actuellement les principaux défauts de ces dossiers sont d'une part, l'absence d'une liste d'autorité-matière structurée et d'autre part, un manque d'homogénéité dans le

choix de l'appartenance de tel type d'article à tel dossier.

En effet la "liste des termes employés pour l'indexation des dossiers de presse-sujets"<sup>20</sup> présente plusieurs problèmes :

- absence de structuration dans la présentation des vedettes et entre les vedettes :

Ex. : "Généralités Comédie-Française" et "La Comédie-Française et la guerre"

Ce problème est d'autant plus flagrant pour des vedettes de type récurrent (expositions, festivals, tournées) qui se prêtent facilement à une normalisation.

- vedette n'annonçant pas clairement le contenu du dossier, voire engendrant par là des confusions

Ex. : "Moulins" pour Centre national du costume de scène à Moulins

Ex. : "Versailles" pour des articles sur le château de Versailles, l'exposition sur la Comédie-Française à Versailles en 1962 ou le théâtre Montansier à Versailles

- problème de frontière entre deux dossiers et inversement dossiers aux vedettes trop vagues

Ex. : "Musique Comédie-Française" et "Musique et musiciens"

Ex. : "Comédie-Française et cinéma" pour des articles sur les rapports entre cinéma et théâtre, sur des films documentaires au sujet de la Comédie-Française et sur des pièces filmées jouées par des Comédiens-français.

- vedettes trop vastes (les dossiers sont parfois transformés en "fourre-tout") qui rendent les dossiers inutilisables car ils contiennent des informations trop diverses et parallèlement vedettes trop précises sans lien hiérarchique

Ex. : dossiers "Généralités" et "Plafond d'Albert Bernard" (sic)

- vedettes de personnes au milieu des vedettes-matière

Ex. : "Rachel", "E. Mas 1906-1938"

Certains dysfonctionnements sont dus à l'absence de règles écrites accompagnant cette liste et la commentant, afin de palier aux appréciations personnelles

---

<sup>20</sup> Voir annexe 4

des personnes successivement chargées des dossiers de presse :

- articles sur un même sujet dispersés dans plusieurs dossiers

Ex. grèves dans “Mouvement social”, “Généralités Comédie-Française”,  
“Grèves à la Comédie-Française en 1987”, “Le chapiteau”, “Ministère de  
la Culture”

- articles du même type dispersés dans plusieurs dossiers

Ex. : pub-programme de la saison de la Comédie-Française dans  
“Saison”, “Public”, “Troupe généralités”, “Répertoire Comédie-  
Française”

Pour résoudre ces difficultés, il est nécessaire d’adopter une norme pour la rédaction de ces vedettes, laquelle doit être adaptée à un support et à un établissement particuliers, les coupures de presse et la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, et d’établir un guide d’utilisation fournissant des explications sur les articles à indexer sous chaque terme, notamment pour ceux de type récurrent (annonces, programmes).

### *C. Dossiers chronologiques*

Ces dossiers sont composés d’articles sur les pièces jouées à la Comédie-Française mais aussi parfois dans d’autres salles parisiennes, surtout pour les dernières années. Ils sont classés par ordre chronologique et couvrent la période 1880 à 1986 et 1991 à 1993.

Leur origine n’est pas claire et ne permet pas de répondre à la question essentielle qu’ils soulèvent : pourquoi ces coupures n’ont-elles pas été classées dans les dossiers des pièces ?

Compte tenu de leur forme matérielle, il n’est pas envisageable de démonter les dossiers pour effectuer une redistribution des articles. Cependant il est possible de réaliser des renvois aux dossiers des pièces ou un répertoire par titre de pièces (il faudrait préalablement numéroter ou coter ces dossiers).

#### D. *Dossiers du Secrétariat général*

9

Actuellement ces dossiers ne sont pas l'objet d'un classement propre. Ils sont soit placés à côté du dossier de pièce correspondant, soit parfois parmi les dossiers matières pour les pièces jouées en tournées, parfois isolés.

Cependant on peut aisément les regrouper en adoptant un classement identique à celui des dossiers de pièces et en prévoyant un renvoi qui peut être général. Les extraire des rayonnages où sont les grands volumes Aclé certes entraîne un renvoi mais permet de désengorger ces rayons et d'adopter un rangement par format.

#### E. *Dossiers par titre seul*

Il s'agit de dossiers de critiques des pièces données à la Comédie-Française jusqu'à la saison 1985-1986, selon un classement chronologique et par titre au sein d'une saison. Ici aussi il est possible de prévoir des renvois aux dossiers des pièces ou la création d'un répertoire.

#### F. *Dossiers divers*

On ne peut pas parler de classement pour ces dossiers aux origines et aux formats hétéroclites, il s'agit plutôt d'un regroupement aléatoire de volumes sur deux rayonnages. Ils ne présentent aucune cote ni vedette sur la tranche, sauf pour ceux sous forme de dossiers Aclé. L'impression qui s'en dégage est qu'il s'agit de dossiers montés en dehors de la bibliothèque, peut-être par des acteurs ou des amateurs, arrivés à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française par don ou legs et relégués en hauteur.

Afin de les exploiter, il serait judicieux d'abord de les identifier en leur attribuant une vedette sur le modèle des celles proposées pour les dossiers personnels et thématiques, puis de faire des renvois aux dossiers généraux pour ceux consacrés à un acteur (par ex. Dussane) ou à un événement (par ex. la tournée londonienne de 1939) en particulier et enfin d'adopter à leur sujet la même politique que celle choisie pour les dossiers par titre seul et chronologiques, à savoir soit le renvoi aux dossiers de pièce, soit la création d'un répertoire<sup>21</sup>. Dans ce dernier cas, il serait possible de fusionner ces trois répertoires afin de faciliter les recherches par la suite.

---

<sup>21</sup> Voir annexe 5

Il ressort donc de cet examen du classement des dossiers de presse un besoin, d'une part, de normalisation du cadre de classement sous la forme d'une liste d'autorité, d'autre part de mise par écrit de règles visant à faciliter un emploi homogène de cette liste et un développement des systèmes de renvois destinés à palier les difficultés liées à l'organisation matérielle des coupures de presse, notamment en raison de montages anciens.

### 3. Absence de cotation

Actuellement, les dossiers de presse n'ont pas de cote, de même que d'autres collections comme les dossiers personnels d'archives. Ils constituent un ensemble que l'on repère visuellement facilement pour deux raisons : leur reliure Aclé rouge et leur relatif regroupement. Cependant, ce système fonctionne en raison du nombre limité du personnel et tout stagiaire ou nouvel arrivée est perdu pendant quelque temps (il n'y a aucune signalétique dans les rayons). Or si la bibliothèque obtient un magasinier, les lecteurs rempliront des bulletins de comande de documents à partir des références qu'ils auront trouvées dans le nouveau catalogue informatique. Alors de même que la mise en place d'étiquettes de rayonnages est prévue, il faudra coter les dossiers pour les demandes de documents à remplir.

On peut suggérer le système suivant :

- pour les dossiers par nom propre (acteurs et collaborateurs) : DP-XXX

DP pour dossiers de presse, suivi des trois premières lettres du nom. Dans le cas où plusieurs noms commenceraient par les mêmes lettres, l'intitulé du dossier permettrait de dissiper tout doute.

- pour les dossiers par auteur et titre : D.P.-XXX-000

D.P. pour dossier de presse, suivi des trois premières lettres du nom et d'un code numérique correspondant au titre de la pièce. Une liste de concordance serait établie.

- pour les dossiers anciens (clos) : DP-n° d'inventaire

- pour les dossiers thématiques : DP-n° de classification thématique

Les thèmes des dossiers seraient hiérarchisés afin de permettre la création d'une classification numérique (type Dewey par exemple). Si un dossier est en plusieurs

volumes, on rajoute une indication en chiffres romains.

#### 4. Aspect matériel et conservation

##### *A. Cas général*

Les dossiers de coupures de presse revêtent cinq formes principales : des dossiers Aclé, des chemises cartonnées jaunes sans rabat, des cahiers, des reliures thermocollées ou à reglette. Les dossiers divers forment un ensemble à part que nous verrons indépendamment.

Les coupures sont collées sur des feuilles blanches puis rangées soit dans des dossiers Aclé soit dans des chemises cartonnées suivant l'importance numérique des articles sur le sujet : est-ce que les produits employés sont neutres ? Si l'on constate un jaunissement des coupures anciennes, aucune moisissure, champignon ou "vermine" n'a été remarqué. Lorsque les coupures sont collées intégralement, leur conservation est de bonne qualité. En revanche, les articles conservés repliés se déchirent au niveau de la pliure. Pour conclure sur ce point, les articles ne présentent pas de problèmes graves de conservation physique en dehors de ceux inhérents à la presse ou à l'emploi de produits se dégradant - ruban adhésif ou papier de mauvaise qualité - : jaunissement et fragilité du papier acide, détérioration de la colle de ruban adhésif.

Les dossiers Aclé permettent aisément de retirer les coupures que l'on souhaite photocopier et de les reclasser si nécessaires et sont par conséquent bien mieux adaptés que les cahiers. Cependant, étant trop serrés en raison du manque de place, ils compriment parfois les chemises jaunes au point de les faire disparaître vers l'arrière du rayonnage.

Une partie des dossiers chronologiques et les dossiers par titre seul sont sous forme de cahiers. Ce support implique d'une part que les coupures sont inamovibles (donc on ne peut pas les redistribuer dans les dossiers de pièces) et d'autre part, ces cahiers ne sont pas neutres. Pour l'instant ils semblent évoluer convenablement sans entraîner de dégradations, mais rien ne permet de prévoir qu'il en sera de même dans quelques décennies.

Il en est de même pour les dossiers thermocollés et à reglette. De plus la reliure thermocollée, si elle est manipulée sans précaution - dos brisé notamment -, risque

de se rompre par endroit et parfois les reglettes sont trop larges par rapport au nombre de photocopies qu'elles contiennent. Or en insérant ces dossiers au milieu des dossiers Aclé ils sont soumis à des pressions et à des frictions qui leur sont nocives. C'est pourquoi il est plus prudent de les retirer et de les regrouper en un même endroit, décongestionnant ainsi les rayonnages dévolus aux dossiers Aclé et chemises cartonnées. Enfin on ne peut pour l'instant déterminer qu'elle sera l'évolution de ces photocopies en raison de leur "jeunesse".

### *B. Les dossiers divers*

Les dossiers divers comprennent :

- 5 recueils anciens période 1880-1883
- 2 recueils anciens année 1906 et "Dussane"
- 2 recueils anciens "Dussane" entre 1930-1940
- 1 cahier sur l'exposition itinérante "La Comédie-Française" en 1974
- 1 recueil ancien "Comédie-Française in London 1879 English criticism"
- 1 carton de coupures non montées sur Rachel
- 1 cahier "La vie chez Molière" période 1964-1965
- 1 cahier "Théâtres extérieurs" période 1978-1987
- 1 recueil ancien de coupures anglaises pour la tournée de 1939 en Grande-Bretagne "Official visit of the Comédie-Française"
- 1 recueil ancien de coupures argentines pour la tournée de 1939 en Argentine
- 10 cahiers sur Escande pour environ la période 1913-1936
- dossiers Aclé formés de photocopies des dossiers de la Bibliothèque des Arts du spectacle (fonds Rondel) sur : Beaumarchais, Bérénice, Bretty, Clarétie, Mounet-Sully, l'exposition Bourdet<sup>22</sup>
- dossiers Aclé de photocopies diverses intitulé "Simul et singulis II" (3 vol.) sur la Comédie-Française entre 1797-1880

Tout d'abord certains de ces dossiers ne sont pas à leur place : celui sur l'exposition de 1974 devrait être avec les dossiers thématiques sur les expositions de la

---

<sup>22</sup> On trouve des dossiers similaires au milieu des dossiers personnels.

Comédie-Française ; il en est de même pour celui sur les théâtres extérieurs et la vie chez Molière (en fait, il correspond aux dossiers chronologiques) ; ceux qui rassemblent des coupures, étrangères ou françaises, au sujet des tournées, parmi les dossiers "Tournées".

Par ailleurs, les dossiers constitués à partir des photocopies des coupures des Arts du spectacle devraient être ventilés parmi les dossiers personnels et exposition ; mais est-il indispensable de conserver ces documents alors que les originaux le sont à l'Arsenal ? Il est préférable de signaler au lecteur qu'il existe des dossiers de coupures de presse aussi à l'Arsenal ?

Enfin, les recueils anciens ne peuvent être insérés actuellement parmi les dossiers Aclé en raison de leur petit format et de la fragilité de leur reliure. Cependant on peut suggérer de faire un renvoi au dossier "Dussane" et "Escande" et d'adopter pour les recueils chronologiques (périodes 1880-1883, 1906) la même solution que pour les dossiers chronologiques proprement dits (cf. supra).

Quant au carton de coupures de presse sur Rachel, il devient urgent de les monter car les papiers jaunissent et se déchirent aux pliures et de les insérer dans son dossier personnel.

### *C. Les coupures de presse hors dossiers de presse*

Si l'essentiel des articles de presse conservés à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française sont montés dans des dossiers, on trouve des coupures dans divers autres types de dossiers pour des raisons parfois assez obscures.

La bibliothèque possède une collection de feuillets anciens. Actuellement ces coupures sont conservées dans des chemises en papier kraft regroupés par cartons d'archives entreposés au dessus d'une armoire. Comme cette situation le laisse à supposer, ces coupures ne sont jamais consultées. De taille homogène, ils constituent des collections qui pourraient être reliées ensemble, opération qui permettrait par la suite de les traiter comme des imprimés, c'est-à-dire de les insérer parmi les rayonnages et de les cataloguer.

Des coupures ont été au fil du temps insérées dans les cartons iconographiques des acteurs. En effet la documentation sur un acteur à la bibliothèque est organisée en trois grands dossiers (en dehors des monographies) : le dossier d'archives

où figurent tous les documents d'archives - émanant du théâtre, produit ou reçu par l'acteur - ainsi que les courriers adressés à la bibliothèque à son sujet, les notices de ventes d'autographes et autres documents divers, le dossier de presse et le dossier iconographique. Ce dernier regroupe les estampes, photographies et autres reproductions, en dehors des photos de spectacle qui ont leurs propres dossiers. Or bien souvent des coupures extraites de périodiques illustrés ont été placées dans ces cartons. Il va sans dire qu'il n'y a aucun renvoi dans les dossiers de presse. De plus des articles sans iconographie se sont parfois glissés dans ces cartons. Or ces coupures ne sont pas montées, sont parfois repliées, attachées par des trombones ; certaines, plus grandes que les boîtes Cochar, s'effritent ou leur bords se déchirent. Elles risquent aussi de décharger leur acidité sur les estampes si ces dernières ne sont pas protégées. Il est urgent de les extraire soit pour les conditionner, soit pour les intercaler parmi les autres articles de presse.

De même on trouve des coupures dans les dossiers d'archives des sociétaires ou pensionnaires : pourquoi ? Il semble plus logique de les monter et de les insérer dans le dossier de presse correspondant. Enfin, à l'heure actuelle il n'existe pas réellement de réserve à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française : les manuscrits précieux sont dans un coffre de même que les objets de valeur, quelques ouvrages rares sont dans le bureau du conservateur. Cependant ce dernier envisage de développer une véritable réserve dont la consultation serait réglementée et soumise à autorisation préalable. Il serait envisageable d'y placer les recueils anciens de coupures de presse lorsqu'ils sont le témoignage d'une passion pour le théâtre, au même titre que les albums de photographies anciennes constitués par des amateurs les ayant cédés au théâtre par la suite.

Donc, d'une manière générale, les conditions de conservation des coupures sont assez bonnes pour la majorité d'entre elles, seuls les montages anciens risquent à terme de présenter des difficultés. En réalité le manque de place est leur principal ennemi car les dossiers Aclé sont trop serrés et compressent les chemises cartonnées. Cependant la tentative faite pour les séparer démontre que les dossiers extraits de la masse générale - les dossiers thématiques - sont partiellement oubliés, d'autant plus qu'ils recouvrent des thèmes moins fréquemment consultés. Enlever certains dossiers de personnes, même s'ils

sont peu consultés, pour aérer les autres, c'est les condamner à l'oubli et donc à la mort.

## 5. Critères de sélection des articles

Actuellement aucun critère de sélection *a priori* des articles n'a été mis par écrit. Les coupures proviennent soit de l'Argus de la presse, soit des périodiques envoyés par le Secrétariat général, que le conservateur feuillette régulièrement pour en extraire les coupures intéressantes. Depuis quelque temps, on élimine parfois certains articles mais cette démarche est rare et ne s'inscrit pas dans un plan pré-établi de, pour ainsi dire, "désherbage préventif".

### *A. Typologie des articles*

Afin de définir quels seraient ces critères, il est nécessaire d'établir une typologie des articles conservés actuellement à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française. Pour cela, j'ai pris trois dossiers de pièces récemment données : *La Vie parisienne*, *L'Echange* et *Les Fausses confidences*. On distingue six grands types d'articles suivant leur valeur informative<sup>23</sup> :

I : La dépêche A.F.P. : on la retrouve sous la forme soit de dépêche soit d'articles la recopiant, en général dans la presse quotidienne régionale.

II : L'annonce du spectacle (titre, auteur, metteur en scène, principaux interprètes, lieu et dates, conditions de locations et prix) sans aucun commentaire ni résumé de l'action : elles paraissent en général soit dans les hebdomadaires de type *Figaroscope*, soit dans la presse quotidienne sous la forme d'un entrefilet.

III : L'annonce du spectacle accompagnée de quelques lignes de commentaire ou de résumé : id. que les annonces sans commentaire et aussi dans la presse magazine et professionnelle sous forme d'entrefilet.

IV : Les articles sur la pièce comprenant un résumé de l'action, des critiques sur les acteurs, les décors, la mise en scène, etc. mais n'apportant pas d'éléments nouveaux par rapport aux autres coupures du même type en dehors de l'opinion de son auteur. Ce sont les plus nombreux.

V : Les articles plus approfondis, autour d'un entretien avec le metteur en

---

<sup>23</sup> Voir annexe 6

scène ou un acteur, d'une analyse de la pièce dans son temps, de la mise en scène, bref qui comportent une analyse plus complexe qu'une simple opinion. On les trouve essentiellement dans la presse quotidienne nationale (régionale dans le cas d'une pièce jouée en tournée), la presse magazine d'actualité (type *L'Express* ou *Le Nouvel observateur*) et dans la presse professionnelle théâtrale.

VI : Les articles dérivés de la pièce qui développent un élément proche comme par exemple un article sur l'oeuvre non-théâtrale du décorateur. Plus rares.

Cette typologie, établie à partir de dossiers finis, reflète les arrivages des coupures envoyées par l'Argus de la presse. En effet, après examen des envois sur une période de quinze jours, on constate que les articles sélectionnés sur le seul critère "Comédie-Française" recouvrent ces différents types auxquels il faut rajouter les coupures comportant ces deux mots mais n'ayant aucun rapport avec le théâtre<sup>24</sup>.

#### *B. Critères de sélection*

A partir de cette typologie, on peut définir trois critères de sélection : l'unicité du document, la pertinence avec la vocation de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française et la valeur informative des coupures en rapport avec les autres sources d'information disponibles à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.

Un premier critère de sélection s'impose à l'observateur : le critère d'unicité. Il regroupe d'une part les coupures qui sont conservées par erreur en plusieurs exemplaires au sein d'un même dossier et d'autre part les dépêches A.F.P. et les articles qui les reproduisent mot pour mot. Il est inutile de conserver ces copies qui n'apportent aucun élément nouveau, si ce n'est l'air de diffusion des informations au sujet de la Comédie-Française. Il suffit alors de conserver non l'article lui-même mais ses références. Ce critère s'applique à tous les types de dossiers.

La pertinence du contenu par rapport à la vocation de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française et à ses besoins forme un deuxième critère de sélection. Dans les dossiers personnels et de pièces, les annonces de spectacle sans commentaire n'ont aucune valeur informative pour aucun des publics de la bibliothèque car cette dernière peut leur fournir ces informations mieux et avec plus de détails. Il en est de même pour

---

<sup>24</sup> Voir annexe 6

les annonces avec résumé car il est plus que succinct et souvent inachevé.

Les articles de critique (type III et IV) sont à conserver, après examen attentif. En effet, on conservera avec intérêt les articles de fond et critiques “véritables” qui témoignent de la réception de la pièce. En revanche, les annonces commentées (type III ou IV) qui n’apportent aucun élément de sincérité dans leurs critiques et semblent interchangeables, bref, celles qui sont de circonstance, sont à éliminer tout en conservant les références. En effet, elles n’apportent aucune information utile plus tard mais témoignent simplement de l’air de diffusion de la pièce.

Il ne faut pas jeter les coupures de type V car elles apportent un regard neuf ou des éléments particuliers que le lecteur ne trouvera pas ailleurs. Enfin les articles “dérivés” peuvent être conservés comme complément d’information sur un détail du spectacle.

NB : beaucoup d’articles conservés dans les dossiers de coupure figurent aussi dans ceux de photocopies du Secrétariat. Il serait possible de faire un tri en éliminant les doublons afin d’obtenir une véritable complémentarité entre ces deux groupes de dossiers et non une simple juxtaposition. Ceci permettrait aussi un gain de place.

Un désherbage des dossiers thématiques est nécessaire afin de répondre de plus près aux besoins de la bibliothèque. Ces critères seront aussi à appliquer par la suite lors de la réception des nouvelles coupures. La première mission de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française est le service interne : sur bien des domaines, d’autres bibliothèques parisiennes peuvent fournir des informations beaucoup plus nombreuses, plus récentes et plus précises. La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française n’est pas non plus la mémoire du théâtre à Paris ou en France, mais celle de la Comédie-Française.

Cependant elle doit pouvoir aussi répondre aux demandes du théâtre au sujet de la politique culturelle, de l’actualité théâtrale et culturelle et sur des aspects divers du monde du arts du spectacle. C’est pourquoi il est nécessaire d’établir d’une part des dossiers temporaires dont la durée de vie serait liée à leur actualité et dont les coupures ne seraient pas montées, et d’autre part de ne conserver sur ces sujets divers que les articles les plus complets en adoptant un système de dossier tampon, où l’ensemble des articles

produits sur un sujet pendant le mois qui suit l'événement seraient temporairement conservés puis les meilleurs seraient alors choisis<sup>25</sup>.

De même le critère de valeur informative de la coupure peut aussi être appliqué pour les dossiers thématiques. Il est inutile de conserver toutes les "fiches signalétiques" parues dans les journaux de télévision et dans presse quotidienne à l'occasion de la diffusion d'une pièce filmée, à moins qu'elles n'apportent un commentaire neuf.

Il est aussi inutile de conserver la même annonce publicitaire parue dans plusieurs journaux à l'initiative de la Comédie-Française (par exemple le programme de la saison). Quant aux petits entrefilets au sujet d'un des produits de la boutique ne fournissant que des données commerciales (prix et adresse de la boutique de la Comédie-Française), ils n'apportent aucune donnée nouvelle par rapport au catalogue des produits de la boutique, si ce n'est montrer a posteriori l'utilisation de ces produits et leur mise en valeur par des décorateurs. Bref, il faut établir un parallélisme entre ces articles thématiques et ceux des trois premiers types des articles sur les pièces et baser l'élimination sur un critère de valeur de l'information au sein des autres ressources documentaires de la bibliothèque.

Quant aux dossiers personnels, hormis ceux des pièces, les critères d'unicité, de pertinence au sein du fonds de la bibliothèque et de la valeur informative sont toujours valables. En effet faut-il par exemple établir des dossiers pour des acteurs ou des metteurs en scène étrangers à la Comédie-Française, ou continuer d'alimenter celui d'un artiste intervenu ponctuellement, surtout les décorateurs ou les metteurs en scène ? Il semble qu'un dossier ponctuel sur sa participation réponde mieux à la vocation de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, quitte ensuite à renvoyer le lecteur désirant en savoir plus vers d'autres centres d'informations plus spécialisés ou à vocation d'exhaustivité (B.n.F. Département des Arts du spectacle).

Cependant afin de répondre aux besoins internes du théâtre, la Bibliothèque-Musée doit aussi pouvoir communiquer rapidement des informations sur des personnalités des Arts du spectacle. Il est nécessaire d'établir des critères de sélection de

---

<sup>25</sup> Voir en annexe 7

ces personnalités afin d'éviter un développement exponentiel de ces dossiers.

#### 6. Le circuit de constitution des dossiers

Actuellement quatre personnes interviennent dans la constitution des dossiers : le conservateur, la secrétaire, une des documentalistes et une assistante. Quatre étapes forment le circuit : la sélection, le montage, le tri et l'intercalation.

La Comédie-Française est abonnée à l'Argus de la presse qui lui fournit l'intégralité des coupures comportant ces termes dans la totalité de la presse. L'attachée de presse du théâtre les utilise pour réaliser ses revues de presse de pièces pour le Secrétariat général (photocopies). Elle renvoie ensuite l'enveloppe à la bibliothèque. Par ailleurs l'un des huissiers achète chaque jour les grands quotidiens nationaux (*Le Monde, Libération, Le Figaro*) en plusieurs exemplaires pour divers services du théâtre, qui sont par la suite portés à la bibliothèque. A partir de ces périodiques, l'attaché de presse complète éventuellement les dossiers des pièces et constitue des revues de presse pour l'Administrateur sur l'actualité théâtrale et culturelle, la politique du ministère. Régulièrement les revues par pièce sont transmises à la bibliothèque par le Secrétariat général.

La bibliothèque dispose donc de deux sources d'articles : les envois de l'Argus et les périodiques achetés par le théâtre. Le conservateur effectue le tri parmi les coupures de l'Argus en fonction du contenu et sélectionne les articles pertinents dans la presse quotidienne. Ensuite ces coupures sont transmises à la secrétaire qui les monte lorsqu'elle a le temps. Elle effectue alors un premier tri par titre de pièce et par nom propre. Les articles thématiques sont classés dans une chemise "divers". L'indexation des articles thématiques et l'intercalation des feuillets est confiée soit à l'une des documentalistes, soit à l'une des assistantes. Pour cela elles suivent la liste des sujets existants en tentant de trouver celui qui correspond le mieux.

L'organisation des dossiers et l'absence de cohérence dans le classement des articles du même type ou sur un même micro-sujet au sein d'un seul dossier illustre l'un des problèmes de ces dossiers : le manque de continuité. Il y a entre 20 et 25 articles sélectionnés chaque semaine (soit environ les deux tiers des coupures Argus) : il est inutile de confier cette tâche à un si grand nombre de personnes. Deux suffiraient, l'une

pour la sélection et l'indexation, l'autre pour le montage et l'intercalation.

## **B. Analyse des besoins**

Suite à cette présentation de la situation actuelle des recueils de presse, il est nécessaire afin de déterminer les solutions les plus adaptées, d'identifier les besoins liés à ces dossiers - quand sont-ils utilisés, par qui, pour répondre à quelles demandes - c'est-à-dire définir quelle est l'utilisation à l'heure actuelle qui est faite de ces dossiers.

### 1. Public extérieur

#### *A. Volume des consultations*

Pour cela les sources chiffrées sont pour ainsi dire inexistantes. En effet, lorsque les bibliothécaires effectuent une recherche pour un lecteur à distance, si la réponse envoyée est conservée par la bibliothèque, le cheminement parcouru par les bibliothécaires ne laisse aucune trace et donc il n'est pas possible de calculer combien de fois elles ont recours aux dossiers de presse pour répondre à une demande.

De même, en ce qui concerne les lecteurs sur place, jusqu'à septembre 1997, la bibliothèque conservait des traces des demandes formulées mais non des documents communiqués ni des recherches entreprises. Cependant, depuis la rentrée 1997, un nouveau système a été mis en place : jour après jour, les bibliothécaires assurant le service public notent sur un cahier les documents communiqués à chaque lecteur et précisent pour les lecteurs qui viennent plusieurs fois pour une même recherche, les documents à voir, assurant ainsi une continuité dans le service public. Si l'on observe ces documents pour ces cinq premières semaines (du 15-09 au 20-10), on constate qu'un tiers des lecteurs venus ont consulté un ou plusieurs dossiers. En effet sur 65 rendez-vous, en 22 occasions des dossiers ont été communiqués, preuve de l'importance de ce fonds dans la recherche documentaire à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.

#### *B. Nature des consultations*

L'examen du cahier des communications mis en parallèle avec le registre des signatures des lecteurs permet de déterminer le lien entre la question posée et le dossier

présenté. On constate d'une part que les recueils sont communiqués lorsque la demande concerne un acteur, un auteur ou une pièce, c'est-à-dire lorsque l'accès à l'information se fait par un nom propre. En deux occasions seulement les dossiers ont été fournis pour des recherches d'une autre nature : l'une portait sur les rapports entre cinéma et Comédie-Française, l'autre sur les tournées de Coquelin cadet. Dans ces deux cas, le lien entre l'énoncé de la question et l'intitulé des dossiers était aisé.

Il est bien plus difficile d'évaluer l'utilisation faite des dossiers de presse pour répondre aux demandes de lecteurs à distance (courrier, téléphone) pour les raisons énoncées plus haut. Cependant on constate aussi que le recours aux dossiers est plus fréquent lorsque la demande comprend un terme d'accès rapide tel un nom propre.

Donc les recueils de coupures de presse semblent être utilisées comme source d'information lorsque l'accès est facile. Mais quel est le niveau de précision de la recherche ? Deux cas de figure coexistent. En effet, d'une part, on constate - une fois encore il est impossible de chiffrer cette affirmation qui est le résultat de l'observation - que les dossiers sont communiqués aux lecteurs sur place immédiatement lorsqu'ils commencent leur recherche. Ainsi le lecteur est occupé pendant que les bibliothécaires approfondissent la quête d'information dans d'autres sources documentaires. Cette attitude est automatique pour les dossiers ayant un accès par nom propre mais non pour les sujets thématiques. D'autre part, lorsque les autres ressources documentaires de la bibliothèque semblent ne pas être à même de répondre à une demande, les recueils sont consultés afin d'y trouver éventuellement la réponse. Dans ce cas la recherche dans les recueils demande plus de temps car bien souvent elle requiert la lecture des articles afin d'y trouver l'information souhaitée.

De ces observations il ressort que les dossiers par nom propre (acteur, collaborateur, auteur suivi d'un titre) sont bien plus exploités que ceux thématiques qui semblent n'avoir qu'une valeur d'archives. Cependant si cette remarque est vraie en partie, il faut toutefois la nuancer. En effet, la plupart des demandes adressées à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française sont axées sur un comédien-français, une pièce du répertoire ou un auteur joué et rares sont les demandes intégralement détachées d'un nom propre. Sur ce plan, le système actuel de classement est assez performant

puisqu'il permet un accès direct aux dossiers principaux par noms propres. Néanmoins l'accès aux dossiers secondaires, tels les dossiers des pièces jouées par tel acteur objet de la recherche, est déjà moins aisé en raison de l'absence de renvoi, bien que dans ce cas précis la bibliothèque possède d'autres ressources permettant de connaître l'ensemble des pièces jouées par cet acteur et donc de "remonter" jusqu'aux dossiers de pièces.

Cependant, ceci ne signifie pas que l'existence d'un accès plus performant aux informations contenues dans les dossiers thématiques ne permettrait pas d'améliorer les recherches par nom ou de compléter d'autres sources de la bibliothèque actuellement utilisées exclusivement pour répondre à certaines questions. Mais compte tenu de la nature des principales demandes adressées à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, il faut estimer jusqu'à quel point l'investissement que représente cette amélioration des points d'accès est rentable compte tenu de la nature et du nombre des demandes.

Les dossiers par titre seul (cahiers), chronologiques et les dossiers divers anciens ne sont presque jamais utilisés, malgré leur proximité géographique des dossiers par nom propre, car leur contenu est mal connu. C'est pourquoi il est essentiel de créer un lien entre ces deux entités afin de sortir les premiers de leur abandon qui équivaut à une mort lente<sup>26</sup>.

### *C. Mode de consultation et de reproduction*

Actuellement les lecteurs sur place consultent les coupures originales montées sur feuillet (cf. supra). Cette présentation permet un feuilletage rapide du dossier, très pratique lorsque l'on souhaite trouver une information précise ou se faire une idée du contenu du dossier. Les coupures anciennes souvent jaunies sont aussi plus lisibles ainsi que reproduites sur un support de substitution.

La photocopie des articles par les lecteurs est autorisée. Elle est effectuée par la secrétaire après accord de la bibliothécaire chargée du service public. Ce service est assez fréquemment employé par les lecteurs sur place mais l'envoi de photocopies de coupures est plus rare. Quelque soit le devenir des dossiers il faut maintenir ce service de reproduction à la fois rapide et peu coûteux, en comparaison avec un microfilmage par

---

<sup>26</sup> Voir annexe 5

exemple.

## 2. Public interne : le rôle de centre de documentation du théâtre

La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française est avant tout la bibliothèque du théâtre et donc elle doit répondre aussi aux besoins qui sont les siens. Selon Dominique Racle, attaché de presse de la Comédie-Française, en ce qui concerne les dossiers de presse, la bibliothèque doit pouvoir lui fournir à tout moment et rapidement des articles intéressants soit sur un spectacle, soit sur un acteur. Par articles intéressants, elle entend ceux qui comprennent par exemple une interview de tel comédien. En effet elle reçoit les demandes de journalistes qui vont recevoir tel personnalité du théâtre ayant fait un passage ou travaillant encore à la Comédie-Française et souhaitent disposer d'information pour préparer leur entretien. Ils adressent alors leur demande à D. Racle qui, si elle ne dispose pas des informations suffisantes dans ses propres dossiers, répercute la demande auprès de la bibliothèque. Or, comme nous l'avons vu, les documents sont classés prioritairement à la pièce. C'est pourquoi toute recherche sur un acteur dans les dossiers de presse, si l'on souhaite retrouver les entretiens accordés par ce dernier au sujet de la pièce qu'il a joué, doit impérativement remonter vers les dossiers par pièce, démarche longue à l'heure actuelle.

Si D. Racle est partisane d'une reproduction systématique des coupures importantes dans les recueils par acteurs, cette solution, quoique permettant un accès rapide aux articles, présente l'inconvénient d'augmenter le problème de place. C'est pourquoi il semble plus judicieux d'envisager un rappel dans les dossiers d'acteur. Il pourrait prendre deux formes : soit une liste des pièces jouées, soit une liste des pièces jouées avec pour chacune les références des articles les plus pertinents. Bien entendu, une mise à jour régulière, par exemple lors de chaque saison, est nécessaire. La deuxième option, quoique plus longue, permettrait un accès direct aux articles pertinents, sans avoir à feuilleter l'intégralité du dossier de pièces à la recherche d'un éventuel article de fonds.

La bibliothèque joue aussi un rôle de centre de documentation pour le théâtre, de "mini-Arts du spectacle", selon l'expression d'Odile Faliu. En effet, elle doit pouvoir répondre aux demandes de l'Administrateur comme à celles des collaborateurs des spectacles en quête d'information sur le monde théâtral en général, sur tel metteur en

scène renommé, sur la politique culturelle en général. C'est ce besoin qui est à l'origine des dossiers thématiques hors Comédie-Française, sur le théâtre, la Culture, l'opéra ou diverses institutions culturelles, des recueils de coupures sur des peintres ou des auteurs hors répertoire, sur les monuments de Paris ou sur le régime des retraites. Pour répondre à ce besoin, il est indispensable d'affiner la recherche par sujet, soit en précisant les intitulés des dossiers soit en créant un fichier informatique.

Enfin on trouve parmi les dossiers thématiques actuels des coupures qui semblent étrangères à ces deux besoins, comme par exemple le dossier "Christophe Colomb". En réalité, elles sont le témoignage d'un besoin passager soit de la bibliothèque soit du théâtre. Dans ce cas, il serait possible de créer des dossiers éphémères, dont la durée de vie serait limitée à quelques mois et qui seraient détruits dès que leur intérêt serait passé.

## **C. Axes de réflexion**

### 1. Mauvais accès à l'information des dossiers thématiques et dossiers anciens

L'analyse de la consultation a montré que les dossiers thématiques étaient peu employés. Si leur existence n'est pas à remettre en cause globalement - car tous les articles au sujet de la Comédie-Française ne peuvent être classés exclusivement à un nom propre -, il est souhaitable d'améliorer l'accès aux informations qu'ils contiennent car il semblerait que leur inexploitation provienne en partie du fait que l'on ne sait pas vraiment ce qu'ils contiennent et du fait qu'ils soient conservés à l'entresol alors que les autres recueils sont au rez-de-chaussée.

Cependant il faut prendre en compte dans le choix d'une solution le fait qu'ils ne représentent pas l'essentiel des consultations et ne semblent pas devoir le devenir compte tenu de la nature des demandes adressées à la bibliothèque. L'amélioration des accès devra leur permettre de compléter les dossiers par nom propre et de satisfaire les quelques demandes "transversales". Les solutions informatiques semblent les plus à même à répondre à ce type de difficulté.

## 2. Manque d'homogénéité dans les dossiers par nom propre

L'analyse de la situation actuelle a signalé que l'accès aux informations des dossiers d'acteur, auteur et titre de pièce est assez performant hormis la question des renvois entre les dossiers acteurs et ceux des pièces. Néanmoins les vedettes des dossiers ne présentent aucune homogénéité.

## 3. Problème de place

L'un des problèmes les plus importants de la bibliothèque est un manque cruel de place. Or les collections de coupures de presse occupent un nombre assez important de rayonnage et sont par définition amenées à s'accroître. L'adoption d'un support de substitution permettrait un gain de place et aussi une meilleure conservation. Le choix de ce support est à considérer ici aussi en fonction de la demande.

## **II. Hypothèses de solutions**

Cette analyse de la situation actuelle fait ressortir les deux principaux problèmes des dossiers de presse constitués par la Bibliothèque-Musée : l'accès à l'information et le manque de place. Cependant la situation n'est pas catastrophique et le service au public est assuré convenablement. Néanmoins quelques modifications permettraient d'améliorer cette fonction de la bibliothèque. Diverses solutions sont envisageables qui dépendent de plusieurs paramètres : les investissements en matériel, en temps et en personnel mis en parallèle avec les modes de consultation majoritaires, la volonté de changer un système qui, s'il a fait ses preuves et peut tout à fait continuer en l'état, peut être optimisé, l'attitude envers l'informatique et les nouveaux supports.

Trois hypothèses sont présentées. La première est centrée sur le maintien du système papier avec ses avantages et inconvénients, la deuxième propose le passage à l'informatique par la création d'un fichier permettant un accès plus performant aux informations contenues dans les dossiers, et la troisième hypothèse poursuit dans ce sens en abandonnant la conservation papier en faveur de supports de substitution (numérisation et microformes).

## **A. Première hypothèse : maintien du système papier**

### 1. Contraintes

Il est possible d'envisager de ne pas introduire l'informatique dans la gestion des dossiers de presse. Ce choix implique le maintien de la conservation sous forme papier et l'accès à l'information toujours à travers le classement physique des coupures. Les efforts doivent donc porter sur une optimisation de ce classement, en homogénéisant les intitulés des dossiers et en adoptant des listes d'autorité régissant l'élaboration des vedettes des dossiers.

Pour les dossiers par accès noms propres, on adoptera une liste d'autorité enrichie régulièrement et établie à partir des usuels de la bibliothèque.

Voir annexe 8 : liste d'autorité de personnes.

Pour les dossiers thématiques, il faut prévoir une refonte complète des dossiers en suivant une liste des vedettes établie à partir de la liste d'autorité de matières. Ceci permettra un accès plus précis qu'avec le système actuel, et homogène.

Voir annexe 9 : liste d'autorité de matières  
et annexe 10 : guide des vedettes matières  
pour les dossiers actuels

### 2. Avantages

#### **\* Coût faible en *matériel* :**

1. Lors de la rétroconversion, il faut prévoir de changer toutes les étiquettes des dossiers, soit environ 1400 dossiers Aclé et 200 chemises jaunes (nombres de dossiers actuellement). Les dossiers actuels et les feuillets sont conservés.

2. Le coût quotidien ne change pas puisque le support reste le même.

#### **\* Indexation facile :**

1. Pour la rétroconversion, une liste des vedettes nécessaires à l'heure actuelle est établie et la *liste d'autorité* fournit les explications indiquant dans quel dossier mettre quels types d'articles ainsi que le nom de l'ancien dossier.

2. Au quotidien, l'indexation des coupures ne sera pas plus longue qu'à l'heure

actuelle, une fois assimilés la liste d'autorité et son fonctionnement.

\* Accès à l'information dans les dossiers par nom propre de bonne qualité : ***l'homogénéisation*** des vedettes et l'indication dans les vedettes des dates et fonction de la personne facilitent la recherche. On peut créer des renvois entre les dossiers d'acteur et ceux des pièces en insérant dans chaque dossier une liste des pièces dans lesquelles il a joué.

Estimation de l'insertion des listes de pièces :

- frappe des listes (350) ou de l'avertissement
- insertion dans le dossier : 1 min par dossier, 350 dossiers d'acteurs (et non volumes), soit environ 6 h.

\* ***Conversion rétrospective*** aisée : son coût en matériel est faible ; elle ne réclame de gros travaux de manutention que pour les dossiers thématiques qui représentent un sixième des volumes car les dossiers par nom propre ne requièrent qu'un changement d'étiquette sans manipulation des feuillets et un reclassement par ordre alphabétique des dossiers par nom propre.

Estimation du temps nécessaire au reconditionnement des dossiers par nom propre :

- frappe et impression des étiquettes
- pose des étiquettes : 1 min. par volume, environ 1300 volumes et chemises jaunes, soit environ 22 h.
- reclassement des dossiers en fusionnant les dossiers d'acteurs, de collaborateurs et d'administrateurs en un seul endroit : difficile à estimer en temps.

Estimation du temps nécessaire à la réorganisation des dossiers thématiques :

- frappe et impression des étiquettes
- redistribution des feuillets au sein des nouveaux dossiers : difficile à chiffrer car certains dossiers anciens recourent certains nouveaux dossiers.
- pose des étiquettes et remontage des dossiers Aclé : 4 minutes par nouveau dossier, environ 213 nouveaux dossiers (vedettes proposées), soit environ 14 h 30.

\* Création d'un répertoire commun aux dossiers chronologiques, par titre seul et

divers : ce répertoire permet de créer un lien entre les dossiers de pièce et ces recueils abandonnés. Si la solution la meilleure serait de les dépouiller intégralement et d'établir des renvois non seulement aux titres de pièces mais aussi aux acteurs et collaborateurs, elle représente un travail démesuré par rapport au résultat. Cependant comme l'essentiel des demandes adressées à la bibliothèque sont plus ou moins liées à un titre, un tableau indiquant titre par titre les volumes où il y a des coupures le concernant semble un compromis réalisable et utile.

Voir annexe 5 : Modèle de répertoire commun aux dossiers chronologiques, par titre seul et divers

Estimation de réalisation de ce répertoire : il est difficile de donner un chiffre ; mais c'est une tâche qui peut être confiée à quelqu'un de passage (stagiaire ou remplaçant) car elle forme un tout et ne devrait pas réclamer plus d'une semaine de travail à plein temps.

### 3. Inconvénients

En conservant un accès à l'information uniquement à travers le classement des documents, le silence lors d'une recherche thématique reste néanmoins important, malgré l'adoption d'une liste d'autorité de matières et une plus grande précision dans le choix des vedettes. En effet la recherche reste tributaire du classement physique et de l'absence de renvoi entre dossiers autre que le lien établi entre acteur et pièce.

## **B. Deuxième hypothèse : adoption d'une base de données documentaires informatisée**

### 1. Contraintes

Cette hypothèse adopte l'informatique uniquement comme solution au problème d'accès à l'information, pas à celui de place.

NB : on pourrait aussi envisager un fichier des coupures de presse sous forme papier, mais c'est un peu dommage compte tenu que la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française prépare un changement de logiciel documentaire et la mise en place d'un catalogue informatisé des imprimés.

\* L'adoption d'une base de données documentaires implique une indexation plus précise des documents. Cependant la solution informatique permet d'abandonner les

règles de structuration des vedettes indispensables dans un fichier papier car la recherche s'effectue par mot-clef, ou recherche uniterme, qui sont combinables lors de l'interrogation. En revanche il est nécessaire d'établir une liste des mots clés autorisés, c'est à dire un *thesaurus*, afin d'homogénéiser l'indexation des documents.

Pourquoi un thesaurus et non une liste de mots-clés, une liste de descripteurs libres ou une liste d'autorité ? L'indexation libre et automatique de tous les termes des champs, qui engendre une liste de mots-clés, présente deux inconvénients majeurs : d'une part, elle ne compense aucunement le vocabulaire souvent imagé employé par les journalistes pour leurs titres et d'autre part, elle ne distingue aucunement les synonymes, erreurs de frappe, etc. La liste de descripteurs libres présente les mêmes difficultés même si l'intervention humaine permet de combler les lacunes d'indexation liées au vocabulaire journalistique. Le thesaurus présente un avantage important sur la liste d'autorité, l'existence d'une hiérarchie et de liens sémantiques (descripteurs / non-descripteurs)<sup>27</sup> .

Voir annexe 11 : thesaurus pour l'indexation des dossiers de presse de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

\* A partir du moment où la recherche documentaire est détachée de la conservation matérielle des coupures, il faut établir un lien entre la fiche documentaire et le document, à travers une cote. Il existe deux possibilités : une cotation par ordre d'arrivée ou une cotation reflétant une *classification*.

- Cotation par ordre d'arrivée : on attribue aux dossiers rétrospectifs un numéro puis aux coupures, un numéro d'inventaire. Pour les nouvelles coupures, on continue avec les numéros d'inventaire. / Non

- Classification représentée par la cotation : on détermine une classification permettant "de représenter de façon synthétique le sujet d'un document et de regrouper les ouvrages sur les rayons par affinités de contenu"<sup>28</sup> . On préférera une classification monohiérarchique relayée par un codage artificiel, ou cote, numérique.

<sup>27</sup> Voir Van Slype (Georges), *Les Langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris, 1987

<sup>28</sup> Maniez (Jacques), *Les Langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris, 1987, p.21

La deuxième solution est préférable pour la gestion quotidienne des dossiers de presse. En effet elle permet d'effectuer une recherche d'urgence à partir de la classification si la base de données reste silencieuse pour une question donnée et de plus elle facilite le travail de manutention nécessaire à la communication des articles sélectionnés.

\* L'intérêt de l'adoption de la base de données documentaires réside en grande partie dans la conversion rétrospective des dossiers déjà existant, surtout ceux thématiques. En effet l'accès aux dossiers par noms propres est bon et serait optimisé par l'homogénéisation des vedettes. Il faut alors décider si la *rétroconversion* porte sur les dossiers ou sur les coupures. En effet dans ce dernier cas, il faut traiter chaque coupure ancienne de même que les nouvelles coupures et donc l'indexer grâce au thesaurus. Dans le premier cas, on peut prendre comme point de départ les dossiers thématiques réorganisés selon les vedettes fixées par la liste d'autorité de matières (première hypothèse), chaque vedette servant à indexer le dossier. La recherche informatisée pourra s'effectuer indépendamment sur les termes composant les vedettes de dossiers que sur les descripteurs de nouveaux articles, à condition que le vocabulaire du thesaurus et celui de la liste d'autorité soient les mêmes.

Cette solution implique donc :

1. Une homogénéisation des dossiers par nom propre par l'adoption d'une liste d'autorité de personnes (cf première hypothèse) auxquels on rajoutera la cote de dossier.
2. La réorganisation des coupures des dossiers thématiques selon une classification thématique et son indication sur le dossier par l'apposition d'une cote.
3. La mise en place d'une base de données documentaires dont la fiche comprendrait les champs suivants : titre de l'article, auteur de l'article, titre du périodique, date, descripteurs, cote, numéro de fiche. L'interrogation pourrait se faire par tous les champs.

Il faut prévoir un logiciel gérant des listes d'autorité pour les titres de périodiques et les noms d'auteurs, le thesaurus pour les descripteurs. Les deux premiers pourront s'enrichir au fur et à mesure après une procédure de vérification : si le titre ou

nom propre n'est pas dans la liste, alors l'indexeur pourra l'y intégrer en suivant un schéma prédéterminé (on peut envisager d'intégrer ce schéma dans la procédure à suivre pour la création d'un nouveau titre ou nom propre).

Pour les termes ne figurant pas dans le thesaurus, il faut aussi prévoir une procédure d'enrichissement mais sous contrôle afin que l'homogénéité du thesaurus et de sa structure soit maintenue. On peut par exemple verrouiller le thesaurus et n'autoriser qu'une seule personne, un "administrateur du thesaurus", à le modifier (système de mot de passe). Pour les indexeurs, un système de demande de nouveau descripteur serait nécessaire.

## 2. Avantage

Le principal avantage de cette solution est de permettre un accès optimal à l'information contenue dans les dossiers de presse thématiques, surtout si la rétroconversion traite les anciens dossiers coupure par coupure et non par dossier.

## 3. Inconvénients

\* Coût plus élevé en *matériel* : achat d'un logiciel documentaire gérant des listes d'autorité et des thesauri, de postes de travail pour les indexeurs et de postes de consultation pour le public. Cependant la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française est en cours de réinformatisation et il est prévu d'adopter un nouveau logiciel documentaire ainsi que d'acheter des postes de consultation des catalogues pour les lecteurs.

\* *Gestion quotidienne* des coupures *plus longue* qu'actuellement. En effet, si la gestion matérielle ne change pas, l'aspect intellectuel est plus long car il faudra indexer la coupure, en plus de lui attribuer une place dans les dossiers suivant la classification.

Estimation du temps nécessaire à l'indexation et attribution d'une cote d'une coupure : 5 min.<sup>29</sup>, environ 20 à 25 coupures reçues par semaine, soit entre 1h40 et 2h05 par semaine.

---

<sup>29</sup> Temps observé au Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon

Estimation du temps nécessaire au montage des coupures : identique au système actuel. Entre 5 à 10 min. par coupure, suivant ses dimensions, environ 20 à 25 coupures par semaine, soit entre 1h40-2h et 3h20- 4h par semaine.

\* *Conversion rétrospective* plus longue qu'avec la première hypothèse car il faudrait :

1. Réorganiser les coupures des anciens dossiers thématiques selon la classification nouvelle

Estimation du temps nécessaire :

- frappe des étiquettes : 1h

- redistribution des articles selon les nouvelles classes : difficile à mesurer car certains dossiers recoupent des classes.

- pose des étiquettes : 1 min par classe, soit environ 2 h

2. Intégrer les anciens dossiers dans la base documentaire : soit on décide de n'entrer que les intitulés de dossiers, soit coupure par coupure. La première solution permet d'exploiter les anciens dossiers thématiques assez rapidement, même si la recherche n'est pas aussi approfondie qu'avec une saisie par article.

Estimation du temps nécessaire à la saisie des anciens dossiers : 2 min. pour la saisie (seul les champs "descripteur" et éventuellement "date" sont remplis), 125 classes dans la classification (classes nécessaires pour l'instant), soit environ 4 h

Estimation du temps nécessaire à la saisie des anciennes coupures thématiques : 5 min. par coupure, environ 220 dossiers d'une soixantaine de coupures, soit environ 1100 h, soit 27 semaines et demi (40h par semaine)

X  
Com bien d'articles en moyenne par dossier

## **C. Troisième hypothèse : adoption d'une base de données documentaires et numérisation des coupures**

### 1. Contraintes

Cette solution est en fait le prolongement de la deuxième proposition. En effet au lieu de coupler chaque fiche documentaire avec un dossier ou une coupure papier par

l'intermédiaire d'une cote, on relie chaque fiche à un fichier image correspondant à la coupure numérisée à travers un numéro d'inventaire.

Cette solution implique :

- \* la mise en place d'une *base de données documentaires* (cf. supra deuxième hypothèse).

- \* la transformation du *circuit de conditionnement* des coupures par l'introduction de la numérisation.

L'introduction de la numérisation implique une complète transformation du circuit de conditionnement des coupures. La nouvelle chaîne pourrait être la suivante :

[sélection] : découpage -> scannerisation -> création de la fiche -> établissement du lien  
Il n'est pas nécessaire de photocopier les articles sélectionnés car les périodiques desquels ils proviennent ne sont pas conservés (pour les coupures hors Argus de la presse). Une fois scannées, elles seraient détruites.

Estimation du temps nécessaire au découpage et scannerisation : 5 min. par coupure, entre 20 et 25 coupures par semaine, soit entre 1h40 et 2h par semaine.

Estimation du temps nécessaire à la création de la fiche : cf supra

Estimation du temps nécessaire à l'établissement du lien : 1 min. par coupure, soit 20 à 25 min. par semaine.

- \* l'intégration d'une station de *numérisation* au réseau informatique de la bibliothèque (scanner, logiciel de gestion d'image couplé au logiciel documentaire, poste de consultation spécial, imprimante laser)

## 2. Avantages

Cette solution cumule l'avantage de la deuxième hypothèse - un accès performant à l'information - auquel il faut ajouter le gain de place que représente l'arrêt de l'accroissement des dossiers, voire le transfert sur un support de substitution des dossiers antérieurs à cette étape (microformes) et le stockage à la cave des originaux.

## 3. Inconvénients

- \* Coût élevé du *matériel* nécessaire : en effet en dehors du scanner, du logiciel de gestion des images, il faut aussi prévoir au moins deux postes munis d'écrans

spécialement adaptés à la consultation de coupures de presse numérisées (problème de qualité du rendu) ainsi qu'une imprimante laser pour les copies destinées aux lecteurs. Cette imprimante devra soit être placée à proximité du bibliothécaire qui encaissera le montant des tirages, soit fonctionner avec un système de carte ou de pièces (cette deuxième option semble un peu ambitieuse compte tenu du nombre actuel de lecteurs de la bibliothèque). Il faut aussi prévoir un système de filigrane qui apparaîtrait à l'impression en raison des problèmes liés aux droits d'auteur et de reproduction<sup>30</sup>.

\* Pas de gain de *temps* dans le circuit de conditionnement des coupures : le temps de collage a été remplacé par celui de scannerisation.

\* Gain de place : tout dépend de la *rétroconversion* et de son importance. Certes la numérisation des coupures à partir d'une date D permet de stopper l'accroissement des dossiers papier, mais pour réduire l'encombrement actuel des locaux, il faudrait prévoir de numériser rétrospectivement les coupures anciennes.

Estimation de numérisation des coupures des dossiers thématiques : 5 min par coupure (démontage et scannerisation), 220 dossiers d'environ une soixantaine de coupures, soit environ 1100 h ou 27 semaines et demi

Estimation de numérisation des dossiers par noms propres : 5 min. par coupure, environ 1300 dossiers, soit environ 6500 h ou 163 semaines

**NB** : il faut rajouter à ces chiffres le temps nécessaire à l'établissement des fiches de chaque coupure dans la base documentaire. Il est possible aussi de transférer les dossiers antérieurs au passage au numérique sur microfilm ou microfiche.

### III. Solution recommandée

#### **A. Présentation de la solution**

Suite à l'examen des besoins (cf supra, I), il apparaît que le système de dossiers de presse tel qu'il existe actuellement répond assez bien aux demandes de la majorité des lecteurs, sauf quelques cas. Cependant les recueils thématiques sont sous-exploités, voire inexploités. Des deux grands problèmes rencontrés - la place prise par les

<sup>30</sup> La BIFI a un filigrane "reproduction interdite" ainsi que l'impression automatique du copyright du périodique concerné (ex. c Figaro (Le) (Paris. 1854) )

recueils et l'accès aux informations - le deuxième me semble prioritaire. De plus le passage à un support de substitution est difficilement envisageable auparavant.

C'est pourquoi, compte tenu des investissements - temps, matériel, personnel - nécessaires à la mise en place d'un système entièrement informatisé et rétrospectif (seul l'adoption d'un support de substitution pour les collections déjà existantes désengorgerait les locaux de la bibliothèque) et des impératifs actuels de la bibliothèque, ce projet peut être mené en trois étapes qui peuvent relativement éloignées dans le temps : une première étape préalable à l'informatisation à réaliser dès maintenant, une deuxième étape de développement informatique et une troisième liée à la conservation et au stockage des collections antérieures à l'informatisation.

### 1. Première phase : la réorganisation du système actuel

#### *A. Le maintien du support papier*

Dans un premier temps, le support papier est donc maintenu car l'accès à l'information est prioritaire au problème de place. En effet, pour résoudre ce dernier problème, seul le recours à un support de substitution est envisageable. Or, les microformes ne peuvent être employées que pour des dossiers clos, en raison de l'impossibilité d'intercaler des prises de vue dans une bobine. Il reste alors la numérisation qui implique l'informatisation, objet des phases suivantes.

Cependant certaines modifications sont à intégrer afin de répondre au mieux aux demandes. Il ne faut pas les négliger dans l'optique du passage au support informatique et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord ces transformations permettront d'améliorer l'accès aux informations contenues dans ces coupures en les regroupant ou en créant quelques renvois, et ainsi de mieux répondre aux demandes, tant internes qu'externes. De plus elles visent pour le plupart à améliorer les conditions de conservation matérielle de ces documents.

\* Afin d'améliorer l'accès aux informations, **l'insertion** dans chaque dossier d'acteur d'une **liste des pièces** auxquelles il a participé permettra de compléter les recherches à son sujet, notamment celles effectuées à la demande de D. Racle, attachée de presse du théâtre. Cette liste sera mise à jour régulièrement et pourrait indiquer en plus

les articles intéressants concernant l'acteur figurant dans les dossiers de pièce (interview au sujet de la pièce par exemple). De même les dossiers communs "pensionnaires" et "sociétaires" où sont regroupés par ordre alphabétique les coupures au sujet de comédiens français n'ayant pas de dossiers personnels sont à mettre en valeur en intégrant des fantômes parmi les dossiers Aclé.

\* Il serait aussi nécessaire de **rassembler l'ensemble des coupures**, c'est-à-dire non seulement descendre les dossiers de l'entresol au rez-de-chaussée mais aussi extraire les coupures conservées dans les dossiers iconographiques et personnels. Après le reconditionnement des pièces du répertoire, il serait possible de regrouper tous les dossiers sur deux pans de murs. En attendant il serait utile d'afficher en bas une liste des sujets des nouveaux dossiers thématiques, afin d'en rappeler l'existence lors des recherches.

Quant aux coupures des dossiers iconographiques et personnels, il est indispensable de les extraire pour deux raisons. D'une part, lorsque une recherche dans les dossiers de presse est effectuée, on ne pense jamais à regarder dans ces dossiers, tout simplement parce qu'on ignore l'existence de ces coupures dont ce n'est pas la place logique. D'autre part, bien souvent ces coupures sont trop grandes par rapport aux boîtes cochard employées et donc sont abimées ou repliées. Cependant la nature de certaines de ces coupures justifie leur classement dans les dossiers iconographiques ; en effet les illustrations pleine page tirées des journaux illustrés peuvent être conservées dans ces dossiers. Cependant il est souhaitable qu'elles soient montées sur feuillet et conservées à plat dans des boîtes adaptées à leurs dimensions si elles sont plus grandes que les boîtes usuelles.

### *B. Traitement des dossiers de noms propres*

L'harmonisation des intitulés des dossiers de noms propres est une opération qui peut paraître n'être que de la manutention. Elle comprend d'une part le changement des étiquettes et d'autre part la fusion des dossiers acteurs, auteur-titres, collaborateurs et administrateurs, actuellement séparés physiquement. Cependant, elle permet un accès plus rapide aux dossiers, crée un nouveau mode d'accès - par type de personne -, sans

compter une approche visuelle homogène plus agréable. Cette opération n'est pas à négliger sous prétexte d'une éventuelle campagne de microfilmage à venir lors du passage à la numérisation pour les nouvelles coupures car elle ne représente pas un gros investissement comparé à l'amélioration de la qualité du travail qu'elle représente, ne serait-ce que pour quelques années.

### *C. L'adoption de vedettes matières élaborées suivant une liste d'autorité*

L'opération d'harmonisation menée pour les dossiers par noms propres et par titre est aussi à effectuer pour les recueils thématiques. Cependant, en dehors d'une homogénéisation visuelle des étiquettes, l'effort doit porter essentiellement sur l'intitulé des dossiers. Afin de permettre une recherche plus aisée, il faut établir une hiérarchie au sein des dossiers dont les sujets seront plus pointus. C'est pourquoi les nouvelles vedettes seront établies à partir d'une liste d'autorité de matières. Afin de faciliter la période de transition, il a été prévu un guide dans lequel sont déjà formées les vedettes correspondant aux sujets déjà existants, pour lesquelles il est indiqué quels types d'articles sont à classer derrière chaque vedette.

Ces nouvelles vedettes étant plus précises que les précédentes, on risque d'avoir des dossiers physiques trop minces pour employer des reliures Aclé. c'est pourquoi une classification permet de regrouper ces dossiers physiques selon un ordre hiérarchique.

Voir annexe 10 : guide des vedettes matières pour les dossiers actuels

### *D. Adoption d'une cotation des dossiers*

Parallèlement, il est nécessaire de mettre en place un système de cotation des volumes de dossiers de presse. En effet, il devient indispensable si la bibliothèque obtient un magasinier qui sera chargé de rechercher les volumes dans les rayonnages à partir d'un bulletin de demande rempli par le lecteur ou le bibliothécaire. De plus, lorsque la bibliothèque aura atteint la troisième phase, le résultat de toute recherche sur les dossiers de presse sera une liste de cotes de volumes, de même que pour une recherche sur les collections imprimées.

\* Pour les **dossiers thématiques**, la solution la plus adéquate semble être une classification de type hiérarchique avec un codage numérique (type Dewey) qui sera calqué sur la hiérarchie des vedettes matières employées. D'une certaine façon la vedette serait la traduction du codage numérique faisant office de cote. Elle serait précédée de la mention D.P. pour dossiers de presse.

Voir annexe 12 : classification

\* Pour les **dossiers par nom propres et par titre**, on peut suggérer le système suivant :

- les dossiers par nom d'acteur ou collaborateur (hors auteur) : D.P.-XXX

D.P. suivi des trois premières lettres du nom. Si le dossier est fractionné en plusieurs volumes, on rajoutera un numéro d'ordre, en chiffres romains par exemple. Dans le cas où plusieurs noms commenceraient par les mêmes lettres, l'intitulé du dossier permettrait de dissiper tout doute.

- les dossiers de pièce : D.P.-XXX-000

D.P. suivi des trois premières lettres du nom de l'auteur, suivi d'un numéro correspondant à une pièce, en réservant 000 pour le volume consacré à l'auteur et non à ces pièces. Une table des concordances serait établie pour faciliter la cotation des nouvelles coupures.

- les dossiers anciens (clos) : D.P.-n° d'inventaire

**N.B.** : les dossiers par titre seul sont déjà numérotés, de même que certains dossiers chronologiques. En revanche les dossiers divers ne portent ni cote ni numéro.

#### *E. Création d'un répertoire commun aux dossiers chronologiques, par titre seul et divers*

Afin de faciliter les recherches dans les dossiers chronologiques, par titre seul et divers, l'établissement d'un répertoire semble la solution, si ce n'est la meilleure, la plus adaptée à un système papier, la plus rapide à mettre en place et la plus à même de répondre au plus grand nombre de demandes.

Voir annexe 5 : modèle de répertoire commun

#### *F. Conséquence : la réorganisation de la chaîne de constitution*

La chaîne de constitution des dossiers est transformée par l'introduction de ces changements. En effet, dans le nouveau schéma, une première personne est chargée de la sélection des coupures parmi celles envoyées par l'Argus et les périodiques reçus du théâtre. Pour cela, elle s'appuie sur une liste de critères de sélections prédéfinis avec le conservateur ainsi déchargé de cette tâche et qui demeure bien entendu le recours en cas de doute. Cette même personne indique ensuite sur l'article sa vedette matière, soit choisie parmi celles déjà existantes, soit établie à partir de la liste d'autorité de matières. Pour les coupures dont seule l'étiquette est à conserver, elle le mentionne sur l'article, en apposant un symbole convenu. Elle transmet ensuite les coupures à une deuxième personne qui se chargera du montage et de l'intercalation des feuillets dans les dossiers.

Voir annexe 7 : guide des critères de sélection

Grâce à cette nouvelle chaîne, les coupures ne font plus d'aller-retour entre le conservateur, chargé de la sélection, la secrétaire chargée du montage et les indexeurs. Le conservateur est ainsi déchargé de la sélection ; la tâche de l'adjoint chargé des dossiers est aussi valorisée car il s'occupe de tout l'aspect intellectuel. De plus ce système, comme il n'y a pas d'aller-retour, permet à chaque chaînon de travailler à son rythme sans entraver celui des autres.

#### *G. Relier les feuillets*

Pour l'instant les feuillets anciens sont conservés dans des chemises en papier elles-mêmes placées dans des cartons. Cependant ils ne figurent pas dans le catalogue des imprimés et ne sont jamais consultés. Afin d'améliorer non seulement leur conservation mais aussi leur diffusion, il serait préférable de les faire relier afin qu'ils puissent par la suite intégrer les collections imprimées au même titre que tout ouvrage et apparaître dans le catalogue.

#### *H. Regrouper les dossiers du Secrétariat général*

Les dossiers de presse constitués par le Secrétariat général pour chaque pièce de la saison ~~sont~~ pour l'instant insérer parmi les dossiers par auteur et titre rassemblés par la bibliothèque. Or ils sont de format et de nature différentes : plus petits et plus fragiles

que des volumes Aclé. On pourrait donc les extraire de ces rayonnages pour les regrouper en les classant par auteur et titre. Leur existence étant assimilée par le personnel, il ne devrait pas les oublier, même sans les remplacer par des fantômes. Cette opération permettrait de décongestionner les rayonnages de volumes Aclé, au bénéfice des chemises jaunes cartonnées (dossiers minces) et d'améliorer les conditions de conservation de ces recueils thermocollés.

## 2. Deuxième phase : le passage à l'informatique

La deuxième phase de la transformation des dossiers de presse intègre l'informatique en adoptant la numérisation et par conséquent un fichier documentaire. Si la mise en oeuvre de cette étape peut attendre que le passage au catalogue informatisé, la création d'un site Internet et les changements consécutifs soient assimilés par le personnel, elle doit néanmoins être prévue lors de l'élaboration du cahier des charges du projet informatique non seulement pour des raisons techniques mais aussi budgétaires (la numérisation des dossiers est-elle intégrée au budget alloué pour la réinformatisation de la bibliothèque ou sera-t-elle l'objet d'un budget complémentaire lors de sa mise en oeuvre ?).

Nous avons vu que la bibliothèque connaissait de graves problèmes de place. Or l'adoption de la numérisation des coupures de presse permet de résoudre la question de l'accroissement continu de ces dossiers. De plus il permet par la suite de transférer sur un support de substitution les dossiers papiers antérieurs, gain de place important pour la bibliothèque. Cependant numériser les articles à partir d'une date D implique de créer dans le nouveau système informatique un fichier documentaire afin de permettre les recherches parmi ces coupures numérisées. Or faut-il opter pour la création de fiche de coupure, comme au service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon ou pour des fiches de dossiers virtuels, au sein desquels les coupures numérisés sont classées, comme au département des Arts du spectacle (prévisions) ?

### *A. Le choix de la numérisation*

La numérisation est le support de substitution le plus adapté aux dossiers de presse encore vivants comme ceux de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.

En effet, on peut envisager une campagne de microfilmage ou microfichage des dossiers mais cette solution, par définition, empêche l'intercalation des nouvelles coupures au sein du dossier et donc obligerait le bibliothécaire à une gymnastique non seulement intellectuelle mais aussi physique, consistant pour chaque dossier à fournir au lecteur le microfilm des premiers volumes puis les autres coupures conservées sous forme papier ou microfilmées par ordre d'arrivée, ce qui impliquerait de rechercher dans chaque bobine la prise de vue correspondante. De plus le lecteur perdrait le confort de lecture que procurent les dossiers papier - possibilité de feuilletage, pas de fatigue oculaire. Enfin ce mode de stockage entraînerait l'acquisition d'au moins deux lecteurs-reproducteurs (où les mettre ?), sans compter le coût de la reproduction et les délais de réalisation.

La numérisation apparaît donc comme le support de substitution le plus adapté. En effet, le matériel nécessaire n'est pas trop volumineux : un scanner à plat connecté à un PC et doté d'un écran ayant une bonne qualité de restitution. On peut envisager que ce poste de travail serve aussi à la consultation, car la gestion quotidienne des nouvelles coupures peut être effectuée lorsque la bibliothèque est fermée au public. Ainsi le bureau de la secrétaire - chargée de la numérisation des coupures - ne serait pas encombré par le scanner, la bibliothécaire chargée de la sélection et de l'indexation pourrait se connecter à la base documentaire via le réseau et travailler avec les coupures papier (si l'écran de son PC n'est pas spécialement adapté aux textes numérisés)<sup>31</sup>. Ce poste de numérisation serait disponible pour le public les après-midi : il aurait une bonne qualité de restitution des images, un écran de 17 pouces pour le confort de travail et il suffirait de verrouiller le scanner. De toute façon ce poste est à placer à proximité de la banque de prêt afin qu'il soit toujours sous la surveillance de la bibliothécaire chargée du service public.

**N.B. :** La solution optimale serait de prévoir plusieurs postes de consultation pour le public car bien souvent plusieurs lecteurs consultent simultanément des dossiers de presse. Cependant la bibliothèque se heurte ici non seulement à des problèmes financiers mais surtout de place.

Compte tenu de la taille de cet établissement, on peut envisager un réseau poste à poste, c'est à dire des postes reliés à un hub (Hub 8 port RJ45 à 837 FHT.) avec un poste défini comme serveur ayant pour mission de mettre à jour le catalogue (ce poste pourrait

---

<sup>31</sup> Système du service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon-Part-Dieu

être affecté à la personne effectuant cette tâche). Il faut prévoir d'installer des cartes Ethernet dans chaque poste du réseau (à partir de 250 F. pièce), des cables (certains sont déjà livrés avec les prises), une imprimante (Canon Laser LPB 1 790F.), un scanner à plat format A3 (Snapscan Agfa, environ 1 500 F. TTC), un logiciel de gestion électronique de documents et des micro-ordinateurs<sup>32</sup> .

En matière de capacité de disque, il faut prévoir une extension annuelle d'environ 10 Go sans compression à raison de 25 articles (20x25cm) numérisés chaque semaine, avec une résolution de 300 dpi en niveau de gris.

### *B. Création d'une base de données documentaires*

Afin de retrouver les articles numérisés, il est nécessaire de créer une base documentaire où ils seront indexés. Une base séparée du catalogue des imprimés en raison des champs différents nécessaires à la fiche-coupe de presse mais aussi à cause du thesaurus choisi pour leur indexation, conçu spécifiquement pour ce type de support et pour les collections de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française (il semble judicieux d'adopter pour l'indexation des imprimés le même système qu'au département des Arts du spectacle).

Cependant la nature des documents ici considérés, des articles de presse, engendre une question essentielle : faut-il des fiches de coupures ou des fiches de dossiers ? La réponse à cette question est dans l'examen des besoins de la bibliothèque en matière de recherche documentaire et est aussi fonction du volume à traiter.

La différence entre ces deux types de fiches réside dans la nature du lien établi avec l'image numérisée. En effet, si l'on considère que l'article numérisé est un document en soi au même titre qu'une photographie ou un livre, alors il doit posséder sa propre fiche de catalogage. Si au contraire on considère qu'il est un élément d'un dossier virtuel qui est le véritable document d'un point de vue bibliothéconomique, alors c'est ce document qui possède une fiche de catalogage. Faisons une comparaison. Lorsqu'il faut cataloguer un livre de recettes de cuisine, considère-t-on qu'il s'agit de plusieurs documents rassemblés dans une même reliure ou d'un seul et unique document subdivisé en autant de chapitres ?

---

<sup>32</sup> Prix donné à titre indicatif à partir de *Bull Express micro*, novembre-décembre 1997.

Si l'on choisit la fiche de coupure, chaque article numérisé n'a qu'une seule coupure et la fiche comprend, outre les zones décrivant le document (périodique, auteur, titre de l'article), un champ sujet qui permet les recherches thématiques. Dans le cas d'un article ayant plusieurs sujets, on lui attribue plusieurs mots sujets. Bref, l'article est traité exactement comme un livre. Si l'on opte pour la fiche de dossier, alors plusieurs articles numérisés sont reliés à la même fiche pour former ainsi ce recueil virtuel. La fiche de dossier comprend une zone de titre, de dates et une zone de sujet. Cependant si un article numérisé peut être classé dans plusieurs dossiers virtuels, il faut alors, pour pouvoir le retrouver, le lier à plusieurs fiches de dossiers, de même qu'on le photocopierait pour l'insérer dans plusieurs dossiers papier.

L'analyse des besoins de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française a montré qu'une recherche par titre du périodique ou auteur de l'article était inutile. Compte tenu du style journalistique, la recherche par mot du titre est insuffisante. C'est pourquoi ces trois champs sont inutiles dans la fiche, qu'elle soit de coupure ou de dossier. Il reste à savoir s'il vaut mieux remplir une zone sujet d'une fiche de coupure et n'avoir à créer qu'un seul lien entre image numérisée et fiche ou bien créer des liens multiples et n'avoir qu'une indexation sujet restreinte des dossiers (les dossiers thématiques n'ont pas besoin d'une zone sujet puisque leur intitulé indique le sujet traité ; cette zone n'est à employer que pour les dossiers de personne et de pièce).

Un autre facteur est à considérer : le volume des coupures à traiter. La bibliothèque, actuellement, conserve entre 20 et 25 coupures par semaine, en moyenne. Ce faible volume permet tout à fait d'envisager un système de fiches de coupures. Sur un plan de puissance du logiciel choisi, il faudrait prévoir une augmentation annuelle de 1 300 fiches nouvelles chaque année. A titre de comparaison, le service de la documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon, qui a adopté ce système, traite entre 60 et 80 coupures par jour, soit entre 420 et 560 coupures par semaine, soit un accroissement annuel d'environ 25 000 fiches. Le logiciel File Maker Pro peut gérer jusqu'à 30 000 fiches<sup>33</sup>. Ces quelques chiffres prouvent qu'il n'y a pas d'obstacle matériel à l'adoption du même système à la bibliothèque.

---

<sup>33</sup> Source : Thierry Boucher, *La numérisation des documents imprimés à la BNF*, sous la direction de Thierry Lafouge, mémoire DCB 1994, p. 14-15

Un dernier élément est à prendre en compte : l'élément de recherche privilégié dans les dossiers de presse. En effet à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française la grande majorité des recherches ont comme point de départ un nom propre (acteur ou auteur) ou un titre de pièce. Nous avons vu que, de ce point de vue, le système actuel fonctionne assez bien. C'est pourquoi une fiche de dossier semble ici suffisante. En revanche les coupures des dossiers thématiques correspondent souvent à plusieurs sujets.

A priori, il me semble que la solution adéquate serait un système mixte. Pour les dossiers par noms propres et par titre de pièce, des fiches de dossiers sont suffisantes, à condition de développer les accès dans la zone sujet.

Ex. : fiche du dossier "Occupe-toi d'Amélie"

Titre du dossier : Feydeau (Georges). Occupe-toi d'Amélie

Mots sujet : Planchon (Roger) ; Frigerio (Ezio) ; Dautun (Bérengère) ; Pralon (Alain) ; Viala (Florence) ; etc.

Dans la zone sujet, on introduit les noms propres autres que celui de l'auteur afin de pouvoir retrouver d'éventuels articles à leur sujet. Il est possible aussi de rajouter des mots-clés matière. La zone titre correspond au mode traditionnel de recherche.

Pour les dossiers de personne, la zone sujet permet de renvoyer aux dossiers de pièce les concernant.

Ex. fiche Samie (Céline)

Nom : Samie (Céline)

Mot sujet : Racine (Jean). Phèdre ; Molière. Le Médecin malgré lui ; Molière. Le médecin volant ; Molière. Le Malade imaginaire ; Lermontov (Mikhaïl). Le bal masqué ; Schéhadé (Georges). Monsieur Bob'le

Ainsi lorsqu'une recherche est effectuée sur Céline Samie dans toutes les zones, seront sélectionnées tant son dossier personnel que les dossiers des pièces dans lesquelles elle aura jouée. Afin d'éviter les renvois inutiles, par exemple renvoyer vers un dossier de pièce alors qu'il n'y a aucun article intéressant sur elle, on peut prévoir de remplir la zone sujet au fur et à mesure que des articles seront versés dans ce recueil virtuel.

Pour les articles thématiques, il est possible soit de les relier aux fiches des dossiers virtuels créés (chaque dossier correspond à une vedette et une seule, comme pour un dossier papier), soit de le relier à sa propre fiche en l'indexant grâce à un système

de mots-clés. Sur le plan de la recherche, les deux solutions sont similaires car la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française n'a pas besoin de pouvoir effectuer de recherche par titre de périodique ou journaliste. Dans les deux cas, l'interrogation peut se faire par mots-clés combinés librement. Le choix repose sur l'alternative entre développer les liens image numérisée-fiches et indexer plus précisément. Personnellement, compte tenu du nombre peu important de coupures à traiter, j'opterai pour des fiches par articles comportant autant de mots-clés nécessaires car cette démarche me semble plus aisée.

### *C. Conséquence : la transformation de la chaîne de constitution des dossiers*

A travers cette seconde étape, la chaîne de constitution des dossiers est de nouveau modifiée. Il me semble peu pratique de séparer l'opération de numérisation de celle de création de la fiche ou de lien avec une fiche existante car ceci impliquerait des aller-retours entre les deux personnes, des saisies rectificatives. En effet, supposons que les deux personnes soient maintenues, il faudrait que l'une fasse la sélection et indique par écrit l'intégralité des mots sujets à saisir et que la deuxième scanne la coupure et ensuite tape la liste fournie par la première. Ou bien la première sélectionne, passe à la seconde qui scanne en ne remplissant que la zone nom propre ou titre avant que la première n'indexe. Cette deuxième hypothèse, en dehors des confusions possibles, rendrait complètement dépendantes les deux personnes l'une de l'autre, comme dans le système actuel. Il semble plus judicieux de confier l'intégralité de la tâche à une seule personne, d'autant plus que le volume d'articles est peu important et ne requiert pas une fragmentation du travail.

## 3. Troisième phase : la conversion rétrospective des dossiers papier

### *A. Intégration des dossiers papier dans la base de données*

Dans un troisième temps, la bibliothèque doit entâmer la conversion rétrospective des dossiers antérieurs à la date D de mise en place de la nouvelle chaîne de constitution des dossiers numérisés. On adoptera le même système que pour les nouvelles coupures, à savoir des fiches de dossiers pour les acteurs, auteurs et pièces et soit des fiches de coupure soit des fiches de dossiers pour les thèmes suivant ce qui aura été décidé.

Les fiches de dossiers d'acteurs seront identiques à celles des recueils virtuels créés après D mais elles comporteront en plus la cote du dossier. Ainsi lorsqu'un lecteur effectuera une recherche sur un acteur à cheval sur les deux époques il obtiendra une réponse double : la fiche du dossier virtuel comprenant les articles postérieurs à D et celle du dossier papier indiquant la cote à demander. Il en sera de même pour les dossiers d'auteurs et collaborateurs du spectacle.

Les anciens dossiers thématiques papier, réorganisés lors de la première phase, obtiendront soit des fiches de coupures soit des fiches de dossiers. Dans le premier cas, le lecteur obtiendra la cote du dossier dans lequel il lui faudra chercher (il sera alors nécessaire de numéroter les articles au sein du dossier pour faciliter la recherche). Dans le second, il obtiendra deux fiches en réponse à sa demande, celle du dossier virtuel et celle du dossier papier, de même que pour les dossiers d'acteur ou de pièce.

Deux calendriers sont possibles suivant que l'on réponde au besoin existant ou à une volonté d'amélioration de l'accès. Dans le premier cas, seront traités en premier les dossiers de pièces puis ceux d'acteurs et collaborateurs et enfin ceux thématiques. En effet, l'essentiel des demandes adressées à la bibliothèque, tant en interne qu'en externe, ont comme point de départ un nom propre ou un titre. Dans le deuxième cas, les recueils thématiques sont intégrés en premier afin de compléter efficacement les recherches transversales qui sont déjà menées parmi les articles postérieurs à D.

#### *B. Transfert sur un support de substitution des coupures*

L'adoption de la numérisation à partir d'un date D a donc clôturé, matériellement tout du moins, l'ensemble des dossiers. N'oublions pas que l'un des plus importants problèmes de la bibliothèque est le manque de place. Il est donc temps de transférer ces dossiers sur un support moins encombrant.

Comme les nouveaux articles sont numérisés, la première idée est de faire de même avec les anciennes coupures. Cependant cette solution n'est pas envisageable car c'est une entreprise démesurée compte tenu du nombre de coupures anciennes à traiter : environ 1 500 dossiers d'une soixantaine de feuillets en moyenne, soit près de 90 000 coupures, sans compter les dossiers "spéciaux" (cahiers, recueils particuliers). Leur

scannerisation seule représenterait, à raison de 2 min par feuillet, 500 heures ou 12 semaines et demi à temps plein<sup>34</sup>. De plus les coupures antérieures aux années 1950 sont souvent jaunies.

En revanche plus rien ne s'oppose au microfilmage ou microfichage des dossiers. En effet, comme ils sont clos, le problème de l'intercalation disparaît. De plus la bibliothèque a déjà une collection de microfilms et dispose d'un lecteur-reproducteur (l'achat d'au moins un autre appareil s'avère nécessaire en raison de la fréquence de consultation de ces dossiers par les lecteurs extérieurs). Si le problème de l'encombrement produit demeure, il ne faut pas oublier que si la bibliothèque souhaite mettre à la disposition de ces lecteurs des postes de consultation du nouveau catalogue informatique, la création d'une salle de lecture plus grande devient urgente (six tables d'écolier de 50 cm disposées en L dans le sas entre l'entrée, l'escalier et les bureaux pour l'instant).

### *C. Stockage de sauvegarde des dossiers anciens*

Une fois microfilmés, il est possible de conserver ces dossiers à la cave dans des boîtes de conservation. Si cette démarche n'est pas obligatoire pour les dossiers constitués par la bibliothèque, elle est en revanche primordiale pour les dossiers cédés par des tiers car ils sont le témoignage d'une passion pour le théâtre et la Comédie-Française. Par ailleurs pour le microfilmage de ces derniers, il serait préférable de confier cette opération à une entreprise spécialisée dans les documents fragiles afin que les recueils ne souffrent pas trop de cette manipulation souvent traumatisante.

La conservation des dossiers constitués par la bibliothèque est à considérer pour deux raisons. D'une part c'est une garantie contre toute destruction ou dommage accidentel subi par le microfilm. D'autre part c'est aussi une trace de l'histoire de la bibliothèque et des documents qu'elle produisait.

## **B. Estimation des moyens nécessaires**

### 1. Première phase : la réorganisation du système actuel

#### *A. Insérer des listes de rôles dans les dossiers d'acteurs*

---

<sup>34</sup> Bien entendu il est toujours possible de recourir à une entreprise privée spécialisée.

\* Volume : environ 350 dossiers (450 si on rajoute tous les collaborateurs) parfois en plusieurs volumes.

\* Opérations : - obtenir du Secrétariat général les listes de rôles mises à jour (disquettes)

- imprimer les listes

- insérer dans les dossiers

\* Estimation temps : - impression (3 feuilles à la minute) : 2 h.

- insertion : 2 min. par dossier, soit environ 12 h.

Total : environ 14 h.

\* Personnel requis : une personne, sans qualification particulière

\* Coût : impression des listes de rôles

### *B. Regrouper les dossiers*

#### a. Rassembler tous les dossiers

\* Volume : 220 dossiers de l'entresol à descendre au rez-de-chaussée (nombre de dossiers actuels, à estimer après réorganisation).

\* Estimation temps : difficile à estimer car il dépend du reconditionnement des collections du rez-de-chaussée, des propositions de l'ergonome (projet en cours).

\* Personnel requis : aucune qualification spéciale

#### b. Fusionner les dossiers acteurs, collaborateurs, administrateurs

\* Volume : environ 900 volumes

\* Opération : déplacer les volumes pour les reclasser alphabétiquement en un seul ensemble.

\* Estimation de temps : on ne peut vraiment chiffrer ce travail de manutention, environ une journée.

\* Personnel : pas de qualification spéciale requise

#### c. Regrouper les dossiers du Secrétariat général

\* Volume : environ 200 volumes

\* Opérations : extraire les volumes des rayonnages des dossiers Aclé et les regrouper par ordre alphabétique d'auteur et de titre.

- \* Personnel : pas de qualification spéciale requise

*C. Retraiter les coupures des dossiers personnels et iconographiques*

\* Volume : il y a 81 cartons de dossiers iconographiques d'acteurs, 136 cartons de dossiers de sociétaires et 176 cartons de dossiers de pensionnaires.

\* Opération : - inspecter tous les cartons pour extraire les coupures dans les dossiers concernés

- monter les coupures extraites

- intercaler les coupures montées dans les dossiers de presse

\* Estimation temps : il est difficile de donner une estimation compte tenu que le chiffre exact de dossiers comportant des coupures est inconnu. Cependant il semblerait que ce ne soit pas le cas le plus fréquent.

\* Personnel requis : aucune qualification spéciale requise, les nouvelles coupures étant à classer dans un dossier par nom propre

\* Coût : matériel pour le montage des coupures

*D. Harmonisation des dossiers par noms propres*

\* Volume à traiter : environ 1 300 volumes (Aclé et chemises jaunes), soit environ 850 dossiers de noms propres, sans compter les sous-dossiers de titres au sein d'un nom propre.

\* Opérations : - frappe et impression des étiquettes de volumes

- pose des étiquettes sur les volumes, sans démontage des volumes

\* Estimation temps : - frappe : 1 min. par volume, soit environ 22 h

- pose : 1 min. par volume, soit environ 22 h

Total : 44 h

\* Personnel requis : connaissances en bibliothéconomie non requises (un éventuel magasinier, ou plus probablement un vacataire, etc.)

\* Coût : prix des étiquettes

*E. Réorganisation des dossiers thématiques : redistribution des coupures selon nouveaux dossiers et pose des nouvelles étiquettes*

\* Volume : environ 220 volumes, une soixantaine de feuillets chacun

\* Opérations : - démontage des volumes Aclé

- redistribution des coupures selon les nouvelles vedettes

- remontage des dossiers

- frappe et impression des étiquettes

- reproduction de la liste des thèmes à placer à côté des dossiers du rez-de-chaussée en attendant le déménagement

- pose des étiquettes sur les dossiers

\* Estimation temps : - démontage : 1 min par volume, soit environ 3 h 40

- redistribution : 2 min par coupure, soit 440 h ou 11 semaines

- remontage en dossiers : 1 min par volume, soit entre 2 et 3 h

- frappe des étiquettes : 2 h

- pose : 1 min par volume, soit entre 2 et 3 h

Total : 11 à 12 semaines à temps plein d'une personne

\* Personnel requis : connaissances en bibliothéconomie non requises (un éventuel magasinier, ou plus probablement un vacataire, etc.) : pour la redistribution des coupures, il suffit de quelqu'un pouvant suivre le guide de vedettes proposé en l'assimilant en même temps

\* Coût : prix des étiquettes

*et personnel*

*F. Pose des étiquettes de cote*

\* Volume : environ 1 500 volumes

\* Opérations : - frappe et impression des étiquettes de cote

- pose des étiquettes sur les dossiers

\* Estimation temps : - frappe des cotes : 5 h

- pose : 1 min par volume, soit 25 h

Total : 30 h.

\* Personnel requis : pas de connaissances spéciales requises

\* Coût : prix des étiquettes

## 2. Deuxième phase : le passage à l'informatique

### *A. Conception de la base de données*

**NB** : la création de la base de données en elle-même n'est pas chiffrée ici car elle s'insère dans le projet informatique mené par la bibliothèque. Il est souhaitable que le bibliothécaire qui sera chargé de la gestion quotidienne de la base de données de coupures de presse puisse s'entretenir avec la chargé du projet informatique afin que les contraintes liées à ce type de document et de base soient prises en compte lors de la rédaction du cahier des charges informatique (gestion de liste d'autorité, de thesaurus, modalités de modification des listes et thesaurus, procédures de sauvegarde, possibilité de couplage avec un logiciel de gestion d'image en vue d'une numérisation, capacité de la base, etc.).

*à disposer  
sable*

### *B. Gestion quotidienne des nouvelles coupures*

#### *a. Base de données*

- \* Volume : 20-25 coupures par semaines
- \* Opérations : - sélection des articles selon un guide en définissant les critères
  - découpage de l'article
  - scannerisation de l'article
  - saisie de la fiche de dossier nouvelle si elle n'existe pas déjà ou si on adopte un système de fiche de coupure
  - création du ou des liens entre image numérisée et fiche(s)
- \* Estimation temps : - sélection : 1-2 h par semaine
  - découpage et scannerisation : 5 min par coupure, soit 1 h 40 - 2 h par semaine
  - saisie de la fiche nouvelle ou création des liens : 5 min par coupure, soit 1 h 40 - 2 h par semaine

Total : entre environ 4 h 20 et 6 h par semaine

\* Personnel requis : maîtrise des critères de sélection et du vocabulaire d'indexation

\* Coût : personnel et coût actuel du matériel informatique

#### *b. Gestion du thesaurus*

Mise à jour régulière du thesaurus en fonction des demandes de création présentées par l'indexeur. Opération effectuée par une seule personne,

responsable de l'homogénéité de vocabulaire et de structure du thesaurus, que l'on pourrait appeler "administrateur du thesaurus". Spécialiste.

### 3. Troisième phase : la conversion rétrospective

#### *A. Création de fiches de dossiers pour les dossiers antérieurs à D par noms propres et titres*

- \* Volume : environ 850 dossiers par noms propres (acteurs, collaborateurs, auteurs) sans compter les sous-dossiers par titre de pièce au sein des dossiers d'auteur. Environ 1 300 volumes.
- \* Opération : - saisie des champs de la fiche hors mots-clés  
- saisie des mots-clés
- \* Estimation temps : 5 min par dossier, soit environ 71 h.
- \* Personnel requis : la personne chargée de l'indexation dans la nouvelle chaîne car elle maîtrise à présent le vocabulaire employé pour l'indexation et la structure des dossiers virtuels.
- \* Coût : personnel

#### *B. Hypo 1 : création de fiches de dossiers pour les dossiers thématiques anciens*

- \* Volume : environ 160 dossiers (nb de vedettes thématiques nouvelles)
- \* Opération : - saisie des champs de la fiche hors zone sujet, y compris la cote  
- saisie de la zone mots-clés grâce à laquelle sont démultipliées les possibilités de recherche.
- \* Estimation temps : 5 min par dossier, soit environ 14 h.
- \* Personnel requis : la personne chargée de l'indexation dans la nouvelle chaîne car elle maîtrise à présent le vocabulaire employé pour l'indexation et la structure des dossiers virtuels.
- \* Coût : personnel

*B. Hypo 2 : création de fiches de coupures pour les dossiers thématiques anciens*

\* Volume : environ 220 dossiers d'une soixantaine de feuillets, soit environ 13 200 feuillets

\* Opérations : - apposer sur toutes les coupures un numéro d'ordre au sein du dossier papier

- saisie des champs de la fiche hors mots-clés, y compris un numéro de coupure en plus de la cote du dossier papier

- saisie des mots-clés

\* Estimation temps : - 1 min par feuillet pour apposer le numéro, soit 220 h ou 5 semaines et demi

- 5 min. par coupure, soit environ 1 100 h ou 27 semaines et demi

Total temps : 33 semaines environ

\* Personnel requis : la personne chargée de l'indexation dans la nouvelle chaîne.

\* Coût : personnel

*C. Microfilmage des dossiers anciens*

\* Volume : environ 1 500 volumes d'une soixantaine de feuillets

Cette opération sera confiée à une entreprise spécialisée. Le coût et le temps nécessaires sont difficiles à estimer car ils dépendent de l'entreprise choisie.

*D. Stockage des dossiers anciens (tous)*

\* Volume : actuellement environ 482 m de rayonnage, tout compris (dossiers Aclé grands et petits, cahiers de pièces, dossiers anciens spéciaux, par nom propre et thématiques)

\* Opération : - dégager de la place à la cave, après assainissement

- conditionnement des dossiers en boîtes de conservation (à moins de prévoir un meuble spécial)

- descente des cartons

- \* Estimation temps : difficile à estimer
- \* Personnel requis : aucune qualification spéciale.
- \* Coût : boîtes de conservation ou meuble.

**Temps total de la phase I : 13 semaines et demi** environ, sans compter le rassemblement de tous les dossiers en un seul endroit et l'examen des dossiers iconographiques et le conditionnement de leurs coupures.

**Temps total de la phase II (gestion quotidienne) : entre 4 h 20 et 6h** par semaine

**Temps total de la phase III : avec l'hypothèse 1 : 90 h** soit environ 2 semaines un quart ; avec l'hypothèse 2 : environ **35 semaines**. Dans les deux cas, sans compter la campagne de microfilmage et la descente à la cave des dossiers.

## Conclusion

D'un grand intérêt documentaire, des recueils d'articles de presse sont constitués dans les bibliothèques tant spécialisées qu'encyclopédiques afin de répondre à une demande du public en information d'actualité à jour accessible rapidement et facilement. Avec le temps ces dossiers acquièrent une valeur de source pour l'histoire car ils couvrent des domaines que n'abordent pas, ou pas encore, les ressources imprimées classiques, les livres. Mais la nature même des coupures composant ce type de document, à la fois fragile, de valeur informative variée, de taille et d'aspect divers engendre une réflexion sur le traitement qu'il doit subir en rapport avec son devenir : produit d'actualité destiné à disparaître au bout de quelques années ou élément à archiver pour l'avenir, ces deux points de vue entraînent des attitudes différentes en matière de conservation et de stockage.

L'accès à l'information contenue dans ces articles est un élément essentiel dans la compréhension de ce type de document car d'une certaine façon on peut le considérer comme l'une des raisons fondamentales de leur apparition dans un établissement : la collecte d'articles se fait dans le but de pouvoir accroître les ressources documentaires afin de mieux répondre aux demandes du public. Opération exigeant un lourd investissement en temps, en personnel et en capacité de stockage, sa poursuite est la preuve même de son succès. Or on constate bien souvent que ces ressources ne sont pas exploitées au maximum de leur potentialité faute d'un accès performant aux données contenues. Certes il faut accorder que les méthodes traditionnelles de traitement des articles de presse ne permettaient pas, à moins de déployer une énergie par trop importante, de répondre à ce problème qui se heurtait toujours à celui de la place prise par ces collections en perpétuel accroissement.

Nous avons souhaité voir dans quelle mesure l'informatique et notamment la numérisation pouvaient résoudre ces questions. En effet, plusieurs établissements de tailles diverses ont lancé des programmes de numérisation de leurs recueils soit rétrospectivement soit à partir d'une date donnée. S'il est vrai que la numérisation permet

de gagner des mètres linéaires, elle ne fait que déplacer le problème de l' "encombrement" des rayonnages vers des disques de stockage dont la capacité à long terme doit être calculée avec précaution. Mais surtout l'intérêt majeure d'une telle décision est d'améliorer considérablement l'accès aux informations en séparant enfin classement de l'article et clef d'accès, que ce soit par la création d'une base de données par article comme à la Bibliothèque municipale de Lyon ou par recueils virtuels comme au Département des Arts du spectacle.

Cependant ce saut dans l'ère numérique génère ou plutôt ramène au premier plan d'autres questions qui sont actuellement au centre des débats autour des documents numérisés en général et des réseaux : le droit d'auteur, la reproduction à distance, le paiement de services fournis.

# **ANNEXES**

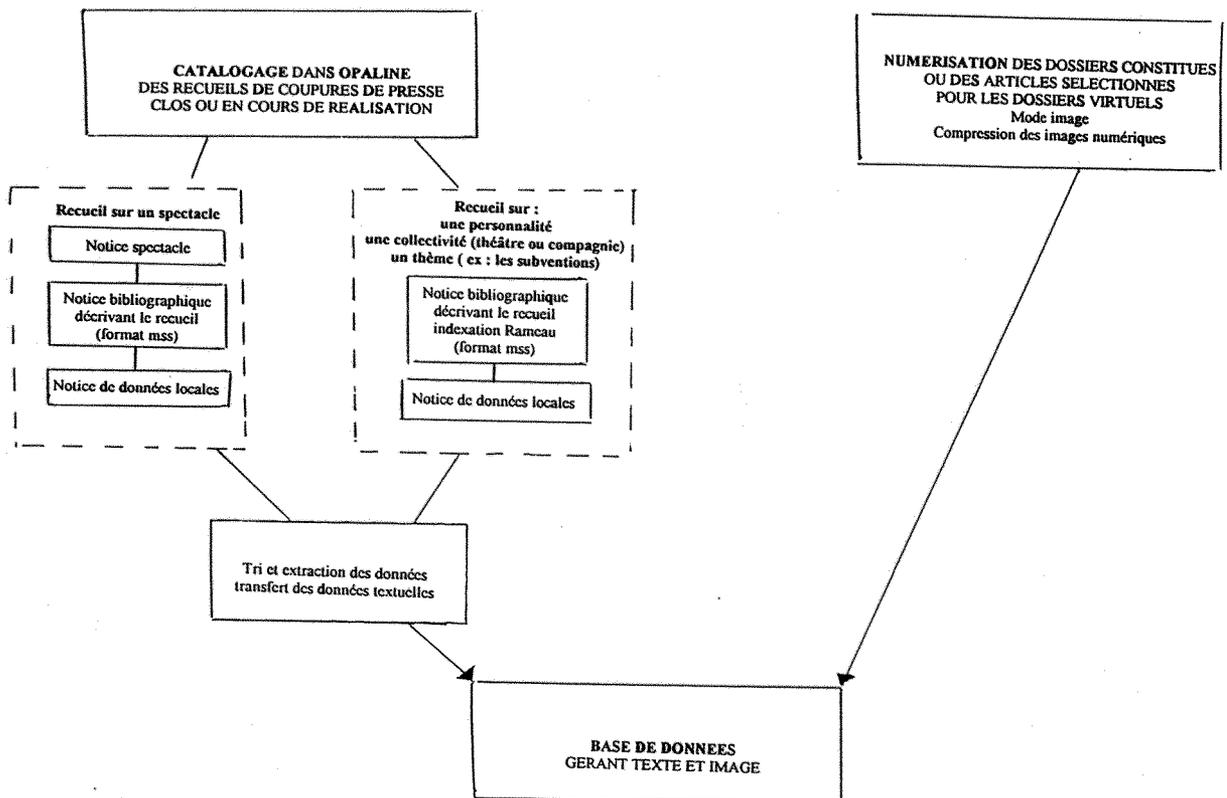
## ANNEXES

1. Ecran des dossiers de presse numérisées du Service de documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon	1
2. Schéma de la structure des dossiers numérisés du Département des Arts du spectacle	2
3. Exemples des trois niveaux de notices des Arts du spectacle	3
4. "Liste des termes employés pour l'indexation des dossiers de presse-sujet"	6
5. Modèle de répertoire commun aux dossiers chronologiques, par titre seul et divers	8
6. Exemples de coupures illustrant la typologie des articles	9
7. Guide des critères de sélection des articles	32
8. Liste d'autorité de personnes	40
9. Liste d'autorité de matières	60
10. Guide des vedettes matières pour les dossiers actuels	81
11. Thésaurus pour les dossiers thématiques	105
12. Classification	130
13. Calendrier de la solution proposée	141
14. Plan de localisation des dossiers de presse à la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française (rez-de-chaussée et entresol)	142



## ANNEXE 2

### Schéma de la structure des dossiers numérisés du Département des Arts du spectacle



### ANNEXE 3

Exemples des trois niveaux de notices des Arts du spectacle

Notice de spectacle

BN/DIO: Arts du spectacle  
OPJCAT  
POCHEAU

JEUDI 09/10/97 15:15:  
BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
RETOUR(R), VALIDATION(V) --> CHOIX :

. CR CL	Notice spec entrée n°	n° 002967	cote:	validée	indexée en SILO niveau:
.		GDE	971003 nlvv	6	
.		008	971003s1960		frfre
.		009	v t 0		
.		0411	\$a fre FRANCAIS \$c eng		
.		044	\$c r 1960-10-27		
.	J 001373	100	\$a (008853) Shakespeare \$m William \$d 1564-1610		
.		14210	\$a Julius Caesar \$m français		
.		2451	\$a Jules César \$f de William Shakespeare \$g trad. fr ançaise d'Yves Bonnefoy \$g mise en scène de Jean- Louis Barrault \$g décors de Balthus \$g costumes d e Marie-Hélène Dasté \$g musique de Maurice Leroux \$g spectacle de la Compagnie Renaud-Barrault \$j avec Pierre Blanchar dans le rôle de César, Pierr		
.		700	\$4 0500 Metteur en scène		
.	J 001751		\$a (010759) Le Roux \$m Maurice		
.			\$4 0220 Compositeur		
.	I 471767	710	\$a (009488) Compagnie Madeleine Renaud-Jean Louis Ba rrault		
.			\$4 0690 Créateur de spectacle		
.	J 001409	701	\$a (001539) Blanchar \$m Pierre \$d 1892-1963		
.			\$4 1010 Acteur		
.	J 001752		\$a (010761) Vaneck \$m Pierre		
.			\$4 1010 Acteur		
.	I 005664		\$a (009486) Barrault \$m Jean-Louis		
.		245	\$j e Vaneck dans celui de Marc-Antoine, Jean-Louis B arrault dans celui de Cassius, William Sabatier d ans celui de Brutus, Simone Valère dans celui de Portia, Nathalie Nerval dans celui de Calpurnia, Jean Parédès dans celui de Casca, ...		
.		265	\$p France \$a Paris \$c Théâtre de l'Odéon \$n Jean-Louis Barraul t \$d 1960-10-27		
.		313	\$a Avec aussi : D. Santarelli : Pindarus ; Gabriel C attand,...		
.	I 008025	700	\$a (010758) Bonnefoy \$m Yves		
.			\$4 0680 Trad.		
.	I 005664		\$a (009486) Barrault \$m Jean-Louis		



Notice bibliographique décrivant le recueil (format manuscrit)

. CP ..	Notice mss	n°	002970	validée
	entrée n°		cote:	
.	GDE	971003	nltm	4
.	008	971003s	1960	frfre
.	009	tz	nm	a
. liée à	450	\$3	(002967)	
.	243	1 \$a	Jules César de William Shakespeare	
.		\$e	Recueil de coupures de presse	
.	261	\$a	S. l.	
.		\$d	1960	
.	280	\$a	30 p.	
.		\$d	20 cm	
. liée à	004	\$3	(002971)	
.				
.				

Notice de données locales

. CP CP	Notice loc	n°	002971	
	entrée n°		cote:	
.	GDE	971003	nxmy1	
.	008	9710031u	2	001bbu
. liée à	004	\$3	(002970)	
.	200	\$p	FR	
.		\$a	BNF \$b ASP 8-SW-251	
.				
.				
.				
.				
.				
.				

## ANNEXE 4:

LISTE DES TERMES UTILISÉS POUR L'INDEXATION DES DOSSIERS DE PRESSE

SUJET <sup>s</sup>
A LA COMEDIE FRANCAISE
AUTEURS
BIBLIOTHEQUE
BIBLIOTHEQUE FRANCE
BOUTIQUE
CAFETERIA
CHAPITEAU
CINEMA
CONSERVATOIRE
COSTUMES ET COSTUMIERES
CRISE A L'A.C.F.
CULTURE ET COMMUNICATION
DECORATEURS
DROITS D'AUTEURS
E. MAS 1906-19038
EDITIONS/THEATRE
ENSEIGNEMENT COURS SIMON
EXPOSITION UNIVERSELLE 1992.
FESTIVAL D 'AVIGNON
FESTIVAL DE FRANCE
FESTIVAL DU MARAIS
FESTIVAL GENERALITES C.F.
GÉNÉRALITÉS C.F.
GÉNÉRALITES THEATRE
HISTOIRE THEATRE
IMAGE DE MARQUE/PUBLICITÉ
INTERPRETES
LA C.F. ET LA GUERRE (1914-1919)
LA VIE CHEZ MOLIERE
LECTURES RECITATIONS
LECTURES/MANIFESTATIONS CULTURELLES
LITTERAIRES C.F.
LITTERATURE C.F.
MANIFESTATIONS
MÉCÉNAT
MÉDAILLE/PHILATHELIE
MÉTIER DU THEATRE
METTEURS EN SCENE
MINISTERE DE LA CULTURE
MOUVEMENT SOCIAL
MUSIQUE C.F.
NUIT DES MOLIERES
ODEON THEATRE DE L'EUROPE
OPERA
PARIS
PATRIMOINE ARCHIVES
PEINTRES SCULPTEURS
PENSIONNAIRES
PERSONNALITÉS

PHOTOGRAPHIES THEATRE
PLAFOND C.F.
PLAFOND D'ALBERT BERNARD
POESIE
PRESSE ANCIENNE
PUBLICATIONS C.F.
RACHEL
RADIO TÉLÉVISION
RATP/THEATRE
RÉOUVERTURE EN 1900
RÉPERTOIRE
RÉPERTOIRE HORS C.F.
RÉVOLUTION BICENTENAIRE
RIDEAU
RIDEAU DE SCÈNE
SEMAINE DES AUTEURS
SEMAINE des auteurs, cinéma...
SIMUL ET SINGULIS
SOCIÉTAIRES
THÉÂTRES EXTÉRIEURS
TOURNÉES C.F.
TRAVAUX C.F.
TRICENTENAIRE C.F.
VIDÉOCASSETTES
VIEUX-COLOMBIER

### ANNEXE 5

#### MODÈLE DE RÉPERTOIRE COMMUN AUX DOSSIERS CHRONOLOGIQUES, PAR TITRE SEUL ET DIVERS

Titre de pièce	Année	D. chrono.		D. titre seul		D. divers	
		vol.	p.	vol.	p.	vol.	p.
L'Ecole des femmes	1959	1	18-23,31, 32, 39	16	2-32		
Antigone	1959	1	24-29, 33, 36, 40, 41,48, 73, 86, 125	16	2-32		
etc.							

## ANNEXE 6

### EXEMPLES DE COUPURES DE PRESSE ILLUSTRANT LA TYPOLOGIE

NIVEAU 1 1. Coupure sans aucun rapport avec la Comédie-Française mais où apparaît ce terme et donc sélectionnée par l'Argus : A JETER

LE MONDE

21 BIS RUE CLAUDE BERNARD  
75242 PARIS CEDEX 05

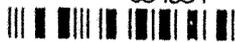
Tel: 01 42 17 20 00  
25 OCTOBRE 97

Ujd : 377206

(Quotidien)

634591 -

l'Argus de la presse / PARIS



INSIANIANE

TOUTANKHAMON

BOUGE ENCORE

Christiane Desroches-Noblecourt, la célèbre égyptologue, a du souci à se faire. Elle vient à peine de sortir son CD-ROM, *A la découverte de l'Égypte éternelle*, où Toutankhamon et Akhenaton, bons princes, nous guident dans les méandres du Nil et les tombeaux les plus secrets. Et voici que la concurrence se pointe à deux pas du Louvre, sur la place du Palais-Royal. Elle s'est fait la tête du pharaon, avec son couvre-chef à rayures bleues, le tout sur un fond d'or le plus pur, l'ura ou Alastomère, tout à fait

mais en tout cas mouant et seyant comme bandelettes à momie. Un de ces tissus miracle qu'on trouve entre Barbès et la butte Montmartre, pour les fêtes religieuses de toutes obédiences, pour les salons cossus ou qui voudraient l'être, pour les carnivals, les théâtres, les couturiers d'avant-garde...

Ici, malgré ses proportions de bibelot sur cheminée, Toutankhamon tant bien que mal ressuscité fait pâlir les dorures du Conseil d'Etat. La concurrence est rude aussi pour la Comédie-Française et pour les vieilleries du Louvre des antiquaires : car la momie bouge. La momie mime, oui, comme ces centaines de clowns ordinairement blancs, armés de cannes et de cha-

leur Marceau sur toutes les places et tous les espaces dits libres des villes occidentales.

Certains mimes s'étaient déjà mis à animer le marbre des statues, aux Tuileries, près du Carrousel, mais toujours dans le respect et la rigueur du blanc. Quelques-uns avaient même mis une plaisante touche d'originalité dans le traitement du blanc, faisant de leur costume un linceul partant en lambeaux, un habit de Frankenstein au sortir des éclairs, ou la tenue poudrée de morts-vivants passant un casting pour une pub de lessive. Mais l'or vivant, de mémoire d'égyptologue, on n'avait jamais vu ça à Paris.

2. Coupure dans une langue étrangère très rare : A JETER

# 상류사회의 사랑을 둘러싼 풍자와 해학

Comédie Française.

연극 전용극장인 코미디 프랑세즈가 오펜바흐의 코믹 오페라 '파리지앵들의 삶'을 무대에 올려 화제가 되고 있다. 연출가는 이 작품에 즉흥성과 독선적인 해석을 부과하고 있지만, 음악을 제대로 살림으로써 오펜바흐 당시의 경쾌함과 풍자가 만연한 파리지앵들의 삶을 그대로 재현해 내고 있다

\* D. Mesquich

배운이 객석 파리통신원  
BAE, Youn-Mi

Comédie Française

파리의 코미디 프랑세즈 극장이 예상 밖의 레퍼토리인 오펜바흐의 '파리지앵들의 삶'을 공연하고 있어 화제가 되고 있다. 1680년 개관된 코미디 프랑세즈는 몰리에르·라신·코르네이유의 대작들을 공연한 프랑스 연극의 메카이다. 바로 이 연극 전용극장에 미카엘 프란츠 지휘로 다니엘 메귀쉬가 연출한 오펜바흐의 코믹 오페라 '파리지앵들의 삶'이 무대에 오르는 것이다. 지난 2월 8일 시작된 이 오페라는 연일 매진을 기록하며 7월 말까지 계속될 예정이다.

정통연극의 대명사격인 코미디 프랑세즈와 오페라 부파의 대가 오펜바흐와의 관계는 백지 한장 차이처럼 멀고도 가까운 사이였다. 오펜바흐는 이곳에서 1850년부터 6년간 오케스트라 지휘자로 활동했다. 또한 '파리지앵들의 삶'은 직업 오페라 가수가 아닌 배우들이 노래하도록 씌어졌기 때문에 연극 전용극장에 올릴 수 있는 좋은 작품이기도 하다. 그러나 그동안은 그렇지 못했다. 극장측이 이번 공연을 하면서 이 두 가지 점을 홍보의 초점으로 맞춘 것은 어찌보면 당연한 일이라 할 수 있다.

### 증기기차가 등장하는 등 무대장치와 연출력 돋보여

초연 당시 연출가와 극작가 코자비에 마우렐은 오펜바흐의 절친한 동료였던 앙리 메이악과 루도빅 알레비의 대본을 바탕으로 그들만의 가상의 무대공간을 설정하였는데, 그곳이 바로 코미디 프랑세즈 무대였다(사실 1막은 서부선 기차역, 2막은 가짜 그랜드 호텔이다). 다시 말해 코미디 프랑세즈에서의 파리지앵들의 삶이 코미디 프랑세즈의 무대 위에서 펼쳐지는 것이다.

경쾌한 서곡과 함께 막이 오르면, 클레오파트라와 줄리어스 시저의 프로필이 그려진 무대장치 등장하고, 제자리를 찾지 못하는 다른 무대장치들이 어수선하게 우왕좌왕 오간다. 철도 역장이 붉은 깃발을 휘두르며 교통정리를 하는 원작상의 배경은 서부선 철도역(지금의 생 라자르 역)이지만 연출자는 어수선한 코미디 프랑세즈의 무대 뒷면으로 과감히 관객을 인도한다.

Mesquich

이 장면에서부터 '세익스피어와 라신의 전문가로 평가받는 메귀쉬의 심각함, 코미디 프랑세즈의 전통, 배우들의 위엄 때문에 작품의 부파적 재치와 여성성이 상실될 것'이란 일반적인 우려는 빗나가고 있다. 연출가 메귀쉬가 이 작품에 즉흥성과 독선적인 해석을 부과한 것은 사실이지만 오펜바흐 음악을 한 음절도 변질시키지 않고 당시의 경쾌함과 풍자가 만연한 파리지앵들의 삶을 완벽하게 재현해내고 있기 때문이다. 오케스트라를 지휘하는 미카엘 프란츠의 대머리만 보이는 뒷모습은 이를 역설적으로 말하듯 보는 이를 즐겁게 했다.

질은 무채색의 유니폼을 입은 역원들이 '우리는 서편 철도역의 고용인들'이란 반복리듬이 강한 합창을 부르면서 오페라는 시작된다. 시간은 1866년 파리. 무리익은 뮤지컬적인 분위기 속에서 카르드프와 보비네가 할레벌떡 역에 도착한다. 여성편력에 있어서 누구에게도 뒤지지 않는 라이벌인 이들은 상류층의 자제들로 메텔라라는 여배우를 마중 나온 것이다.

1막 무대는 상당히 미니멀적이다. 공중에 철도가 설치되고 그 위로 모형기차들이 지나간다. 증기기차에서 최첨단 T.G.V에 이르기까지 기종도 다양하다.

▶ 가르드프가 남작부인을 유혹하는 것을 질투하는 메텔라(2막)와 오픈 체 하는 메텔라 때문에 실의에 빠진 보비네(1막)

FRFR  
FRS0299 4 A 0265 FRA /AFP-FG75  
Théâtre  
Courrier du théâtre

PARIS, 25 sept (AFP) -

"L'échange" septième pièce de Claudel à la Comédie-Française

La Comédie-Française inscrit cette saison une septième pièce de Paul Claudel à son répertoire, avec la nouvelle production de "L'échange" qui sera donnée Salle Richelieu à Paris, à partir du 21 octobre, dans sa deuxième version créée en 1951 par les Renaud-Barrault. Le sociétaire Jean Dautremay, dans un décor de Henri Cyeco et des costumes de Patriche Cauchetier, met en scène ce drame dont le "catalyseur" selon la formule de Claudel, est l'argent, mais qui traite aussi de l'indissolubilité des liens du mariage. Muriel Mayette et Eric Ruf Laine campent la douce Marthe et le faible Louis Laine, face au terrible tandem composé par l'agent de change Pollock et l'actrice Lechy Elbernon, joués par Bruno Raffaelli et Claire Vernet.

Rentrée parisienne de Fabrice Eberhard au Lucernaire  
avec une création

Fabrice Eberhard que l'on n'avait pas vu sur les planches à Paris depuis la saison 1992-1993, fait sa rentrée dans une nouvelle pièce, "Cette nuit ou jamais" de Anne-Marie Etienne à partir du 20 octobre à 20H dans une des deux salles du Lucernaire. Le comédien interprète, dans ce "thriller psychologique", un inspecteur de police face à un actrice de cinéma avec

laquelle il va passer une nuit d'interrogatoire qui risque de rester pour chacun d'eux une des plus riches de leur vie. Sa partenaire est la dramaturge elle-même qui a demandé à Pascal Legitimus de les mettre en scène dans un décor de Michèle Sarfati.

yb/bmr

AFP 251244 SEP 95

4. Copie de dépêche Agence France Presse : A JETER

LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENT Ojd : 267305  
QUEST  
232 AVENUE DE GRAMMONT  
37048 TOURS CEDEX

Tel: 16 47 31 70 00 (Quotidien)  
27 SEPTEMBRE 95

Argus de la presse PARIS - 311272 -  


## VOIR

### ➔ Claudé à la Comédie-Française

La Comédie Française inscrit cette saison une septième pièce de Paul Claudel à son répertoire, avec la nouvelle production de « L'Echange », qui sera donnée salle Richelieu, à Paris, à partir du 21 octobre, dans sa deuxième version créée en 1951 par les Renaud-Barrault. Le sociétaire Jean Dautremay, dans un décor de Henri Cueco et des costumes de Patrice Cauchetier, met en scène ce drame dont le « catalyseur », selon la formule de Claudel, est l'argent, mais qui traite aussi de l'indissolubilité des liens du mariage. Muriel Mayette et Eric Ruf Laine campent la douce Marthe et le faible Louis Laine, face au terrible tandem composé par l'agent de change Pollock et l'actrice Lechy Elbeon, joués par Bruno Raffaelli et Claire Vincent.

Le Figaro 27/10/1995

« L'Échange » de Paul Claudel

## Absurdement créatif

Il faut se souvenir que *L'Échange* (1894) est contemporain d'*Un fil à la patte* de Feydeau ! Avec Claudel, toujours, on croit rêver : on est loin, on est hier, on est ailleurs. On a préféré la version, actualisée par l'auteur en 1951 : moins rhapsodique et plus cruelle, finalement plus datée. A cause de l'Amérique, on songe parfois à Brecht tant Claudel, qui n'est jamais là où on l'attend, se montre féroce avec les hommes, comme si le lyrisme était miné intérieurement par une maladie obscure et incurable.

Reste l'essentiel : les saveurs de genèse de ce quatuor primordial, qui joue avec le feu mais aussi avec l'eau, la terre, le ciel, dans un outre-monde, aux confins de toutes lueurs. Il y a Marthe, la Française, qui est douce et sage, bientôt mère, un peu ennuyeuse comme sont les femmes douces et sages. Il y a, auprès d'elle, Louis Laine, qui est bon sauvage, c'est-à-dire cruel, déjà infidèle en songe, pauvre enfant, qui se croit libre. Face à ce couple d'agneaux, il y a les loups, qui savent par cœur la loi du plus fort : Thomas Pollock Nageoire et Lechy Elbernon. Américains, parvenus, nocifs, assurés de leur supériorité. Ces deux-là, encore quelques années et Edward Albee leur apprendra un jeu encore plus pervers appelé : *Qui a peur de Virginia Woolf* ?

Pour monter Claudel, il faut une motivation puissante : on ne la sent pas. Rien de mémorable dans la mise en scène de Jean Dautremay. Rien de scandaleux non plus : il y a de l'art, du métier. Manque l'étincelle. Bruno Raffaelli (Thomas Pollock) est falot, prisonnier d'une idée assez sage et convenue de son personnage, d'une diction aride et boutonnée, comme s'il avait peur de salir son beau gilet. Claire Vernet (Lechy) semble croire que Claudel est notre Tennessee

Williams : elle se rend vite caricaturale, avec une fausse névrose dans la voix qui rappelle les doublures françaises de Barbara Stanwick dans les films hollywoodiens. Elle se prend pour une amazone, elle se croit dangereuse : elle l'est, surtout quand elle défigure la tirade somptueuse de Claudel sur le théâtre. C'est quoi, ce cirque ?

Eric Ruf est moins à l'aise dans Louis Laine que dans Bajazet : il y a trop de nerf, pas assez d'air, dans son interprétation. On voit un dieu grec, un athlète blond et apollinien, là où on attendait un Huron, un paysan ahuri et inspiré, un lièvre dont le ventre fume et palpite après la course. Seule Muriel Mayette (Marthe), servante et souveraine, nous procure l'émotion promise : elle profère le texte, comme il faut, mais elle retient sa respiration et, en se dominant, elle se hisse toute seule dans les parages de la grâce.

Les frayeurs de monde, inutile d'en rajouter, sont dans la langue même. Dès lors, le décor d'Henri Cueco, dans sa prétention de cosmos, semble anecdotique, coûteux, exorbitant. Les moyens qu'il lui faut pour simplement dire la nuit et le ciel ! Et cet ascenseur, mon Dieu, que c'est habile ! Au vrai, tout cela est absurdement créatif, faussement essentiel et tarabiscoté. Quand, par exemple, Louis dit à Marthe : « Tu vois, on ne tient plus à la terre : on est des anges », on a cru bon de jucher les acteurs sur une planche qui sert de balançoire. On croit donner du sens à Claudel. C'est malin !

La balançoire, chez Claudel, elle est intérieure.

Frédéric FERNEY

Comédie-Française, à 20 h 30.

**Théâtre ● « L'Échange » de Claudel à la Comédie-Française**

La Croix  
31/10/1995

# « IL Y A LA FOI QUI COLLE À LA TERRE »

## L'INVITÉ

**Jean Dautremay**

*Metteur en scène  
de « L'Échange »  
de Paul Claudel*

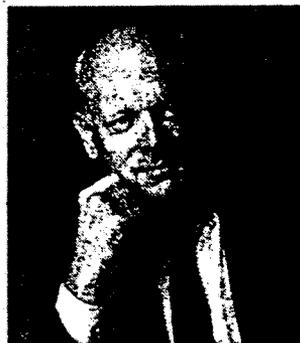
**P**ar quel chemin êtes-vous venu à Claudel ?

Jean Dautremay : J'ai eu un premier rapport avec Claudel à travers Eschyle. Étudiant, j'ai traduit *Agamemnon*, et je connaissais, bien évidemment, l'adaptation qu'en avait fait Claudel. Ensuite j'ai eu la pratique de son théâtre à travers la mise en scène de *L'Annonce faite à Marie* par Philippe Adrien — je jouais le rôle d'Anne Vercors. Sans ces expériences, je n'aurais jamais osé monter *L'Échange*.

— Quelle version de la pièce avez-vous choisie ?

— J'ai tenu à monter la deuxième version qui est très différente de la première. On dit souvent qu'il faut revenir à l'inspiration originelle du poète. Mais que fait-on alors de ses dernières volontés ? Il faut tenir compte du fait que

quelqu'un prend la peine, plus de cinquante ans après, de retravailler son texte. Avec en plus une riche expérience du théâtre, de la pratique du rapport avec le comédien, en relation avec un metteur en scène qui était Jean-Louis Barrault. Je fais confiance au travail et à la durée : dans la deuxième ver-



(Photo Enguerand)

**“ Claudel disait : il faut dire mes vers comme si c'était de la musique ”**

sion, qui est moins négative que la précédente, les dialogues sont plus serrés. Il y a un côté plus abrupt, plus théâtral dans le bon sens du terme. Nous avons beaucoup travaillé, avec Gérard Antoine, biographe et spécialiste de Claudel, sur le décodage d'un certain nombre de choses, notamment sur les références à la Bible que l'on retrouve dans l'écriture des versets.

— Le rapport à Dieu serait-il à chercher du côté de la rythmique de l'écriture, plus que dans la thématique ?

— Tout à fait. La thématique, elle, est très terrienne. Comme toujours chez Claudel il y a deux aspects qui se présentent simultanément. Il y a le haut et le bas ; l'aspiration vers le haut et la foi qui colle à la terre. J'ai voulu rendre compte de toutes les forces contradictoires que dégage la pièce.

— Cette pièce n'est-elle pas construite comme une sorte de partition musicale ?

— Mozartien d'origine, j'ai beaucoup pensé à *Così fan tutte*, sauf qu'ici on ne joue pas du tout sur le registre de l'ordre moral. Il n'y a aucun ordre moral, et donc aucune morale à sauver !

— Mais n'est-ce pas tout votre travail de direction d'acteurs qui est placé sous le signe de la référence à la musique ?

— La direction d'acteurs a été passionnante. Les interprètes de *L'Échange* peuvent et doivent inventer tout en étant d'une précision féroce. C'est le texte qui impose ce type de jeu. On pourrait presque le rythmer avec des « longues » et des « brèves » comme si c'était du grec. Claudel disait : « Il faut dire mes vers comme si c'était de la musique ; le son compte plus que le sens ». Nous avons commencé chacune de nos répétitions en écoutant un mouvement de quatuor...

— L'acteur que vous êtes n'a-t-il pas envie d'être sur le plateau.

— Bien sûr que si. J'ai songé un moment au rôle de Thomas Pollock Nageoire, mais orchestrer l'ensemble est un tel travail..., et par ailleurs Bruno Raffaelli s'est tellement bien saisi du personnage !

Recueilli par  
Jean-Pierre HAN

**LIRE AUSSI** Page 19.

7. Annonces avec un petit commentaire interchangeable : A JETER

Pariscope Semaine de Paris  
18 au 24 octobre 1995

**L'Echange :**  
**seconde version**

Paul Claudel, poète, dramaturge.



catholique charnel et tourmenté, nous invite à croire qu'un échange n'est pas forcément se priver d'une chose pour en obtenir une autre. Cette septième pièce de Claudel. (photo) est présentée dans sa dernière version datant de 1956, et est mise en scène par un sociétaire de la Comédie-Française, Jean Dautremay. Du 21 octobre à fin janvier. Comédie-Française. 40.15.00.15. (voir page 8)

le Nouvel Economiste  
20 octobre 1995

♦♦ **L'Echange**

*De Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay. Une histoire d'amour âpre, suicidaire, entre mysticisme et fascination de l'argent et de la liberté. Comédie-Française. Paris (40 15 00 15).*

NIVEAU 3 : EXEMPLE *Nathan le sage*, Lessing, 1997

9. Article préalable à la première : A GARDER

FIGAROSCOPE

37 RUE DU LOUVRE  
75081 PARIS CEDEX 02

Tel: 01 42 21 62 32  
15 OCTOBRE 97

(Hebdo)  
- 630000 -

l'ARGUS de la presse PARIS



Michel Favory et Céline Samie jouent « Nathan le sage » de Lessing mis en scène par Alexander Lang à la Comédie Française. (Photo Bernard.)

Comédie-Française

## La leçon de tolérance de Lessing

Après le Festival d'Avignon qui a affiché cet été « Nathan le sage », de Lessing, avec Sami Frey (spectacle joué actuellement en tournée), la Comédie-Française propose à son tour la pièce de Lessing mise en scène par Alexander Lang. On connaît le sujet. L'auteur imagine la rencontre de trois représentants des trois religions monothéistes à Jérusalem, pendant la troisième croisade. Il y

a là Nathan (Michel Favory), riche marchand juif, le templier (Thierry Hancisse) et le sultan Saladin (Vincent de Bouard). Au risque de se voir exclu de l'alliance entre musulmans et chrétiens, Nathan révèle un lourd secret qui concerne la naissance de Recha (Céline Samie). Quelle est l'histoire racontée par Lessing ?, interroge le metteur en scène. Une histoire d'amour, de trahison, de pouvoir ? Tout cela. L'intrigue s'achève sur une conclusion heureuse et développe l'idée que l'aptitude à la tolérance est primordiale.

M. Th.

● A partir du 18 octobre, 20 h 30. Comédie Française. Tél. : 01.44.58.15.15.

8. Annonce simple : A JETER

FIGAROSCOPE 11 OCTOBRE 95

**IL EST TEMPS  
DE RÉSERVER**

**L'ÉCHANGE**

de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf, Bruno Raffaelli. Du 21 octobre au 3 janvier (en allem.), à 20 h 30, mat. dim. à 14 h 30, à la Comédie-Française, rue de Richelieu, Paris (1<sup>er</sup>). Location sur place de 11 h à 18 h, tous les jours et par tél. au 40.15.00.15. Prix : de 50 à 175 F. Par Minitel 3615 Figaroscope.

**LA MOUETTE**

d'Anton Tchekhov, traduction d'Antoine Vitez, mise en scène de Pierre Debauche, avec Françoise Danell, Claude Saint-Dizier, Richard Grolleau, Emma

Battesti... Du 24 octobre au 19 novembre, à 20 h 30, mat. dim. à 15 h, au Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris (13<sup>e</sup>). Location sur place de 14 h 30 à 19 h 30 du lun. au ven. et par tél. au 45.88.62.22. Prix : 120 F et 85 F (tarif réduit).

**SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE**

de Ingmar Bergman, adaptation de Jacques Fieschi, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussolier. A partir du 24 octobre, à 21 h, mat. sam. à 17 h et dim. à 15 h 30, au Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>). Location sur place de 11 h à 19 h, tous les jours, sf dim. et par tél. au 42.65.07.09. Prix : de 100 à 250 F. Par Minitel 3615 Figaroscope.

10. Article préalable à la première : A GARDER

La scène  
15 au 21 octobre 1997  
aden

**NATHAN LE SAGE**

de Gotthold Ephraim Lessing,  
mise en scène Alexander Lang  
du 18 octobre au 28 février à la  
Comédie-Française

Fils de pasteur, Lessing étudie la théologie avant de s'intéresser au journalisme et au théâtre. Rompant avec l'esthétique des classiques français, Racine et Corneille, auxquels il reproche de ne mettre en scène que des héros issus de l'aristocratie, il leur préfère Diderot. *Nathan le Sage*, sa pièce la plus célèbre, est un plaidoyer pour la tolérance. Message reçu cinq sur cinq par Hitler qui s'empressa de la faire interdire. Aujourd'hui, elle est une des œuvres les plus jouées du répertoire allemand.

■ Comédie-Française, salle Richelieu, 2 rue de Richelieu, Paris 1<sup>er</sup>. 01 44 58 15 15. En alternance, à 20h30 ; de 145 à 170F.

## 11. Article encore sous l'influence du dossier de presse : A GARDER

LE FIGARO / AUBRE  
37 RUE DU LOUVRE  
75001 PARIS CEDEX 02

Tel: 01 42 21 62 00  
21 OCTOBRE 97

l'Argus de la presse PARIS

Ojd : 371096

(Quotidien)  
- 632560 -



Comédie-Française

# Michel Favory, l'homme en lutte

*Le comédien incarne Nathan le Sage dans une mise en scène d'Alexander Lang, un cri contre les dogmes et un appel à la liberté.*

Michel Favory est entré à la Comédie-Française il y a neuf ans. « Avoir un passé est un avantage. On connaît les vraies raisons pour lesquelles on a envie de faire partie de cette troupe. Je cherchais à jouer, à participer à une grande entreprise du service public. Jean Vilar disait que le théâtre devait être obligatoire comme l'eau, le gaz et l'électricité. J'ai été formé à cette école et je suis fier d'être dans cette Maison où je prends un bain de théâtre tous les jours. »

Avec son visage de beau ténébreux, Michel Favory est destiné aux rôles de princes, d'empereurs, de héros tourmentés et crépusculaires. Il ajoute un nouveau personnage mythique à son palmarès : Nathan le Sage. Alexander Lang met en scène la pièce de Lessing, présentée cet été au Festival d'Avignon, et jouée pour quelques jours encore, avec Sami Frey, à Créteil. C'est une nouvelle version qu'offre la Comédie-Française, traduite par François Rey.

### Une version ramassée

Nous sommes à Jérusalem, pendant la troisième croisade. Une trêve est décidée par le sultan Saladin (Vincent de Boüard). L'auteur imagine la rencontre de trois représentants des trois religions monothéistes, Nathan, riche marchand juif, le Templier, un chrétien (Thierry Hancisse), et Saladin, le musulman. Nathan a une fille, Recha (Céline Samie), élevée dans l'ignorance de ses origines, une gouvernante, Daja (Catherine Ferran), une chrétienne convaincue. Tous les fils vont nouer une intrigue complexe. « Qu'est-ce qu'elle nous raconte ? interroge



Michel Favory joue Nathan et Vincent de Boüard, le sultan Saladin, dans une pièce subversive contre la vigueur des dogmes. (Photo Enguerand.)

Alexander Lang. Un conte de fées irréalisable qui nous parle de l'aptitude à la tolérance et du désir de bonheur, quelle que soit la foi. »

Dans cette version ramassée, le personnage de Sittah, la sœur du sultan, a été supprimé. « La pièce devient un cri subversif contre la vigueur des dogmes », reprend Michel Favory, qui attaque le rôle de Nathan avec vigueur : « Nathan n'est pas du tout un homme paisible. C'est un père

en lutte avec ses contradictions. Il porte un amour passionnel à sa fille. La voir aimer un chrétien alors que toute sa famille a été massacrée par des chrétiens n'est pas un acte facile. Ce n'est pas à la portée du premier venu. Mais Nathan est un homme en marche. Il ne se laisse pas aveugler par la foi. L'homme, et non Dieu, est au centre de son système de pensée. »

On sent Michel Favory empoigné par son sujet et ravi de

l'option choisie par Alexandre Lang : « Il faut jouer cette pièce avec verve et humour sans paraître prêcher en chaire », recommande-t-il. Metteur en scène allemand, il avait déjà été invité à la Comédie-Française pour monter *Le Prince de Hombourg*, une tentative expressionniste de répondre à l'énigme de Kleist. Ici, Lang attend des comédiens-français qu'ils jouent les tourments intérieurs de leurs personnages.

Michel Favory, gagne par philosophie de la raison développée par Lessing, ne craint pas la rivalité avec Sami Frey : « L'important, c'est de faire sa propre carrière et non de rêver de faire celle de quelqu'un d'autre. Tous les acteurs ont des fêlures. Mais je n'aimerais pas avoir la fêlure de l'aigneur. »

Marion THÉBAUD

Comédie-Française - salli Richelieu, 20 h 30, en alternance.

## 12. Article de critique : A GARDER

LIBERATION  
11 RUE BERANGER  
75154 PARIS CEDEX 03

Tel: 01 42 76 17 89  
28 OCTOBRE 97

(Quotidien)

- 635161 -

/ Argus de la presse /



### Pitié pour Nathan

Le splendide texte de tolérance de Gotthold Ephraïm Lessing (1729-1781), ce poème dramatique digne des plus universels chefs-d'œuvre n'avait jamais été inscrit au répertoire du Français. Et pourtant - Mme de Staël l'affirma bien haut - pourtant : « *Le théâtre allemand n'existait pas avant Lessing* », cet admirateur de Diderot qui connaissait son Shakespeare par cœur et fit son miel de précurseur national en s'imprégnant de la pensée grecque. Mais après tout, n'a-t-il pas fallu attendre 1994 pour voir, avec *Le Prince de Hombourg*, Kleist faire sa première entrée dans la maison de Molière ? Cet événement-là eut lieu sous la conduite d'Alexander Lang, et comme les choses (dit-on) se passèrent bien entre la troupe et ce metteur en scène de l'ancien Berlin Est, le même artisan a donc été

réinvité à monter *Nathan le Sage*. Décor de carte postale orientalisante, où Jérusalem, par exemple, se résume à une tour garantie d'époque croisades, sur fond de faux ciel dégoulinant de bleu sombre. Costumes exagérés dans des couleurs criardes et des textures cheap. Acteurs qui accumulent des tonnes de gestes et mimiques dans le registre turquerie outrancièrement dix-huitiémiste, chacun caricaturant sa partition. Diction appuyée et sous-entendus jouant la carte de la « drôlerie » et du simplifié. « Version scénique » abrégant l'excellente traduction de François Rey. On en est venu, ce n'est pas peu dire, à penser que les quatre heures et demie proposées au Festival d'Avignon autour de Sami Frey dans le personnage du Juif Nathan avaient le mérite, celles-là, de respecter le souffle poétique de Lessing, sa pensée stimulante. Ici, l'histoire avec happy end se transforme en une espèce de « conte de fées » pour béotiens. Le syndrome Jérôme Savary ?

MATHILDE LA BARDONNIE

*Nathan le Sage*, de Gotthold Ephraïm Lessing, ms Alexander Lang. Comédie Française. 01 44 58 15 15.

### 13. Article de critique : A GARDER

LE FIGARO / AUBRE

0,3d : 371096

37 RUE DU LOUVRE  
75001 PARIS CEDEX 02

Tel: 01 42 21 62 00  
4 NOVEMBRE 97

(Quotidien)

l'Argus de la presse /

- 637926 -



THÉÂTRE

« Nathan le Sage »

de Gotthold Ephraim Lessing

## Une mascarade !

Ayant déjà eu droit à un *Nathan le Sage*, cet été, au Festival d'Avignon, on se croyait quitte avec M. Lessing. Sami Frey *livé*, s'estompant sous un rayon de lune dans la Cour du palais des Papes, qui dit milleux ! On n'allait pas abuser du *Dramatisches Gedicht*, une fois par an c'était bien, on était content, et puis on était tranquille : personne n'allait oser de longtemps, ouf ! s'aventurer sur ses brisées.

Las ! on remet ça au Français. Que dire ? A mon avis, les spectateurs qui sentaient naître en eux une gentille curiosité pour les auteurs de l'*Aufklärung* en général et pour Gotthold Ephraim Lessing en particulier, si, si, il y en a ! sont définitivement guéris de leur vilain défaut. On voit que le metteur en scène de ce nouveau spectacle a commis une bien mauvaise action. Il s'appelle Alexander Lang, pardon ! je suis obligé de donner le nom.

Quoi d'autre ? Honnêtement, pas grand-chose : c'est une version très abrégée, a priori très digeste, de *Nathan le Sage*, poème dramatique en cinq actes, qu'on nous propose dans une traduction assez olé-olé de François Rey (1). Quant au spectacle de Lang, c'est une mauvaise plaisanterie. Si l'on a aimé son *Prince de Hombourg* il y a trois ans, on tombe de haut, on a du mal à croire que c'est le même homme qui nous inflige cette mascarade.

Lang réduit l'Orient compliqué à des idées simplètes et Jérusalem à une carte postale. Anges, dragons, hommes bleus, derviches. Pauvres comédiens réduits au rôle de pitres en turban ! Comment imagi-

ner le sultan Saladin sous les traits de ce marmouset chétif et évaporé ? Michel Favory (Nathan), Thierry Hancisse (Le Templeier), Igor Tyczka (Le Patriarche) n'ont d'autre choix que l'outrance, la caricature, l'accoutrement.

Ça veut dire quoi, toutes ces simagrées ? Pourquoi a-t-on choisi cette œuvre ambitieuse de Lessing si on la trouve ridicule ? Lessing a rêvé en pur adepte des Lumières de fonder un théâtre moral qui serait source de beauté, d'enseignement et de plaisir. Y a-t-il vraiment de quoi se moquer ? Il me plaît de penser que Brecht, auquel Lang se réfère volontiers, aurait été indigné par les procédés de ce coûteux et grossier dévoiement.

Au-delà du conflit séculaire entre les trois religions du Livre, Lessing brandit de grands sentiments au nom de l'humanité : l'Amour et la Haine, le Bien et le Mal. C'est une fable, un conte de fées, une histoire merveilleuse et simple, un peu trop peut-être, mais comment pouvons-nous y croire si le metteur en scène lui-même piétine l'idéal et s'enchanté de son aptitude à la dérision ?

Tout cela est frelaté, schématique, sans âme. Risible, pas drôle. A-t-on voulu alléger les pesanteurs de la prédication en introduisant une note d'humour ? C'est complètement raté.

Frédéric FERNEY

Comédie-Française, à 20 h 30.

(1) On peut préférer, si on veut lire la pièce, celle, plus fidèle, plus littéraire, de Robert Pitrou dans l'édition bilingue GF Flammarion.

#### 14. Article de critique : A GARDER

##### **NATHAN LE SAGE**

*de Gotthold Ephraim Lessing,  
mise en scène Alexander Lang  
jusqu'au 28 février à la*

*Comédie-Française*

Une version « gros sabots » de ce classique du théâtre allemand. Sans doute Alexander Lang a-t-il eu l'ambition de rendre la pièce plus accessible. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est passé à côté de l'objectif. Le décor grossier, une tour énorme et un fond peint représentant un désert piqué de palmiers, est censé rappeler que nous sommes à Jérusalem. Les comédiens s'agitent, gesticulent, multiplient entrées et sorties de scène sans la moindre raison, et banalisent d'une diction outrée un texte pourtant remarquable.

■ Comédie-Française, salle Richelieu, 2 rue de Richelieu, Paris 1<sup>er</sup>. 01 44 58 15 15. En alternance à 20h30 ; de 145 à 170F.

LE MONDE

Ojd : 377206

21 BIS RUE CLAUDE BERNARD  
75242 PARIS CEDEX 05

Tel: 01 42 17 20 00

5 NOVEMBRE 97

SUP / ADEN

/ L'Argus de la presse /

(Quotidien)

- 640179 -



## 15. Article de critique : A GARDER

LA CROIX

0, jd : 97410

3/5 RUE BAYARD  
75380 PARIS CEDEX 08

Tel : 01 44 35 60 60  
28 OCTOBRE 97

(Quotidien)

L'Argus de la presse / PARIS

635152 -

Théâtre

# « Nathan le Sage » entre au répertoire de la Comédie-Française

Mise en scène par l'Allemand Alexander Lang, la pièce de Lessing sur la tolérance et la raison prend des allures de conte qui vire au cauchemar.

**D**écidément, il est des temps propices à certaines œuvres au théâtre. Ainsi *Nathan le Sage*. Présentée actuellement en tournée à travers toute la France dans la mise en scène créée par le Québécois Denis Marleau au dernier Festival d'Avignon (*La Croix des 10 et 12 juillet*), la pièce de Lessing se retrouve au même moment à l'affiche de la Comédie-Française, sous la gouverne de l'Allemand Alexander Lang. Il est vrai que ce drame, écrit en 1779, s'insère avec une troublante évidence dans l'actualité : l'action se passe à Jérusalem, la ville, aujourd'hui comme hier, des trois grandes religions monothéistes et de leurs confrontations.

C'est là que vit, dans le XII<sup>e</sup> siècle de la Troisième Croisade, le sage juif Nathan, qui a recueilli et élevé une orpheline sans rien lui révéler de ses origines. Menacée par un incendie, la jeune fille est sauvée par un chrétien, jeune Templier, ennemi aussi bien des israélites que des infidèles, qui en tombe amoureux. Lui-même prisonnier des Turcs ne doit la vie qu'au magnanime Saladin, prince musulman qui règne sur la cité.

### Un hymne à la raison et à la tolérance

De coups du sort en retournements, de professions de foi en interrogations, la fable, relevant tout à la fois du théâtre à thèse et du grand mélo, s'affirme bien vite hymne à la tolérance et à la raison. En digne représentant des Lumières, Lessing, fils de pasteur, dénonce tous les fanatismes — les intégrismes, dirait-on à présent —, rappelant qu'avant d'être juif, chrétien ou musulman, on est un homme.

C'est bien ce message que mettent en exergue Denis Marleau et Alexander Lang.

### Les Deux Nathan

■ *Nathan le Sage*, mis en scène par Alexander Lang, avec Michel Favory. Traduction de François Rey (Ed. José Corti). Comédie-Française. En alternance : 01.44.58.15.15.

■ *Nathan le Sage*, mis en scène par Denis Marleau, avec Sami Frey. Traduction de Denis Marleau et Marie-Élisabeth Morf (Ed. Actes Sud/Papiers). En tournée à Chambéry du 5 au 7 novembre, Grenoble du 12 au 15, Mulhouse du 20 au 22, Strasbourg du 26 novembre au 6 décembre, La Rochelle du 11 au 12, Bordeaux du 16 au 19.

Thierry Hancisse et Jean-François Rémi. *Nathan le Sage* à la Comédie-Française.



Mais, si le premier, au terme d'un spectacle au classicisme bien tempéré s'appuyant sur une distribution dominée par Sami Frey (magnifique !), conclut sur l'espérance d'une humanité enfin fraternelle, le second, plus radical dans l'esprit comme dans la forme, insiste sur l'appel à l'harmonie et le désir de bonheur des hommes pour mieux en montrer les limites, sinon l'inanité.

Dans le décor d'Orient pour mille et une nuits avec dragon volant sous les lambris de la Maison de Molière, le drame commence tel un conte pour enfants sages et finit, comme tous les contes, en cauchemar. C'est qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Bousculant le texte — passablement élagué — entre tragique et grotesque, Alexander Lang le pousse jusque dans ses ultimes retranche-

ments. Certains se sentiront déstabilisés par une mise en scène qui fait voler des dragons dans le ciel, métamorphose un ermite en derviche tourneur. Ils n'y verront que simple dérision. Pourtant, l'analyse est profonde, la lecture rigoureuse. Le rire, ici, n'est donné que pour mieux pleurer et la surcharge apparente n'est qu'une façon de ramener à l'essentiel.

### La vigueur ardente des Comédiens-Français

Sur le fil de ce rasoir, les Comédiens-Français font preuve d'une vigueur ardente, à commencer par Céline Samie — la fille adoptive de Nathan — et, plus encore, Thierry Hancisse — Templier complexe et fragile, passant sans cesse d'un extrême à l'autre, cocasse et pathétique, insupportable et bouleversant. S'il n'atteint pas la

simplicité d'évidence troublante d'un Sami Frey dans le rôle de Nathan, Michel Favory est ici d'une humanité toujours juste. Il faut citer encore Catherine Ferran, Jean-François Rémi, Igor Tycza (le patriarche fou), Eric Frey (l'ermite derviche tourneur !) et, révélation de la soirée, Vincent de Boüard. Pour ses premiers pas sur la scène du Français, ce jeune comédien impose un Saladin étrange, androgyne au regard mêlé d'innocence de l'enfance et de sagesse adulte. Un regard qui, comme celui des autres personnages, se fige dans la dernière image, ramenant, par-delà les grandes déclarations humanistes à l'implacable loi d'airain de la réalité. Celle d'une Jérusalem à l'heure, aujourd'hui plus qu'hier, de toutes les intolérances, tous les dangers.

Didier MÉRÉUZE

LE JOURNAL DU THEATRE

16 RUE DE LA CERISAIE  
75004 PARIS

Tel: 01 44 54 51 77  
13 OCTOBRE 97

(bimensuel)  
- 632666 -

7 / L'Argus de la Presse / PARIS



METTEUR EN SCÈNE

## Nathan, la version Lang

PAR VÉRONIQUE HOTTE

Ancien directeur du Deutsches Theater (Berlin-Est) et du Schiller (Berlin-Ouest), le metteur en scène allemand Alexander Lang présente, à la Comédie-Française, *Nathan le Sage*, de Lessing. Il connaît la troupe du Français, pour avoir monté, sur l'invitation de Jacques Lassalle, en 1994, *le Prince de Hombourg*, de Kleist, à Mogador, pendant les travaux de la Salle Richelieu. Cette fois, il retrouve Thierry Hancisse, ex-Prince de Hombourg, pour l'interprétation du jeune Croisé. "L'expérience est grisante de retravailler avec les mêmes comédiens pour des rôles complètement différents", confie-t-il. "Quand le mélange est subtil,

*on recompose de nouvelles relations de travail*».

Metteur en scène itinérant, il s'applique à honorer l'idée de troupe et de continuité. Il aimerait pourtant être intégré dans un lieu nouveau, même si ce qui l'attire dans sa vie vagabonde, c'est la chance de rencontrer beaucoup plus de comédiens dans d'autres villes, dans d'autres théâtres, partout.

S'il monte l'œuvre de Lessing, c'est pour répondre à une commande de Jean-Pierre Miquel. Peu lui importe que ce soit le troisième *Nathan* présenté, cette année, en France, (la version avec Sami Frey, mise en scène par Denis Marleau, est actuellement à Créteil).

Il considère *Nathan le Sage* comme l'œuvre-clé de Lessing. «Même s'il s'agit d'un texte de la seconde moitié du XVIIIème

*siècle, c'est une des pièces les plus actuelles sur la tolérance dans les questions religieuses, questions qui pénètrent depuis des siècles l'intérieur des familles des Balkans au Proche-Orient*».

Alexander Lang pratique l'art de la dérision et de la distorsion et «secoue» les conventions de la scène. Sa manière de faire du théâtre consiste à ne pas édulcorer les aspects très humains, triviaux ou dérisoires des pièces classiques, tout en respectant leur tissu tragique. Il s'appuie sur Shakespeare, qui a donné la preuve de l'alliage fantastique du comique et du tragique au théâtre, en écartant toute trace de ridicule. Des personnages de *Nathan le Sage*, par exemple, doivent émaner et leur force et leur faiblesse humaines.

Alexander Lang évite les questions personnelles. Il préfère commenter l'œuvre qu'il met en scène : «Ce n'est pas du tout une pièce religieuse qui donnerait des réponses à certaines questions. *Nathan* est appelé Sage et Bon mais il lutte aussi pour pouvoir conserver son univers. Comme il le dit à la fin de la fameuse parabole des trois anneaux, on ne saura jamais s'il existe un jour un juge qui puisse résoudre l'énigme : tout reste ouvert, le théâtre donne simplement l'impulsion pour que le spectateur réfléchisse davantage, il ne prétend surtout pas donner une solution aux problèmes».

■ *Nathan le Sage*,  
Comédie-Française.  
Tél. : 01 44 58 15 15.  
A partir du 18 octobre.

16 Article de fond suite à une interview : A GARDER

17. Annonce avec un petit commentaire interchangeable : A JETER

INDEX S V P

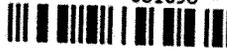
70 RUE DES ROSTIERS  
93585 SAINT OUEN CEDEX

Tel: 01 47 87 11 11  
11 OCTOBRE 97

(Hebdo)

- 631098 -

l'Argus de la presse /



THEATRE

*Nathan Le Sage*

Mise en scène par Alexander Lang, la pièce de  
Gotthold Ephraim Lessing entre au répertoire de  
la Comédie-Française.

Avec *Nathan Le Sage*, Lessing, grand héraut du  
siècle des Lumières et fondateur du classicisme  
allemand, donne une des plus romanesques illus-  
trations de l'esprit de tolérance.

• à partir du 18 octobre.

CS 1552-11

18. Annonce avec un petit commentaire interchangeable : A JETER

Télérama  
22 octobre 1997 -

**Nathan le Sage**

De Gotthold Ephraïm Lessing. Traduction François Rey. Mise en scène Alexander Lang. Avec Catherine Ferran, Michel Favory, Thierry Hancisse, Igor Tyczka, Jean-François Rémi, Eric Frey, Céline Samie, Vincent de Bouard. Un hymne à la tolérance à travers les trois grandes religions monothéistes, en forme de parabole humaniste.

Comédie-Française - Salle Richelieu 1

19. Annonce avec un petit commentaire interchangeable : A JETER

What's on in France  
oct/nov 1997 -

**nathan le sage**

Wisdom in the brutality of 12th-century Jerusalem. Nathan's adoptive daughter is saved from execution by a Christian. Nathan is put to the test by Saladin. His reply to the question, which of the three world religions—Judaism, Christianity or Islam—is the true one, has entered into legend.

70F-185F. Oct 18-Feb. Comédie Française, 2, rue de Richelieu (1er). M<sup>e</sup> Palais-Royal. 01.44.58.15.15.  
Performances at 20h30

20. Article avec un commentaire interchangeable : A JETER

QUEL AVENIR MAGAZINE

10 RUE DE CRUSSOL  
75544 PARIS CEDEX 11

Tel: 01 48 05 41 10  
NOVEMBRE 97

(Mensuel)  
- 631332 -

/ L'Argus de la presse / PARIS



## Le Templier, le Sultan et le Rabbīn

*Théâtre*

**D**u temps de la troisième croisade, un rabbin de Jérusalem, *Nathan le sage*, adopte et élève une jeune fille qu'un chevalier de l'Ordre des Templiers a sauvée des flammes. Sa tâche n'est pas toujours facile et les choses se compliquent le jour où le sultan s'en mêle et lui demande de résoudre l'énigme : entre les religions chrétienne, juive et musulmane, laquelle est la vraie ?... Plaidoirie contre l'intolérance religieuse, le chef-d'œuvre de G. E. Lessing (1729-1781) entre au répertoire de la Comédie Française le 18 octobre, dans la mise en scène d'Alexander Lang.  
*Location : 01.44.58.15.15.*

© DR

21. Article avec un commentaire interchangeable : A JETER

VALEURS ACTUELLES

Ojd : 89727

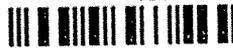
10 PLACE DU GENERAL CATROUX  
75017 PARIS

Tel: 01 40 54 11 00  
1ER/7 NOV 97

(Hebdo)

- 638471 -

/ l'Argus de la presse / PARIS



**THÉÂTRE**

par Laurent Dandrieu

**Nathan le Sage**

★ La pièce de Lessing, réputée un sommet du théâtre allemand, est une leçon de choses sur la tolérance des plus verbeuses — la simplicité philosophique, pour ne pas dire plus, des Lumières, moins l'esprit français. Alexander Lang l'a mise en scène de façon burlesque, comme s'il était impossible de prendre ces élucubrations au sérieux. Mais un burlesque d'une pesanteur toute germanique : cela n'arrange rien.

Comédie-Française,  
01-44-58-15-15.

Michel Favory  
dans « Nathan le Sage »  
à la Comédie-Française.

## NIVEAU 2 : CAS PARTICULIER BOUTIQUES

22. Article présentant les produits de la boutique dans un contexte particulier : A

le Journal des  
Arts  
E S

23 AVENUE VILLEMARIN  
75014 PARIS  
Tel: 45 43 82 60  
HS OCT/DECEMBRE 9  
MAGAZINE DES EXPOSITIONS  
Argus de la presse /

(Mensuel)

- 463763 -



1/2

## METTEZ DE l'art dans les CARTABLES

entrée est là. Vous avez déjà  
aide vos écoliers en cahiers  
instruments à écrire en tous  
Mais il est encore temps  
outer ces petits plus qui font  
erence, ces belles choses  
auront sous les yeux toute  
es. Les boutiques des musées  
ment un choix considérable,  
prix très abordables.



Yves, Nu debout, Musée Picasso ▲  
téléscopage Esher 77-1-1000,  
Musée de la Ville de Paris

neme des  
es : Janine Roszà a dessiné  
e Louvre un sac à dos  
«moe» en toile, 195 F, dont  
es a été tel que vous  
de ne plus le trouver  
e nous paraîtrions. Dans  
«Azy-le-Rideau», la  
ne du Patrimoine a créé  
tant petit sac fourre-tout  
de la silhouette du château  
arrmera les filles, 48 F.

### CARNETS ET LIERS

es petits, Paris-Musées  
se deux petits cahiers  
me d'ange et de château  
un cahier de dessin

reproduisant un détail de la Danse  
de Matisse, 70 F. Paris-Musées  
et Flammarion ont édité un petit  
carnet à l'occasion de l'exposition  
«Caldern», 35 F. La Comédie  
française a créé un carnet  
à couverture cartonnée sur  
le thème des spectacles d'hier  
et d'aujourd'hui, 50 F. On peut le  
compléter par un cahier de notes,  
25 F, et un répertoire, 65 F.  
La boutique du Musée du  
Moyen Âge-Thermes de  
Cluny propose un élégant carnet  
«Ferrerier», 15 F. Au Musée  
Picasso, on trouve un carnet  
"Centenaire tenant une arme",  
15 F, et un cahier "Feuille d'étude"  
reproduisant une page d'un carnet  
de dessin de Picasso, 19 F.

Pour le château de  
Versailles,  
dans la  
collection  
"Fêtes et  
jardins", la  
RMN a créé  
petits carnets,  
55 F, et  
répertoires,  
70 F, où  
des arbres  
s'inscrivent  
en relief.  
La librairie  
du Patrimoine  
édite un petit  
cahier bleu sur  
le thème du  
château d'Azy-  
le-Rideau, 35 F.

### CRAYONS ET GOMMES

Culture oblige.

stylos et crayons versent dans  
la littérature. La boutique de la  
Comédie française propose des  
stylos originaux : une phrase  
tirée du répertoire est  
reproduite sur le  
corps du stylo et  
le capuchon est orne  
de la signature de l'auteur,  
20 F. Également, une boîte  
de crayons noirs, 65 F, et un  
plumier, 80 F. Le Musée de la  
poste a créé des crayons coiffés  
d'un capuchon "timbre", sur lequel  
est ciselée la mascotte du musée,  
58 F. Lorsque le crayon est usé, on  
peut conserver le capuchon.

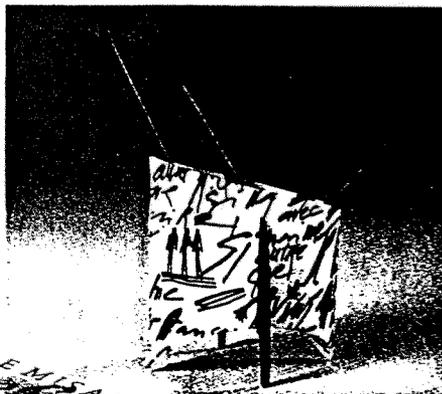


Cahiers Fêtes et jardins, Château de Versailles, RMN, 55 F

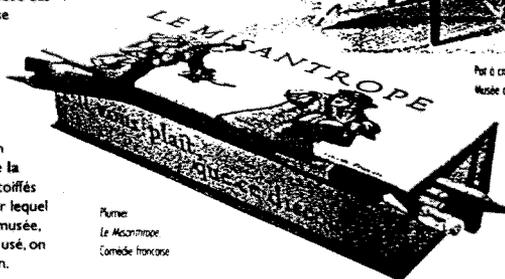
La librairie du Patrimoine édite  
trois séries de boîtes-puzzles de  
12 crayons de couleurs à petit  
prix : le Mont Saint-Michel, les  
Grottes ornées, et Chambord,  
35 F. La ligne du Musée Picasso  
comprend une boîte de  
12 crayons de couleurs  
multicolores, "Nu debout", 75 F.  
La Comédie française propose  
des gommes avec le portrait de  
Molière, Racine, Corneille, Voltaire  
ou Hugo, 15 F. Et s'il y a des soirs  
où l'on pleure, les mouchoirs  
en baïste de la boutique de la  
Bibliothèque nationale, ornés  
de dessins de Boutet de Monvel  
illustrant les fables de La Fontaine  
La Cigale et la Fourmi et Le Renard  
et les Raisins, consoleront  
les petits, 90 F.

### RÈGLES ET COMPAS

La RMN a réédité des  
instruments de mesure, copies  
fidèles d'instruments anciens  
conservés au Musée national  
de la Renaissance, château  
d'Écouen : une petite règlette  
de 30 x 1 cm en alliage de  
métaux dorés, avec une  
graduation en centimètres gravée  
au revers, 180 F ; plus raffinés  
encore, un tire-ligne orné d'une  
arabesque, 175 F, ou un compas  
à tête de lion dont l'original date  
du XVI<sup>e</sup> siècle, 180 F. Les règles  
historiques qu'édite la Caisse  
nationale des monuments  
historiques sont plus  
abordables : règles Panthéon  
"Les grands hommes"  
et "Azy-le-Rideau", 18 F.



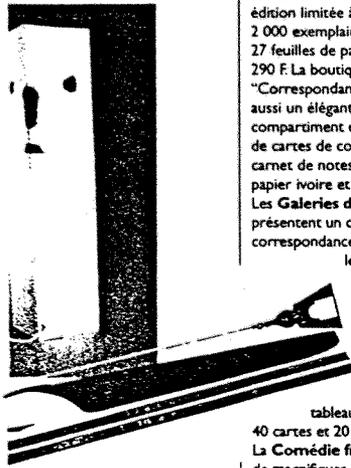
Port à crayon, Pascal Mourgue,  
Musée de la poste, 35 F ▲



Plumier  
Le Mésantrope  
Comédie française

**LES SETS DE BUREAU**

Le set de bureau en papier cartonné créé par la Comédie française se compose d'un sous-main, 15 F, d'un pot à crayons, 75 F, d'un porte-lettres et d'un sorte-bloc. Le Musée Carnavalet édite "Une ligne en bois", inspirée des gravures de Guillaumin. Les monuments de



Signet d'Antoin Lenoir. RMN. 120 F ▲ ▲ Régente, 175 F et instruments anciens, 200 F. Croquis ▲

Paris décorent un plumier, 110 F, une règle, 50 F, un pot à crayons, 155 F, un stylo, 50 F, un taille-crayon, 50 F. Et pour les plus petits, on peut glisser dans le cartable un yoyo ou une toupie Paris-Musées, 40 F.

**ET POUR LE PLAISIR D'ÉCRIRE**

Pour vous inciter à retrouver le plaisir d'écrire, la boutique "Correspondances" du Musée de la Poste réédite six modèles de papiers d'autrefois. Béatrice Rigaud a réalisé deux lignes de papeterie «Plumes» et «Sceaux». Les sets de papier à lettres sont présentés dans de grandes enveloppes bleu, vert et rouge, en papier vergé, fermées d'un ruban de velours : le set de 5 cartes et 5 enveloppes, 75 F ; le set de cartes de visite et enveloppes, 75 F. Sur le thème du cinéma, le musée a mis en scène un coffret de papier à lettres

illustré de comédiens, metteurs en scène, etc. : le coffret en édition limitée à 2 000 exemplaires, 27 feuilles de papier, 290 F. La boutique "Correspondances" propose aussi un élégant coffret dont le compartiment contient un bloc de cartes de correspondance, un carnet de notes, 8 feuilles de papier ivoire et des crayons, 270 F. Les Galeries du Grand Palais présentent un coffret de correspondance inspiré d'une

lettre de Cézanne à la famille Gasquet, conservée dans le fonds de la bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence, et de tableaux du peintre :

40 cartes et 20 enveloppes, 170 F. La Comédie française édite de magnifiques papiers à lettres, où apparaissent en filigrane six textes du répertoire sur le thème de la lettre : la chemise de 2 x 6 feuilles et enveloppes, 60 F. La boîte courrier de 7 x 6 feuilles et enveloppes, 260 F. Elle s'accompagne des cartes doubles qu'illustrent le buste d'un auteur, sa signature et une réplique d'une de ses pièces. Huit modèles : Molière, Racine, Corneille, Marivaux, Voltaire, Beaumarchais, Hugo et Musset. La carte double avec enveloppe, 20 F. Le Musée Carnavalet propose, pour l'exposition «Madame de Sévigné», un coffret où sont rassemblés plume d'oie, papier précieusement et encre, 125 F.



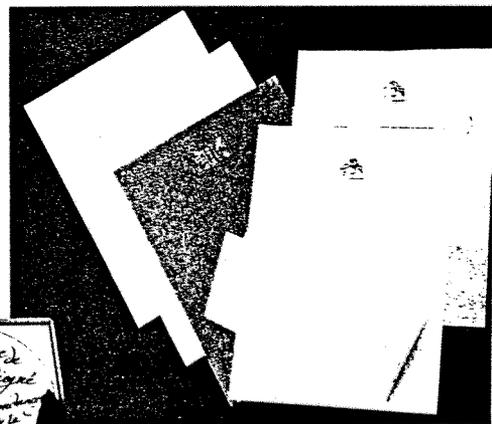
Papier à lettre «Pyramide», Janine Roszé, Musée du Louvre, RMN, 65 F

À l'occasion de l'exposition «Calder», le Musée d'art moderne de la Ville de Paris vend un set de courrier de 10 feuilles et 5 enveloppes, 35 F, ainsi qu'un marque-page décoré de personnages sur fond rouge, blanc, bleu et jaune, 5 F. Antoni Tàrras a créé un signet pour la RMN, 120 F et Paris-Musées un marque-page en hommage à Doisneau, 5 F. Le papier à lettres ivoire qu'a créé Janine Roszé pour le Louvre s'accompagne d'enveloppes sombres ornées de la pyramide de Pei. Le Musée de la maison

Victor Hugo édite des cartes de correspondance reproduisant un cadre peint par Victor Hugo pour son dessin *Le Burg à la Croux*, les 12 cartes : 47 F. La boutique du château d'Écouen a réalisé une pochette courrier qui reprend un motif au pochoir : 20 cartes et 10 enveloppes assorties, 85 F.

**ENCRIS ET STYLOS À TIRAGE LIMITÉ...**

Dans la série "Les créateurs de l'Écrit", Pascal Mourgue a dessiné un pot à crayons, 35 F, un encrier et un porte-plume en faïence émaillée bleue et blanche, signés et numérotés, édités à 200 exemplaires, 620 F. Le Musée



Papier à lettre d'autrefois, Musée de la poste, 75 F ▲  
▲ Coffret d'écriture «Madame de Sévigné», Musée Carnavalet, 125 F

de la poste propose un stylo-sculpture de Michel Audiard, plaqué or, argent ou bronze, numéroté et garanti à vie, à tirage limité, 3 260 F. Et pour compléter l'ensemble, un encrier de voyage en métal argenté, copie d'un encrier en argent du XVIII<sup>e</sup> siècle, est en vente à la boutique du Musée des Arts et Métiers décoratifs de Bordeaux, 785 F.

Anne Nesteroff



## ANNEXE 7

### GUIDE DES CRITÈRES DE SÉLECTION DES ARTICLES

#### **I. Introduction**

Les besoins de la bibliothèque sont doubles : répondre à un public externe et aussi interne en quête d'information sur des acteurs, collaborateurs de la Comédie-Française ou des pièces entrées au répertoire de l'une des trois salles (Richelieu, Studio-théâtre, Vieux-Colombier). Pour cela sont constitués les dossiers par personnes ou par pièces. L'autre mission de la bibliothèque est de pouvoir fournir des données sur le milieu théâtral en général, sur la politique culturelle et sur tout ce qui n'est pas spectacle dans la vie de la Comédie-Française (statuts, administration, retraites, etc.).

L'ensemble des coupures envoyées par l'Argus ne sont pas pertinentes et il faut aussi sélectionner les articles parus dans les périodiques reçus par la bibliothèque susceptibles d'être intégrés aux dossiers. On distingue trois grands critères de choix : unicité, valeur informative, pertinence avec ces besoins.

**NB** : Ce guide est conçu pour sélectionner les coupures qui arrivent à la bibliothèque. Cependant les principes ici exposés sont tout à fait applicables aux dossiers déjà constitués à titre rétrospectif.

## II. Guide de sélection

### NIVEAU 1 : ÉLIMINATION SYSTÉMATIQUE AVEC TRACES

Notion de FEUILLET “ANNONCES ET MENTIONS DANS LA PRESSE” : c’est un feuillet sur lequel sont collées les étiquettes des coupures de l’Argus qui ne sont pas conservées en raison de leur peu de valeur informative. Chaque dossier sera précédé d’un avertissement qui expliquera au lecteur ce que signifient ces feuillets d’étiquettes : “Ces dossiers de presse sont constitués à partir des articles envoyées à la Comédie-Française par la société de collecte Argus de la presse et par les soins du personnel de la bibliothèque. Certaines coupures reçues ne font que mentionner un acteur ou un spectacle ou reprennent le texte paru dans un autre article. La bibliothèque a choisi de ne pas conserver ces coupures mais uniquement d’en garder un trace écrite, ces étiquettes.”

\* **Éliminer** les *doublons*

\* **Éliminer** les *copies* des dépêches de l’AFP reprises sans modification significative (type I). Garder l’étiquette Argus et la coller sur un feuillet dédié aux étiquettes des coupures jetées intitulé “Annonces et mentions dans la presse” (Ce titre uniforme sera repris dans tous les dossiers où cela sera nécessaire). Si l’on ne possède pas la dépêche mais que plusieurs journaux publient le même texte, en garder un seul qui jouera le rôle de la dépêche.

\* **Éliminer** les articles mentionnant “Comédie-Française” mais n’ayant *aucun rapport* avec la Comédie-Française, le monde du théâtre ou tout au centre d’intérêt de la bibliothèque<sup>1</sup> .

\* **Éliminer** les annonces simples (*type II*) sans résumé ni commentaire. Garder les étiquettes Argus et les coller sur le feuillet dédié à cet effet “Annonces et mentions dans la presse”.

\* Pour les coupures extraites de périodiques auxquels la bibliothèque est abonnée, jeter la coupure et coller l’étiquette Argus sur une fiche bristol, rajouter la vedette et l’insérer dans le **fichier de dépouillement** de périodiques.

---

<sup>1</sup> Voir exemple en annexe 3

## NIVEAU 2 : RÉFLEXION AVANT SÉLECTION

Notion de DOSSIER TAMPON : c'est un dossier de travail dans lequel la personne chargée des dossiers de presse conserve pour un sujet donné l'ensemble des coupures reçues - hormis celles qui sont éliminées en vertu des règles de niveau 1- pendant une courte période (entre quinze jours et un mois) afin de pouvoir ensuite sélectionner les 2-3 articles les plus intéressants.

Notion de DOSSIER TEMPORAIRE : c'est un dossier créé en raison d'une demande ponctuelle liée à l'actualité ou aux besoins internes de la bibliothèque. Une fois cette demande satisfaite, il est inutile de la conserver. Les coupures ne sont donc pas montées et seront jetées après usage.

Cinq domaines avec des règles propres pour la sélection des articles, malgré quelques points communs : acteurs de la Comédie-Française, collaborateurs, personnalités du théâtre, pièces et thèmes.

### 1. ACTEURS DE LA COMÉDIE-FRANCAISE

#### A. Comédiens-français en activité :

\* **Garder** les interviews,

les articles rédigés après entretien avec l'acteur,

les articles de fond sur sa carrière, ses projets

\* **Jeter** les coupures de type *people* en gardant l'étiquette Argus que l'on colle sur une feuille intitulée "Mention dans la presse".

#### B. Les "anciens"

\* **Garder** les interviews si elles sont intéressantes. Jeter les articles sur les conditions de tournage d'un film par exemple.

\* Garder les articles sur leur passage à la Comédie-Française,

\* Garder les articles où ils parlent de leur vie professionnelle (au théâtre comme au cinéma)

## 2. LES COLLABORATEURS DE LA COMÉDIE-FRANCAISE

(metteurs en scène, décorateurs, directeurs de la musique)

**A.** Pendant leur passage à la Comédie-Française

Les traiter comme les Comédiens-français en activité.

**B.** Après leur passage à la Comédie-Française

\* Garder 1-2 articles sur leurs spectacles les plus importants. Sélectionner ces coupures par le système du **dossier tampon** : conserver 1-2 articles qui décrivent bien le spectacle, la mise en scène, les acteurs.

\* **Jeter** les autres coupures du dossier tampon : annonces diverses, critiques, articles de fonds non sélectionnés, etc.

## 3. LES PERSONNALITÉS DU SPECTACLE HORS COMÉDIE-FRANCAISE

\* Ne **sélectionner** que les *grands noms* du monde des arts du spectacle. A titre d'exemple, en novembre 1997, les acteurs suivants possédaient un dossier de presse personnel : André Antoine, Isabelle Huppert, Henry Irving, Louis Jouvet, Charles Labussière, Laurence Olivier, Réjane. Il existe un dossier "Acteurs" où sont conservées les coupures sur des acteurs hors Comédie-Française célèbres mais n'ayant pas de dossier de presse personnel : par ex. Arletty, Jacques Chazot, Maurice Chevalier, José Ferrer, Etienne Decroux, Anouk Grimberg, Serge Lifar, Silvia Montfort, Philippe Noiret, Rudolf Noureev, Gérard Philipe, Elvire Popesco, Eric Rohmer, Svobodine, Bruno Wolkowitch.

\* **Garder** les articles de fond sur leur carrière, leurs projets et réalisations et les interviews.

\* **Eliminer** les critiques de leurs réalisations

## 4. LES PIÈCES

A. Pièces du répertoire (trois salles) jouées à la Comédie-Française

\* **Garder** les *articles préalables* à la première.

\* Garder les *critiques* après la première, quelque soit leur taille et leur provenance à condition qu'elles dépassent le simple résumé de l'intrigue accompagné de quelques éloges convenus sur le jeu des acteurs et la brillante mise en scène.

\* Garder les *interviews* données par les acteurs ou les collaborateurs à l'occasion de ce spectacle.

\* Garder les articles périphériques à condition qu'ils apportent un *éclairage nouveau* sur le spectacle.

\* **Éliminer** les annonces comportant uniquement un résumé et des données factuelles (salle, modalités de réservation, tarifs, etc.) (type III). Conserver les étiquettes sur le feuillet spécifique intitulé "Annonces et mentions dans la presse".

\* Éliminer les petits comptes rendus qui après un résumé de l'intrigue mentionnent les noms des acteurs et du metteur en scène en les accompagnant d'une ou deux phrases passe-partout (on reconnaît ces articles au fait qu'ils soient interchangeables). Conserver les étiquettes sur le feuillet "Annonces et mentions dans la presse".

#### B. Pièces du répertoire (trois salles) jouées hors Comédie-Française

\* Pour les pièces rares, **garder** les articles de fond dans tous les cas, même dans un théâtre d'une petite ville.

\* Pour les pièces très jouées, **éliminer** les mises en scène dans les petits théâtres de province.

Pour les grandes mises en scène, adopter le système du **dossier tampon**. Puis conserver 1-2 articles de fond présentant bien la mise en scène, les acteurs, décors et costumes. Jeter les autres articles.

#### C. Pièces hors répertoire jouées par des Comédiens-français, en activité ou

non

- \* Adopter le système du **dossier tampon**. Puis sélectionner 2-3 articles décrivant bien le spectacle, sa mise en scène, acteurs, décors et costumes. Jeter les autres articles.
- \* **Garder** une éventuelle interview du ou des Comédien(s)-français accordée à cette occasion.

## 5. THÈMES

Ces articles ne peuvent être raccrochés à un titre de pièce, à un acteur, à un auteur ou à un collaborateur. Leur classement est par conséquent thématique. Ils répondent aux besoins internes.

### A. La Comédie-Française

- \* **Garder** les coupures du JO
- \* **Garder** les articles au sujet de la Comédie-Française qui ne concernent ni un acteur, ni un auteur, ni une pièce.
- \* Cas particuliers :
  - pour les articles de la **boutique** de la Comédie-Française : conserver les pages envoyées par l'Argus tel quel, sans découper la vignette sur le produit, afin de voir comment il est mis en valeur dans un intérieur. Un montage spécial est à prévoir afin de pouvoir consulter l'article selon la mise en page qui a été prévue par le journaliste : soit sur onglet, soit dans un classeur sous chemises en plastique (problème du format).
  - pour les **publicités** diffusées par le théâtre : éliminer les doublons (procéder de même que pour les copies de dépêches AFP).
  - pour les **livres** sur la Comédie-Française ou ses participants :
    - s'il y a des articles approfondis, garder uniquement ceux-là. Éliminer les petits articles en conservant les étiquettes Argus sur un feuillet à part.
    - s'il n'y a pas d'articles approfondis, adopter le système du dossier tampon. Puis garder 1-2 petits articles et éliminer les autres en

conservant les étiquettes Argus sur le même feuillet.

### B. Le théâtre

\* **Garder** les articles approfondis pour les sujets sur le *théâtre* (je n'ai pas vu d'entrefilet sur des thèmes recensés ici).

\* Pour les **expositions** sur un sujet de théâtre, adopter le système du dossier tampon. Puis conserver 2-3 articles décrivant bien l'exposition, les institutions participantes, les objets exposés. Jeter les autres articles et les annonces.

\* Pour les **festivals** (sauf Avignon), adopter le système du dossier tampon. Puis garder 2-3 articles de fond et d'éventuelles interviews intéressantes. Eliminer les annonces, les petits comptes rendus et les articles non sélectionnés.

\* Pour le festival d'**Avignon**, adopter le système du dossier tampon pour ne garder qu'un article annonçant le programme du festival. Garder les articles de fond et les interviews.

### C. Les domaines éloignés des arts du spectacle

\* **Garder** tous les articles approfondis sur les sujets éloignés du monde théâtral, c'est à dire :

Archives nationales	Artistes (peintres, sculpteurs, écrivains, etc.)
Bibliophilie	Bibliothèques
Conservation et restauration	Droit d'auteur
Mécénat	Ministère de la Culture
Multimédias	Musées
Opéra et opéras	Biens culturels
Vidéocassettes	Institutions diverses (CNC, FEMIS, INA, etc.)

N.B. : cette liste n'est pas exhaustive, elle reflète seulement les thèmes actuels.

\* Garder 2-3 articles approfondis (système du dossier tampon) au sujet des

grandes **expositions** et des diverses **manifestations culturelles** (temps des livres, centenaires, journées du patrimoine, etc.), en dehors de ceux indiquant la participation de la Comédie-Française à ces manifestations (pour ces derniers, cf supra) dans un **dossier temporaire**. Il sera détruit lorsqu'il ne sera plus d'actualité.

## ANNEXE 8

### LISTE D'AUTORITÉ DE PERSONNES

#### **I. Présentation de la liste et mode de fonctionnement**

Nous avons vu que les dossiers de presse personnels ont besoin essentiellement d'une normalisation des intitulés des dossiers qui permettra de les reclasser et d'homogénéiser leur aspect. La réflexion porte donc sur l'élaboration d'un schéma de vedette-personne et sur l'établissement d'une liste d'autorité-personnes pour les dossiers déjà existants.

D'une part il faut déterminer quelles sont les informations pertinentes devant figurer sur la tranche de chaque dossier : les nom, prénom et date de naissance et de mort semblent indispensables afin de permettre une identification sûre, surtout en cas d'homonymie (par exemple Bernard, Jean-Jacques et Bernard, Tristan). La mention de la fonction permettrait aussi de dissiper tout doute, voire de distinguer pour une même personne les coupures correspondant à deux étapes de son "passage" à la Comédie-Française : par exemple Le Poulain, Jean, acteur et Le Poulain, Jean, administrateur.

Les conseils suivants sont conformes à la norme NF Z 44-061 *Forme et structure des vedettes noms de personne, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgés*.

"Le nom de l'auteur est mis en vedette sous la forme qu'il a lui-même adoptée ou que l'usage a consacré [...]. Cette vedette peut être un nom d'état civil, un pseudonyme, un nom de terre, un nom de religion, un prénom, des initiales ou toute autre locution." Par cette définition, la norme recouvre tous les cas qui peuvent paraître, au premier abord, être des spécificités du monde théâtral. Ainsi pour les acteurs connus sous une appellation particulière - un pseudonyme comme Jacques Marie Boutet dit Monvel, un prénom comme Rachel ou Mlle Georges -, on adoptera la forme employée couramment à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.

Normalement il faut faire des renvois. Cependant, dans le cas d'un comédien français connu exclusivement sous son pseudonyme ou son prénom, est-ce vraiment

utile à la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française ? De même pour un auteur ayant écrit à la fois sous son pseudonyme et sous son patronyme, on le classe au nom le plus fréquent avec des renvois aux autres. Cependant, de même, est-ce vraiment utile pour des personnes comme Stendhal ?

D'autre part, il faut fixer un schéma d'élaboration de l'intitulé de chaque dossier. La norme NF Z 44-061 *Forme et structure des vedettes noms de personne, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgés* place en premier l'élément d'entrée, c'est-à-dire le nom, puis l'élément rejeté - prénom, particule, partie du nom de famille non retenue) et les qualificatifs de date puis de fonction, selon le schéma suivant :

Élément d'entrée, élément rejeté (dates ; qualificatif de fonction)

Ex. : Hugo, Victor (1802-1885 ; auteur du répertoire)

Comme ces vedettes sont portées sur le dos des dossiers, deux légères modifications me semblent utiles : utiliser les capitales pour l'élément d'entrée afin qu'il soit facilement visible et normaliser les qualificatifs de fonction en les adaptant au contexte de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.

Afin d'éviter une dispersion des termes désignant les fonctions, il serait préférable de les fixer par avance : sociétaire (SO), pensionnaire (PO), figurant (ZO), acteur (AC), administrateur (AD), auteur du répertoire (AR), auteur hors répertoire (AHR), critique (CR), metteur en scène (MS) et décorateur (D), lecteur (LECT). Un système d'abréviations permet d'alléger l'intitulé du dossier. Lorsqu'un pensionnaire devient sociétaire, il suffit de changer le sigle de son dossier.

On obtient alors une vedette de type :

ÉLÉMENT D'ENTRÉE, élément rejeté (dates ; qualificatif de fonction) - Numéro de volume

Ex. : HUGO, Victor (1802-1885 ; AR) - I

Actuellement certaines vedettes-auteurs comportent des mentions du type "généralités" ou "biographie" qui semblent vouloir distinguer ce dossier personnel des dossiers de pièces. Cependant ceci est inutile car soit les dossiers de pièce portent le titre, soit les coupures sur une pièce sont jointes au dossier personnel et donc rien ne justifie cette précision. De même les mentions "centenaire", "bicentenaire", "anniversaire", "décès", "centenaire de la naissance" n'ont pas leur place dans cette vedette-auteur. Tout

au plus peuvent-elles constituer une subdivision physique au sein du dossier matérialisée par une intercalaire, mais rien de plus dans des dossiers papiers<sup>1</sup> .

Enfin, on peut fixer quelques normes destinées à l'organisation matérielle des dossiers : choisir une couleur d'étiquette, adopter une numérotation en chiffre romain lorsqu'un dossier occupe plusieurs volumes Aclé.

Pour les dossiers sur une pièce, il faudrait dans l'absolu rajouter le titre à la suite de la vedette-auteur. Cependant on peut la condenser afin de correspondre aux dimensions du dos des dossiers Aclé, mais cette opération ne sera possible que lorsqu'il existera au moins un dossier Aclé sur le même auteur comportant l'ensemble de la vedette, ceci afin d'éviter un manque d'homogénéité. De plus lorsque les articles sur un auteur et ses oeuvres entrées au répertoire ne dépassent pas le volume d'un dossier Aclé, alors ne figurent sur la tranche que la vedette-personne, sans mention de titre<sup>2</sup> .

Ex. Molière, Jean-Baptiste Poquelin dit (1622-1673 ; AR)

Molière - Les Fourberies de Scapin (1997)

Le cas de Molière est particulier. En effet son dossier est réparti en 72 volumes, chaque pièce possédant parfois plusieurs volumes. C'est pourquoi il est possible d'envisager d'adjoindre au titre de la pièce l'année de la représentation commentée afin de faciliter les recherches.

## **II. Liste d'autorité-personne**

Cette liste a été fractionnée en trois parties - auteurs, administrateurs et personnel - afin de correspondre à la division physique qui existe actuellement entre les dossiers personnels, bien qu'il soit recommandé de fusionner ces trois ensembles en un seul. J'ai adopté une présentation en tableau pour plus de clarté.

---

<sup>1</sup> Dans le cas d'une informatisation, il est envisageable de préciser cette vedette-auteur par l'emploi de subdivisions suivant une liste pré-établie (anniversaires, décès, livres) et accompagnée d'un guide d'utilisation, sur le modèle des vedettes-matière.

<sup>2</sup> Dans l'éventualité d'une indexation plus précise, détachée des contingences de classement physique des coupures (informatisation), on peut envisager un double schéma de construction des vedettes, l'un pour les articles sur l'auteur seulement du type décrits ici, l'autre pour les articles sur ses oeuvres entrées au répertoire en rajoutant le titre à la suite de la vedette-auteur, voire en créant une seconde vedette au titre seul, l'article ayant ainsi deux vedettes.

A. Acteurs et collaborateurs

ADJANI	Isabelle	1955-	PO
AGAR	Léonie	1832-1891	PO
AGENIN	Béatrice	1950-	SO
AJORET	Danielle	1938-	PO
ALBERT-LAMBERT Fils	Raphaël	1865-1941	SO
ALEXANDRE	Roland	1927-1956	PO
ALEXANDRE	René	1885-1946	SO
ALLIO	René		CI
AMEL-MATRAT	Loys	1859-1921	PO
ANDRÉ	Michèle	1943-	PO
ANTOINE	André	1858-1943	AC
ARBESSIER	Louis	1907-	PO
ARNAUD	Jean-Claude	1931-	SO
ARRIEU	René	1924-1982	SO
AUDOUBERT	Georges	1921-1984	PO
AUMONT	Michel	1936-	SO
AVELINE	Alberte	1939-	SO
BACQUE	André	1880-1945	SO
BAILLET	Georges	1848-1935	SO
BALPETRE	Antoine	1898-1963	SO
BARJAC	Madeleine	1883-1974	PO
BARRAL	Théophile	1852-1925	PO
BARRAULT	Jean-Louis	1910-1994	SO
BARREAU	Henriette		SO
BARRETTA	Blanche	1855-1939	SO
BARTET	Julia	1854-1941	SO
BAYEN	Bruno	1950-	MS
BAYSER	Clotilde de		PO
BEAULIEU	François	1943-	SO
BÉJART	Armande	ca1641-1700	
BELL	Marie	1900-1985	SO
BELLANGER	Hélène	1920-	PO
BELMONDO	Jean-Paul	1933-	ZO
BERGE	Ferdinande	1884-1911	PO
BERGE	Sylvia		PO
BERGE	Francine	1938-	PO
BERNARD	Léon	1877-1935	SO
BERNHARDT	Sarah	1844-1923	SO
BERR	Georges	1867-1942	SO
BERRY	Richard	1950-	PO
BERTHEAU	Julien	1910-1995	SO
BERTIN	Pierre	1891-1984	SO
BERTIN	Roland	1930-	SO
BERTINY	Jeanne	1872-1940	PO
BIDEAU	Jean-Luc	1940-	SO
BLAESS	Régine	1933-	PO
BLANCHAR	Dominique		PO
BLANCHAR	Pierre	1896-	PO
BLIN	Roger	1907-1984	MS
BOBLES	Emmanuel		?

BOITEL	Jeanne	1904-1987	PO
BONCZA	Wanda de	1872-1902	PO
BOUDET	Micheline	1926-	SO
BOURDET	Gildas	1947-	MS
BOUTTE	Jean-Luc	1947-1995	SO
BOUVIER	Jean-Pierre		PO
BOVY	Berthe	1887-1977	SO
BOZONET	Marcel	1947-	SO
BRANDES	Marthes	1862-1930	SO
BRASSEUR	Pierre	1905-1972	PO
BRESSANT	Jean-Baptiste Prosper	1815-1886	SO
BRETTY	Béatrice	1897-1982	SO
BRILLE	Lucie	1880-1970	PO
BROHAN	Augustine	1824-1893	SO
BROHAN	Madeleine	1833-1900	SO
BROHAN	Suzanne	1807-1887	PO
BROISAT	Emilie	1846-1929	SO
BROSSET	Claude	1943-	PO
BRUNOT	André	1879-1973	SO
CAILLAUD	Gérard	1946-	PO
CALFAN	Nicole	1947-	PO
CAMOIN	René	1932-	SO
CARZOU	Emmanuel David		D
CASADESUS	Gisèle	1914-	SO
CASARES	Maria	1922-1996	PO
CASILE	Geneviève	1937-	SO
CERNY	Berthes	1868-1940	SO
CHAHINE	Youssef		MS
CHAMARAT	Georges	1901-1982	SO
CHAMBAS	Jean-Paul	1947-	D
CHAMPMESLE	Mlle	1642-1698	SO
CHAPELAIN-MIDY	Roger		D
CHARON	Jacques	1920-1975	SO
CHAUMETTE	François	1923-1996	SO
CHAUVERON	Andrée de	1890-1965	SO
CHEREAU	Patrice	1944-	MS
CHEVALLIER	Catherine		PO
CHEVALLIER	Martine	1949-	SO
CHEVRIER	Jean	1915-1975	SO
CLAIRE	Cyrielle		PO
CLAIRON	Mlle	1723-1803	SO
CLARIOND	Aimé	1894-1959	SO
COCHET	Jean-Laurent	1935-	PO
COLLETIN	Jeanne	1938-	PO
COLOMBI	Myriam	1940-	PO
COLONNA-ROMANO	Gabrielle	1883-1981	SO
CONSIGNY	Anne		PO
CONSTANZA	Dominique	1948-	SO
CONTAT	Louise	1760-1813	SO
CONTE	Louise	1923-1995	SO

COQUELIN aîné	Constant	1841-1909	SO
COQUELIN	Jean	1865-1944	PO
COQUELIN cadet	Ernest	1848-1909	SO
CROIZETTE	Sophie	1847-1901	SO
DALMES	Mony	1914-	SO
DALRIC	Jean-Noël		PO
DAUTREMAÏ	Jean		SO
DAUTUN	Bérengère	1939-	SO
DAVID	Jacques-Louis		
DEBARY	Jacques		PO
DEBUCOURT	Jean	1894-1958	SO
DEHELLY	Emile	1871-1969	SO
DEIBER	Paul-Emile	1925-	SO
DELAMARE	Lise	1913-	SO
DELARIVE	Jean Mauduit dit		SO
DELAUNAY	Louis	1854-1937	SO
DELBRICE	Fanny	1950-	PO
DELILLE	Françoise	1917-1990	PO
DELVAIR	Jeanne	1877-1949	SO
DENIS D'INES	Joseph Victor Octave Denis	1885-1968	SO
DESAILLY	Jean	1920-	PO
DESCHAMPS	Jérôme		PO
DESCRIERES	Georges	1930-	SO
DESJARDINS	Maxime	1863-1936	SO
DESPRES	Suzanne	1874-1951	PO
DESTOOP	Jacques	1931-	SO
DEVOYOD	Suzanne	1867-1954	SO
DERAN	Bernard	1926-	SO
DONNEAUD	Maurice	1904-1956	SO
DORZIAT	Gabrielle	1880-1979	PO
DREVILLE	Valérie		PO
DU MINIL	Renée	1868-1941	SO
DUBOIS	Jean-Yves		SO
DUCAUX	Annie	1908-1996	SO
DUCHAUSOY	Michel	1938-	SO
DUCOS	Yvonne	1887-1966	PO
DUFLOS	Raphaël	1858-1946	SO
DUFLOS	Huguette	1891-1982	SO
DUMESNIL	Jacques	1903-	PO
DUSSANE	Béatrix	1888-1969	SO
DUSSOLIER	André	1946-	PO
DUX	Emilienne	1874-1950	SO
DUX	Pierre	1908-1990	SO
EINE	Simon	1936-	SO
ESCANDE	Maurice	1892-1973	SO
ESQUIER	Charles	1871-1931	PO
ETCHEVERRY	Michel	1919-	SO
FABER	Jane	1880-1968	PO
FALCON	André	1924-	SO

FALCONETTI	Renée	1892-1946	PO
FALCONNIER	Pierre René	1857-1930	PO
FAURE	Renée	1918-	SO
FAVART	Maria	1933-1908	SO
FAVORY	Michel	1940-	SO
FAYOLLE	Marie-Berthe	1849-1934	PO
FEBVRE	Frédéric	1833-1916	SO
FEDOR	Tania	1905-	PO
FENOUX	Jacques	1870-1930	SO
FERAUDY	Maurice de	1859-1932	SO
FERRAN	Catherine	1945-	SO
FERSEN	Christine	1944-	SO
FEUILLERE	Edwige	1907-	PO
FLOTATS	José-Maria		PO
FO	Dario	1926-	MS
FONTANEL	Geneviève	1936-	PO
FONTENEY	Catherine	1879-1966	SO
FRANCEN	Victor	1889-1977	PO
FREISS	Stéphane		PO
FRESNAY	Pierre	1897-1975	SO
GAILLARD	Roger	1895-1970	PO
GALABRU	Michel		PO
GARDIEN	Isabelle		SO
GARNIER	Edith	1945-	PO
GARNIER	Philippe Etienne	1861-	PO
GARRY	Claude	1877-1918	PO
GASC	Yves	1930-	SO
GAUDEAU	Yvonne	1921-1991	SO
GENCE	Denise	1924-	SO
GENIAT	Marcelle	1880-1959	SO
GEORGE	Mlle	1787-1867	SO
GIRARDOT	Annie	1931-	PO
GIRAUD	Claude	1936-	SO
GIROUDON	Gérard	1949-	SO
GOT	Edmond	1822-1901	SO
GRAND	Georges	1864-1921	SO
GRANVAL	Charles	1882-1943	SO
GRELLIER	Michèle	1938-	PO
GREY	Denise		PO
GRUBER	Klaus Mickaël	1941-	MS
GUERS	Paul		PO
GUITRY	Lucien	1860-1925	ZO
HADING	Jane	1861-1941	PO
HANCISSE	Thierry		SO
HAUTIN	Yvonne	1901-1976	PO
HERVÉ	Jean	1884-1966	SO
HIEGEL	Catherine	1946-	SO
HIRSCH	Robert	1925-	SO
HOSSEIN	Robert	1927-	MS
HUBEAU	Catherine	1945-	PO

HUGUENET	Felix	1858-1926	PO
HUPPERT	Isabelle		AC
HUSTER	Francis	1947-	SO
IRVING	Henry	1838-1905	AC
IVERNEL	Daniel	1920-	PO
JANIN	Jules		CR
JEMMA	Jean-Louis	1922-1973	PO
JOLIET	Eugène		AC
JOLY	Marie-Elisabeth	1761-1798	SO
JOUASSAIN	Clémentine	1829-1902	SO
JOUBE	Romuald	1871-1949	PO
JOUVET	Louis	1887-1951	AC
JUDITH	Mlle	1827-1912	SO
JULIETTE	Juliette Drouet dite Mlle	1806-1883	PO
KANEL	Françoise	1935-	PO
KERBRAT	Patrice	1948-	SO
KESSLER	Anne		PO
KOKKOS	Yanis	1944-	MS
KORENE	Vera	1907-1996	SO
KREJCA	Otomar	1921-	MS
LABUSSIÈRE	Charles		AC
LACORNERIE	Jean		SG
LANGE	Elisabeth	1772-1825	SO
LANGHOFF	Mathias	1941-	MS
LARA	Louise	1876-1952	SO
LARTIGAU	Gérard	1942-	PO
LASSALLE	Jacques	1936-	MS
LAUGIER	Pierre	1864-1907	SO
LAURENCIN	Marie		D
LAURENT	Jeanne	1902-1989	MC
LAVAUDANT	Georges	1947-	MS
LAVELLI	Jorge	1932-	MS
LE BARGY	Charles	1858-1936	SO
LE POULAIN	Jean	1924-1988	SO
LE ROY	Georges	1885-1965	SO
LE ROYER	Michel	1932-	PO
LE SACHE	Bernadette	1950-	PO
LEBRUN	Danièle	1937-	PO
LECONTE	Marie	1869-1947	SO
LECOUVREUR	Adrienne	1692-1730	SO
LEDOUX	Fernand	1897-1993	SO
LEHMANN	Maurice	1894-1974	PO
LEITNER	Jules	1862-1940	SO
LELOIR	Louis	1860-1909	SO
LEVERD	Emilie	1788-1843	SO
LIFRAUD	Yvonne	1888-1926	PO
LIQUIÈRE	Dominique	1959-1992	PO
LOCHY	Claude	?-1991	PO
LOCKROY	Joseph Philippe Simon	1803-1891	PO
LORCEY	Jacques	1938-	PO

LUCET	Jean-Paul		ZO
LUGUET	André	1892-1979	SO
MAILLE	Constance	1876-1944	PO
MANUEL	Robert	1916-1995	SO
MALRAISON	Léo	1889-1914	PO
MARAIS	Jean	1913-	PO
MARCHAT	Jean	1902-1966	SO
MARECHAL	Marcel	1937-	MS
MARNEY	Thérèse	1927-1968	SO
MARQUET	Marie	1895-1979	SO
MARS	Marguerite, Mlle		PO
MARSY	Mlle	1866-1942	SO
MARTINELLI	Jean	1909-1983	SO
MATHIEU	Claude	1952-	SO
MAS	Emile		CR
MAUBANT	Henri Polidore	1821-1902	SO
MAX	Edouard de	1869-1924	SO
MAYER	Henry	1857-1941	SO
MAYETTE	Murielle	1964-	SO
MENZEL	Jiri		MS
MERCURE	Jean	1909-	MS
MEROUZE	Nicole	1935-	PO
MESGUICH	Daniel	1952-	MS
MEURISSE	Paul	1912-1979	PO
MEYER	Jean	1914-	SO
MICHAEL	Jean-Pierre		SO
MICHEL	Guy	1934-1992	SO
MIKAEL	Ludmila	1947-	SO
MIRMONT	Roger		PO
MITROVITSA	Redjep		PO
MOLE	François René	1734-1802	SO
MONDY	Pierre		MS
MONROSE	Louis	1811-1883	SO
MONTALAND	Céline	1843-1891	SO
MONTEAUX	Roger	1879-1974	SO
MONVEL	Jacques-Marie Boutet dit	1745-1812	SO
MOREAU	Jean-Luc	1944-	PO
MOREAU	Jeanne	1928-	PO
MORENO	Marguerite	1871-1948	PO
MOUNET	Paul	1847-1922	SO
MOUNET-SULLY	Jean	1841-1916	SO
MURILLO	Christine	1951-	SO
NAVAR	Tonia	1890-1959	PO
NIZAN	Elisabeth	1896-1969	SO
NOEL	Bernard	1924-1970	PO
NOEL	Denise	1922-	SO
NOEL	Edouard	1848-1928	LECT
NOELLE	Paule	1942-	SO
NUMA	Paul	1865-1953	PO
OLIVIER	Laurence	1907-1989	AC

OURY	Gérard	1919-	PO
PASCALE	Philippine	1958-	PO
PASQUAL	Lluis	1951-	MS
PERDRIERE	Hélène	1910-1992	SO
PERRET	Léonce	-1935	CI
PERRIN	Francis		PO
PEZZANI	Denise	1917-	PO
PIAT	Jean	1924-	SO
PIERAT	Marie-Thérèse	1885-1934	SO
PIERSON	Blanche	1842-1919	SO
PLANCHON	Roger	1931-	MS
POREL	Paul		FEUIL
PRADAL	Virginie	1945-	PO
PRALON	Alain	1939-	SO
PREVEL	Jules		CR
PROVOST	Jeanne	1887-1980	PO
PRUDHON	Charles	1843-1930	SO
PUYMARTIN	Jean-Philippe		PO
RACHEL		1821-1858	SO
RAIMU	Jules Muraire dit	1883-1946	PO
RAUCOURT	Françoise	1756-1815	SO
RAVET	Louis	1870-1933	PO
REGNIER	Marthe	1880-1967	PO
REICHENBERG	Suzanne	1853-1924	SO
REJANE	Gabrielle Réju dite	1856-1920	AC
RENAUD	Madeleine	1900-1994	SO
REVONNE	Suzanne	1889-1980	PO
REYBAZ	André	1922-	PO
REYNAL	Raymond	1887-1914	PO
RICH	Claude		PO
ROBINE	Gabrielle	1886-1980	SO
ROCH	Madeleine	1883-1930	SO
ROCHER	René	1890-1975	PO
ROGNONI	Raymond	1892-1965	PO
ROLLAN	Henri	1888-1967	SO
ROMÉE	Marcelle	1903-1932	PO
RONDEST	Philippe	1947-	PO
ROULEAU	Raymond	1904-1981	MS
ROUSSEIL	Roselia	1840-1916	PO
ROUSSILLON	Jean-Paul	1931-	SO
ROZAN	Dominique	1929-	SO
SABOURET	Marie	1924-1960	SO
SALVIAT	Catherine	1947-	SO
SAMARY	Jeanne	1857-1890	SO
SAMIE	Catherine	1933-	SO
SAMSON	Joseph-Isidore	1793-1871	SO
SARCEY	Francisque	1827-1899	CR
SAUVAL	Catherine		SO
SAVIGNAT	Denis	1937-	PO

SCHOLL	Aurélien		CR
SCOTTO	Pierre Olivier	1954-	PO
SEGOND-WEBER	Eugénie	1867-1945	SO
SEIGNER	Françoise	1928-	SO
SEIGNER	Louis	1903-1991	SO
SEREYS	Jacques	1928-	SO
SERREAU	Jean-Marie	1915-1973	MS
SERVIERE	Marcelle	1895-	PO
SILBERG	Nicolas	1944-	SO
SIMONE	Pauline Benda dite Mme	1877-1985	PO
SISSIA	Jean-Noël	1943-	PO
SOREL	Cécile	1873-1966	SO
STEIN	Peter		MS
STRELHER	Giorgio	1921-	MS
TAINSY	Andrée	1911-	PO
TALBOT	Daniel Stanislas Montalant dit	1824-1904	SO
TALMA	François-Joseph	1763-1826	SO
TESSANDIER	Aimée	1851-1923	PO
THAMIN	Jean-Louis	1944-	MS
THENARD	Jenny	1849-1920	PO
THIRON	Charles Jean Joseph	1830-1891	SO
TISOT	Henri	1937-	PO
TOJA	Jacques	1929-1996	SO
TORDEUS	Jeanne	1842-1911	PO
TORRETON	Philippe		SO
TRUFFIER	Jules	1856-1943	SO
VALPREUX	Clémence	1892-1926	SO
VARTE	Rosy	1923-	PO
VELLA	Véronique	1964-	SO
VENTURA	Marie	1888-1954	SO
VERNET	Claire	1945-	SO
VESTRIS	Mme	1743-1804	SO
VIAL	Pierre		PO
VIBERT	François	1891-1978	PO
VIDALIN	Robert	1903-1989	PO
VILLEGIER	Jean-Marie	1937-	MS
VINCENT	Jean-Pierre	1942-	MS
VITEZ	Antoine	1930-1990	MS
VOLLE	Danielle	1937-	PO
VOLLEREAUX	Sonia	1959-	PO
WEBER	Jean	1906-1995	SO
WINTER	Claude	1931-	SO
WORMS	Gustave	1836-1910	SO
WORMS	Jean	1884-1943	PO
YONNEL	Jean	1891-1968	SO
ZEHNACKER	Jean-Paul	1941-	PO

*B. Administrateurs*

A	B	C	D
BOISSANGER	Claude de		AD
BOURDET	Edouard	1887-1945	AD
CLARETIE	Jules		AD
COPEAU	Jacques	1879-1949	AD
DESCAVES	Pierre		AD
DUTOURD	Jean		AD
DUX	Pierre	1908-1990	AD
ESCANDE	Maurice	1892-1973	AD
FABRE	Emile	1869-	AD
HOUSSAYE	Arsène		AD
LASSALLE	Jacques	1936-	AD
LE POULAIN	Jean	1924-1988	AD
MIQUEL	Jean-Pierre	1937-	AD
OBEY	André	1892-1975	AD
PERRIN	Emile		AD
TAYLOR	Isidore Séverin Justin	1789-1879	AD
TOJA	Jacques	1929-1996	AD
TOUCHARD	Pierre-Aimé	1903-1987	AD
VAUDOYER	Jean-Louis		AD
VINCENT	Jean-Pierre	1942-	AD

C. Auteurs

ABOUT	Edmond François Valentin	1828-1885	AR
ACHARD	Marcel		AR
ADAM	Paul	1862-1920	AR
ADERER	Adolphe		AR
AICARD	Jean François Victor	1848-1921	AR
ALLAINVAL	Léonor Jean		AR
ALLOU	Maurice		AR
AMAN-JEAN	François		AR
AMIEL	Denys		AR
ANCELOT	Jacques-Arsène		AR
ANDRIEUX	François-Guillaume Jean Stanislas	1759-1833	AR
ANOUILH	Jean	1910-	AR
ARAGON	Louis	1897-	?
ARNAUD	Simone		AR
ARNYVELDE	André		AR
ARRABAL	Fernando		AR
ARTAUD	Antonin	1896-1948	AR
ARTOIS	d'		AR
ARVERS	Félix		POE
ATHYS	Alfred		AR
AUDIBERTI	Jacques	1899-1965	AR
AUDUREAU	Jean		AR
AUGIER	Emile	1820-1889	AR
AYMÉ	Marcel	1902-1967	AU
BALZAC	Honoré de	1799-1850	AR
BANVILLE	Théodore de	1823-1891	AR
BARNES	Djuna		AR
BARRIE	James Matthew, sir	1860-1937	AR
BARRIERE	Théodore	1825-1877	AR
BASSET	Serge		AR
BATAILLE	Henry	1872-1922	AR
BAUDELAIRE	Charles	1821-1867	POE
BEAUMARCHAIS	Pierre-Augustin Caron de	1732-1799	AR
BEAUNIER	André		AR
BECKETT	Samuel	1906-	AR
BECQUE	Henri	1837-1899	AR
BÉDIER	Joseph Charles Marie	1864-1938	AU
BEER	Jean de		AR
BERGERAT	Emile		AR
BERKOFF	Stevan		AR
BERNANOS	Georges	1888-1948	AR
BERNARD	Jean-Jacques		AR
BERNARD	Paul dit Tristan	1866-1947	AR
BERNHARD	Thomas		AU
BERNSTEIN	Henry Léon Gustave	1876-1953	AR
BERTON	Pierre		AR
BERTON	René		AR
BESNARD	Lucien		AR
BILLETDOUX	François		AR

BERTRAND	Adrien		AR
BIRABEAU	André		AR
BISSON	Alexandre	1848-1912	AR
BLEMONT	Emile et Léon VALADE		AR
BOIS	Jules		AR
BORNIER	Henri de	1825-1901	AR
BOUCHER	Jules		POE
BOURDET	Edouard	1887-1945	AR
BOURDON	Georges		AR
BOURGET	Paul	1852-1935	AR
BOUSSAC DE SAINT MARC	Albert		AR
BRAMSON	Karen		AR
BRECHT	Bertold	1898-1956	AR
BREHAL	Nicolas		AR
BRETON	André		AU
BRIEUX	Eugène	1858-1932	AR
BÜCHNER	Georg	1813-1837	AU
BUTEN	Homard		AR
CALAFERTE	Louis		AR
CALDERON DE LA BARCA	Pedro	1600-1681	AR
CAMUS	Albert	1913-1960	AR
CAPUS	Alfred	1858-1922	AR
CARRIERE	Jean-Claude		AR
CÉSAIRE	Aimé	1912-	AR
CHAMPFORT	Nicolas Sébastien Roch	1741-1794	AR
CHATEAUBRIAND	François-René de	1768-1848	AR
CHATRIAN			AR
CHAURETTE		1954-	AR
CHENIER	Marie-Joseph	1764-1811	AR
CLAUDEL	Paul	1868-1955	AR
COCTEAU	Jean	1889-1963	AR
COHEN	Albert		AR
CONGREVE	William	1670-1729	AR
COOLUS	Romain		AR
COPPEE	François		AR
CORNEILLE	Pierre	1606-1684	AR
CORNEILLE	Thomas	1625-1709	AR
COURTELINE	Georges	1858-1929	AR
CRÉBILLON fils	Claude Jolyot dit	1707-1777	AR
CRÉBILLON père	Prosper Jolyot dit	1674-1782	AU
CROISSET	Franz Wiener dit Francis de	1877-1937	AR
CROMMELYNCK	Fernand	1886-1970	AR
CUREL	François de	1854-1928	AR
DANCOURT	Florent Carton sieur d'Ancourt dit	1661-1725	AR
D'ANNUNZIO	Gabriele	1863-1938	AR
DAUDET	Alphonse	1840-1897	AR
DECOURCELLE	Pierre	1856-1926	AR
DELAIR	Paul		AR
DELAVIGNE	Casimir Jean François	1793-1843	AR
DELPIT	Albert		AR

DEMASY	Paul		AR
DEROULEDE	Paul	1846-1914	AR
DESBOUTIN	Marcellin		AR
DESLANDES	Raymond		AR
DEVAL	Jacques		AR
DEVORE	Gaston		AR
DIDEROT	Denis	1713-1784	AR
DONNAY	Maurice Charles	1859-1945	AR
DOSTOIEVSKI	Fédor Mikhaïlovitch	1821-1881	AR
DOUCET	Camille		AR
DREYFUS	Abraham		AR
DROIN	Alfred		AR
DRUON	Maurice		AR
DUBOIS	Albert		AR
DUBILLARD	Rolland		AR
DUMAS	Adolphe		AR
DUMAS	Alexandre père	1803-1870	AR
DUMAS	Alexandre fils	1824-1895	AR
DUMAS	André		AR
DURAS	Marguerite	1914-	AR
DUVAL	Alexandre	1767-1842	AR
EDMOND	Charles		AR
ESCHYLE		525-456 a.c	AR
ETIENNE	Charles-Guillaume		AR
EURIPIDE		484-406 a.c	AR
FABRE	Emile	1869-	AR
FAGAN			AR
FAUCHOIS	René		AR
FAVART	Charles-Simon		AR
FERRIER	Paul		AR
FEUILLET	Octave	1821-1890	AR
FEYDEAU	Georges	1862-1921	AR
FEYGHINE	Julia		AR
FLAUBERT	Gustave	1821-1880	AR
FLEG	Edmond		AR
FLERS	Robert de	1872-1927	AR
FLORIAN	Jean-Pierre Claris de	1754-1794	AR
FONSON	Jean-François		AR
FONTANA	Richard		AR
FORT	Paul		AR
FOURNIER	Edouard		AR
FRANCE	Anatole	1844-1924	AR
FRISCH	Max		AR
FRONDAIE	Pierre		AR
FULGENCE ET WAFFLARD			AR
GALEY	Matthieu		AU
GANDERA	Félix		AR
GARCIA LORCA	Federico	1899-1936	AR
GAUTIER	Théophile	1811-1872	AR
GENET	Jean	1907-	AR

GERALDY	Paul		AR
GHEUSI	Pierre		AR
GIDE	André	1869-1951	AR
GIRARDIN	Delphine de		AR
GIRAUDOUX	Jean	1882-1944	AR
GIRETTE	Marcel		AR
GOETHE	Johan Wolfgang von	1749-1832	AR
GOGOL	Nikolai Vassilievitch	1809-1852	AR
GOLDONI	Carlo	1707-1793	AR
GOMBROVICZ	Witold		AR
GONCOURT	Edmond de	1822-1896	AR
GONCOURT	Jules de	1830-1870	AR
GONDINET	Edmond		AR
GRUMBERG	Jean-Claude		AR
GUIARD	Emile		AR
GUICHES	Gustave		AR
GUIRAUD	Edmond		AR
GUITRY	Sacha		AR
HACKL	Erich		AR
HALEVY	Ludovic	1834-1908	AR
HANDKE	Peter		AU
HARAUCOURT	Edmond		AR
HERIAT	Philippe		AR
HEROLD	Fernand		AR
HERVIEU	Paul-Ernest	1857-1915	AR
HOFFMAN	F.B.		AR
HUGO	Victor	1802-1885	AR
IBSEN	Henrick	1828-1906	AR
IONESCO	Eugène	1912-	AR
IRVING	Henry		AC
JANVIER	Ambroise		AR
JAUBERT	Ernest		AR
JONQUIERES	Léonce de		AR
JOSSET	André		AR
JOYCE	James	1882-1941	AR
KALISKY	René		AR
KARR	Alphonse	1808-1890	AR
KISTEMAECKERS	Henry		AR
KLEIST	Berndt Wilhem Heinrich von	1777-1811	AR
KOLTES	Bernard		AR
LA FONTAINE	Jean de	1621-1695	AR
LABICHE	Eugène	1815-1888	AR
LACROIX	Jules		AR
LACROIX	Paul		AR
LALUYÉ			AR
LAMANDÉ	André		AR
LAMARTINE	Alphonse de	1790-1869	AR
LANG	André		AR
LAROZE	Lionel		AR
LATOURET DE SAINT YBARS	Isidore		AR

LAVEDAN	Henri Léon Emile	1859-1941	AR
LAVILLE	Pierre		AR
LAYA	Léon		AR
LEAUTAUD	Paul	1872-1956	AU
LEBRUN	Pierre		AR
LECONTE DE LISLE	Charles Marie René	1818-1894	AR
LEGENDRE	Louis		
LEMAITRE	Jules François Elie	1853-1914	AR
LENERU	Marie	1875-1916	AR
LEPOUTRE	Raymond		AR
LERMONTOV	Mikhail Yourjévitch	1814-1847	AR
LESAGE	Alain-René	1668-1747	AR
LESSING	Gotthold Ephraïm	1729-1781	AR
LEVAILLANT	Maurice	1883-	AR
LOMON	Charles		AR
LUBICZ-MILOSZ	Oscar Vladislav de		AR
MAC DONALD	Robert David		AR
MACHARD	Alfred		AR
MAETERLINCK	Maurice	1862-1949	AR
MAGRE	Maurice		AR
MAIRET	J.		AL
MALLEFILLE	Félicien		AR
MANUEL	Eugène		AR
MAQUET	Auguste		AR
MARCEAU	Félibien		AR
MARCEL	Gabriel		AR
MARGUERITTE	Victor	1866-1942	AR
MARIVAUX	Pierre Carlet de Chamblain de	1688-1763	AR
MARTHOLD	Jules de		AR
MARX	Henri		AR
MASSA	marquis de		AR
MAULNIER	Thierry		AR
MAUPASSANT	Henri René Albert Guy de	1850-1895	AR
MAUREY	Max		AR
MAURIAC	François	1885-1970	AR
MAUROIS	André	1885-1967	AR
MAZAUD	Emile		AR
MEILHAC	Henri	1831-1897	AR
MENDES	Catulle	1841-1909	AR
MÉRIMÉE	Prosper	1803-1870	AR
MEURICE	Paul		AR
MICHAUX	Henry	1899-	AL
MICHELET	Jules	1798-1874	AR
MILES	Roger	AU	
MILLANVOYE	Bertrand		AL
MILLER	Arthur		AR
MIRBEAU	Octave	1850-1917	AR
MOLIERE	Jean-Baptiste Poquelin dit	1622-1673	AR
MONNIER	Max		AR
MONSELET	Charles		AR

MONTHERLANT	Henri de	1896-	AR
MONTESSON	Charlotte-Jne Béraud de La Haye de Riou, Mme de		AC
MONTOYA	Gabriel		AR
MONVEL			AU
MORAND	Eugène		AR
MORAND	Paul	1889-	AR
MOREAS	Jean	1856-1910	AR
MOREAU	Emile		AR
MOREAU BELLECROIX	Marie		AR
MURGER	Henri	1822-1861	AR
MURVILLE		AR	
MUSSET	Alfred de	1810-1857	AR
NATANSON	Jacques		AU
NERVAL	Gérard de	1808-1855	AR
NEUFCHATEAU	François de	1750-1832	AR
NIGOND	Gabriel		AR
NION	François de		AR
NOREN	Lars		AR
NORMAND	Jacques		AR
NOZIERE	Fernand	1874-1931	AR
NUS	Eugène	?-1894	AR
O'NEILL	Eugène Gladstone	1888-1953	AR
OBALDIA	René de		AR
OBÉY	André		AR
OFFENBACH	Jacques	1819-1880	AR
OLIVAIN	Maurice		AR
OSBORNE	John		AR
OUEDRAOGO	Idrissa		AR
OULONT PAILLERON	Charles		AU
PALISSOT DE MONTENOY	Charles	1730-1814	AR
PARODI	Alexandre		AR
PATE			AR
PAVESE	Cesare	1908-1950	?
PEGUY	Charles	1873-1914	AR
PICARD	Louis Benoit		AR
PICOT	Alexandre		AR
PIECHAUD	Martial		AR
PINGET	Robert		AR
PINTER	Harold		AR
PIRANDELLO	Luigi	1867-1939	AR
PIRON	Alexis	1689-1773	AR
POINSINET	André-Alexandre		AR
POIRET	Jean		AR
POIROT-DELPECH	Bertrand		AR
POIZAT	Alfred		AR
PONGE	Francis	1899-	AR
PONSARD	François	1814-1867	AR
PORTO-RICHE	Georges de	1849-1930	AR
PREVOST	Marcel	1862-1941	AR
PORCHÉ	François		AR

SOPHOCLE		496-405 a.c	AR
SORBETS	Gaston		AR
SOUCHON	Paul		AR
SOUKHOUVO-KOBYLINE	Alexandre Vassilievich	1817-1903	AR
SOURIGUERE	Jean-Marcel		AR
STENDHAL	Henri Beyle dit	1783-1842	AU
STEVO	Italo		AR
STRELHER	Giorgio		AR
STRINDBERG	Johan August	1849-1912	AR
SULLY PRUDHOMME	René François Armand Prudhomme di	1839-1907	AU
SUPERVIELLE	Jules		AR
SYLVESTRE	Armand		AR
SYNGE	John Millington	1871-1909	AU
TCHEKHOV	Anton Pavlovitch	1860-1904	AR
THEURIET	André		AR
TOPOR			AR
TOURGUENEV	Ivan Serguéévitch	1818-1883	AR
TRARIEUX	Gabriel		AR
TRINTZIUS	René et Amédée VALENTIN		AR
TRIOLET	Elsa	1896-1970	AR
VACQUERIE	Auguste		AR
VALERY	Paul	1871-1945	AR
VALMY-BAYSSE	J.		AR
VALRAY	Anne		AR
VANDEREM	Fernand		AR
VAREY	Robert de		AR
VAUCAIRE	Maurice		AR
VAUNOIS	Louis		AR
VEBER	Pierre		AR
VERCORS	Jean Bruller dit		AU
VERHAEREN	Emile	1855-1916	AR
VERLAINE	Paul	1844-1896	AR
VEYRIN	Emile		AR
VICAIRE ET TRUFFIER			AR
VIGNY	Alfred de	1797-1863	AR
VILDRAC	Charles		AR
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM	Auguste	1838-1889	AR
VINAVER	Michel		AR
VOLTAIRE	François Marie Arouet dit	1694-1778	AR
WILLIAMS	Tennessee		AR
WOLFF	Pierre		AR
WORMS-BARETTA	Rose		AR
XIMENES	marquis de		AR
YVAN	Antoine		AR
ZAMACOIS	Miguel		AR
ZIMMER	Bernard		AR
ZOLA	Emile		AU
RACINE	Jean	1639-1699	AR
RAYNAL	Paul		AR

RAYNOUARD	François-Juste Marie	1761-1836	AU
REGNARD	Jean-François	1655-1709	AR
RENAN	Ernest	1823-1892	AR
RENARD	Jules	1864-1910	AR
RENOUARD	Jean		AR
RESTIF DE LA BRETONNE	Nicolas Edme	1734-1806	AR
REZVANI	Serge		AR
RICHÉ	Daniel		AR
RICHEPIN	Jean	1849-1926	AR
RIMBAUD	Arthur	1854-1891	AR
RIVET	Gustave		AR
RIVOIRE	André		AR
RIVOLLET	Georges		AR
ROBLES	Emmanuel		AR
RODENBACH	Georges	1855-1898	AR
ROJAS	Fernando de	1450?-1541	AR
ROLLAND	Romain	1966-1944	AR
ROMAINS	Jules	1885-	AR
ROSTAND	Edmond	1868-1918	AR
ROSTAND	Maurice		AR
ROTROU	Jean de	1609-1650	AR
ROUSSEAU	Jean-Jacques	1717-1778	AR
ROUSSIN	André		AU
SADE	Donatien Alphonse François de	1740-1814	AR
SAINT-GEORGES DE BOUHÉLIER	Stéph.-G. de Bouhelier-Lepelletier dit	1876-1947	AR
SAINTE-CROIX	Camille de	1858-1915	AR
SALACROU	Armand		AR
SAMAIN	Albert Victor	1858-1900	AR
SAND	George	1804-1876	AR
SANDEAU	Léonard Sylvain Julien dit Jules	1811-1883	AR
SARDOU	Victorien	1831-1908	AR
SARMENT	Jean		AR
SARRAUTE	Nathalie	1902-	AR
SARTRE	Jean-Paul	1905-	AR
SAURIN	Bernard Joseph		AR
SCARRON	Paul	1610-1660	AU
SCHEFER	Gaston		AR
SCHÉHADÉ	Georges	1910-	AR
SCHILLER	Johann Christoph Friedrich von	1759-1805	AR
SCHNITZLER	Arthur	1862-1931	AR
SCRIBE	Augustin Eugène	1791-1851	AR
SECOND	Alberic		AU
SEDAINE	Michel-Jean	1719-1797	AR
SEE	Edmond		AR
SENEQUE	Lucius Annaeus Seneca	4-65	AU
SHAKESPEARE	William	1524-1616	AR
SHAW	Georges Bernard	1856-1950	AR
SHERIDAN	Richard Brinsley Butler	1751-1816	AR

## ANNEXE 9

### LISTE D'AUTORITÉ DE MATIÈRES

#### **I. Présentation**

##### *A. Choix d'une liste d'autorité propre*

Nous avons vus quels étaient les dysfonctionnements des dossiers thématiques et la nécessité de créer une liste d'autorité-matière ainsi qu'un guide d'utilisation.

La norme NF Z 47-200 "Forme et structure des vedettes noms de personne, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgées" recommande l'emploi de la liste d'autorité matière encyclopédique française issue du répertoire de vedettes-matière de la Bibliothèque de l'université de Laval à Québec (c'est-à-dire RAMEAU). Cependant "son caractère général peut amener certains organismes documentaires à lui préférer d'autres instruments [...] pour le traitement de collections ou de documents (articles de périodiques, [...], etc.) très spécialisés. [...] Cette liste peut adopter la même structure et les mêmes règles de construction des entrées que la liste encyclopédique". C'est pourquoi j'ai choisi de créer une liste d'autorité-matière propre à la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française et à ses dossiers de presse.

##### *B. Éléments constitutifs de la liste d'autorité*

La liste est composée de descripteurs qui forment la vedette-matière. Les termes rejetés sont signalés par la mention V (voir) suivi du terme retenu et inversement les termes retenus sont suivis de ceux rejetés indiqués par le sigle EP (employé pour) :

Ex. : Biens culturels

EP Patrimoine

Patrimoine

V Biens culturels

Des termes retenus peuvent être reliés par les liens suivants : TS (terme spécifique) du général au spécialisé, TG (terme générique) du spécifique au général, TA (terme associé) pour des termes voisins sans lien hiérarchique.

Ex. : Théâtre

TA Théâtre (genre littéraire)

TS Comédie-Française

Ex. : Comédie-Française

TG Théâtre

TS Studio-théâtre

TS Théâtre du Vieux-Colombier

*C. Éléments constitutifs de la vedette-matière*

Une vedette-matière est composée d'une tête de vedette, suivie éventuellement d'une ou plusieurs subdivisions. Dans la liste qui suit, les descripteurs pouvant être employés comme tête de vedette sont précédés de la mention NC (nom commun)

Ex. : NC Théâtre

Ces termes sont suivis parfois d'une liste de subdivisions de sujet (SU) qui leur sont propres et ne peuvent être employées qu'avec ces têtes de vedette, et d'une liste de subdivisions chronologiques propres.

Ex. NC Théâtre national de l'Odéon

Théâtre national de l'Odéon \*\* 1782-1946

SU Théâtre national de l'Odéon \*\* guerre mondiale (1939-1945)

Il existe quatre type de subdivisions : les subdivisions de sujet, géographiques, chronologiques et de forme.

Les subdivisions de sujet qui sont communes à plusieurs têtes de vedette (SUC) sont introduites dans la liste d'autorité à leur place alphabétique et suivie de la mention "voir aussi" lorsqu'elles peuvent être aussi employées comme tête de vedette

Ex. NC Mécénat

Voir aussi la subdivision mécénat aux noms de certaines institutions

Les subdivisions de sujet qui sont propres à une tête de vedette la suivent dans la liste d'autorité (cf. supra). La norme NF Z 47-200 précise qu'en règle générale une tête de vedette ne peut être suivie que d'une seule subdivision de sujet, sauf cas particuliers précisés par la liste d'autorité. Ici, cette option a été retenue dans quelques cas pour des têtes de vedette qui regroupaient des domaines vastes et où une indexation plus précise des coupures de presse était nécessaire.

Ex. : Théâtre \*\* enseignement \*\* cours Simon

Une tête de vedette accepte une subdivision géographique si elle porte la mention "+ subd. géo." dans la liste d'autorité. Dans ce cas, cette subdivision se place entre la tête de vedette et celle de sujet, sauf si cette dernière est elle-même suivie d'une subdivision géographique. Le nom du pays précède celui des divisions politiques, administratives ou géographiques.

Ex. : Festivals \*\* France. Avignon (Vaucluse)

Il existe deux types de subdivisions chronologiques : celles communes et celles spécifiques à une tête de vedette. Les premières peuvent être employées après toute tête de vedette ; la norme NF Z 47-200 fixe la liste suivante :

Histoire

Préhistoire

Antiquité

Moyen âge

Renaissance

un siècle (19e siècle)

1789-1815

1870-1914

1900-1945

Depuis 1945

1945-1970

Depuis 1970

Cependant dans la liste d'autorité ici proposée seule la subdivision histoire est employée. Les têtes de vedette peuvent être suivies de subdivisions chronologiques propres (cf. supra). La subdivision chronologique se place après les subdivisions de sujet et géographiques.

La subdivision de forme est toujours placée en dernier. Elle est déterminée par la forme du document et non par son contenu. La liste d'autorité ici proposée ne contient qu'une subdivision de forme : Comptes rendus.

La liste d'autorité-matière ici proposée ne comprend pas de noms propres en

dehors de collectivités (ex. Comédie-Française). En effet, les dossiers nominatifs sont indexés selon une liste d'autorité-personne (cf. supra) suivant la norme NF Z 44-061.

Pour plus de précision sur les autres ressources de la liste d'autorité-matière qui n'ont pas été exploitées ici, se reporter à la norme NF Z 47-200.

## **II. Liste d'autorité-matière**

### **LISTE D'AUTORITÉ-MATIÈRE**

#### **NC Acteurs**

A employer pour les articles au sujet d'acteurs n'ayant pas de liens avec la Comédie-Française.

On peut envisager une indexation plus fine selon le schéma suivant : *Acteurs*  
\*\* [nom, prénom] \*\* [dates]

#### **SU Acteurs \*\* conditions de travail**

A employer pour les articles sur le métier d'acteur en général, sur les conditions de travail, les articles généraux sur cette profession.

#### **SUC Actions pédagogiques + subd. géo.**

A employer pour les articles concernant les actions pédagogiques menées par une institution, par ex. la Comédie-Française, dans ses murs et à l'extérieur.

Pour préciser, rajouter des subdivisions géographique et chronologique.

Ex. : Comédie-Française \*\* actions pédagogiques \*\* France.Argenteuil (Val d'Oise) \*\* 1996

#### **SUC Anniversaires**

A employer pour les articles de fonds qui traitent des différents anniversaires d'une institution, par ex. la Comédie-Française, d'une façon globale.

#### **SUC Architecture**

A employer pour les articles sur la construction d'un bâtiment, non ses rénovations successives, et ceux sur les bâtiments d'une institution, sur un

plan strictement architectural.

#### **NC Archives nationales**

A employer pour les articles sur les Archives nationales et plus généralement sur les archives. Pour les articles sur la conservation et restauration d'archives, employer : *Conservation et restauration*

#### **NC Auteurs**

A employer pour les articles au sujet d'auteurs ne figurant pas au répertoire de la Comédie-Française.

On peut envisager une indexation plus fine selon le schéma suivant : *Auteurs*

\*\* [nom, prénom, dates]

#### **NC Bibliophilie**

A employer pour les articles sur la bibliophilie en général, sur les ventes de livres anciens et manuscrits

#### **NC Bibliothèques**

A employer pour les articles généraux sur le monde des bibliothèques, sur plusieurs bibliothèques.

#### **SU Bibliothèques \*\* Bibliothèque-musée de la Comédie-Française**

A employer pour les articles sur la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

#### **SU Bibliothèques \*\* Bibliothèque musée de l'Opéra**

A employer pour les articles sur la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

#### **SU Bibliothèques \*\* Bibliothèque nationale de France**

A employer pour les articles concernant les anciennes Bibliothèque nationale et Bibliothèque de France et la Bibliothèque nationale de France.

#### **NC Bicentenaire de la Révolution française (1989)**

Voir aussi la subdivision bicentenaire de la révolution française aux noms de certains théâtres.

A employer pour les articles concernant les festivités du bicentenaire en général.

### **SUC Bicentenaire de la Révolution française (1989)**

A employer pour les articles au sujet de la participation de telle institution audit bicentenaire.

### **NC Biens culturels**

#### **EP Patrimoine**

A employer pour les articles sur le patrimoine, la politique en matière patrimoniale, les vols.

### **SUC Boutiques**

A employer pour les articles au sujet des boutiques de musées (articles de fonds sur l'émergence du phénomène des boutiques et des produits dérivés, articles sur les produits eux-même), sur les boutiques liées à une institution, par ex. la Comédie-Française, et leurs produits. Pour les éventuelles publicités parues dans la presse à l'initiative de l'institution, employer la subdivision de sujet commune "publicité".

### **SUC Budget**

A employer pour les articles concernant le budget d'une institution, par ex. la Comédie-Française, et d'autres questions financières

### **SUC Calendrier**

A employer pour les articles concernant indiquant les jours d'ouverture et les ouvertures les jours fériés d'une institution, par ex. la Comédie-Française.

### **NC Centre national du Cinéma**

A employer pour les articles généraux sur le Centre national du Cinéma.

### **NC Centre national du costume de scène**

A employer pour les articles sur le centre national du costume de scène de Moulins

### **Chapiteau (le)**

#### **V Comédie-Française \*\* mouvements sociaux**

### **NC Comédie-Française**

A employer seule pour les articles très généraux sur la Comédie-Française.

**SU Comédie-Française \*\* tricentenaire \*\* 1980**

A employer pour les articles sur le tricentenaire de la Comédie-Française.

**SU Comédie-Française \*\* collaboration avec l'INA**

A employer pour les articles au sujet des séries de cassettes vidéo coproduites par l'INA et la Comédie-Française. Pour les publicités parues dans la presse, employer la SUC publicité

**SU Comédie-Française \*\* Comité Colbert**

A employer pour les articles sur l'entrée de la Comédie-Française dans le Comité Colbert et de sa participation.

**SU Comédie-Française \*\* Comités d'administration**

A employer pour les articles portant sur les comités d'administration, les décisions prises, les participants et leur renouvellement.

**SU Comédie-Française \*\* comités de lecture**

A employer pour les articles sur les comités de lecture de la Comédie-Française, leurs modes de fonctionnement, leur existence, leurs décisions.

**SU Comédie-Française \*\* guerre franco-allemande (1870-1871)**

A employer pour les articles concernant la participation des comédiens français à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées à la Comédie-Française pendant cette période.

**SU Comédie-Française \*\* guerre mondiale (1914-1918)**

A employer pour les articles concernant la participation des comédiens français à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées à la Comédie-Française pendant cette période.

**SU Comédie-Française \*\* guerre mondiale (1939-1945)**

A employer pour les articles concernant la participation des comédiens français à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées à la Comédie-Française pendant cette période. Aussi ceux sur la collaboration.

**SU Comédie-Française \*\* directeurs de la musique**

A employer pour les articles sur les directeurs de la musique de la Comédie-Française.

**SU Comédie-Française \*\*collaboration avec l'Opéra Bastille**

A employer pour les articles sur la collaboration entre la Comédie française et l'Opéra Bastille (lectures à l'Opéra Bastille par des comédiens français)

**SU Comédie-Française \*\*récitations à l'Auditorium du Louvre**

A employer pour les articles sur les récitations données à l'Auditorium du Louvre (Musiques et récitants, programme 1991).

**SU Comédie-Française \*\* nouveaux sociétaires et pensionnaires**

A employer pour les articles signifiant la nomination de nouveaux sociétaires ou pensionnaires.

**SU Comédie-Française \*\* répertoire**

A employer pour les articles sur une pièce précise du répertoire.

**SU Comédie-Française \*\* semaine des auteurs**

A employer pour les articles au sujet des semaines des auteurs organisées régulièrement. Pour plus de précision, rajouter une date.

**SU Comédie-Française \*\* services de restauration**

A employer pour les articles sur la cafétéria de la Comédie-Française et sur sa créatrice Marie-Christine Dormer

**NC Conservation et restauration**

A employer pour les articles sur les questions de conservation (conditions, normes, aides de l'Etat, etc.) et sur la restauration (articles de fonds sur des méthodes, articles sur une branche précise de la restauration, aides de l'Etat, etc.)

**NC Conservatoire national d'art dramatique**

A employer pour les articles au sujet du Conservatoire d'une manière générale.

**SU Conservatoire national d'art dramatique \*\* concours**

A employer pour les articles au sujet des lauréats du concours du

Conservatoire.

#### **NC Droit d'auteur**

A employer pour les articles traitant du droit d'auteur et des problèmes qu'il pose (droits d'exploitation, copyright, droits moraux, durée des droits, etc.)

#### **NC Expositions**

A employer pour les articles généraux sur les expositions (articles transversaux concernant plusieurs expositions, articles théoriques sur l'organisation d'une exposition)

##### **SU Exposition \*\* Dom Juan (1991)\*\* France. Paris**

A employer pour les articles au sujet de l'exposition sur Dom Juan à la BNF en 1991

##### **SU Exposition \*\* La Comédie-Française (1962) \*\* France. Versailles. (Yvelines)**

A employer pour les articles au sujet de l'exposition sur la Comédie-Française de 1962 à Versailles

##### **SU Exposition internationale (1992) \*\* Espagne. Séville (Andalousie)**

A employer pour les articles sur la participation de la Comédie-Française à l'exposition universelle de Séville en 1992.

##### **SU Exposition \*\* Théâtres de Paris pendant la Révolution de 1789 (1989) \*\* France. Paris**

A employer pour les articles au sujet de l'exposition sur les théâtre de Paris pendant la révolution de 1789 présentée à la B.H.V.P. en 1989.

##### **SU Exposition \*\* Trésors de la Comédie-Française \*\* France. Paris \*\* 1994**

A employer pour les articles sur l'exposition "Trésors de la Comédie-Française" de 1994.

#### **SUC Faits divers**

A employer pour les articles qui ne présentent pas en général une institution, qui ne correspondent à aucune catégorie précise et qui présentent des

anecdotes sur cette institution, par exemple la venue de telle chef d'Etat.

### **SUC Film**

A employer pour les articles concernant un film documentaire au sujet d'une institution, par ex. la Comédie-Française. Ex : *Une soirée à la Comédie-Française* (Léonce Perret, 1935) ; *La Comédie-Française ou l'amour joué* (Frederick Wiseman, 1995)

### **NC F.E.M.I.S.**

A employer pour les articles généraux sur la F.E.M.I.S.

### **NC Festivals d'art dramatique + subd. géo.**

A employer pour les articles concernant les festivals d'art dramatique en général ou plusieurs festivals en même temps. Pour les articles concernant un festival en particulier, rajouter une subdivision géographique et une précision chronologique.

#### **SU Festival \*\* France. Avignon (Vaucluse)**

A employer pour les articles sur le festival d'Avignon.

#### **SU Festival \*\* France. Paris. Quartier du marais**

A employer pour les articles sur le festival du Marais.

### **Généralités**

#### **Voir à la tête de vedette seule**

### **NC Grands travaux + subd. géo.**

#### **SU Grands travaux \*\* France. Paris**

A employer pour les articles sur les grands travaux entrepris à Paris depuis 1981.

### **SUC Handicapés auditifs**

A employer pour les articles au sujet des équipements pour les malentendants.

### **SUC Incendies**

A employer pour les articles sur les incendies qui ont pu se déclarer dans une institution, par ex. à la Comédie-Française, d'une manière générale (articles de synthèse).

Pour les articles sur un incendie en particulier, rajouter une précision de date.

### **SUC Inondations**

A employer pour les articles sur les inondations.

Pour les articles sur une inondation en particulier, rajouter une précision chronologique.

### **NC Institut national de l'Audiovisuel**

A employer pour les articles généraux sur l'Institut national de l'Audiovisuel.

Ceux sur ses rapports avec la Comédie-Française sont classés à *Comédie-Française* \*\* *collaboration avec l'INA*.

### **SUC Lectures**

A employer pour les articles au sujet des matinées poétiques en hommage à un tel, lectures, ou récitations réalisées par les acteurs d'un théâtre.

### **SUC Livres**

A employer pour les articles sur des livres au sujet d'une institution, par ex. la Comédie-Française, ou d'un domaine précis, par ex. le théâtre.

### **NC Manifestations culturelles**

Voir aussi la subdivision manifestations culturelles aux noms des institutions qui y participent.

A employer pour les articles généraux au sujet des autres grandes manifestations culturelles (fête de la musique, journées du patrimoine, par exemple).

### **SU Manifestations culturelles**

A employer au nom de l'institution pour les articles présentant la participation d'un établissement précis à une manifestation culturelle. Rajouter le nom de la manifestation et une date de précision.

### **NC Mécénat**

A employer pour les articles généraux sur le mécénat.

Voir aussi la subdivision mécénat aux noms de certaines institutions.

### **SU Mécénat**

A employer pour un article consacré exclusivement aux mécènes d'une institution ou d'un domaine artistique.

### **SUC Metteurs en scène**

A employer soit après le NC théâtre pour les articles généraux sur des metteurs en scène et pour ceux sur le métier de metteur en scène, soit après un NP de théâtre, par ex. la Comédie-Française, pour les metteurs en scène de ce théâtre.

NB : pour les metteurs en scène de la Comédie-Française, vérifier qu'il n'y a pas un dossier personnel.

### **NC Ministère de la Culture**

A employer pour les articles décrivant le ministère de la Culture, son ministre, ses fonctions, son budget, etc. Pour les articles sur la politique culturelle, employer le NC politique culturelle

### **SUC Mouvements sociaux**

A employer pour les articles sur les mouvements sociaux se déroulant dans une institution, par ex. à la Comédie-Française, essentiellement les grèves et leurs conséquences. Pour une indexation plus précise, rajouter une subdivision chronologique.

Si un mouvement est connu sous une appellation particulière, faire un renvoi au surnom.

### **NC Multimédias**

A employer pour les articles portant sur le multimédia en général et sur certains produits en particulier (DVD, CD-Rom, etc.).

### **NC Musées + subd. géo.**

A employer pour les articles généraux sur les musées et sur plusieurs musées en même temps.

Pour un article sur un musée en particulier, rajouter le nom du musée en subdivision de sujet et une subdivision géographique.

### **SU Musées \*\* Musée du théâtre forain \*\* France. Artenay (Loiret)**

A employer pour les articles sur le musée du théâtre forain d'Artenay.

**SU Musées \*\* Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou \*\* France. Paris**

A employer pour les articles sur le Centre Beaubourg.

**SU Musées \*\* Musée Carnavalet \*\* France. Paris**

A employer pour les articles sur le musée Carnavalet.

**SU Musées \*\* Musée des meilleurs ouvriers de France \*\* France. Bourges (Cher)**

A employer pour les articles sur le musée des meilleurs ouvriers de France.

**SUC Musique**

A employer pour les articles sur la place de la musique dans une institution, par ex. à la Comédie-Française, sur les rapports entre musique et un autre domaine artistique, par ex. le théâtre.

**SUC Numismatique**

A employer pour les articles au sujet des médailles ou monnaies frappées à l'effigie d'une personne liée à une institution ou à la gloire d'une institution, en subdivision de sujet de la tête de vedette de cette institution.

**NC Opéra (musique) + subd. géo.**

A employer pour les articles sur l'opéra (musique)

**NC Opéra-comique (France)**

A employer pour les articles sur l'Opéra-comique.

**NC Opéra Bastille (France)**

A employer pour les articles sur l'Opéra Bastille.

**NC Paris (France)**

A employer pour les articles généraux sur Paris et la région parisienne, ses monuments, son histoire.

Les noms de monuments, quartiers, rues, etc. sont derrière le nom de la commune où ils se trouvent, selon le schéma suivant : *[Ville (pays, département) \*\* nom du monument]*

Ex. : Paris (France) \*\* American center

Paris (France) \*\* Louvre

Paris (France) \*\* Palais-Royal

Versailles (France, Yvelines) \*\* Château

## **Patrimoine**

### **V Biens culturels**

#### **NC Peintres**

A employer pour les articles sur des peintres.

#### **SUC Philatélie**

A employer pour les articles au sujet des timbres émis à l'effigie d'une personne liée à une institution ou à la gloire d'une institution, en subdivision de sujet de la tête de vedette de cette institution.

#### **NC Poètes**

A employer pour les articles sur des poètes.

#### **NC Politique culturelle**

A employer pour les articles sur la politique culturelle, les actions menées par le ministère, le budget de la culture, les programmes développés par le ministère, etc.

Voir aussi la subdivision politique culturelle aux noms de certains domaines artistiques.

#### **SUC Politique culturelle**

A employer pour les articles au sujet de la politique culturelle menée dans un domaine artistique précis, par ex. le théâtre.

#### **SUC Politique tarifaire**

A employer pour les articles de fond sur la politique tarifaire menée par une institution. Pour les annonces dans la presse des tarifs et des "promotions", employer la subdivision de sujet commune "publicité".

#### **NC Pratiques culturelles + subd. géo.**

A employer pour les articles sur les pratiques culturelles d'un pays, par ex. la France, l'indication de pays étant fournie par la subd. géo.

#### **SUC Publicité**

A employer pour les publicités parues dans la presse concernant une

institution, par ex. la Comédie-Française (annonces de spectacles sous forme d'entrefilet, publication du programme de la saison -sans critique, uniquement informatif-, annonce des tarifs préférentiels, publicité des cassettes vidéos de l'INA, annonce d'une exposition, annonce d'hommages, etc.)

#### **SUC Rénovation**

A employer pour les articles au sujet de travaux de rénovation. Pour plus de précision, rajouter une subdivision chronologique.

#### **SUC Rideau de scène + subd. géo**

A employer pour les articles sur les rideaux de scène en général ou d'un théâtre en particulier.

#### **SUC Saison**

A employer pour les articles généraux annonçant la nouvelle saison, la rentrée théâtrale dans un théâtre en particulier. Les articles plus précis sur les pièces du répertoire, pour la Comédie-Française, seront classés à *Comédie-Française \*\* répertoire*.

#### **NC Sculpteurs**

A employer pour les articles sur des sculpteurs.

#### **SUC Statuts**

A employer pour les articles sur les statuts d'une institution, par ex. la Comédie-Française, de ses membres, et leurs modifications.

#### **NC Studio-théâtre (France)**

A employer pour les articles sur le Studio-théâtre au Louvre, sur son ouverture.

#### **NC Théâtre**

**TA Théâtre (genre littéraire)**

**TA Théâtres**

**TS Comédie-Française**

**TS Théâtre national de l'Odéon**

**TS Théâtre national de l'Opéra**

**TS Théâtre du Vieux-Colombier**

Sous cette vedette sont entrés les articles sur le théâtre en tant qu'art du spectacle.

A employer seule pour les articles très généraux sur le théâtre.

**SU Théâtre \*\* cinéma**

A employer pour les articles généraux sur les rapports entre le cinéma et le théâtre.

**SU Théâtre \*\* télévision**

A employer pour les articles généraux sur les rapports entre théâtre et télévision.

**SU Théâtre \*\* célébrités**

A employer pour les articles sur des personnalités du spectacle (hors acteurs, administrateurs, directeurs de la musique, etc. de la Comédie-Française).

**SU Théâtre \*\* costume**

A employer pour les articles sur les costumes de scène en général, sur l'histoire du costume de scène, ses caractéristiques, etc.

**SU Théâtre \*\* costumiers**

A employer pour les articles sur le métier de costumier et sur des costumiers en particuliers.

**SU Théâtre \*\* critique dramatique**

A employer pour les articles présentant la profession de critique de théâtre.

**SU Théâtre \*\* décorateurs**

A employer pour les articles sur le métier de décorateur et sur des décorateurs en particulier.

**SU Théâtre \*\* guerre franco-allemande 1870-1871**

A employer pour les articles concernant la participation d'acteurs à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées pendant cette période.

**SU Théâtre \*\* guerre mondiale 1914-1918**

A employer pour les articles concernant la participation d'acteurs à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au

sujet des pièces jouées pendant cette période.

**SU Théâtre \*\* guerre mondiale 1939-1945**

A employer pour les articles concernant la participation d'acteurs à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées pendant cette période.

**SU Théâtre \*\* enseignement + subd. géo.**

A employer pour les articles sur l'enseignement d'art dramatique en général, sur les écoles et cours existants, sur l'histoire de cet enseignement, etc.

Pour un article consacré à un cours en particulier, rajouter une subdivision de sujet-nom propre

**SU Théâtre \*\* métiers**

A employer pour les articles généraux englobant les différents métiers du théâtre.

Pour les articles sur des métiers spécifiques, voir aux noms des métiers comme SU de théâtre.

**SU Théâtre \*\* mise en scène**

A employer pour les articles généraux sur la mise en scène (pas les critiques de telle ou telle mise en scène, uniquement les articles de fonds).

**SU Théâtre \*\* musiciens**

A employer pour les articles sur les musiciens liés au théâtre.

**SU Théâtre \*\* nuit des Molières**

A employer pour les articles commentant la nuit des Molières (pronostics, annonces des nominations)

**SU Théâtre \*\* personnages**

A employer pour les articles sur un personnage (Dom Juan par exemple) ou sur un type de personnage (le valet par exemple).

**SU Théâtre \*\* photographes**

A employer pour les articles sur les photographes de théâtre.

**SU Théâtre \*\* poésie**

A employer pour les articles au sujet des rapports entre poésie et théâtre

(l'alexandrin dans les tragédies classiques par exemple). Pour ceux au sujet des lectures de poésie par des acteurs ou dans des théâtres, employer la SUC lectures.

**SU Théâtre \*\* radio**

A employer pour les articles sur les rapports entre théâtre et radio. Pour les articles sur telle pièce radiodiffusée, employer la subdivision de forme comptes rendus

**SU Théâtre \*\* récompenses**

A employer pour les articles de fonds sur les récompenses théâtrales.

Pour les articles consacrés à une récompense précise (comme par exemple ceux annonçant les lauréats de tel prix), voir à la subdivision au nom de la récompense (ex. Théâtre \*\* nuit des Molières).

**SU Théâtre \*\* retraites**

A employer pour les articles sur les régimes spéciaux de retraite et les retraites en général.

**SU Théâtre \*\* souffleur**

A employer pour les articles sur le métier de souffleur.

**SU Théâtre \*\* types d'acteurs**

A employer pour les articles présentant un type d'acteur en particulier.

**NC Théâtre (genre littéraire)**

A employer pour les articles sur le théâtre en tant que genre littéraire.

**SU Théâtre (genre littéraire) \*\* édition**

A employer pour les articles sur les problèmes de l'édition théâtrale, sur les éditions de textes dramatiques. Pour les articles sur des livres consacrés au théâtre - art dramatique - employer la subdivision de sujet livres.

**NC Théâtre du Vieux-Colombier**

**Théâtre du Vieux-Colombier \*\* 1913-1924**

**Théâtre du Vieux-Colombier \*\* 1924-1933**

**Théâtre du Vieux-Colombier \*\* 1933-1977**

**Théâtre du Vieux-Colombier \*\* 1986-....**

A employer pour les articles généraux sur le Vieux-Colombier, sur sa "renaissance", son attribution à la Comédie-Française

#### **NC Théâtre filmé**

A employer pour les articles généraux sur le théâtre filmé (ses méthodes, ses avantages, ses buts - pédagogique, culture pour tous - etc.).

Voir aussi la subdivision théâtre filmé aux noms des théâtres où ont été enregistrés des pièces.

#### **SUC Théâtre filmé**

A employer pour les articles concernant les pièces de théâtre filmées.

Pour les comptes rendus de pièces télédiffusées, rajouter la subdivision de forme comptes rendus.

#### **NC Théâtre national de l'Odéon**

**Théâtre national de l'Odéon \*\*1782-1946**

**Théâtre national de l'Odéon \*\* 1946-1959**

**Théâtre national de l'Odéon \*\* 1959-1971**

**Théâtre national de l'Odéon \*\* 1971-1984**

**Théâtre national de l'Odéon \*\* 1986- ....**

A employer pour les articles généraux sur le théâtre national de l'Odéon, ainsi que ceux sur la "vie" du théâtre (affaire Antoine en 1914)

#### **SU Théâtre national de l'Odéon \*\* guerre mondiale 1914-1918**

A employer pour les articles concernant la participation des comédiens de l'Odéon à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées au théâtre de l'Odéon pendant cette période.

#### **NC Théâtre national de l'Opéra**

A employer pour les articles sur le théâtre national de l'Opéra.

#### **SUC Théâtre radiophonique**

A employer pour les articles concernant les pièces radiodiffusées.

Pour les comptes rendus de pièces radiophoniques, rajouter la subdivision de forme comptes rendus.

## **NC Théâtres**

A employer pour les articles sur l'architecture, la construction, la décoration des théâtres.

A employer pour les articles généraux sur les théâtres. Pour un article sur un théâtre particulier, employer une subdivision de sujet

NB : vérifier préalablement si cet établissement ne fait partie des théâtres possédant leur propre NC (Comédie-Française, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de l'Opéra, Théâtre du Vieux Colombier, Studio-théâtre)

**SU Théâtres \*\* Théâtre national \*\* France. Strasbourg (Bas-Rhin)**

**SU Théâtres \*\* Théâtre Montansier \*\* France. Versailles (Yvelines)**

**SU Théâtres \*\* Théâtre Renaud-Barrault \*\* France. Paris**

## **SUC Tournée + subd. géo**

A employer pour les articles sur chacune des tournées d'un théâtre, par ex. la Comédie-Française, tant français que du pays visité. Pour plus de précision, rajouter une subdivision de lieu (lieu de tournée) et une précision de date

## **SUC Tournées + subd. géo.**

A employer pour les articles sur les tournées en général, qui ne rapportent pas le déroulement d'une tournée en particulier.

## **SUC Troupe**

A employer pour les articles concernant la troupe d'un théâtre, par ex. celle de la Comédie-Française, dans son ensemble.

## **NC Vidéocassettes**

A employer pour les articles généraux sur les vidéocassettes. Les articles sur les cassettes coproduites par l'INA et la Comédie-Française sont classées à : Comédie-Française \*\* collaboration avec l'INA

## **SUBDIVISION CHRONOLOGIQUE COMMUNE**

### **SUC Histoire**

A employer pour les articles sur l'histoire d'une institution, par ex. la Comédie-Française, ou d'un domaine, par ex. le théâtre.

## **SUBDIVISION DE FORME**

### **SF Comptes rendus**

A employer pour les comptes rendus de pièces, qu'elles soient "en direct", radiodiffusées ou télédiffusées, avec comme tête de vedette le théâtre où elles ont été filmées.

## ANNEXE 10

### GUIDE DES VEDETTES MATIÈRE À L'INTENTION DE L'INDEXEUR

Liste des **vedettes** élaborées à partir de la liste d'autorité de matières proposée pour les dossiers de presse. Ces vedettes correspondent à l'état actuel des sujets abordés par les dossiers de presse thématiques, sauf quelques cas de mots-matières prévisionnels. Une phrase indique dans chaque cas le type d'articles qu'il faut classer sous cette vedette. Elle est suivie d'un rappel de l'intitulé du ou des dossiers dans lesquels on retrouve ce type de coupures afin d'en faciliter le reclassement.

Les vedettes sont classées par ordre alphabétique sans reproduire la hiérarchie afin de permettre une recherche plus aisée. Entre crochets carrés on trouve la **cote** correspondante suivant la classification fournie.

#### **Acteurs** [ 2.3.4.2]

Classer ici les articles au sujet d'acteurs n'ayant pas de liens avec la Comédie-Française. On peut envisager une indexation plus fine selon le schéma suivant : *Acteurs : [nom, prénom] : [dates]*

Ancien dossier : Acteurs (en partie)

#### **Acteurs : conditions de travail** [2.3.4.3]

Classer ici les articles sur le métier d'acteur en général, sur les conditions de travail, les articles généraux sur cette profession.

Ancien dossier : Acteurs (en partie)

#### **Archives nationales (France)** [6.1.1.]

Classer ici les articles sur les Archives nationales et plus généralement sur les archives. Les articles sur la conservation et restauration d'archives sont classés à : *Conservation et restauration*

Ancien dossier : Patrimoine et archives ; Bibliothèque (article mal rangé)

#### **Auteurs** [7.4.]

Classer ici les articles au sujet d'auteurs ne figurant pas au répertoire de la Comédie-Française (c'est à dire n'ayant pas de dossier à leur nom). On peut envisager une indexation plus fine selon le schéma suivant : *Auteurs : [nom, prénom] : [dates]*

Ancien dossier : Auteurs

**Bicentenaire de la Révolution française (1989) [8.0.4.1.]**

Classer ici les articles concernant les festivités du bicentenaire en général, en dehors de la participation de la Comédie-Française.

Ancien dossier : Révolution bicentenaire

**Bibliophilie [8.1.2.]**

Classer ici les articles sur la bibliophilie en général, sur les ventes de livres anciens et manuscrits.

Ancien dossier : Théâtre et édition

**Bibliothèques [6.2.]**

Classer ici les articles généraux sur le monde des bibliothèques, sur plusieurs bibliothèques. Pour les articles concernant une bibliothèque en particulier, utiliser le schéma suivant : *Bibliothèques : [nom (ville / département)]*

**Bibliothèques : Bibliothèque-musée de la Comédie-Française (Paris) [6.2.1.]**

Classer ici les articles sur la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

Ancien dossier : Bibliothèque

**Bibliothèques : Bibliothèque-musée de l'Opéra (Paris) [6.2.2.]**

Classer ici les articles sur la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Ancien dossier : Opéra généralités

**Bibliothèques : Bibliothèque nationale de France (Paris) [6.2.3.]**

Classer ici les articles concernant les anciennes Bibliothèque nationale et Bibliothèque de France (TGB, EPBF) et la Bibliothèque nationale de France.

Anciens dossiers : Bibliothèque ; Bibliothèque de France ; Ministère de la Culture (article mal rangé)

**Centre national de la Cinématographie (Paris) [6.3.1.]**

Classer ici les articles généraux sur le Centre national de la Cinématographie.

Ancien dossier : Comédie-Française et cinéma et décès de Léonce Perret 1935-Cinéma généralités

**Centre national du costume de scène (Moulins / Allier) [6.5.1.]**

Classer ici les articles sur le Centre national du costume de scène de Moulins

Ancien dossier : Moulins

**Comédie-Française (Paris) [1.0.1.]**

Classer les articles très généraux sur la Comédie-Française insuffisamment spécialisés pour entrer dans aucune autre catégorie. Y classer aussi les articles témoignant de la vie quotidienne à la Comédie-Française.

Ancien dossier : La Comédie-Française et la guerre 1918-1919 (en partie) ; Généralités Comédie-Française ; La Comédie-Française 1913-1914

**Comédie-Française (Paris) : actions pédagogiques [1.3.5.4.]**

Classer ici les articles concernant les actions pédagogiques menées par la

Comédie-Française dans ses murs et à l'extérieur. Dans ce dernier cas, on peut envisager une indexation plus précise en ajoutant une subdivision géographique et chronologique selon le schéma suivant : *Comédie-Française (Paris) : actions pédagogiques : [Pays. Ville (département)] : [date]*

Ex. : Comédie-Française (Paris) : actions pédagogiques : France. Argenteuil (Val d'Oise) : 1996

Ancien dossier : Actions pédagogiques

### **Comédie-Française (Paris) : anniversaires [1.1.2.]**

Classer ici les articles de fonds qui traitent des différents anniversaires de la Comédie-Française d'une façon globale. Ceux qui traitent d'un anniversaire en particulier sont classés selon le schéma suivant : *Comédie-Française (Paris) : [qualificatif] : [date]*

Statut de mot-matière prévisionnel

**Ex. : Comédie-Française (Paris) : tricentenaire : 1980 [1.1.2.2.]**

Classer ici les articles sur le tricentenaire de la Comédie-Française.

Anciens dossiers : tricentenaire Comédie-Française

### **Comédie-Française (Paris) : architecture [1.2.1.]**

Classer ici les articles sur la construction du premier bâtiment de la Comédie-Française, non ses rénovations successives, et ceux sur la Comédie-Française sur un plan strictement architectural.

Statut de mot-matière prévisionnel

Pour les articles sur les différents travaux de rénovation de la Comédie-Française, classer en suivant ce schéma : *Comédie-Française (Paris) : rénovation : [date]* (cf. ces vedettes)

### **Comédie-Française (Paris) : bicentenaire de la révolution française (1989) [1.1.2.1.]**

Classer ici les articles sur la participation de la Comédie-Française aux festivités du bicentenaire.

Ancien dossier : Révolution bicentenaire

### **Comédie-Française (Paris) : boutique [1.0.4.]**

Classer ici les articles concernant la boutique de la Comédie-Française en général et ses produits. Les éventuelles publicités parues dans la presse à l'initiative de la Comédie-Française sont dans : *Comédie-Française (Paris) : publicité.*

Ancien dossier : Boutiques (en partie)

### **Comédie-Française (Paris) : budget [1.3.1.1.]**

Classer ici les articles concernant le budget de la Comédie-Française et d'autres questions financières.

Ancien dossier : Généralités Comédie-Française ; Statut - Comités - Administration -

Budget (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : calendriers [1.3.5.1.]**

Classer ici les articles ou les annonces AFP indiquant les jours d'ouverture de la Comédie-Française, les ouvertures les jours fériés (Noël, etc.).

Ancien dossier : Public (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : collaboration avec l'INA [1.0.5.]**

Classer ici les articles au sujet des séries de cassettes vidéo coproduites par l'INA et la Comédie-Française. Les publicités parues dans la presse seront classées à : *Comédie-Française (Paris) : publicité*

Ancien dossier : Vidéocassettes

**Comédie-Française (Paris) : collaboration avec l'Opéra-Bastille [1.4.4.1.]**

Classer ici les articles sur la collaboration entre la Comédie-Française et l'Opéra-Bastille (lectures à l'Opéra-Bastille par des comédiens français)

Ancien dossier : Opéra Bastille

**Comédie-Française (Paris) : Comité Colbert (Paris) [1.3.5.3.]**

Classer ici les articles sur l'entrée de la Comédie-Française dans le Comité Colbert et de sa participation.

Ancien dossier : Image de marque publicité

**Comédie-Française (Paris) : comités d'administration [1.3.2.1.]**

Classer ici les articles portant sur les comités d'administration, les décisions prises, les participants et leur renouvellement.

Ancien dossier : Généralités Comédie-Française ; [Comités] ; Statut -Comités - Administration - Budget (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : comités de lecture [1.3.2.2.]**

Classer ici les articles sur les comités de lecture de la Comédie-Française, leurs modes de fonctionnement, leur existence, leurs décisions.

Ancien dossier : Statut - Comités - Administration - Budget (en partie) ; [Comités]

**Comédie-Française (Paris) : directeurs de la musique [1.4.1.1.5.]**

Classer ici les articles sur les directeurs de la musique de la Comédie-Française.

Ancien dossier : Musique et musiciens (articles mal classés) ; Musique Comédie-Française

**Comédie-Française (Paris) : faits divers [1.1.3.]**

Classer ici les articles qui ne présentent pas en général la Comédie-Française (voir *Comédie-Française*), qui ne correspondent à aucune catégorie précise et qui présentent des anecdotes sur ce théâtre, par exemple la venue de telle chef d'Etat à l'une des représentations.

Ancien dossier : Faits divers - articles anecdotiques (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : film [1.0.6.]**

Classer ici les articles concernant un film documentaire au sujet de la

Comédie-Française.

Ex : *Une soirée à la Comédie-Française* (Léonce Perret, 1935)

*La Comédie-Française ou l'amour joué* (Frederick Wiseman, 1995)

Anciens dossiers : Comédie française et cinéma et décès de Léonce Perret 1935 ; Audiovisuel la Comédie-Française ou l'amour joué

### **Comédie-Française (Paris) : guerre franco-allemande (1870-1871)**

[1.1.1.1.]

Classer ici les articles concernant la participation des comédiens français à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées à la Comédie-Française pendant cette période.

Ancien dossier : la Comédie-Française et la guerre 1914-1915 (article mal rangé) ; Odéon généralités et histoire 1914-1919 (article mal rangé) ; La Comédie-Française et la guerre 1918-1919

### **Comédie-Française (Paris) : guerre mondiale (1914-1918) [1.1.1.2.]**

Classer ici les articles concernant la participation des comédiens français à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées à la Comédie-Française pendant cette période.

Ancien dossier : Comédie-Française 1913-1914 (en partie) ; la Comédie-Française et la guerre 1914-1915 ; la Comédie-Française et la guerre 1916 ; la Comédie-Française et la guerre 1917 ; la Comédie-Française et la guerre 1918-1919 (en partie)

### **Comédie-Française (Paris) : guerre mondiale (1939-1945) [1.1.1.3.]**

Classer ici les articles concernant la participation des comédiens français à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées à la Comédie-Française pendant cette période. Aussi ceux sur la collaboration.

Ancien dossier : Presse Comédie-Française 1940

### **Comédie-Française (Paris) : handicapés auditifs [1.2.2.2.1.]**

Classer ici les articles au sujet des équipements pour les malentendants apportés à la Comédie-Française

Ancien dossier : Public (en partie)

### **Comédie-Française (Paris) : histoire [1.1.]**

Classer ici les articles sur l'histoire de la Comédie-Française.

Comédie-Française : hommages littéraires

voir Comédie-Française : lectures

### **Comédie-Française (Paris) : incendies [1.2.3.1.]**

Classer ici les articles sur les incendies qui ont pu se déclarer à la Comédie-Française d'une manière générale (articles de synthèse).

Statut de mot-matière prévisionnel.

Pour les articles sur un incendie en particulier, utiliser le schéma suivant :

*Comédie-Française (Paris) : incendies : [date]*

Ex. : **Comédie-Française (Paris) : incendies : 1900** [1.2.3.1.]

Ancien dossier : Faits divers - articles anecdotiques (en partie), Comédie-Française - réouverture 1900

**Comédie-Française (Paris) : inondations** [1.2.3.2.]

Classer ici les articles sur les inondations à la Comédie-Française en général (articles de synthèse).

Statut de mot-matière prévisionnel.

Pour les articles sur une inondation en particulier, utiliser le schéma suivant :

*Comédie-Française (Paris) : inondations : [date]*

Ex. : **Comédie-Française (Paris) : inondations : 1910** [1.2.3.2.]

Ancien dossier : Faits divers - articles anecdotiques (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : lectures** [1.4.2.2.3.1.]

Classer ici les articles au sujet des matinées poétiques en hommage à un tel réalisées par les acteurs de la Comédie-Française

Ancien dossier : Littéraire Comédie-Française (en partie)

Classer ici les articles au sujet des soirées littéraires organisées par la Comédie-Française.

Ancien dossier : Littéraire Comédie-Française (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : livres**[1.0.7.]

Classer ici les articles sur des livres au sujet de la Comédie-Française.

Ancien dossier : théâtre et édition (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : manifestations culturelles : Coups de théâtre dans le métro (1981)** [1.0.9.]

Classer ici les articles sur l'opération menée en collaboration avec la RATP, à l'initiative du ministère de la Culture en 1981 intitulée "Coups de théâtre dans le métro".

Ancien dossier : RATP théâtre

**Comédie-Française (Paris) : manifestations culturelles : La fureur de lire** [1.0.9.]

Classer ici les articles sur la participation de la Comédie-Française à la Fureur de lire et sur la Fureur de lire en général.

NB : on peut envisager pour les autres grandes manifestations culturelles (fête de la musique, journées du patrimoine, par exemple), si la Comédie-Française y participe, des mots matière sur ce modèle.

Ancien dossier : Lecture manifestation culturelle ; Généralités Comédie-Française (article mal classé)

**Comédie-Française (Paris) : mécénat** [1.3.1.3.]

Classer ici les articles consacrés exclusivement aux mécènes de la Comédie-

Française. Pour un article sur le mécénat et les mécènes en général, le classer à *Mécénat*.

**Comédie-Française (Paris) : metteurs en scène [1.4.1.1.1.]**

Classer ici les articles sur des metteurs en scène ayant travaillé pour la Comédie-Française (article de synthèse). Pour les metteurs en scène ayant travaillé pour la Comédie-Française mais ne possédant pas de dossier personnel, classer les articles selon le schéma suivant : *Comédie-Française (Paris) : metteurs en scène : [nom, prénom] : [dates]*

**Comédie-Française (Paris) : mouvements sociaux [1.3.4.1.]**

Classer les articles sur les mouvements sociaux se déroulant à la Comédie-Française, essentiellement les grèves et leurs conséquences. On peut envisager une indexation plus précise en rajoutant une subdivision chronologique et une subdivision de "surnom" si un mouvement est connu sous une appellation particulière, selon le schéma suivant : *Comédie-Française (Paris) : mouvements sociaux : [nom] : [date]*

Ex. : **Comédie-Française (Paris) : mouvements sociaux : le Chapiteau : 1972-1973 [1.3.4.1.]**

Anciens dossiers : Généralités Comédie-Française 1986-1987 (en partie) ; le Chapiteau ; Ministère de la Culture ; Mouvement social

**Comédie-Française (Paris) : musique [1.4.4.]**

Classer ici les articles sur la place de la musique à la Comédie-Française.

Ancien dossier : Musique Comédie-Française

**Comédie-Française (Paris) : nouveaux sociétaires et pensionnaires [1.4.1.2.]**

Classer ici les articles signifiant la nomination de nouveaux sociétaires ou pensionnaires.

Ancien dossier : Généralités Comédie-Française ; Statut - Comités - Administration - Budget (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : numismatique [1.0.3.]**

Classer ici les articles au sujet des médailles ou monnaies frappées à l'effigie d'un comédien français ou à la gloire de la Comédie-Française.

Ancien dossier : Médailles - philatélie

**Comédie-Française (Paris) : philatélie [1.0.2.]**

Classer ici les articles au sujet de timbres imprimés à l'effigie de l'un des comédiens français ou à la gloire de la Comédie-Française.

Ancien dossier : Médailles-philatélie

**Comédie-Française (Paris) : politique tarifaire [1.3.1.2.]**

Classer ici les articles de fond sur la politique tarifaire menée par la Comédie-Française. Les annonces dans la presse des tarifs et des "promotions" seront

classées à *Comédie-Française : publicité*.

Ancien dossier : Public (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : publicité [1.3.5.2.]**

Classer ici les publicités parues dans la presse concernant la Comédie-Française (annonces de spectacles sous forme d'entrefilet, publication du programme de la saison -sans critique, uniquement informatif-, annonce des tarifs préférentiels, publicité des cassettes vidéos de l'INA, annonce d'une exposition, annonce d'hommages, etc.)

Anciens dossiers : Public (en partie) ; Théâtre et édition.1. (entrefilets de Livres-hebdo, annonce d'expo galerie Colbert, annonce d'hommages) ; Troupe généralités (une annonce) ; Vidéocassettes ; Image de marque publicité

**Comédie-Française (Paris) : récitations à l'Auditorium Colbert [1.4.2.2.3.2.]**

Classer ici les articles au sujet des récitations données par les acteurs de la Comédie-Française dans l'auditorium Colbert en collaboration avec la BNF.

Ancien dossier : Lecture et récitation

**Comédie-Française (Paris) : récitations à l'Auditorium du Louvre [1.4.4.3.]**

Classer ici les articles sur les récitations données à l'Auditorium du Louvre (Musiques et récitants, programme 1991).

Ancien dossier : Lecture et récitation

**Comédie-Française (Paris) : rénovation : 1913 [1.2.2.1.1.]**

Classer ici les articles au sujet des travaux de rénovation de la Comédie-Française de 1913.

Anciens dossiers : Comédie-Française 1913-1914 (en partie) ; Plafond d'Albert Bernard (sic)

**Comédie-Française (Paris) : rénovation : 1934-1935 [1.2.2.1.2.]**

Classer ici les articles au sujet des travaux de rénovation de la Comédie-Française menés en 1934-1935.

Ancien dossier : Travaux à la Comédie-Française 1934-1935 (sauf article sur les travaux de 1965)

**Comédie-Française (Paris) : rénovation : 1965 [1.2.2.1.3.]**

Classer ici les articles sur les travaux de rénovation de 1965.

Ancien dossier : Travaux à la Comédie-Française 1934-1935 (article mal rangé)

**Comédie-Française (Paris) : rénovation : 1976 [1.2.2.1.4.]**

Classer ici les articles sur les travaux de rénovation de 1976

Ancien dossier : Travaux Comédie-Française 1994 (article mal rangé)

**Comédie-Française (Paris) : rénovation : 1994 [1.2.2.1.5.]**

Classer ici les articles sur les travaux de rénovation de 1994.

Ancien dossier : Travaux Comédie-Française 1994

**Comédie-Française (Paris) : répertoire [1.4.2.1.1.]**

Classer ici les articles sur une pièce précise du répertoire ou sur la notion de répertoire.

**Comédie-Française (Paris) : rideau de scène [1.2.2.3.]**

Classer ici les articles sur les rideaux de scène de la Comédie-Française.

Ancien dossier : rideau de scène

**Comédie-Française (Paris) : saison [1.4.2.1.2.]**

Classer ici les articles généraux annonçant la nouvelle saison à la Comédie-Française, la rentrée théâtrale à la Comédie-Française. Les articles plus précis sur les pièces du répertoire seront classés à *Comédie-Française (Paris) : répertoire*.

Ancien dossier : Généralités Comédie-Française ; Saison 1979-1980 tricentenaire ; Saisons ; Répertoire Comédie-Française

**Comédie-Française (Paris) : semaine des auteurs [1.4.2.2.2.]**

Classer ici les articles au sujet des semaines des auteurs organisées régulièrement. Les classer au sein du dossier par semaine suivant le modèle suivant : *Comédie-Française (Paris) : semaine des auteurs : [titre] : [date]*

Ex. : **Comédie-Française (Paris) : semaine des auteurs : semaine des auteurs soviétiques : 16/23-04-1988 [1.4.2.2.2.]**

Ancien dossier : Semaine des auteurs ; Lecture et récitation

**Comédie-Française (Paris) : services de restauration [1.2.2.4.]**

Classer ici les articles sur la cafétéria de la Comédie-Française et sur sa créatrice Marie-Christine Dormer

Ancien dossier : Dormer Marie-Christine Cafétéria Comédie-Française

**Comédie-Française (Paris) : soirées littéraires**

voir Comédie-Française (Paris) : lectures

**Comédie-Française (Paris) : statuts [1.3.3.]**

Classer ici les articles sur les statuts de la Comédie-Française, de ses acteurs, leurs modifications.

Ancien dossier : Statut - Comités - Administration - Budget (en partie)

**Comédie-Française (Paris) : théâtre filmé [1.4.3.1.]**

Classer ici les articles généraux au sujet des pièces de théâtre filmées lorsqu'elles sont jouées par des comédiens français ou à la Comédie-Française, à l'exclusion des comptes rendus qui sont classés à *Comédie-Française (Paris) : théâtre filmé : comptes rendus* ou à *Comédie-Française (Paris) : théâtre télévisé : comptes rendus* selon qu'ils aient été diffusés au cinéma ou à la télévision.

**Comédie-Française (Paris) : théâtre filmé : comptes rendus [1.4.3.1.1.]**

Classer ici les comptes rendus concernant les pièces de théâtre filmées

lorsqu'elles sont jouées à la Comédie-Française ou par des comédiens français.

Ex. : *Les Précieuses ridicules* (Léonce Perret, 1935)

*Les Deux Couverts* (Léonce Perret, 1935)

Ancien dossier : Comédie-Française et cinéma et décès de Léonce Perret 1935 ; Comédie-Française et cinéma 1923-1934

#### **Comédie-Française (Paris) : théâtre radiophonique [1.4.3.2.]**

Classer ici les articles généraux sur les pièces radiophoniques interprétées par des comédiens français, à l'exclusion des comptes rendus qui sont classés à *Comédie-Française (Paris) : théâtre radiophonique : comptes rendus*.

#### **Comédie-Française (Paris) : théâtre radiophonique : comptes rendus [1.4.3.3.1.]**

Classer ici les comptes rendus de pièces radiophoniques interprétées par des comédiens français.

Ancien dossier : Comédie-Française et cinéma et décès de Léonce Perret 1935 (en partie) ; Comédie-Française et cinéma 1923-1934 (en partie) ; Radio-télévision (en partie)

#### **Comédie-Française (Paris) : théâtre télévisé : comptes rendus [1.4.3.3.1.]**

Classer ici les comptes rendus des pièces télédiffusées filmées à la Comédie-Française ou jouées par des comédiens français.

Ancien dossier : Radio-télévision (en partie)

#### **Comédie-Française (Paris) : tournée [1.4.2.2.1]**

Classer ici les articles sur chacune des tournées de la Comédie-Française, tant français que du pays visité. Chaque tournée sera classée au sein du dossier selon le modèle suivant : *Comédie-Française (Paris) : tournée : [pays. Ville (département)]:[date]*

Ex. : **Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Grande-Bretagne. Londres (1879)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Grande-Bretagne. Londres (1893)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Europe et Amérique du sud (1896-1909)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Europe (1910-1918)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Hollande (1920)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Scandinavie (1922)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Europe et Afrique du nord (1922-1931)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Belgique (1933-**

1935)

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1933-1935)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Italie. Rome (1934)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Italie (1935)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France. Versailles (1935)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Autriche. Vienne (1935)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Egypte (1938)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Belgique(1948)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Egypte (1950)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Scandinavie (1951)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Amérique du sud (1952)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France. Alsace (1953)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Grande Bretagne. Londres (1953)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Autriche. Vienne (1954)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* URSS (1954)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Canada (1955)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Italie (1958)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Amérique du sud (1959)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Amérique du nord (1961)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Europe (1964)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Egypte (1965)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Europe (1965)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* USA (1966)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Europe (1966)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Mexique (1966)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Europe (1967)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Liban (1967)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Brésil (1967)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Scandinavie (1968)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Allemagne (1968)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Egypte. Le Caire (1969)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* URSS (1969)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* USA (1970)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Canada (1970)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1970-1975)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Canada (1974)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Japon (1976)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Belgique. Bruxelles (1976)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Suisse. Genève (1977)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Egypte (1981)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Brésil (1986)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Argentine (1986)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Uruguay (1986)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Afrique (1987)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1988)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Corée (1988)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Japon (1988)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Australie (1988)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Suisse (1988)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1989)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Suisse (1989)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France et Antilles (1990)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Suisse (1990)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1991-1992)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Grèce (1992)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Espagne (1992)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Portugal (1992)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Suisse (1992)**  
**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Luxembourg (1992)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1993)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Hollande. La Haye (1993)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Italie. Milan (1993)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Egypte (1994)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1994)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1995)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* France (1996-1997)**

**Comédie-Française (Paris) \*\* tournée \*\* Etats-Unis (1996-1997)**

Anciens dossiers : tous les dossiers de tournées : Tournées Londres 1879, Londres 1893, avant 1910, 1910-1911, 1919-1922, 1922-1931, 1933-1935 Belgique-France, 1935-1938, 1934-1935 Italie, 1948 Belgique, Egypte 1950 et 1965, Egypte mars-avril 1950, Comédie-Française presse Alexandrie 1950, Scandinavie 1951, 1952-1961, Londres 1953, 1954 URSS, USA Mexique 1966, 1964-1966, 1967, 1968-1975, Canada Comédie-Française 1974, 1976-1977, Egypte 1981, 1986-1988, 1989, 1990-1991, 1992-1993, 1993-1994, 1994, Automne 1994, la Comédie-Française à Marseille novembre 1994, 1996, tournée saison 1996-1997, 1995, Milan 1993, Le Caire 1994, Dom Juan et la Double inconstance en tournée à New-York

Les articles sur les tournées en général, qui ne rapportent pas le déroulement d'une tournée en particulier, seront indexés à : *Comédie-Française (Paris) : tournées.*, éventuellement suivi d'une mention de lieu et de date selon le même schéma que les tournées prises individuellement.

Ex. : **Comédie-Française (Paris) : tournées : Grande-Bretagne : 19e siècle**

Ancien dossier : Tournées Angleterre 19e siècle

#### **Comédie-Française (Paris) : troupe [1.4.1.3.]**

Classer ici les articles concernant la troupe de la Comédie-Française dans son ensemble.

Ancien dossier : Troupe généralités

#### **Conservation et restauration [8.4.1.]**

Classer ici les articles sur les questions de conservation (conditions, normes, aides de l'Etat, etc.) et sur la restauration (articles de fonds sur des méthodes, articles sur une branche précise de la restauration, aides de l'Etat, etc.)

Ancien dossier : Théâtre et édition (article mal rangé) ; Patrimoine et archives (en partie)

**Conservatoire national d'art dramatique (France) [2.3.0.2.]**

Classer ici les articles au sujet du Conservatoire d'une manière générale.

Statut de mot-matière prévisionnel

**Conservatoire national d'art dramatique (France) : concours [2.3.0.2.]**

Classer ici les articles au sujet des lauréats du concours du Conservatoire.

Ancien dossier : Conservatoire

**Droit d'auteur [8.1.1.]**

Classer ici les articles traitant du droit d'auteur et des problèmes qu'il pose (droits d'exploitation, copyright, droits moraux, durée des droits, etc.)

Ancien dossier : Droit d'auteur (en partie) ; Culture et communication (en partie)

**Expositions [8.2.]**

Classer ici les articles généraux sur les expositions (articles transversaux concernant plusieurs expositions, articles théoriques sur l'organisation d'une exposition)

Classer les articles au sujet d'une exposition en particulier dans un dossier avec la vedette construite selon le schéma suivant : *Exposition : [titre] : [Pays. Ville(département)] : [date]*

**Exposition : Dom Juan : France. Paris : 1991 [8.2.1.]**

Classer ici les articles au sujet de l'exposition sur Dom Juan à la BNF en 1991

Ancien dossier : Expositions

**Exposition : La Comédie-Française : France. Versailles (Yvelines) : 1962 [1.0.8.]**

Classer ici les articles au sujet de l'exposition sur la Comédie-Française de 1962 à Versailles

Anciens dossiers : Versailles ; Versailles 1962 exposition

**Exposition internationale : Espagne. Séville : 1992 [8.2.1.]**

Classer ici les articles sur la participation de la Comédie-Française à l'exposition universelle de Séville en 1992.

Anciens dossiers : Exposition universelle Séville 1992

**Exposition : Théâtres de Paris pendant la Révolution de 1789 : France. Paris : 1989 [2.1.3.]**

Classer ici les articles au sujet de l'exposition sur les théâtres de Paris pendant la révolution de 1789 présentée à la B.H.V.P. en 1989.

Ancien dossier : Révolution 1789

**Exposition : Trésors de la Comédie-Française : France. Paris : 1994 [1.0.8.]**

Classer ici les articles sur l'exposition "Trésors de la Comédie-Française" de 1994.

Ancien dossier : Exposition 12 octobre-4 décembre 1994

#### F.E.M.I.S.

voir Fondation européenne des métiers de l'image et du son : France. Paris

#### **Fondation européenne des métiers de l'image et du son (Paris) [6.3.2.]**

Classer ici les articles généraux sur la F.E.M.I.S.

Ancien dossier : Audiovisuel généralités

#### **Festivals d'art dramatique [2.4.5.]**

Classer ici les articles concernant les festivals d'art dramatique en général ou plusieurs festivals en même temps. Pour les articles concernant un festival en particulier, utiliser le schéma suivant : *Festival : [Pays.Ville (département)]*

Ancien dossier : Festivals France

#### **Festival : France. Avignon [2.4.5.1.]**

Classer ici les articles sur le festival d'Avignon.

Ancien dossier : Festival d'Avignon

#### **Festival : France. Paris. Quartier du marais [2.4.5.1.]**

Classer ici les articles sur le festival du Marais.

Ancien dossier : Festival du Marais

#### **Grands travaux : France. Paris [8.3.1.]**

Classer ici les articles sur les grands travaux entrepris à Paris depuis 1981.

Ancien dossier : Travaux Comédie-Française 1994

#### I.N.A.

voir Institut national de l'Audiovisuel : Paris, France

#### **Institut national de l'Audiovisuel (Paris) [6.3.3.]**

Classer ici les articles généraux sur l'Institut national de l'Audiovisuel. Ceux sur ses rapports avec la Comédie-Française sont classés à *Comédie-Française (Paris) : collaboration avec l'INA*.

Ancien dossier : Audiovisuel généralités ; Droit d'auteur (article mal rangé)

#### **Manifestations culturelles : France [8.0.4.]**

Classer ici les articles généraux sur les manifestations culturelles en France, les articles sur une manifestation en particulier.

Les articles sur la participation de la Comédie-Française à une manifestation culturelle sont classés à : *Comédie-Française (Paris) : manifestations culturelles*

#### **Mécénat [8.6.]**

Classer ici les articles généraux sur le mécénat. Pour un article consacré exclusivement aux mécènes de la Comédie-Française classer à : *Comédie-Française (Paris) : mécénat*. Id. pour un article consacré exclusivement aux mécènes du théâtre : *Théâtre : mécénat*.

Ancien dossier : Mécénat ; Culture et communication (en partie)

**Ministère de la Culture (France) [8.0.1.]**

Classer ici les articles décrivant le ministère de la Culture, son ministre, ses fonctions, son budget, etc. Les articles sur la politique culturelle sont classés à : *Politique culturelle*

Ancien dossier : Ministère de la Culture (en partie)

**Multimédias [8.5.]**

Classer ici les articles portant sur le multimédia en général et sur certains produits en particulier (DVD, CD-Rom, etc.).

Ancien dossier : Droit d'auteur (en partie)

**Musées [6.4.]**

Classer ici les articles généraux sur les musées et sur plusieurs musées en même temps. Pour un article sur un musée en particulier, utiliser le schéma suivant : *Musées : [nom du musée (ville / département)]*

Ancien dossier : Musées Patrimoine

**Musées : boutiques [6.4.1.]**

Classer ici les articles au sujet des boutiques de musées (articles de fonds sur l'émergence du phénomène des boutiques et des produits dérivés, articles sur les produits eux-même).

Ancien dossier : Boutiques (en partie)

**Musées : Musée du théâtre forain (Artenay / Loiret) [6.4.2.]**

Classer ici les articles sur le musée du théâtre forain d'Artenay.

Ancien dossier : Musées Patrimoine

**Musées : Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (Paris) [6.4.4.]**

Classer ici les articles sur le Centre Beaubourg.

Ancien dossier : Musées Patrimoine

**Musées : Musée Carnavalet (Paris) [6.4.3.]**

Classer ici les articles sur le musée Carnavalet.

Ancien dossier : Musées Patrimoine

**Musées : Musée des meilleurs ouvriers de France (Bourges / Cher) [6.4.5.]**

Classer ici les articles sur le musée des meilleurs ouvriers de France.

Ancien dossier : Musées Patrimoine

**Opéra (musique) [8.7.1.]**

Classer ici les articles sur l'opéra (musique)

Ancien dossier : Opéra

**Opéra-comique (Paris) [6.6.1.]**

Classer ici les articles sur l'Opéra-comique. Si l'on souhaite préciser l'indexation, on peut utiliser les mêmes subdivisions que pour la Comédie-Française.

Ancien dossier : Opéra généralités

### **Opéra-Bastille (Paris) [6.6.2.]**

Classer ici les articles sur l'Opéra-Bastille.

Ancien dossier : Opéra-Bastille

### **Paris (France) [8.3.2.]**

Classer ici les articles généraux sur Paris et la région parisienne, ses monuments, son histoire. Pour les articles au sujet d'un bâtiment en particulier, utiliser le schéma suivant : *Paris : [nom du monument]*

Ex. : Paris : American center

Paris : Louvre

Paris : Palais-Royal

Versailles : Château

Anciens dossiers : Paris ; Palais-Royal ; Versailles (un article) ; Théâtres extérieurs (articles mal rangés)

### **Patrimoine**

voir biens culturels

### **Biens culturels [8.4.]**

Classer ici les articles sur le patrimoine, la politique en matière patrimoniale, les vols

Ancien dossier : Patrimoine et archives

### **Peintres [7.1.]**

Classer ici les articles sur des peintres. Vérifier qu'ils n'ont pas déjà un dossier personnel.

Ancien dossier : Peintres, sculpteurs

### **Poètes [7.2.]**

Classer ici les articles sur des poètes. Vérifier qu'ils n'ont pas déjà un dossier personnel.

Ancien dossier : Poésie

### **Politique culturelle [8.0.3.]**

Classer ici les articles sur la politique culturelle, les actions menées par le ministère, le budget de la culture, les programmes développés par le ministère, etc. Pour les articles sur la politique culturelle dans le domaine des théâtres exclusivement, classer à : *Théâtre : politique culturelle*

Ancien dossier : Ministère de la Culture (en partie) ; Musique et musiciens (politique culturelle pour la musique) ; Droit d'auteur (plan d'action pour le livre et le théâtre 1995) ; Culture et communication (en partie)

### **Pratiques culturelles [8.0.2.]**

Classer ici les articles sur les pratiques culturelles des français.

Ancien dossier : Ministère de la Culture (en partie) ; Culture et communication (en partie)

### **Sculpteurs [7.3.]**

Classer ici les articles sur des sculpteurs.

Ancien dossier : Peintres, sculpteurs

### **Studio-théâtre (Paris) [5]**

Classer ici les articles sur le Studio-théâtre au Louvre, sur son ouverture.

Ancien dossier : Studio-théâtre

### **Studio-théâtre (Paris) : comptes rendus [5.4.2.1.1.]**

Classer ici les articles au sujet des pièces jouées au Studio-théâtre, sauf si elles ont un dossier par auteur-titre.

Ancien dossier : Studio-théâtre

### **Théâtre [2.1.1.]**

Classer ici les articles généraux sur le théâtre - art dramatique - qui ne correspondent à aucune des autres catégories. Les articles sur les théâtres - bâtiments et institutions - sont classés à : *Théâtres*.

Anciens dossiers : Théâtres extérieurs (article mal rangé) ; généralités théâtres (en partie)

### **Théâtre : célébrités [2.3.1.]**

Classer ici les articles sur des personnalités du spectacle hors acteurs, administrateurs, directeurs de la musique, etc. de la Comédie-Française. On peut envisager pour une indexation plus fine le schéma suivant : *Théâtre : célébrités : [nom, prénom] : [dates]* (éventuellement)

Ancien dossier : Personnalités

### **Théâtre : cinéma [2.4.2.2.1.]**

Classer ici les articles généraux sur les rapports entre le cinéma et le théâtre, les articles généraux sur les rapports entre théâtre et télévision.

Les articles sur une pièce filmée en dehors de celles jouées par des comédiens français ou dans les locaux de la Comédie-Française sont classées à : *Théâtre filmé : comptes rendus*

Anciens dossiers : Comédie-Française et cinéma et décès de Léonce Perret et cinéma généralités depuis 1935 ; Comédie-Française et cinéma 1923-1934

### **Théâtre : costume [2.4.4.1.]**

Classer ici les articles sur les costumes de scène en général, sur l'histoire du costume de scène, ses caractéristiques, etc.

Ancien dossier : Costumes et costumières

### **Théâtre : critique dramatique [2.3.3.7.]**

Classer ici les articles présentant la profession de critique de théâtre. Pour les articles au sujet d'un critique dramatique en particulier, utiliser le schéma suivant : *Théâtre : critique dramatique : [nom, prénom] : [dates]*

Ex. : Théâtre : critique dramatique : Dort, Bernard : 1929-1994

Ancien dossier : Critique théâtre (métier)

**Théâtre : édition [2.5.1.]**

Classer ici les articles sur les problèmes de l'édition théâtrale, sur les éditions de textes dramatiques. Les articles sur des livres consacrés au théâtre sont classés à : *Théâtre : livres*

Ancien dossier : Théâtre et édition (en partie)

**Théâtre : enseignement [2.3.0.]**

Classer ici les articles sur l'enseignement d'art dramatique en général, sur les écoles et cours existants, sur l'histoire de cet enseignement, etc. Pour un article consacré à un cours en particulier, utiliser le schéma suivant : *Théâtre : enseignement : [nom du cours] : [Pays. Ville (département)]*

Ex. : Théâtre : enseignement : cours Simon : France. Paris

Ancien dossier : Enseignement Cours Simon

**Théâtre : guerre franco-allemande (1870-1871) [2.2.1.1.]**

Classer ici les articles concernant la participation d'acteurs à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées pendant cette période.

Statut de mot-matière prévisionnel

**Théâtre : guerre mondiale (1914-1918) [2.2.1.2.]**

Classer ici les articles concernant la participation d'acteurs à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées pendant cette période.

Statut de mot-matière prévisionnel

**Théâtre : guerre mondiale (1939-1945) [2.2.1.3.]**

Classer ici les articles concernant la participation d'acteurs à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées pendant cette période.

Statut de mot-matière prévisionnel

**Théâtre : histoire [2.2.]**

Classer ici les articles généraux concernant l'histoire du théâtre - art dramatique.

Ancien dossier : Histoire théâtre

**Théâtre : livres [2.1.2.]**

Classer ici les articles sur des livres consacrés au théâtre. Les éditions théâtrales (éditions de textes dramatiques par exemple) sont classés à : *Théâtre : édition.*

Ancien dossier : Théâtre et édition (en partie)

**Théâtre : mécénat [2.6.1.]**

Classer ici les articles sur le mécénat et les mécènes du théâtre. Pour les articles sur le mécénat de la Comédie-Française, classer à : *Comédie-*

*Française : mécénat*

**Théâtre : métiers [2.3.3.]**

Classer ici les articles généraux englobant les différents métiers du théâtre. Pour les articles sur des métiers spécifiques, utiliser le schéma suivant : *Théâtre : métiers : [nom du métier]*

Ex. : Théâtre : métiers : costumiers

Théâtre : métiers : décorateurs

Théâtre : métiers : souffleur

Ancien dossier : Décorateurs ; Costumes et costumiers ; Métiers de la Comédie-Française et du théâtre

**Théâtre : metteurs en scène [2.3.3.1]**

Classer ici les articles généraux sur des metteurs en scène et ceux sur le métier de metteur en scène. Pour les articles concernant un metteur en scène précis, utiliser le schéma suivant : *Théâtre : metteurs en scène : [nom, prénom] : [dates]*

Ex. : Théâtre : metteurs en scène : Brook, Peter

NB : les metteurs en scène de la Comédie-Française sont classés à : *Comédie-Française : metteurs en scène : [nom, prénom] : [dates]*, sauf ceux possédant un dossier personnel.

**Théâtre : mise en scène [2.4.4.2.]**

Classer ici les articles généraux sur la mise en scène (pas les critiques de telle ou telle mise en scène, uniquement les articles de fonds).

Ancien dossier : Troupe généralités

**Théâtre : mouvements sociaux [2.3.2.]**

Classer ici les articles sur les mouvements sociaux, les grèves. Pour un mouvement de grande ampleur ou particulièrement connu, on peut rajouter un nom et/ou une date selon le schéma suivant : *Théâtre : mouvements sociaux : [nom] : [date]*

Ancien dossier : Généralités théâtres (en partie)

**Théâtre : musiciens [2.3.3.5.]**

Classer ici les articles sur les musiciens liés au théâtre.

Ancien dossier : Musique et musiciens

**Théâtre : musique [2.4.4.4.]**

Classer ici les articles généraux sur les rapports entre la musique et le théâtre (art dramatique), ceux sur la musique dans les théâtres (problèmes acoustiques par exemple).

Ancien dossier : Musique et musiciens

**Théâtre : personnages [2.5.2.]**

Classer ici les articles sur un personnage (Dom Juan par exemple) ou sur un

type de personnage (le valet par exemple).

Ancien dossier : Types et personnages

**Théâtre : photographes [2.3.3.7]**

Classer ici les articles sur les photographes de théâtre.

Ancien dossier : Photographes de théâtre

**Théâtre : poésie [2.5.3.]**

Classer ici les articles au sujet des rapports entre poésie et théâtre (l'alexandrin dans les tragédies classiques par exemple), ceux sur les lectures de poésie par des acteurs ou dans des théâtres (hors Comédie-Française).

Ancien dossier : Poésie

**Théâtre : politique culturelle [2.6.]**

Classer ici les articles sur les programmes en matière de théâtre exclusivement que développent le ministère de la Culture, son discours à ce sujet. Aussi les articles au sujet des rapports entre Culture et théâtre

Ancien dossier : Ministère de la Culture (en partie) ; Culture et communication (en partie)

**Théâtre : radio [2.4.2.1.1.]**

Classer ici les articles sur les rapports entre théâtre et radio. Les articles sur telle pièce radiodiffusée sont classés à : *Théâtre radiophonique : comptes rendus*

Statut de mot-matière prévisionnel

**Théâtre : récompenses [2.4.1.2.]**

Classer ici les articles de fonds sur les récompenses théâtrales.

Pour les articles consacrés à une récompense précise (comme par exemple ceux annonçant les lauréats de tel prix), utiliser le schéma suivant : *Théâtre : récompenses : [nom] : [date]*

Ex. : Théâtre : récompense : nuit des Molières : [date]

Anciens dossiers : Comédie-Française et cinéma et décès de Léonce Perret 1935 et cinéma généralités depuis 1935 ; Nuit des Molières

**Théâtre : retraites [2.3.5.]**

Classer ici les articles sur les régimes spéciaux de retraite et les retraites en général.

Ancien dossier : Mouvement social ; Personnel Comédie-Française

**Théâtre : saison : [date] [2.4.1.1.]**

Classer ici les articles présentant les programmes des théâtres pour la nouvelle saison, hors Comédie-Française.

Ancien dossier : Répertoire hors Comédie-Française ; Saisons (un article de 1986) ; Généralités théâtres (en partie) ; Théâtre et édition (article mal rangé)

**Théâtre : télévision [2.4.2.2.1.]**

Classer ici les articles généraux sur les rapports entre théâtre et télévision.

Les articles sur une pièce télédiffusée en dehors de celles jouées par des comédiens français ou dans les locaux de la Comédie-Française sont classées à : *Théâtre filmé : comptes rendus*

Anciens dossiers : Audiovisuel généralités ; Radio-Télévision

**Théâtre : types d'acteurs [2.3.4.1.]**

Classer ici les articles présentant un type d'acteur en particulier.

Ancien dossier : Types et personnages

**Théâtre du Vieux-Colombier (Paris) [3.0.1.]**

Classer ici les articles généraux sur le Vieux-Colombier, sur sa "renaissance", son attribution à la Comédie-Française

Ancien dossier : Vieux-Colombier ; Généralités Comédie-Française

**Théâtre du Vieux-Colombier (Paris) : histoire [3.1.]**

Classer ici les articles généraux sur l'histoire du théâtre du Vieux-Colombier.

Ancien dossier : Le Vieux-Colombier 1920-1973 ( en partie)

**Théâtre du Vieux-Colombier (Paris) : livres [3.0.2.]**

Classer ici les articles sur des livres publiés sur le théâtre du Vieux-Colombier.

Ancien dossier : Vieux-Colombier

**Théâtre du Vieux-Colombier (Paris) : lectures [3.4.2.2.]**

Classer ici les articles au sujet des "samedis du Vieux-Colombier"

Ancien dossier : Lecture et récitation

**Théâtre du Vieux-Colombier (Paris) : publicité [3.3.5.2.]**

Classer ici les annonces et entrefilets publicitaires parus dans la presse au sujet des pièces jouées au Vieux-Colombier.

Ancien dossier : Vieux-Colombier

**Théâtre du Vieux-Colombier (Paris) : rénovation : 1993 [3.2.2.1.]**

Classer ici les articles sur les travaux de rénovations du théâtre du Vieux-Colombier ainsi que ceux sur sa réouverture.

Anciens dossiers : Vieux-Colombier ; Vieux-Colombier réouverture 9 avril 1993

**Théâtre du Vieux-Colombier (Paris) : saison [3.4.2.1.2.]**

Classer ici les articles présentant la nouvelle saison au théâtre du Vieux-Colombier. Les annonces publicitaires sont classées : *Théâtre du Vieux-Colombier : publicité*

Anciens dossiers : Le Vieux-Colombier ; Vieux-Colombier

**Théâtre filmé : comptes rendus [2.4.2.2.2.]**

Classer ici les articles sur les pièces filmées ou télédiffusées qui ne sont pas jouées par des comédiens français ou dans les locaux de la Comédie-Française.

Ancien dossier : Comédie-Française et cinéma et décès de Léonce Perret et Cinéma

généralités depuis 1935

**Théâtre national de l'Odéon (Paris) [4.0.1.]**

Classer ici les articles généraux sur le théâtre de l'Odéon qui ne rentrent dans aucune des autres catégories, ainsi que ceux sur la "vie" du théâtre (affaire Antoine en 1914)

Anciens dossiers : Odéon 1944-1984 ; Odéon théâtre de l'Europe ; Opéra Bastille (article mal rangé) ; Odéon généralités et histoire 1914-1919

**Théâtre national de l'Odéon (Paris) : comptes rendus [4.4.2.1.1.]**

Classer ici les comptes rendus des pièces jouées à l'Odéon.

Anciens dossiers : Odéon théâtre de l'Europe ; Odéon généralités et histoire 1914-1919

**Théâtre national de l'Odéon (Paris) : guerre mondiale (1914-1918) [4.1.1.2.]**

Classer ici les articles concernant la participation des comédiens de l'Odéon à la guerre soit comme combattants, soit au titre du théâtre aux armées ainsi que ceux au sujet des pièces jouées au théâtre de l'Odéon pendant cette période.

Ancien dossier : Odéon généralités et histoire 1914-1919 (en partie)

**Théâtre national de l'Odéon (Paris) : histoire [4.1.]**

Classer ici les articles sur l'histoire du théâtre de l'Odéon.

Ancien dossier : Odéon généralités et histoire 1914-1919

**Théâtre national de l'Odéon (Paris) : mouvements sociaux [4.3.4.1.]**

Classer ici les articles sur les mouvements sociaux, grèves à l'Odéon.

Ancien dossier : Odéon théâtre de l'Europe

**Théâtre national de l'Odéon (Paris) : saison [4.4.2.1.2.]**

Classer ici les articles présentant la nouvelle saison au Théâtre de l'Odéon.

Anciens dossiers : Odéon 1944-1984 ; Odéon théâtre de l'Europe

**Théâtre national de l'Opéra (Paris) [6.6.3.]**

Classer ici les articles sur le théâtre national de l'Opéra. Pour une indexation plus précise, on peut envisager d'adjoindre à cette tête de vedette les mêmes subdivisions qu'à Comédie-Française.

Anciens dossiers : Opéra généralités ; Opéra rénovations ; Opéra Bastille (article mal rangé)

**Théâtre national de l'Opéra (Paris) : rénovation : 1996 [6.6.3.]**

Classer ici les articles sur la rénovation de l'Opéra en 1996.

Ancien dossier : Opéra rénovations

**Théâtre radiophonique : comptes rendus [2.4.2.1.2.]**

Classer ici les articles sur une pièce radiodiffusée en dehors de celles jouées par des comédiens français.

Ancien dossier : Interprètes

**Théâtres [6.5.]**

Classer ici les articles généraux sur les théâtres et ceux sur plusieurs théâtres.

Pour un article sur un théâtre particulier, utiliser le schéma suivant : *Théâtres : [nom du théâtre] : [Pays. Ville (département)]*

NB : vérifier préalablement si cet établissement ne fait partie des théâtres possédant leur propre mot-matière (Comédie-Française, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de l'Opéra, Théâtre du Vieux-Colombier)

Ex. : **Théâtres : Théâtre national : France. Strasbourg (Bas-Rhin)**  
[6.5.2.]

**Théâtres : Théâtre Montansier : France. Versailles (Yvelines)**  
[6.5.3.]

**Théâtres : Théâtre Renaud-Barrault : France. Paris** [6.5.4.]

Anciens dossiers : Versailles (en partie) ; Théâtres extérieurs ; Enseignement Cours Simon (article mal rangé)

**Théâtres : rideau de scène** [2.4.4.2.]

Classer ici les articles sur les rideaux de scène en dehors de ceux de la Comédie-Française.

Ancien dossier : Théâtres extérieurs

**Vidéocassettes** [8.5.1.]

Classer ici les articles généraux sur les vidéocassettes.

Les articles sur les cassettes coproduites par l'INA et la Comédie-Française sont classées à : *Comédie-Française : collaboration avec l'INA*

Ancien dossier : Vidéocassettes

## ANNEXE 11

### THESAURUS A L'USAGE DES COUPURES DE PRESSE

Thesaurus destiné à l'indexation informatique des coupures de presse conservées à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.

Il est composé d'une part d'une liste de descripteurs et non-descripteurs et d'autre part de listes annexes de noms propres, noms de collectivités, noms géographiques, etc. Si le noyau de ce thesaurus est centré sur le théâtre, il comprend aussi des termes étrangers à ce domaine qui sont nécessaires à l'indexation des sujets couverts par les recueils de coupures de presse de la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

Par conséquent, ce thesaurus ne saurait être considéré comme un outil exhaustif pour l'indexation du domaine théâtral en raison de la spécificité des articles de presse. Il pourrait néanmoins servir de point de départ à l'élaboration d'un thesaurus applicable aux imprimés<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Bibliographie : Van Slype (Georges), *Les Langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*, Paris, Ed. d'organisation, 1987.  
NF Z 47-100. Décembre 1981. Documentation -*Les Règles d'établissement des thesaurus monolingues*.  
NF Z 47-200. Mars 1985. Documentation -*Liste d'autorité de matières. Structure et règles d'emploi*.  
NF Z 44-060. *Catalogue d'auteurs et d'anonymes. Forme et structure des vedettes de collectivités-auteurs*.

## **I. Liste des descripteurs ou thesaurus**

Définition de thesaurus : “Une liste structurée de concepts, destinés à représenter de manière univoque le contenu des documents et des questions dans un système documentaire déterminé, et à assister l'utilisateur dans l'indexation des documents et des questions” (G. Van Slype, *op. cit.*, p.23)

Présentation du thesaurus sous deux formes : liste alphabétique des descripteurs suivis d'une note d'application - si nécessaire -, des synonymes (TR), des termes génériques (TG), des termes spécialisés (TS) et des termes associés (TA) et une liste faisant apparaître tous les niveaux de relations génériques-spécifiques. En annexe, figurent les listes de noms propres, noms de collectivités, noms géographiques (Norme NF Z47-100).

### **1. Liste alphabétique des descripteurs**

La présentation sous forme de liste alphabétique permet à l'indexeur de vérifier rapidement si le terme qu'il souhaite utiliser est accepté ou non et, le cas échéant, de trouver le synonyme retenu dans le thesaurus.

#### **Accessoire**

TG “back office” du spectacle

TG aspect matériel

TA accessoiriste

#### **Accessoiriste**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA accessoire

#### **Acteur**

TR comédien

TG acteurs et collaborateurs

TG théâtre

TS doyen

TS pensionnaire

TS sociétaire

TS troupe

TS type d'acteur

TA art dramatique

**Acteurs et collaborateurs**

TG théâtre

TS collaborateur

TS acteur

**Action pédagogique**

TG communication

TG théâtre

**Administrateur**

TG aspect administratif

TG fonctionnement

TA commissaire du gouvernement

TA commissaire royal

TA intendant des menus plaisirs

**Alternance**

TG mode de présentation

TG représentation-diffusion

**Aménagement pour handicapés**

TG architecture

TG aspect matériel

**Anniversaire**

TR commémoration

TS centenaire

TS bicentenaire

TS tricentenaire

**Architecture**

TR bâtiment

TG aspect matériel

TG théâtre

TS aménagement pour handicapés

TS cafétéria

TS construction

TS incendie

TS inondation

TS rénovation

**Art dramatique**

TG théâtre

TA acteur

**Aspect administratif**

TG fonctionnement

TG théâtre  
TS administrateur  
TS comité d'administration  
TS comité de lecture  
TS commissaire du gouvernement  
TS commissaire royal  
TS intendant des menus plaisirs  
TS secrétaire général

**Aspect financier**

TG fonctionnement  
TG théâtre  
TS budget  
TS politique tarifaire  
TS salaire  
TS subvention

**Aspect matériel**

TG théâtre  
TS "back office" du spectacle  
TS architecture  
TS protection

**Auteur**

TG théâtre (genre littéraire)  
TG théâtre

**"Back office" du spectacle**

TG aspect matériel  
TG théâtre  
TS accessoire  
TS costume  
TS coulisse  
TS décors  
TS éclairage  
TS machine  
TS mobilier  
TS musique  
TS perruque  
TS rideau de scène  
TS scène

**Bâtiment**

employer architecture

**Bibliophilie****Bibliothèques****Bicentenaire**

TG anniversaire

**Bien culturel**

employer patrimoine

**Boutique**

TG communication

TG théâtre

**Budget**

TG aspect financier

TG fonctionnement

**Cachet**

employer salaire

**Cafétéria**

TR service de restauration

TG architecture

TG aspect matériel

**Calendrier**

TG fonctionnement

TG théâtre

**CD-Rom**

TG multimédia

**Centenaire**

TG anniversaire

**Cinéaste**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA cinéma

**Cinéma**

TG support de diffusion

TG représentation-diffusion

TA cinéaste

**Coiffeur**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA perruquier

TA perruque

**Collaborateur**

TG acteurs et collaborateurs

TG théâtre

TS accessoiriste

TS cinéaste

TS coiffeur

TS costumier

TS critique

TS décorateur

TS éclairagiste

TS habilleur

TS machiniste

TS metteur en scène

TS musicien

TS peintre (décors)

TS perruquier

TS photographe

TS souffleur

Ts tapissier

**Collaboration**

Comédien

employer acteur

**Comité d'administration**

TG aspect administratif

TG fonctionnement

**Comité de lecture**

TG aspect administratif

TG fonctionnement

**Commissaire du gouvernement**

TG aspect administratif

TG fonctionnement

TA administrateur

TA commissaire royal

TA intendant des menus plaisirs

**Commissaire royal**

TG aspect administratif

TG fonctionnement

TA administrateur

TA commissaire du gouvernement

TA intendant des menus plaisirs

**Communication**

TG théâtre  
TS action pédagogique  
TS boutique  
TS documentaire  
TS exposition  
TS image de marque  
TS livre  
TS manifestation culturelle  
TS numismatique  
TS philatélie  
TS publicité  
TS récompense

**Compte-rendu**

**Concours**

TG enseignement  
TG art dramatique

**Conservation**

TG protection  
TG aspect matériel

**Construction**

TG architecture  
TG aspect matériel

**Costume**

TG "back office" du spectacle  
TG aspect matériel  
TA costumier  
TA habilleur

**Costumier**

TG collaborateur  
TG acteurs et collaborateurs  
TA costume  
TA habilleur

**Coulisse**

TG "back office" du spectacle  
TG aspect matériel

**Cours**

TG enseignement

TG art dramatique

**Critique**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

**Culture**

TS grands travaux

TS mécénat

TS mécène

TS musée

TS opéra (musique)

TS patrimoine

TS politique culturelle

TS pratiques culturelles

**Décorateur**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA décors

TA peintre (décors)

**Décors**

TG "back office" du spectacle

TG aspect matériel

TA décorateur

TA peintre (décors)

**Directeur de la musique**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA musique

TA musicien

**Documentaire**

TR film

TG communication

TG théâtre

**Doyen**

TG acteur

TG acteurs et collaborateurs

**Droit d'auteur**

**DVD**

TG multimédia

**Eclairage**

TG "back office" du spectacle

TG aspect matériel

TA éclairagiste

**Eclairagiste**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA éclairage

**Edition**

TG théâtre (genre littéraire)

TG théâtre

**Enseignement**

TG art dramatique

TG théâtre

TS concours

TS cours

**Exposition**

TG communication

TG théâtre

**Faits divers****Festival**

TG mode de présentation

TG représentation-diffusion

**Film**

employer documentaire

**Fonctionnement**

TG théâtre

TS aspect administratif

TS aspect financier

TS calendrier

TS mouvement social

TS retraite

TS statut

**Généralités****Grands travaux**

TG culture

**Grève**

employer mouvement social

**Guerre**

**Habilleur**

- TG collaborateur
- TG acteurs et collaborateurs
- TA costume
- TA costumier

**Histoire****Hommage littéraire**

- TG mode de présentation
- TG représentation-diffusion
- TA lecture
- TA récitation
- TA soirée littéraire

**Image de marque**

- TG communication
- TG théâtre

**Incendie**

- TG architecture
- TG aspect matériel

**Inondation**

- TG architecture
- TG aspect matériel

**Intendant des menus plaisirs**

- TG aspect administratif
- TG fonctionnement
- TA administrateur
- TA commissaire du gouvernement
- TA commissaire royal

**Lecture**

- TG Mode de présentation
- TG représentation-diffusion
- TA hommage littéraire
- TA récitation
- TA soirée littéraire

**Livre**

- employer pour les articles concernant un livre au sujet de.
- TG communication
- TG théâtre

**Logiciel**

- TG multimédia

**Machine**

TG “back office” du spectacle

TG aspect matériel

TA machiniste

**Machiniste**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA machine

**Manifestation culturelle**

TG communication

TG théâtre

**Mécénat**

TG culture

**Mécène**

TG culture

**Médaille**

employer numismatique

**Metteur en scène**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA mise en scène

**Mise en scène**

TG art dramatique

TG théâtre

TA metteur en scène

**Mobilier**

TG “back office” du spectacle

TG aspect matériel

**Mode de présentation**

TG représentation-diffusion

TG théâtre

TS alternance

TS festival

TS hommage littéraire

TS lecture

TS récitation

TS saison

TS semaine des auteurs

TS soirée littéraire

TS tournée  
Monnaie  
employer numismatique  
**Mouvement social**  
TR grève  
TG fonctionnement  
TG théâtre  
**Multimédia**  
TS CD-Rom  
TS DVD  
TS logiciel  
TS numérisation  
TS vidéodisque  
**Musée**  
TG culture  
**Musicien**  
TG collaborateur  
TG acteurs et collaborateurs  
TA musique  
TA directeur de la musique  
**Musique**  
TG “back office” du spectacle  
TG aspect matériel  
TA musicien  
TA directeur de la musique  
**Numérisation**  
TG multimédia  
**Numismatique**  
TR monnaie  
TR médaille  
TG communication  
TG théâtre  
**Opéra (musique)**  
TG culture  
**Patrimoine**  
TR bien culturel  
TG culture  
**Peintre (décors)**  
TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA décors

TA décorateur

**Pensionnaire**

TG acteur

TG acteurs et collaborateurs

**Perruque**

TG “back office” du spectacle

TG aspect matériel

TA coiffeur

TA perruquier

**Perruquier**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

TA coiffeur

TA perruque

**Personnage**

TG texte

TG théâtre (genre littéraire)

**Philatélie**

TR timbre

TG communication

TG théâtre

**Photographe**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

**Poésie**

TG texte

TG théâtre (genre littéraire)

TA poète

**Poète**

TG auteur

TG théâtre (genre littéraire)

TA poésie

**Politique culturelle**

TG culture

**Politique tarifaire**

TR tarif

TG aspect financier

TG fonctionnement

**Pratiques culturelles**

TG culture

**Prosateur**

TG auteur

TG théâtre (genre littéraire)

TA prose

**Prose**

TG texte

TG théâtre (genre littéraire)

TA prosateur

**Protection**

TG aspect matériel

TG théâtre

Ts conservation

TS rénovation

TS restauration

**Publicité**

TG communication

TG théâtre

**Radio**

TG support de diffusion

TG représentation-diffusion

**Récitation**

TG mode de présentation

TG représentation-diffusion

TA hommage littéraire

TA lecture

TA soirée littéraire

**Récompense**

TG communication

TG théâtre

**Rénovation**

TG architecture

TG aspect matériel

TG protection

**Répertoire**

TG texte

TG théâtre (genre littéraire)

**Répétition**

TG art dramatique

TG théâtre

**Représentation**

TR spectacle

TG représentation-diffusion

**Représentation-diffusion**

TG théâtre

TS support de diffusion

TS mode de présentation

TS représentation

**Restauration**

TG protection

TG aspect matériel

**Retraite**

TG fonctionnement

TG théâtre

**Révolution française****Rideau de scène**

TG “back office” du spectacle

TG aspect matériel

**Saison**

TG mode de présentation

TG représentation-diffusion

**Salaire**

TR cachet

TG aspect financier

TG fonctionnement

**Scène**

TG “back office” du spectacle

TG aspect matériel

**Secrétaire général**

TG aspect administratif

TG fonctionnement

**Semaine des auteurs**

TG mode de présentation

TG représentation-diffusion

**Service de restauration**

employer cafétéria

**Sociétaire**

TG acteur

TG acteurs et collaborateurs

**Soirée littéraire**

TG mode de présentation

TG représentation-diffusion

TA hommage littéraire

TA lecture

TA récitation

**Souffleur**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

**Spectacle**

Employer représentation

**Statut**

TG fonctionnement

TG théâtre

**Subvention**

TG aspect financier

TG fonctionnement

**Support de diffusion**

TG représentation-diffusion

TG théâtre

TS cinéma

TS radio

TS télévision

TS vidéocassette

**Tapissier**

TG collaborateur

TG acteurs et collaborateurs

**Tarif**

employer politique tarifaire

**Télévision**

TG support de diffusion

TG représentation-diffusion

**Texte**

TG théâtre (genre littéraire)

TG théâtre

**Théâtre**

TS acteurs et collaborateurs  
TS art dramatique  
TS aspect matériel  
TS communication  
TS fonctionnement  
TS représentation-diffusion  
TS théâtre (genre littéraire)

**Théâtre (genre littéraire)**

TG théâtre  
TS auteur  
TS édition  
TS texte

**Théâtre filmé**

TG représentation  
TG représentation-diffusion

**Théâtre radiodiffusé**

TG représentation  
TG représentation-diffusion

**Théâtre télévisé**

TG représentation  
TG représentation-diffusion

**Timbre**

employer philatélie

**Tournée**

TG Mode de présentation  
TG représentation-diffusion

**Tricentenaire**

TG anniversaire

**Troupe**

TG acteur  
TG acteurs et collaborateurs

**Type d'acteur**

TG acteur  
TG acteurs et collaborateurs

**Vidéocassette**

TG support de diffusion  
TG représentation-diffusion

## **Vidéodisque**

TG multimédia

## **2. Présentation hiérarchique**

Présenter les termes du thesaurus selon les liens hiérarchiques et thématiques permet à l'indexeur en difficulté n'ayant pas trouvé dans la liste alphabétique le descripteur le plus adapté de faire sa recherche par thème.

### **THÉÂTRE**

#### **Fonctionnement**

Aspect administratif

Administrateur

Comité d'administration

Comité de lecture

Commissaire du gouvernement

Commissaire royal

Intendant des menus plaisirs

Secrétaire général

Aspect financier

Budget

Politique tarifaire

Salaire

Subvention

Calendrier

Mouvement social

Retraite

Statut

#### **Représentation-diffusion**

Support de diffusion

Cinéma

Télévision

Radio

Vidéocassette

Mode de présentation

Alternance  
Festival  
Hommage littéraire  
Lecture  
Récitation  
Saison  
Semaine des auteurs  
Soirée littéraire  
Tournée

Représentation

Théâtre filmé  
Théâtre radiodiffusé  
Théâtre télévisé

Acteurs et collaborateurs

Acteurs

Doyen  
Pensionnaire  
Sociétaire  
Troupe  
Type d'acteur

Collaborateurs

Accessoiriste  
Cinéaste  
Coiffeur  
Costumier  
Critique  
Décorateur  
Directeur de la musique  
Eclairagiste  
Habilleur  
Machiniste  
Metteur en scène  
Musicien  
Peintre (décors)  
Perruquier  
Photographe  
Souffleur  
Tapissier

## Art dramatique

- Enseignement
  - Concours
  - Cours
- Mise en scène
- Répétition

## Aspect matériel

- “Back office” du spectacle
  - Accessoire
  - Costume
  - Coulisse
  - Décors
  - Eclairage
  - Machine
  - Mobilier
  - Musique
  - Perruque
  - Rideau de scène
  - Scène
- Architecture
  - Aménagement pour handicapés
  - Cafétéria
  - Construction
  - Incendie
  - Inondation
- Protection
  - Conservation
  - Rénovation
  - Restauration

## Communication

- Action pédagogique
- Boutique
- Documentaire
- Exposition
- Image de marque
- Livres
- Manifestation culturelle
- Numismatique
- Philatélie

Publicité

Récompense

Théâtre (genre littéraire)

Auteur

Prosateurs

Poètes

Texte

Personnage

Prose

Poésie

Répertoire

Edition

**[TEMPS]**

Anniversaire

Bicentenaire

Centenaire

Tricentenaire

Guerre

Histoire

Révolution française

**[DIVERS]**

Bibliophilie

Bibliothèques

Collaboration

Compte-rendu

Culture

Grands travaux

Mécénat

Mécène

Musée

Opéra (musique)

Patrimoine

Politique culturelle

Pratiques culturelles

Droit d'auteur

Faits divers

Généralités

**Multimédia**

CD-Rom

DVD

Logiciel

Numérisation

Vidéodisque

**Peintre**

Peinture

**Sculpteur**

Sculpture

## **II. Listes annexes**

La norme NF Z47-100 *Règles d'établissement des thesaurus monolingues* précise qu'«il existe un type de termes particuliers pouvant être utilisés comme termes d'indexation sans être intégrés dans le thesaurus ; ils figurent dans des listes ouvertes ; ce sont généralement des noms propres : collectivités, marques de fabrique, lieux géographiques, abréviation. La forme des identificateurs doit être normalisée et contrôlée comme celle des descripteurs.»

Dans le cas présent nous distinguerons, pour des raisons de commodité pour les indexeurs, quatre listes : noms propres d'acteurs et collaborateurs, noms propres d'auteurs et titre de pièces, lieux géographiques, collectivités.

Il est nécessaire de prévoir une procédure de contrôle des noms entrés dans ces quatre listes lors de l'indexation, de même que les descripteurs matière sont contrôlés grâce au thesaurus.

### **1. Liste des noms d'acteurs et collaborateurs**

Se reporter à la liste d'autorité de personnes (annexe 8)

### **2. Liste des noms propres d'auteurs et titre de pièces**

Se reporter à la liste d'autorité de personnes (annexe 8)

### **3. Liste des noms de lieux géographiques**

Nous ne listerons pas ici l'intégralité des noms géographiques susceptibles d'être employés pour l'indexation des coupures de presse. Cependant il est nécessaire de normaliser leur présentation. C'est pourquoi, à partir des paragraphes sur les noms géographiques de la norme Z47-200 *Liste d'autorité de matières*, nous proposons que tous les noms désignant des entités géographiques comprises dans les limites d'un Etat souverain actuel soient identifiés par le nom de cet Etat :

Ex. Paris (France)

Dans certains cas, lorsqu'il y a risque d'homonymie, on précise la localisation par l'ajout d'une circonscription administrative de premier ordre, le département en France.

Ex. Montréal (France, Ardèche)

Les noms de monuments, quartier, rues etc. se trouvent derrière le nom de la commune où ils se trouvent. Si le nom du monument est plus connu que celui de la localité où il se trouve, alors il est indexé à son nom avec un renvoi à partir du toponyme.

Ex. Paris (France) - Quartier du Marais

Le schéma pour la constitution du descripteur-nom géographique est donc, en règle générale : Ville (Pays) - Monument

Pour l'identification des toponymes, l'usage d'un dictionnaire est suffisant, le *Bottin des communes* servant de recours en cas de doute ou de silence du premier.

#### **4. Liste des collectivités**

Au sujet des forme et structure des noms de collectivités, la norme Z47-200 fait référence aux recommandations de la norme NF Z44-060 *Catalogue d'auteurs et d'anonymes. Forme et structure des vedettes de collectivités-auteurs*. Ces quelques règles en sont tirées.

- Préférer le nom développé à l'acronyme

Ex. : Institut national de l'audiovisuel  
et non INA

- Afin de fournir des informations complémentaires, surtout en cas d'homonymie, on rajoute des qualificatifs compris entre une seule paire de parenthèses. Si un qualificatif comporte plusieurs éléments, ils sont séparés par une virgule. Si une collectivité comporte plusieurs qualificatifs du même type, ils sont séparés par une barre oblique (/), si ce sont des qualificatifs de nature différente, par un point-virgule.

- Le qualificatif géographique doit être indiqué toutes les fois que cela est possible, sauf pour les collectivités internationales ou les entreprises multinationales ou quand il apparaît dans le nom de la collectivité.

Quand le qualificatif géographique est de niveau inférieur au premier niveau (département en France), on précise le nom du département, sauf pour les capitales. Pour la France, le nom du département est indiqué après toutes les communes sauf les chefs-lieux. Id. pour les noms d'états aux Etats-Unis.

Ex. rencontrés dans les dossiers de presse de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française :

Archives nationales (France)

Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française (Paris)

Bibliothèque-Musée de l'Opéra (Paris)

Centre national de la Cinématographie (Paris)

employé pour C.N.C.

Centre national du costume (Moulins)

Comédie-Française (Paris)

Théâtre national de l'Odéon (Paris)

Conservatoire national d'art dramatique (Paris)

Institut de formation et d'enseignement des métiers de l'image et du son

(Paris)

employé pour F.E.M.I.S.

Comité Colbert (Paris)

Institut national de l'audiovisuel (France)

employé pour I.N.A.

R.A.T.P.

employé pour Régie autonome des transports parisiens

France. Ministère de la Culture

Théâtre du vieux-Colombier (Paris)

Opéra-Comique (Paris)

Opéra Bastille (Paris)

Studio-théâtre (Paris)

## ANNEXE 12

### CLASSIFICATION

#### **I. Introduction**

Système de classification pour les dossiers de presse thématiques antérieurs à la date D3 (début de la chaîne de constitution numérisée).

Cette classification répond à un triple objectif : hiérarchiser les vedettes établies à partir de la liste d'autorité de matières qui servent de titre et d'accès aux dossiers ; fournir une cote aux volumes afin de créer un lien entre fiche descriptive et volume (phase III du projet) ; permettre une recherche d'urgence s'il y a trop de silence lors de l'interrogation de la base de données documentaire.

On adoptera une classification par sujet des dossiers-physiques afin de permettre une recherche, certes moins précise et rapide, mais indispensable pour répondre à la demande formulée. Elle permettra aussi de limiter les manutentions lors de la communication des articles sélectionnés grâce à la base de données documentaires, car elle pourra recouper en partie les articles sélectionnés. Ex. : pour une recherche sur Dom Juan, la base de données renverra aux articles sur "Dom Juan", la pièce de Molière, sur l'exposition "Dom Juan" à la BnF mais aussi à ceux sur le personnage de Dom Juan, ce qui représenterait une longue liste d'articles à extraire d'éventuels dossiers par ordre d'inventaire. Au contraire, avec une classification, les articles sur la pièce et ceux sur l'exposition formeraient déjà deux volumes prêts à communiquer, seuls les derniers articles seraient à extraire de dossiers thématiques plus généraux.

On adopte un codage numérique, où des symboles indiquent les classes. Ici elles correspondent aux vedettes matières. La hiérarchisation des vedettes permet aussi de regrouper physiquement les dossiers minces en un seul volume qui soit porteur de sens, et non simplement par ordre alphabétique de vedettes.

Cette classification est de type monohiérarchique, c'est-à-dire une arborescence avec une seule racine et à chaque niveau de classe la division se fait sur un seul critère. Cependant n'oublions pas que cette classification est destinée aux dossiers

de presse de la Comédie-Française dont les sujets débordent le cadre de cette seule institution. C'est pourquoi ici l'arborescence présente en fait huit branches, dont la racine commune serait, pour ainsi dire les centres d'intérêt de la Comédie-Française. En effet, contrairement au thesaurus - sa conception est détachée de la séparation par théâtres qui existent actuellement dans les dossiers de presse car il a été créé pour une recherche informatisée où le nom du théâtre est un mot-clef à combiner avec ceux du thesaurus -, la distinction entre les théâtres a été maintenue dans l'arborescence car le but de cette classification est de permettre une recherche d'urgence. Or le nom du théâtre - ou le domaine "théâtre" en général - est un critère essentiel dans la recherche documentaire parmi ces coupures.

## **II. Classification**

### **1. Comédie-Française**

#### **1.0. Valorisation**

- 1.0.1. Généralités
- 1.0.2. Philatélie
- 1.0.3. Numismatique
- 1.0.4. Boutique
- 1.0.5. Collaboration avec l'INA
- 1.0.6. Film [documentaire]
- 1.0.7. Livres
- 1.0.8. Expositions
- 1.0.9. Manifestations culturelles

#### **1.1. Histoire**

- 1.1.1. Guerres
  - 1.1.1.1. Guerre franco-allemande 1870-1871
  - 1.1.1.2. Guerre mondiale 1914-1918
  - 1.1.1.3. Guerre mondiale 1939-1945
- 1.1.2. Anniversaires
  - 1.1.2.1. Bicentenaire de la Révolution française [participation]
  - 1.1.2.2. Tricentenaire de la Comédie-Française
- 1.1.3. Faits divers

#### **1.2. Bâtiments [généralités]**

- 1.2.1. Architecture [aspect actuel des bâtiments]
- 1.2.2. Transformations
  - 1.2.2.1. Rénovations
    - 1.2.2.1.1. Rénovation 1913
    - 1.2.2.1.2. Rénovation 1934-1935
    - 1.2.2.1.3. Rénovation 1965

- 1.2.2.1.4. Rénovation 1976
- 1.2.2.1.5. Rénovation 1994
- 1.2.2.2. Aménagements
  - 1.2.2.2.1. Handicapés auditifs
- 1.2.2.3. Rideau de scène
- 1.2.2.4. Cafétéria
- 1.2.3. Histoire des bâtiments
  - 1.2.3.1. Incendies
  - 1.2.3.2. Inondations

### **1.3. Institution**

- 1.3.1. Finances
  - 1.3.1.1. Budget
  - 1.3.1.2. Politique tarifaire
  - 1.3.1.3. Mécénat
- 1.3.2. Comités
  - 1.3.2.1. Comités d'administration
  - 1.3.2.2. Comités de lecture
- 1.3.3. Statuts
- 1.3.4. Personnel
  - 1.3.4.1. Mouvements sociaux
  - 1.3.4.2. Retraites
- 1.3.5. Relations extérieures
  - 1.3.5.1. Calendrier
  - 1.3.5.2. Publicité
  - 1.3.5.3. Comité Colbert
  - 1.3.5.4. Actions pédagogiques

### **1.4. Théâtre**

- 1.4.1. Personnel
  - 1.4.1.1. Collaborateurs
    - 1.4.1.1.1. Metteurs en scène

- 1.4.1.1.2. Décorateurs, peintres de décors, tapissiers
- 1.4.1.1.3. Costumiers, habilleurs
- 1.4.1.1.4. Coiffeurs, perruquiers
- 1.4.1.1.5. Directeurs de la musique, musiciens
- 1.4.1.1.6. Accessoiristes, éclairagistes, machinistes
- 1.4.1.1.7. Cineastes, critiques, photographes, souffleurs
- 1.4.1.2. Acteurs
  - 1.4.1.2.1. Pensionnaires
  - 1.4.1.2.2. Sociétaires
- 1.4.1.3. Troupe
- 1.4.2. Spectacle
  - 1.4.2.1. "Réguliers"
    - 1.4.2.1.1. Répertoire
    - 1.4.2.1.2. Saison
  - 1.4.2.2. "Exceptionnels"
    - 1.4.2.2.1. Tournée
    - 1.4.2.2.2. Semaine des auteurs
    - 1.4.2.2.3. Récitations- Lectures
      - 1.4.2.2.3.1. Lectures
      - 1.4.2.2.3.2. Récitations à l'Auditorium Colbert
- 1.4.3. Cinéma-radio
  - 1.4.3.1. Théâtre filmé
    - 1.4.3.1.1. Comptes rendus
  - 1.4.3.2. Théâtre radiodiffusé
    - 1.4.3.2.1. Comptes rendus
  - 1.4.3.3. Théâtre télévisé
    - 1.4.3.3.1. Comptes rendus
- 1.4.4. Musique
  - 1.4.4.1. Collaboration avec l'Opéra Bastille
  - 1.4.4.2. Récitations à l'Auditorium du Louvre

## **2. Théâtre**

### **2.1. Au sujet du théâtre**

2.1.1. Généralités

2.1.2. Livres

2.1.3. Expositions

### **2.2. Histoire**

2.2.1. Guerre

2.2.1.1. Guerre franco-allemande 1870-1871

2.2.1.2. Guerre mondiale 1914-1918

2.2.1.3. Guerre mondiale 1939-1945

### **2.3. "Acteurs" du théâtre**

2.3.0. Enseignement

2.3.0.1. Cours

2.3.0.2. Conservatoire national d'art dramatique

2.3.1. Célébrités

2.3.2. Mouvements sociaux

2.3.3. Collaborateurs

2.3.3.1. Metteurs en scène

2.3.3.2. Décorateurs, peintres de décors, tapissiers

2.3.3.3. Costumiers, habilleurs

2.3.3.4. Coiffeurs, perruquiers

2.3.3.5. Directeurs de la musique, musiciens

2.3.3.6. Accessoiristes, éclairagistes, machinistes

2.3.3.7. Cineastes, critiques, photographes, souffleurs

2.3.4. Acteurs

2.3.4.1. Types d'acteurs

2.3.4.2. Personnalités [articles sur les acteurs hors Comédie-Française, ordre alphabétique]

2.3.4.3. Conditions de travail

2.3.5. Retraites

## **2.4. Représentation-diffusion**

### 2.4.1. Représentation

#### 2.4.1.1. Saison

#### 2.4.1.2. Récompense

### 2.4.2. Diffusion

#### 2.4.2.1. Radio

##### 2.4.2.1.1. Rapport radio et théâtre

##### 2.4.2.1.2. Comptes rendus

#### 2.4.2.2. Cinéma et télévision

##### 2.4.2.2.1. Rapport cinéma, télévision et théâtre

##### 2.4.2.2.2. Comptes rendus

### 2.4.5. Festivals [généralités]

#### 2.4.5.1. Comptes rendus

### 2.4.3. Autour de la représentation

#### 2.4.4.1. Costume

#### 2.4.4.2. Mise en scène

#### 2.4.4.3. Rideau de scène

#### 2.4.4.4. Musique

## **2.5. Texte**

### 2.5.1. Edition

### 2.5.2. Personnages

### 2.5.3. Poésie

## **2.6. Politique culturelle**

### 2.6.1. Mécénat

## **3. Théâtre du Vieux-Colombier**

### **3.0. Valorisation**

#### 3.0.1. Généralités

#### 3.0.2. Livres

### **3.1. Histoire**

### **3.2. Bâtiments**

#### 3.2.2 Transformations

##### 3.2.2.1. Rénovations

### **3.3. Institution**

#### 3.3.5. Extérieur

##### 3.3.5.2. Publicité

### **3.4. Théâtre**

#### 3.4.2. Spectacle

##### 3.4.2.1. "Régulier"

##### 3.4.2.1.2. Saison

##### 3.4.2.2. Récitation

## **4. Théâtre national de l'Odéon**

### **4.0. Valorisation**

#### 4.0.1. Généralités

### **4.1. Histoire**

#### 4.1.1. Guerre

##### 4.1.1.2. Guerre mondiale 1914-1918

### **4.2. Bâtiments**

### **4.3. Institution**

#### 4.3.4. Personnel

##### 4.3.4.1. Mouvements sociaux

### **4.4. Théâtre**

#### 4.4.2. Spectacle

##### 4.4.2.1. Régulier

##### 4.4.2.1.1. Comptes rendus

##### 4.4.2.1.2. Saison

## **5. Studio-théâtre**

### **5.2. Bâtiments**

5.2.1. Construction

#### **5.4. Théâtre**

5.4.2. Spectacle

5.4.2.1. "Régulier"

5.4.2.1.1. Comptes rendus

### **6. Institutions**

#### **6.1. Archives**

6.1.0. Généralités

6.1.1. Archives nationales

#### **6.2. Bibliothèques**

6.2.1. Bibliothèque-musée de la Comédie-Française

6.2.2. Bibliothèque-musée de l'Opéra

6.2.3. Bibliothèque nationale de France

#### **6.3. Audiovisuel**

6.3.1. Centre national de la cinématographie

6.3.2. Fondation européenne des métiers de l'image et du son

6.3.3. Institut national de l'audiovisuel

#### **6.4. Musées**

6.4.1. Boutiques

6.4.2. Musée du théâtre forain (Artenay)

6.4.3. Musée Carnavalet (Paris)

6.4.4. Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (Paris)

6.4.5. Musée des meilleurs ouvriers de France (Bourges)

#### **6.5. Théâtres**

6.5.0. Généralités

6.5.1. Centre national du costume de scène (Moulins)

6.5.2. Théâtre national de Strasbourg

6.5.3. Théâtre Montansier (Versailles)

6.5.4. Théâtre Renaut-Barrault (Paris)

## **6.6. Opéra**

6.6.1. Opéra-comique (Paris)

6.6.2. Opéra-Bastille (Paris)

6.6.3. Théâtre national de l'Opéra (Paris)

## **7. Artistes**

**7.1. Peintres**

**7.2. Poètes**

**7.3. Sculpteurs**

**7.4. Auteurs**

## **8. Culture**

**8.0. Généralités**

8.0.1. Ministère de la Culture

8.0.2. Pratiques culturelles

8.0.3. Politique culturelle

8.0.4. Manifestations culturelles

8.0.4.1. Bicentenaire de la Révolution française

**8.1. Livre**

8.1.1. Droit d'auteur

8.1.2. Bibliophilie

**8.2. Expositions**

8.2.1. Comptes rendus

**8.3. Bâtiments**

8.3.1. Grands travaux parisiens

8.3.2. Paris et Ile-de-France

**8.4. Biens culturels [patrimoine]**

8.4.1. Conservation et restauration

**8.5. Multimédias**

8.5.1. Vidéo

8.5.2. Numérisation

8.5.3. Nouveaux supports (CD-rom, vidéodisques, DVD, etc.)

## **8.6. Mécénat**

## **8.7. Musique**

8.7.1. Opéra (musique)

8.7.2. Musique médiévale

8.7.3. Musique classique

8.7.4. Musique contemporaine

D1 : début du projet

### PHASE I

#### RÉORGANISATION DES DOSSIERS PAPIER

Harm° des dossiers par noms et titres

Montage des coupures anciennes

Réorganisation des dossiers thématiques

#### NOUVELLE CHAÎNE DE CONSTITUTION DES DOSSIERS PAPIER

Nouveaux critères de sélection

Nouvelle indexation matière

Intercalation dans nouveaux dossiers matière

D2 : installation du catalogue informatisé

Mise en place du catalogue informatisé.  
Période de rodage

D3 : passage à la numérisation

### PHASE II

D4 : rétroconversion

### PHASE III

#### RÉTROCONVERSION

Intégration des dossiers antérieurs à D3 dans le fichier

Microfilmage des dossiers

#### CHAÎNE NUMÉRISÉE DE CONSTITUTION

Période de rodage et acquisition d'un rythme régulier de travail pour le traitement des coupures

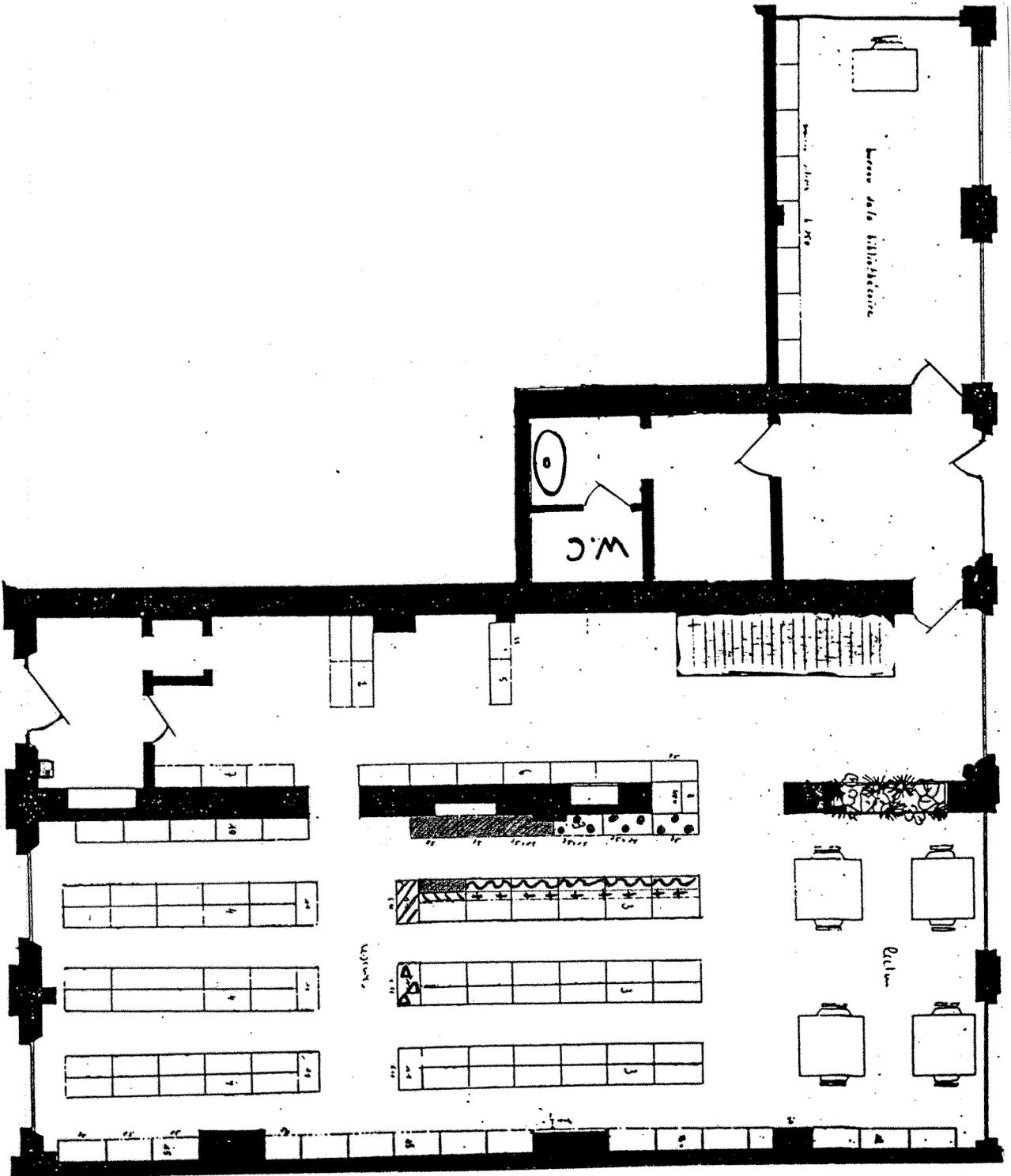
Annexe 13 : Calendrier du projet proposé

ANNEXE 14

PLAN DE LOCALISATION DES DOSSIERS DE PRESSE

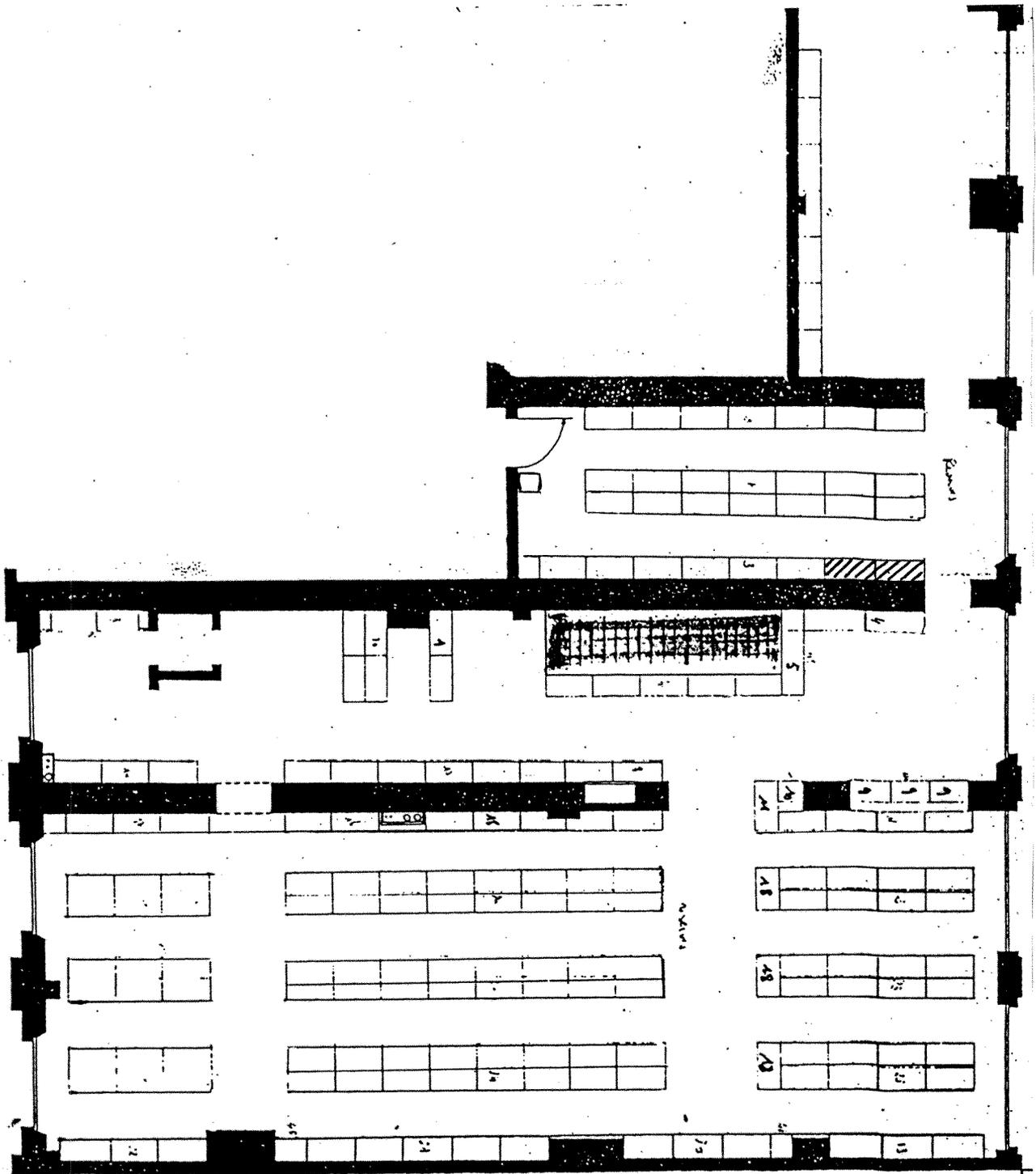
BIBLIOTHEQUE COMEDIE FRANCAISE REZ DE CHAUSSEE

577 RUE DU BEAUJOLAIS



# BIBLIOTHEQUE COMEDIE FRANCAISE ENTRESOL

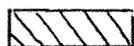
5/7 RUE DU BEAUJOLAIS



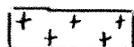
## Légende



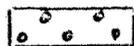
dossiers thématiques



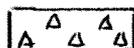
dossiers divers



dossiers chronologiques



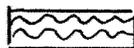
dossiers acteurs-collaborateurs



dossiers administrateurs



dossiers auteurs-titres



dossiers titre seul

